



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

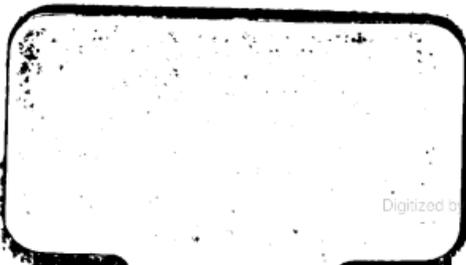
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





III.  
1.  
21.

**BCU - Lausanne**



**1094788445**



# HISTOIRE DES CONQUESTES

DE MOULEY ARCHY,  
CONNU SOUS LE NOM DE  
Roy de Taflet ; Et de Mouley  
Ismaël, ou Seméin son frere , &  
son Successeur à present Regnant.

*Tous deux Rois de Fez, de Maroc,  
de Taflet, de Sus, &c.*

Contenant une description de ces Royau-  
mes, des Loix, des Coustumes, & des  
Mœurs des Habitans.

Avec une Carte du Païs, à laquelle on a joint les  
plans des principales Villes & Forteresses du  
Royaume de Fez, dessinées sur les lieux.

*Par le Sieur G. MOÛETTE, qui y a demeuré  
Captif pendant onze années.*



A PARIS,  
Chez EDMÉ COUTEROT, rue S. Jacques,  
au bon Pasteur.

---

M. DC. LXXXIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





A MONSIEUR  
LE MARQUIS  
DE TORCY.



MONSIEUR,

*Quoy qu'il n'y ait point de misere égale à celle de l'esclavage, je n'oserois plus me plaindre de celuy dont la Barbarie m'a veu éprouver les rigueurs, puisqu'il me donne lieu de vous mar-*

ã iij

## EPISTRE.

quer aujourd'huy mon zele, en vous presentant l'Histoire moderne des Royaumes de Fez & de Maroc, que j'ay composée pendant le temps que j'y ay esté retenu captif. Elle contient le regne de Mouley Archy dernier Roy de cette partie de l'Afrique, assez connu en France par ses conquestes, sous le nom de Roy de Tafilet. Et celuy de Mouley Ismael ou Seméin son frere & son successeur, dont vous avez vû depuis peu l'Ambassadeur à la Cour; & mesme dans la maison de MONSEIGNEUR vostre Pere, qui a conclud & signé par ordre du Roy le traité de Paix que Sa Majesté a bien voulu faire avec ce Prince Af-

## EPISTRE.

friquain. Si la maniere dont je  
l'ay écrite n'est ny elegante ny  
polie, & si elle manque des gra-  
ces & des ornemens qu'une meil-  
leure plume que la mienne au-  
roit esté capable de luy donner.  
Die moins, **MONSIEUR,**  
vous y remarquerez des évène-  
mens assez considerables; &  
j'ose esperer qu'à cause de sa ma-  
tiere, vous ne la jugerez pas  
tout à fait indigne de porter vô-  
tre Nom à sa teste. Il n'y en  
avoit point qui pust y estre mis  
à plus juste titre, le Roy confiant  
uniquement aux soins de ceux  
de vostre illustre Famille ce qui  
regarde les Pais Estrangers.  
Tous les Livres qui en parlent  
ne doivent paroistre au jour que

## ÉPISTRE.

sous ses auspices ; & de tous ceux qui ont l'honneur d'en estre ; j'ay crû que vous estiez celuy à qui je devois plûtoſt m'adresser pour luy dedier le mien : puisque c'est ordinairement à vôtre âge , qu'on se sent le plus enflâmé de cette ardeur de tout apprendre & de tout ſçavoir ; & de cette loüable curiosité qui est la marque d'un Esprit au dessus du commun. Celle que vous faites paroistre pour les belles choses , est , MONSIEUR, un grand prejuge de ce que vous ferez quelque jour ; Et ne laisse aucun lieu de douter, que vous ne ſouâteniez hautement la gloire de ce sublime & vaste Genie, qui est le partage de toute vostre

## EPISTRE.

maison, & qui semble luy estre  
essentiel. Nostre judicieuse Mo-  
narque, qui sçait si parfaitement  
l'art de connoistre les esprits,  
& qui ne se trompe jamais à les  
distinguer, a bien fait voir qu'il  
en estoit persuadé, quand il y  
a fait choix de ceux qu'il vou-  
loit élever aux premiers emplois  
de son Estat; & quand il a mis  
dans une seule Famille un grand  
nombre de charges & de digni-  
tez, dont la moindre répandroit  
de l'éclat sur les plus considéra-  
bles du Royaume. C'est dans ces  
postes éminents que les grands  
hommes qui les occupent se font  
admirer tous les jours, & qu'ils  
donnent des marques d'une suffi-  
sance, & travaillent avec une

## EPISTRE.

*application qui ne contentent pas  
 moins leur Maître, qu'elles sont  
 avantageuses au bien de son peu-  
 ple. Ce seroit icy le lieu, MON-  
 SIEUR, de m'étendre davan-  
 tage sur les loüanges particu-  
 lieres de Monseigneur Colbers  
 vostre Oncle, & de Monsei-  
 gneur du Croissy vostre Pere:  
 mais pourrois-je l'entreprendre  
 sans temerité, n'ayant pas plus  
 d'eloquence que j'en ay? Et ne  
 seroit-ce pas ravaler leur gloire,  
 que d'en parler avec des termes  
 si peu dignes d'elle? Où trouve-  
 rois-je des paroles pour expri-  
 mer la vigilance, l'exactitude,  
 la prudence, & toutes les autres  
 vertus, & les merueilleux ta-  
 lens du premier, ce Ministre si*

## EPISTRE.

éclairé, dont les soins assidus font  
fleurir le Commerce & les Arts,  
& naistre l'abondance dans le  
Royaume ? Comment éleverois-  
je assez haut cette bonté d'ame  
& cette affabilité, qui donnent  
un si facile accès auprès de luy, &  
qui luy font écouter les plaintes  
de tous ceux qui recourent à sa  
protection ? Que dirois-je enfin  
pour louer dignement l'estime  
qu'il fait des personnes doctes,  
ou que quelque autre talent ex-  
traordinaire rend recommanda-  
bles, le soin qu'il prend de les ai-  
der de son credit & de sa faveur ?  
Serois-je non plus capable de  
faire concevoir une parfaite idée  
de ce jugement solide, de cette  
force de genie, & de cette gran-

## EPISTRE.

de intelligence dans les affaires que Monseigneur vostre Pere a fait paroistre lors des Traitez de Paix d'Aix-Lachapelle & de Nimegue, qu'il a conclud en qualité de Plenipotentiaire de la France; aussi bien que dans les autres glorieuses Ambassades dont Sa Majesté l'a honoré: Et sur tout dans celle de Baviere où il a traité un mariage qui comble aujourd'huy le bon heur de l'Estat par la naissance d'un Prince qui en doit estre la gloire & l'appuy. Tout cela, MONSIEUR, est infiniment au dessus de mes forces, ce sont des choses qui ne doivent estre décrites que par des plumes celebres; & qui ne rendent pas

## EPISTRE.

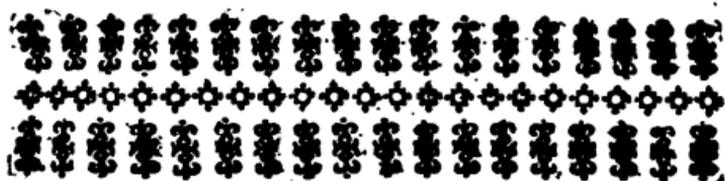
moins fameux ces deux habiles  
& parfaits Ministres, parmi  
les Nations les plus éloignées  
que chez les François. l'en dois  
estre un assez bon témoin, à  
mon retour d'une captivité d'on-  
ze années. Je n'ay rien appris sur  
leur sujet que je ne sceusse dès la  
Barbarie, & que je n'eusse aussi  
bien ouy publier à Miquenez  
qu'à Paris. Mais, MON-  
SIEUR, je m'apperçois qu'en  
voulant m'excuser de toucher à  
leurs loüanges, j'en ay déjà plus  
dit sans y penser que je n'en  
avois le dessein. Je reviens à mon  
Ouvrage, & je finis en vous  
disant que je n'en tireray pas  
peu de vanité, s'il a le bon-heur  
de ne vous pas déplaire, & de

## ÉPISTRE.

*vous divertir quelques momens ;  
& que ie me tiendray trop payé  
de la peine que j'ay prise à le  
faire, pourveu qu'il me produise  
se fruit, & qu'il m'obtienne la  
permission de me dire avec un  
profond respect,*

**MONSIEUR,**

**Vostre tres-humble & tres-  
obeissant serviteur,  
G. MOÛETTE.**



## P R E F A C E.

 Les Roys dont j'écris les vies & les conquestes dans cette Histoire, ont fait assez de bruit dans le monde pour esperer qu'on sera bien-aise d'estre informé de leur origine, & de leurs principales actions. C'est ce que j'entreprend de faire sur les memoires qui m'ont esté donnez par des personnes de probité & dignes de foy, reconnus pour tels, generalement dans leur païs, où j'ay eu occasion de les entretenir souvent, pendant onze ans d'un ennuyeux sejour que j'y ay fait, & par le moyen des langues Espagnolle & Arabesque que j'ay eu le loisir d'apprendre.

## P R E F A C E.

Le premier de ces Princes fut Mouley Archy, ce fameux Conquerant des deux Mauritanies, qui a esté si connu en France & dans toute l'Europe ; sous le nom de Roy de Taflet. Il estoit fils de Mouley Cherif, & frere de Mouley Mahamet Roys de Taflet, qui se disoient Cherifs, issus du sang de Mahomet, par le mariage de sa fille appelée Fatma, avec Mouley Haly son neveu, dont les descendants se répandirent dans les Royaumes qui avoient embrassé l'Alcoran. Mouley Meherez l'un d'eux, qui commandoit les Arabes, qui s'estoient habituez dans le Royaume de Tripoly, voloit tous les Marchands & les Pelerins des Royaumes de Tremesen, de Fez, de Maroc, de Taflet & de Sus qui alloient à la Mecque ; ce qui obligea le Roy de Maroc de se mettre en campagne pour arrester ses courses. Après l'avoir vaincu

## P R E F A C E.

& desarmé, il l'amena avec les siens, pour habiter dans les Provinces de Tafilet, de Sara, & de Dras, qui sont au delà de l'Atlas.

Mouley Meherez devenu vassal, vécut depuis comme une personne privée; il avoit grand nombre d'enfans, & la pauvreté dans laquelle il estoit réduit, ne luy permettant pas de les entretenir selon leur qualité, ils le quitterent, & se répandirent deçà & delà dans l'étendue de ces Provinces; quelques-uns mesmes passerent avec les Arabes qui habitoient les plaines des Royaumes de Fez & de Maroc, desquels ils en furent fort bien receus, & vécurent parmi eux en grande considération; mais ils se multiplierent tellement, qu'aujourd'huy les Villes & les Provinces sont remplies des descendans de ces Cherifs, qui sont la pluspart misérables.

## P R E F A C E.

Environ l'année 1500. lorsque les affaires des Chrestiens prospéroient en Afrique, & qu'Emanuel Roy de Portugal, par un zele Chrestien, voulut poursuivre les glorieuses conquestes que le Roy Dom Juan son pere y avoit commencées, par la prise des Places Maritimes de Ceouta, de Tanger, d'Alcassar, d'Arzille, d'Azamor, de Mazagam, & d'Agua-der-Aguer, appelé communément Sainte Croix par les Chrestiens. Il y avoit dans la Numidie un Caciz naturel de Figumedet, village de la Province de Dras, qui commença d'y acquerir une grande reputation. Cet homme qui estoit fort sçavant dans les sciences naturelles, & sur tout grand Negromancien, se nommoit Mahamet Ben-hamet Cherif, & il se disoit de la lignée de Mahomet, comme descendant de ce Mouley Meherez dont je viens

## P R E F A C E.

de parler , qui estoit le premier  
auteur de cette race dans le país  
qu'il habitoit.

Ce Caciz qui avoit trois enfans,  
nommez Abdel-Qtivir , Maho-  
met , & Hamet , resolut en l'an-  
née 1506. d'envoyer les deux plus  
jeunes en pelerinage à la Mecque,  
pour visiter le sepulchre de Ma-  
homet , à cause que ceux d'entre  
les Maures qui font ce voyage,  
sont à leur retour considerez &  
respectez comme Saints : Ils joi-  
gnirent par ce moyen à la qualité  
de Cherifs celle de Morabites , qui  
les rendit beaucoup plus aimez &  
honorez des Barbares ; car ils n'a-  
loient en aucun lieu que la popu-  
lace ne fust au devant d'eux pour  
leur baiser la robbe , & lorsqu'ils  
marchoient par les rues de quel-  
que Ville, les Maures crioient tou-  
jours *Alla arby Mouley Nan, Cid-  
na arra soull-illa* , qui veut dire,  
Dieu est nostre Dieu & nostre

## P R E F A C E.

Maitre, & Mahomet est son Prophete, & ne mangeoient que de ce qu'on leur donnoit par aumône & pour l'amour de Dieu. Cete hypocrisie politique qui leur avoit acquis cette grande reputation, confirma le peuple dans la croyance qu'il avoit, que de si saints personnages ne pouvoient estre sortis que du sang de Mahomet leur Prophete. Lors qu'ils furent de retour à Tigumedet, leur pere Mahamet fit de grandes réjouissances, de voir qu'ils commençoient si bien à faire réussir le dessein qu'il avoit, de les voir élevez au dessus de tous les autres Maures, comme son art le luy promettoit.

Pour executer les grandes choses à quoy il les animoit, ils se servirent des moyens & entreprirent les guerres qui sont rapportées par les Autheurs qui ont écrit leur Histoire, que je ne rappor-

## P R E A C E.

teray point icy. Je diray seulement qu'après avoir remporté quelques avantages en guerre ouverte, contre Mouley Hamet Elotaz Mariny Roy de Fez, & leur bienfaicteur (des enfans duquel l'un d'eux avoit esté Precepteur) & qui leur avoit pour ainsi dire mis les armes à la main pour s'en servir contre luy. Et après avoir fait mourir par une signalée trahison le Roy de Maroc en 1519. qui les avoit receus à la Cour, avec toutes sortes d'honneurs. Ils s'intitulerent Rois de Fez & de Sus, & allerent assieger la ville de Tafilet, qu'ils prirent après l'avoir battuë avec l'artillerie qu'ils avoient gagnée sur le Roy de Fez en la bataille de Buacuba. Quivir l'aisné des deux eut ce Royaume pour son partage, & après luy ses Successeurs y ont toujours regné.

Cependant le Roy de Fez ex:

## P R E F A C E.

tremement fasché de voir ces Cherifs plus puiffans que luy , arma une feconde fois contr'eux pour tafcher de les détruire : Mais il n'y fut pas plus heureux que la premiere. Mahomet & Hamet eurent en fuite de fanglantes guerres , dans lesquelles le Cherif Mahomet , qui estoit demeuré Roy de Maroc , receut de grands fecours d'Elotaz Mariny Roy de Fez , avec qui il avoit fait la paix. Mais depuis les deux Cherifs s'étant accordez , le Roy de Maroc oubliant les obligations qu'il avoit au Roy de Fez , tourna ses armes contre luy , & le fit prifonnier dans une bataille avec un de ses fils , & les contraignit de luy donner pour leur rançon la ville de Miquenez.

Peu de temps après le Cherif de Maroc remit pour la troisiéme fois son armée en campagne contre Mariny Roy de Fez , & l'assie.

## P R E F A C E.

gea dans la Ville capitale, qui luy fut remise avec tout le Royaume, au mois de Fevrier de l'année 1550. Apres que le Cherif en eut pris possession, & qu'il se fust logé au Palais, tous les Alcaydes & les Grands du Royaume luy preterent le serment de fidelité, & luy rendirent hommage. Ensuite il épousa l'Ela-lû fille de Mariny, avec de grandes magnificences; le pere de laquelle il exila peu de temps après dans la Province de Dras. Le Prince son frere dans la ville de Tarudant: un de ses oncles dans celle de Maroc, & ses autres parens en d'autres lieux, où ils finirent leurs jours sans plus se revoir. Depuis ce temps-là ce Cherif ayant eu d'autres guerres avec le Hamet son frere puisné, qui estoit Roy de Sus. Il perdit ses Royaumes, & se vit contraint avec ses enfans de se retirer à Tafilet auprès de son aîné, où il

## P R E F A C E.

finit sa vie. Le plus jeune des deux Cherifs demeurant ainsi Roy de Maroc, de Fez, & de Sus.

C'est de ces Cherifs que Mouley Archy, & les Rois de Tafilet ses predecesseurs tirent leur origine. Et quoy qu'il y ait plusieurs autres Cherifs dans la Barbarie, qui se disent aussi descendus de Mahomet, ceux de Tafilet, comme les plus nobles, sont les plus honorez, à cause que les Maures ont cette croyance qu'ils descendent directement de Fatma, fille de ce faux Prophete, & que les autres ne viennent que de ses neveux. C'est la raison pour laquelle lorsque le Roy de Fez écrit à d'autres Rois, il ne prend point d'autres qualitez que celle de Cherif, croyant qu'il n'y en peut avoir de plus relevée, & qu'elle surpasse les dignitez de Rois, d'Empereurs, & de Vainqueurs du monde, à cause du sang de Mahomet,

## P R E F A C E.

Mahomet, qu'ils tiennent estre le  
Favory de Dieu.

Celuy dont j'ay appris la plus  
grande partie de l'Histoire de  
Mouley Archy, sa genealogie, &  
ses conquestes, estoit Talbe &  
Docteur de la Loy: Il s'appelloit  
Bougiman; il avoit esté du temps  
de ce Prince Secretaire de l'Al-  
cayde Cidan, qui estoit l'un de  
ses plus favoris, & il s'estoit trou-  
vé à la suite de son Maistre à tou-  
tes les conquestes & à toutes les  
guerres de Mouley Archy. Depuis  
que Cidan fut assassiné par les  
Grands du Royaume pour les rai-  
sons que je diray ailleurs, & que  
les biens de Bougiman, qui estoient  
dans Fez la vieille, eurent esté  
pillez, les Habitans de cette Ville  
le chasserent, & il se retira dans  
Fez la neuve, où il exerça le mé-  
tier de Peintre, & de Sculpteur en  
plastre, qu'il avoit appris dans sa  
jeunesse; Et parce que je travail-

## P R E F A C E.

lois aussi de ce mestier, j'eus tout le loisir d'apprendre de luy ce que j'en desirois sçavoir.

Comme il estoit naturellement curieux, il s'enquit aussi de moy de beaucoup de choses, dont il n'avoit pas la connoissance: ce qui lia entre nous une amitié si forte, qu'il faisoit pour moy tout ce que je desirois. Je ne m'estudiy dans les commancemens, & pendant que nous fusmes à Fez, que d'apprendre à fonds la vie & l'origine de Mouley Archy, & qu'à tenir un journal exact de tout ce qui se passoit de plus considerable du Regne de Mouley Seméin.

Lorsque ce Prince transféra ses Captifs à Miquenez, où il établissoit sa Cour, Bougiman y vint aussi demeurer, à cause qu'il estoit employé aux ouvrages du Roy. Il acquit en peu de temps une si grande reputation dans cette Ville, que le principal Talbe de la

## P R E F A C E.

grande Mosquée, luy donna une de ses filles en mariage, pour l'odeur de la bonne vie qu'il menoit, à cause qu'il étoit plus que religieux observateur des preceptes de l'Alcoran, en jeusnant plus qu'il ne commandoit. C'estoit un homme simple, sans malice, & fort affable : Je ne luy ay jamais oüy proferer une parole rude à qui que ce fust. Et lors qu'il nous voyoit maltraiter, il faisoit son possible pour nous excuser envers ceux qui nous commandoient.

Je travaillay avec luy plus de trois ans, pendant lesquels je m'informay avec soin de beaucoup de choses, qui ne m'étoient point tombées en la pensée, pendant que nous estions à Fez. Il m'apprit la maniere du gouvernement & la politique des Rois de Fez & de Maroc ; leur puissance, leurs revenus, & leurs exercices, dont j'avois déjà remarqué quelque chose. Il

## P R E F A C E.

m'enseigna les principaux points de leur Religion , & me sollicita mesme plusieurs fois de l'embrasser : Et lorsqu'il mourut de la peste en l'année 1680. il témoigna un sensible regret de n'avoir pû y réussir. Il me declara aussi la maniere que les Bourgeois des Villes, les Arabes, & les Barbares de la campagne vivoient chacun chez eux : les exercices de leurs femmes, l'education de leurs enfans ; les ceremonies de leurs mariages, & de leurs enterremens. Il me dressa luy-mesme une Carte de tous les Pais où il avoit esté avec Mouley Archy ; avec une description, & les noms des Provinces, des Villes, des Fleuves & des Rivieres ; des animaux, des fruits , & des marchandises qui se pouvoient tirer de chaque Pais. C'est de ces instructions familiares que j'ay tiré la matiere de cet Ouvrage, & plusieurs Chrétiens qui avoient accompagné

## P R E F A C E.

Mouley Archy dans la conduite de son artillerie m'ont confirmé la verité de tout ce qu'il m'avoit dit.

Mais afin d'oster au Lecteur tout sujet d'en douter, & de luy faire voir que cette Histoire a esté écrite sur les lieux, je luy diray que le jour de Noël de l'année 1680. le Sieur Barthelemy Gautier, frere du Consul de Salé, arriva à Miquenez, pour solliciter auprès du Roy le restablissement de son frere, que l'Alcayde Amarhadou, Vice-Roy des Algarbes, avoit chassé du País, à cause qu'il n'avoit pas obey assez promptement aux ordres qu'il luy avoit envoyez, de se trouver à Alcazar, lorsque les deputez du Chevalier de Chasteau Regnaud s'y rendirent, n'y estant arrivé que deux jours après qu'ils en furent partis.

Gautier accompagné d'un Marchand Bayonnois, & d'un autre Espagnol, vint plusieurs fois se

## P R E F A C E.

promener dans nostre prison : & comme il ſçavoit que j'avois compoſé cette Hiſtoire, & que le Conſul ſon frere m'avoit écrit pluſieurs fois pour en avoir une copie, que je luy avois refusée, il me la fit demander par le Marchand Bayonois, au nom de Monsieur Catalan Conſul de la Nation Françoisé à Cadis, qui s'intereſſoit pour ma liberté. Ce Marchand me dit que Gautier n'oſoit me la demander luy-mefme, à cauſe qu'il n'avoit pas ſur luy la lettre de Monsieur Catalan, qu'il avoit oubliée à Salé. Comme je croyois qu'on me parloit ſincerement, que j'avois crainte de faſcher Monsieur Catalan ſi je la refuſois, & que j'en avois deux copies, je luy donnay la ſatisfaction qu'il deſiroit, en luy en donnant une.

Peu de jours après le depart de Gautier, quelques Juifs partant de Miquenez pour aller trafiquer à

## P R E F A C E.

Tanger, j'écrivis une lettre par leur moyen à Monsieur Catalan, par laquelle je luy donnois avis, que je n'avois pas manqué d'exécuter les ordres que Gautier m'avoit donnez de sa part, touchant le manuscrit qu'il avoit souhaité de voir, que je luy avois remis. Et au mois de Fevrier en suivant ayant reçu la liberté, le R. P. Mege l'un de nos Redempteurs partit de Miquenez pour aller à Salé rachepter quelques Captifs: Je le priay de s'informer de Gautier s'il avoit envoyé mon manuscrit à Cadiz. Lorsque le R. P. fut de retour à Toutouan où nous l'attendions; il me dit que Gautier en avoit fait une copie, qu'il luy avoit donnée à lire: & qu'il luy avoit répondu lorsqu'il luy en avoit parlé, que l'original que je luy avois donné à Miquenez, estoit à Cadiz. Au mesme instant j'écrivis encore à Monsieur Catalan par la voye de Ceoura,

*P R E A C E.*

pour luy donner avis de ma liberté, & pour le remercier des bontez qu'il m'avoit témoignées, ajoutant que j'avois donné à Gautier l'un de mes manuscrits, qu'il m'avoit fait demander de sa part, & que je le priois de me faire sçavoir s'il l'avoit reçu. Le 7. Avril suivant Monsieur Catalan me fit cette réponse.

*Monsieur. J'ay esté bien aise d'avoir appris par vostre lettre du 27. Mars dernier vostre liberté, pour laquelle il est vray que j'avois prié le Sieur Messonnier de vouloir fournir deux cens écus; mais comme dans ce temps là le Sieur Messonnier n'exécuta l'ordre, parce qu'il falloit plus d'argent, la chose resta ainsi, jusqu'à une autre occasion. Mais dans celle-cy que vous estes racheté, je crois que vous estes content. Je suis estonné comment le Sieur Gautier vous a demandé l'Histoire que vous aviez écrite, & mesme que vous l'eussiez dévorée sans vous en avoir prié. Ledit Sieur Gau-*

## P R E F A C E.

tier l'a fait sans mon ordre, & pour ses fins particulieres, & sans doute pour la remettre en France, ou la copie que vous dites qu'il en a tiré. Je scauray à qui il aura pu envoyer icy l'original, & si je le puis avoir, je vous le remettray à Marseille. En attendant vous m'écrirez par toutes voyes, & soyez tres-persuadé que je vous témoigneray en toutes rencontres, que je suis, Monsieur, vostre tres-humble serviteur: P. CATALAN.

Après que j'eus receu cette lettre, je la fis voir au R. P. Mege, & à tous les Chrestiens racheptez, qui me dirent qu'assurément Gautier avoit envoyé mon Manuscrit en France, pour parvenir à ses fins, & qu'ils estoient prest de m'en signer une attestation, afin de m'en servir contre luy, en cas qu'il l'eût fait imprimer. J'acceptay volontiers leurs offres, & ils me firent cette attestation en cette forme. Nous Paul le Vasseur de la ville de Pontoise, Jean Prieur de Poitiers,

## P R E F A C E.

*Jean Lecomte de Roëen, Mathurin de Romigny de Nanses, Claude Penamen d'Audierne en Bretagne, Claude Lanuzel de Brest, Nicolas Gaillard de Saint Malo, Julien Chevalier de Paris, Mathurine Milland de la Rochelle, & Bernard Bausset d'Aubaigne en Provence: Certiffions à tous qu'il appartiendra, comme le Sieur Germain Moïette, natif du Bourg de Bonnelle, du Diocèse de Chartres, est le seul de tous les Captifs en ce Royaume qui a travaillé à la composition de l'Histoire des derniers Rois de Fez & de Maroc, avec beaucoup de peine. Laquelle luy a méchamment esté surprise au mois de Decembre dernier, par le Sieur Gaudier Marchand à Salé, sous couleur de la remettre és mains de Monsieur Catalan Consul François à Cadix, qu'il seavoit procurer sa liberté, afin de le frustrer de ses peines, en la remettant en France pour en disposer à sa volonté. A raison de quoy ledit Sieur Moïette nous a requis le present acte,*

## P R E F A C E.

que nous avons tous signez de nos  
mains, pour s'en servir contre ledit  
Gautier, & tous autres qui se vou-  
dront inzerer de le faire imprimer  
sans son aveu, sous quelque titre que  
ce puisse estre. Fait à Touthoüan au  
Champ de Martin le 25. Avril 1681.  
ainsi signé Paul le Vasseur, Jean Le-  
comse, Mathurin de Romigny, Jean  
Priour, Mathurin Milland, Claude  
Penamen, Nicolas Gaillard, Claude  
Lanuzel, P. Havard de Rouen, Jul-  
lien Chevallier, Bernard Bauffet  
d'Aubaigne en Provence. Et plus  
bas. F. MEGE Redempteur de  
France, vidi & legi à Salé.

Je pourrois encore produire d'au-  
tres lettres qui confirment tout ce  
que je viens de dire; mais comme  
je crois que le Lecteur en sera tres-  
persuadé, je n'allegueray rien da-  
vantage pour ne me rendre pas en-  
nuyeux, me reservant de le faire  
lorsque je luy donneray l'Histoire  
de ma Captivité, qui ne sera pas  
moins curieuse que celle-cy, à cau-

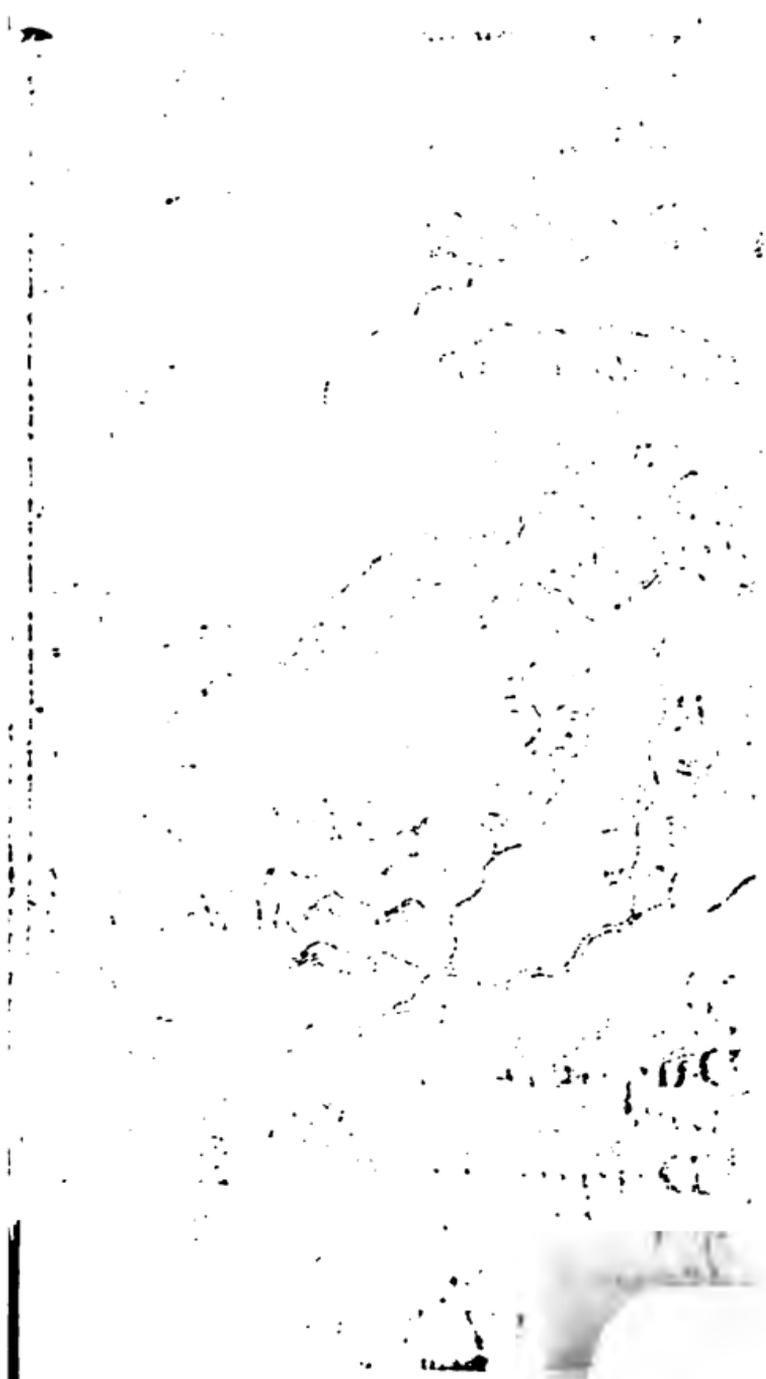
## P R E F A C E.

se de la diversité des choses & des événemens dont elle sera remplie ; l'un desquels entr'autres arrivé à un Captif appelé Bernard Beaufet, tient tellement du miracle, que depuis le siecle de Daniel il ne s'en est guere vû de plus memorable.

J'ay esté assez surpris dans la lecture de la petite Relation du voyage des R.R.PP. de la Mercy, de voir que le Sieur Desmay qui l'a donnée au public, avance que je luy ay fourny mes memoires, afin de les publier un jour. Il est bien vray que je les avois communiquez aux R.R. PP. de la Mercy, mais non pas afin qu'il y mist rien de sa part, puisqu'ils estoient dans le mesme ordre que je les donne aujourd'huy.

Au reste je me suis moins attaché à l'élegance & au style dans ma narration, qu'à la verité des choses, & à la simplicité que j'employe, dont j'espere que le Lecteur me sçaura quelque gré.

## HISTOIRE







# HISTOIRE DES CONQUESTES

**DE MOULEY ARCHY,**  
connu sous le nom de Roy de  
Tafilet , & de Mouley Ismaël  
son Frere & son Successeur à  
present regnant : Tous deux  
Rois de Maroc , de Tafilet , de  
Sus , &c.

---

## LIVRE PREMIER.



E ne consulte peut-estre  
pas assez mes forces,  
quand j'entreprens d'é-  
crire l'Histoire des der-  
nieres guerres & revolutions des  
Royaumes de Tafilet, de Fez & de  
Maroc ; & d'y joindre un recit as-  
sez ample de leur gouvernement,

A

des mœurs & de la Religion de leurs peuples. J'avouë que je suis entièrement dépourveu d'éloquence, & qu'une captivité de près de onze années chez des Barbares qui me prirent sur mer à l'âge de dix-neuf ans, a pû me faire oublier une partie de la langue Françoisè. Toutefois considerant que ce n'est pas tant la politesse que la verité qu'on cherche dans les Relations & les Histoires des Pais étrangers, j'ay crû que la rudesse de mon stile ne me devoit pas empescher d'entreprendre un Ouvrage, dont la matiere est d'elle-mesme assez digne de la curiosité du Lecteur, & auquel je puis assurer que j'ay apporté toute la fidelité & l'exactitude qui m'a esté possible, ayant appris tout ce qui concerne les Guerres dont je traite, de personnes dignes de foy, qui y avoient esté presentes; & ayant pû connoistre par moy-mesme la plus

grande partie de ce que je dis touchant l'état du pays, & les coutumes qui s'y observent.

Mouley Cherif Roy de Tafilet dont ils racontent la genealogie jusqu'au faux Prophete Mahomet, de qui ils le font descendre par sa fille Fatime, eut quatre-vingt-quatre enfans males, & cent vingt-quatre filles: les principaux desquels & qui luy ont succedé en partie sont, Mouley Mahamet Roy de Tafilet; Mouley Quivir; Mouley Aran, Mouley Meherez, Mouley Archen, Mouley Archy. qui fut aussi Roy de Tafilet, de Fez, de Maroc & de Sus, Mouley Bouferez; Mouley Ismaël ou Semeïa Roy de Tafilet, Fez & Maroc à present regnant, & Mouley Hamat Serere leur cadet. Mouley Cherif ayant gouverné le Royaume de Tafilet pendant plusieurs années, mourut regreté de tous ses sujets, qui reconnurent

*Origine  
des Rois  
de Fez.*

Mouley Mahamet son fils aîné pour leur Roy, & se réjouirent de son avènement à la Couronne, le connoissans aussi plein de bonté, & aussi juste que son pere.

*Revolte  
de Mou-  
ley A-  
rchy & ses  
prisons.*

Ce Prince gouvernoit paisiblement son Estat, & vivoit sans aucune défiance, lorsque Mouley Archy son frere dont le cœur fier & ambitieux ne pouvoit se résoudre à obeir, se revolta contre luy, se retirant de sa Cour, accompagné de trois des Alceydes, nommez Bargua Sufy qui estoit noir, Begual & Tuser qui estoient Arabes avec quelques soldats qui les suivirent & prirent le chemin de la Province de Dras, pour y faire quelque entreprise; Mouley Mahamet voulant éteindre ce feu dès sa naissance, le suivit aussi-tost avec de la cavallerie, & l'ayant atteint, le prit, & les gens qui l'avoient accompagné. Il condamna ceux-cy à avoir les jarets coupez,

A

puis a estre traînez à la queuë des mulles, & se contenta d'enfermer son frere dans une prison. Mouley Archy trouva le moyen de se sauver peu de temps après, & d'assembler quelques troupes, avec lesquelles il commença à se faire craindre; mais Mouley Mahamet l'ayant défait & pris une seconde fois, il le fit reserrer plus étroitement qu'auparavant, deffendant à ses gardes de ne le luy laisser voir personne, ny de laisser entrer dans la prison qu'un de ses plus fidelles Noirs, pour luy porter à manger, & les autres choses dont il auroit besoin. Il fut long-temps dans cette prison sans en pouvoir fortir; mais enfin il fit si bien à force de flatterie & de promesses, qu'il corrompit ce Noir qui le seruoit, & ayant remarqué que la porte de la tour, qui répondoit sur les jardins, n'estoit condamnée que d'un petit mur de brique, il fit pro-

mettre au Noir qu'il apporteroit la nuit suivante deux pics pour y faire une ouverture, & de luy tenir prests des armes & des chevaux. A quoy le Noir n'ayant pas manqué, ils travaillerent si bien tous deux, l'un par dedans, & l'autre par dehors, qu'en peu de temps ils eurent rompu la muraille. Ainsi Mouley Archy se vit encore une fois en liberté; mais il recompensa fort mal le Noir, de l'important service qu'il venoit de luy rendre; car cét esclave s'estant baissé par son commandement pour luy accommoder ses espérons; il luy déchargea sur le col deux coups de son cimeterre, qu'il avoit tiré; sous pretexte de voir s'il estoit bon; & le renvoya mort à ses pieds, voulant fuir seul, de peur d'estre reconnu, & ne jugeant pas à propos de se fier à celuy qui avoit trahy son Prince, & qui peut-estre ne luy seroit pas plus fidelle,

*Mouley  
Archy  
mis en  
liberté &  
sous son  
libran-  
neur.*

quand il trouveroit quelqu'un qui  
entreprendroit de le corrompre.

Il gagna en diligence la ville de  
Zaouïas, qui donne son nom à toute la Province où elle est située, & où commandoit le Morabite Benbucar, que les habitans avoient élu pour leur Prince à cause de sa vertu. Ceux qu'on appelle Morabites en Afrique font à peu près comme les Philosophes des Payens, ou comme les Religieux parmy nous, horsmis qu'ils ne vivent pas en commun. Ils font profession de science & de sainteté, & quelques-uns se retirent dans les deserts, où ils vivent comme nos Hermites. Le peuple les a en extrême veneration, & va quelquefois les chercher jusqu'au fond de leur solitude pour leur mettre la couronne sur la teste comme il avoit fait à Benbucar. Mouley Archy sachant ce qu'il estoit, alla luy offrir son service en qualité de sim-

Retraité  
de Mou-  
ley Archy  
aux  
Zaouïas,

ple soldat : Ce bon vieillard le reçût favorablement , & le jugeant homme de merite , il luy donna dans la suite divers emplois. Archy s'en acquita si bien qu'il acquit en peu de temps son amitié. Mais un jour qu'il passoit devant quelques Arabes de Tafilet qui avoient apporté des dattes à vendre , il en fut reconnu , & ils allerent le saluer comme le frere de leur Prince. Les fils du Benbucar ayant sçû qui il estoit , & le soupçonnant de n'estre pas venu dans les Estats de leur pere dans ce déguisement , sans avoir quelque dessein , resolurent de le faire mourir , & luy dresserent embuscade , dont il échapa , & se sauva à Quiviane. Celuy qui gouvernoit cette Ville , s'appelloit Haly Soliman , que les Barbares avoient choisi pour leur Prince , à cause de sa prudence & de sa valeur. Mouley Archy luy offrit son service , comme il avoit fait à Ben-

A Quiviane.

**Bucar** : Haly l'accepta volontiers, luy donna d'abord une Charge dans son Palais, & dans peu l'aima de telle sorte, & eut si bonne opinion de son merite & de sa suffisance, qu'il le fit Intendant de sa Maison, & de ses Finances, & Chef de la Justice, se déchargeant sur luy presque de tout le soin du gouvernement. Il s'acquit dans ces grands emplois la faveur & la bien-veillance du peuple par son equité & par sa protection, qui les deffendoit de l'oppression des riches & des Grands ; Il faisoit du bien à tout le monde ; il assistoit les pauvres de ses liberalitez ; Il prenoit la deffence des orphelins & des veuves, si bien que tous le regardoient comme un Ange envoyé du Ciel pour les soulager, & publioient sans cesse ses loüanges. Il n'en paroissoit point plus superbe, & donnoit la gloire de tout ce qu'il faisoit, à son Maistre, qui par ce

moyen le cherissoit de plus en plus ; & se confioit davantage en luy ; mais il ne connoissoit pas Mouley Archy , qui sans être touché des obligations qu'il luy avoit , couvoit le dessein de s'emparer de son Estat , persuadé qu'estant aimé du peuple , comme il l'estoit , il ne luy seroit pas difficile de s'en rendre maistre. Il voulut commencer par s'assurer de quelque forteresse , & il surprit le Chasteau de Dar-Michal , sous pretexte de visiter le Gouverneur , qu'il fit mourir dans les tourmens , pour luy faire confesser où il avoit caché ses trefors. Il osta à un Juif , qui demouroit dans le mesme Chasteau , la valeur de plus de deux cent mil metecals , qui font presque un million de nostre monnoye , qu'il avoit amassé dans le commerce general de tout le País , qu'il avoit exercé luy seul ; en suite ayant fait assembler le peuple des environs ,

*Surprise  
du Da-  
Michal  
dont M.  
Archy  
fait mourir le  
Gouverneur.*

*du Royaume de Maroc.* II

& luy ayant distribué quelque argent, il luy parla de cette sorte.

Mes chers amis, nostre grand Prophete Mahomet m'a envoyé vers vous pour ranger ce pais sous une plus douce domination, comme estant sorty de son sang par la maison de Tafilet, où j'ay pris naissance. Je suis fils de Mouley Cherif; & frere de Mouley Mahamet, aujourd'huy Roy de Tafilet; ainsi vous voyez que vous ne pouvez choisir pour vous commander un Prince plus illustre que moy pour la naissance. Quant au merite, il me seroit mal d'en parler, & vous avez pu connoistre vous-même par experience ce que je vaux depuis que j'exerce les premiers emplois de cet Estat. J'ay toujours tâché de ne point donner de mécontentement à personne, & vous devez croire que si je vous ay fait quelques biens, n'estant encore que le Ministre d'un autre, je vous

*Harague de  
Mouley  
Archys*

A vj

en feray d'incomparablement plus grands quand je seray moy-même le Maître, & quand le desir que j'ay de vous rendre heureux, sera joint avec le pouvoir que j'en auray. Ne balancez donc point, mes chers amis ! à vous declarer en ma faveur. La consideration & le respect de celuy qui vous commande jusqu'icy, n'a pas droit de vous retenir : Il s'est rendu indigne du pouvoir que vous luy avez donné sur vous, par le peu d'amour qu'il fait voir pour son peuple, & le peu de soin qu'il prend des affaires de son Estat. Les Princes en montant sur le Trône, doivent se souvenir qu'ils ne sont si haut élevez que pour découvrir de plus loin les besoins de leurs sujets, & y remedier promptement : ils cessent d'estre à eux-mêmes aussi-tost qu'ils commencent d'estre maîtres des autres ; & s'ils negligent les affaires pour se plonger dans

*du Royaume de Maroc.* 13

les delices & l'oïſiveté, ils meritent d'estre déposez. Je ne vous convie à m'élire pour vostre Roy qu'à condition de subir cette loy. Si je ne répons pas à ce que je veux faire esperer de moy : obeïſſez-moy tant que j'en seray digne, & cessez de me reconnoistre dès que je ne le seray plus. Ne craignez point d'estre desavoüez des habitans de Quiviane, & des autres lieux ; j'ay sujet d'esperer qu'ils approuveront vostre choix, & suivront à l'envy vostre exemple.

Cette harangue eût tout l'effet que Mouley Archy souhaitoit ; car Checq Louiéty, Chef des principales familles de ce peuple, accompagné de plusieurs autres Checqs le salua pour Roy au nom de tous ces Barbares, & luy presta le serment de fidelité, & le supplia de luy donner les ordres necessaires pour leur défense, ce qu'il remit au lendemain ; cependant

*M. Archy déclaré Roy par les Arabes du Daré Michale*

Haly Soliman qui n'avoit point préveu un tel coup, voyant qu'il ne pouvoit remedier à une telle surprise qu'en assaillant son ennemy, avant qu'il se rendist plus fort, ramassa six à sept mil Barbares qu'il fit marcher contre luy; mais Mouley Archy, qui ne devoit pas sans prévoyance, fut averty par ses espions que son ennemy se mettoit en campagne pour venir le détruire. Sur ce rapport il fit marcher ses troupes, & dépescha encore de nouveaux espions pour connoistre la marche d'Haly Soliman: Ayant appris qu'il estoit proche, pour ne luy pas donner toute la peine, il luy alla au devant, & campa dans une plaine, où il vouloit luy livrer la bataille. Mouley Archy n'avoit que mil cinq cens hommes de pied, armez de flèches & de fusils, & quelques six cens lanciers à cheval, bien payez, & fort resolu de faire merveille

*du Royaume de Maroc.*

En combat; au lieu que ceux d'Haly Soliman venoient sans avoir rien receu & comme par force, & avec la resolution de se ranger plutôt du costé de l'ennemy que de le combattre, ce que firent la plupart avant d'en venir aux mains. Leurs camps estoient à demie journée l'un de l'autre, afin de connoître chacun quelles estoient leurs forces. Mouley Archy envoyoit subtilement de nuit dans le camp ennemy des gens apostez, qui y fesoient ses louanges, & les largeffes qu'il avoit faites à ses soldats; ce qui meût davantage les troupes d'Haly Soliman de le quitter, comme ils en avoient envie: Les espions l'ayant rapporté à Mouley Archy, il en fut extrêmement réjouty, & sa joye fut encore plus grande lorsqu'il vit un grand nombre de deserteurs qui se vinrent rendre aussi-tost à luy; ceux-cy receurent de Mouley Ar-

chy mesme paye que les siens, & leur promit sa protection, s'ils luy estoient fidelles. Haly Soliman fut étonné de cette fuite, & le fut encore davantage lorsqu'il sceut que ses troupes continuoient à défilier ainsi peu à peu; ce qui fit qu'au plûtost il luy livra le combat, qui fut accepté de son adversaire, lequel avoit conceu l'esperance d'une pleine victoire, & quoy qu'il eust moins de troupes que luy, il le receut vigoureusement, & les gens firent si bien leur devoir, que ceux d'Haly Soliman tournerent du party qui leur sembla le plus fort, crierent, Vive Mouley Archy, & commencerent de donner sur celuy qu'ils venoient d'abandonner. Haly Soliman se voyant ainsi abandonné presque de tous les siens, chercha son salut dans la fuite, qui luy fut inutile: car ses propres soldats qui suivoient la fortune du vainqueur, le prirent

*Bataille  
gagnée  
par M  
Archy  
contre  
Haly So-  
liman,  
qu'il fait  
mourir.*

& le livrerent eux-mêmes à Mouley Archy, qui ayant esté au devant de luy, & l'ayant receu avec joye, le fit conduire dans sa tente. Là après plusieurs discours il luy representa l'inconstance des choses humaines & de la fortune, & que si quelques jours auparavant il luy avoit obeï comme à son Prince, il ne devoit point trouver étrange s'il se voyoit réduit à son tour sous la puissance de celuy qui luy avoit esté sujet; ajoûtant que puisque Dieu l'avoit élevé à son rang, il estoit bien raisonnable que ses tresors qui luy estoient inutiles, luy fussent découverts, pour pousser plus outre ses Conquestes; que c'estoit le seul moyen qui luy pouvoit conserver la vie, & que sans cela une fin honteuse luy estoit destinée. Ce Prince malheureux connut par ce langage ce qu'il avoit à faire, & promit pour sauver ses jours, qu'à leur retour

à Quiviane il l'en mettroit en possession. Les réjouissances au Camp furent extraordinaires , les troupes se vantoient d'élever leur nouveau Roy sur les plus glorieux trônes d'Afrique , & durant plusieurs jours elles solemnisèrent cette victoire. Mouley Archy décampa de ce lieu , & fit marcher son armée droit au lieu où son prisonnier devoit luy indiquer ses tresors , qu'il fit déterrer aussi-tost & s'en rendit possesseur ; mais comme il soupçonnoit qu'il en eust encore d'autres , il luy dit qu'il ne luy conserveroit point la vie qu'il ne luy eust indiqué le reste. Haly Soliman luy protesta qu'il n'en avoit point davantage, & Mouley Archy voyant qu'il ne pouvoit plus rien tirer de luy , crût que pour affermir son trône , il devoit le faire mourir , ce qu'il fit à l'instant. Après cet excès d'inhumanité , il monta sur l'or & l'argent qu'il

*du Royaume de Maroc.* Il  
 avoit fait déterrer, & le foulant  
 aux pieds : Il est bien vray, dit-il,  
 que ces métaux sont précieux, &  
 qu'ils attirent les affections de  
 tous les humains ; mais le Prince  
 qui les tenoit ainsi sous la terre,  
 ne meritoit pas de gouverner des  
 Provinces, ce misérable en fai-  
 soit son Dieu, & s'il eust payé ses  
 soldats, ma fortune eust esté au-  
 tant déplorable que la sienne est  
 tragique ; puis en prenant une  
 poignée d'argent qu'il sema au  
 milieu des siens ; Venez mes chers  
 amis ! leur dit-il, partager ce que  
 vostre amour pour vostre Roy &  
 vos peines ont merité, & il com-  
 manda aussi-tost à ses Chefs de  
 départir à chacun ce qu'ils ju-  
 geroient à propos, reservant l'or  
 seulement pour s'en servir au be-  
 soin.

*Mouley  
 Hamet  
 vient con-  
 tre M.  
 Archy.  
 qui le  
 met en  
 déroute.*

Mouley Mahamet fut inconti-  
 nent averty des victoires de son  
 frere, qu'il estoit reconnu pour

Roy, & qu'il avoit fait mourir son bien-faicteur: ce qui luy fit apprehender qu'il ne vinst enflé de ses victoires, venger les fers où il l'avoit détenu; & voulant prévenir cet orage, il alla au devant de luy pour empescher ses progrès. Mouley Archy, qui avoit des espions de toutes parts, ayant appris que son frere venoit contre luy, se disposa à le recevoir; il fit assembler ses Chefs, leur representa les fers dont son frere l'avoit chargé; les persecutions qu'il luy avoit faites, & leur dît que le tout retourneroit à leur confusion, s'ils ne vengeoient l'injure qui avoit esté faite à celuy qu'ils avoient reconnu pour leur Prince; & qu'ils passeroient pour infames chez leurs voisins, si elle demeuroit impunie: Ils protesterent tous d'employer jusques à la derniere goutte de leur sang, & de mourir pour ses interests: Et luy pour leur montrer

l'estime qu'il faisoit de leurs courages, leur fit quelques largesses en reconnoissance de l'affection qu'ils luy firent paroistre. Mouley Mahamet qui s'estoit mis en campagne avec cinq mil chevaux & neuf mil hommes d'infanterie, campa à quelques journées de son ennemy, qui luy vint à la rencontre avec huit mil hommes de pied & deux mil six cens chevaux, nombre à la verité bien moindre que celuy de l'autre ; mais qui pour estre des troupes d'élite & volontaires, promettoit de passer sur tous les obstacles qui se presenteroient. Les voyant dans cette resolution, il marcha au devant de Mouley Mahamet, & passant par les montagnes, il choisit un lieu avantageux pour y camper, faisant embusquer deux mil fantassins pour envelopper son ennemy, qui ayant appris qu'il estoit proche, décampa pour l'aller join-

dre. Et parce que le païs luy estoit inconnu, ne l'en croyant pas tout-à-fait si proche, il fut la nuit surpris de l'embuscade qu'avoit dressé son frere, qui l'attaqua en même temps de front. Cette surprise épouvanta d'abord tous les siens; & leur fit prendre la fuite, & à leur Chef, pour ne pas tomber seul au pouvoir de celuy, dont il sçavoit qu'il n'auroit pas bon quartier, abandonnant ainsi son camp, où il demeura sur la place plus de trois mil morts, sans compter six à sept cens prisonniers. Il se retira promptement à Tafilet, afin d'y faire de nouvelles troupes, ayant laissé celles qui luy estoient restées pour empescher les passages pendant qu'il se remettroit sur pied. Mouley Archy après avoir départy les dépouilles aux siens, voulut passer plus outre; mais ayant appris que son frere s'estoit refugié à Tafilet, il alla s'assurer des Bar-

bare des montagnes voisines, & voyant qu'ils l'avoient volontiers reconnu pour leur Roy, il campa auprès d'eux, attendant son ennemy qu'il sçavoit le devoir venir rejoindre.

Mouley Mahamet ne manqua point, après avoir fait ces recruës, de venir derechef pour le combatre; il trouva Mouley Archy plus proche qu'il ne pensoit, & pour se venger de sa défaite precedente, envoya luy offrir la bataille, qui fut acceptée par Mouley Archy, qui luy fit connoistre qu'il ne l'avoit attendu qu'à ce dessein. Les deux armées s'estant renduës à la veuë l'une de l'autre, ceux de Tafilet en plus grand nombre que les autres, se vantoient de remporter la victoire; mais ils se virent bien-tost décheus de leur esperance; car les troupes de Mouley Archy déjà accoutumées à vaincre, les repousserent si courageuse-

*Seconde déroute de M. Mahamet, & sa mort, qui vend M. Archy possesseur du Royaume de Tafilet.*

ment & avec tant de vigueur, qu'ils les mirent encore une fois en déroute, & firent derechef retirer Mouley Mahamet à Tafilet, avec une perte des siens plus considerable que la premiere. Mouley Archy les poursuivit jusques dans leur pais, où il pilla tous ceux qui ne le vouloient pas reconnoistre; puis mit le siege devant Tafilet, où son frere s'estoit renfermé après sa défaite, lequel de desespoir & de crainte de tomber vif entre les mains de son vainqueur, dont il connoissoit l'inhumanité, mourut aussi-tost. La Ville après sa mort, se rendit à Mouley Archy; tous les Cherifs du pais vinrent se soumettre à luy, mettant leurs Châteaux sous son obeïssance. La ville de Tafilet n'a pas plus de quatorze ou quinze cens maisons, son Chasteau y est tout en ruine, & à peu d'apparence d'une maison Royale: il est basti de méchantes

tes

tes pierres & de cailloux, qui sont liées de terre-rouge au lieu de chaux. Pour se rendre maistre du païs, il n'y a qu'à l'estre de la campagne, & chaque Cherif qui y a son Chasteau, relève toujous de celuy qui la tient. Mouley Archy mit les enfans de son frere sous la tutelle de Mouley Aran son-aîné, qu'il laissa à Tafilet pour y commander en qualité de Viceroy. Il fit enterrer son corps avec toutes les pompes funebres que la loy Mahometane ordonne que l'on fasse à ses Sectateurs, & principalement aux descendans de Mahomet; & après avoir pacifié ce Païs, il retourna à Quiviane, afin de passer l'année suivante au Risse Province voisine, qui s'estend jusqu'à Toutouïan. S'estant mis en campagne au Printemps, l'Alcayde Mahamet Burhosarase, qui commandoit cette Province, n'ayant pas des troupes suffisan

*Conquête  
du Risse,  
& red-  
dition de  
Tbete.*

B



tes pour soutenir un combat, prit la fuite au bruit de son approche, avec quelques-uns de ses fils, & fit transporter ses biens dans la forteresse du Pignon, où il se mit sous la protection du Roy d'Espagne. Il laissa seulement un de ses fils appelé Abdalazize, qui fut arrêté prisonnier, chargé de fers, & conduit à Theza, petite Ville à une journée de Fez, où Mouley Archy s'achemina de ce pas, & y fut aussi-tost reconnu de l'Alcayde.

Comme l'Hyver approchoit, il y fit son sejour, & aussi de nouvelles recrues, pour aller au Printemps visiter les deux villes de Fez, qui estoient en guerres depuis sept ans l'une contre l'autre. L'Hyver estant passé, Mouley Archy prit seulement mil chevaux; & alla camper dans une plaine d'oliviers, joignant les murs de Fez la vieille, vulgaire-

ment appelée Fez-Bellé. Les Habitans à son arrivée, borderent leurs rempars, & il les envoya sommer de se rendre; mais ils ne luy firent autre réponse, sinon qu'ils pourroient se soumettre à son obeïssance, lorsqu'il auroit conquis l'autre Ville, qui, parce qu'elle les commandoit, les fatiguoit beaucoup. Aussi-tost il alla camper devant Fez la Neuve, vulgairement appelée Fez-Gedide; Mais Abdala de Ringuy, qui en estoit possesseur (l'ayant usurpée sur le Ben-bucar) & qui y commandoit en personne, luy résista vigoureusement; & après plusieurs escarmouches de part & Sieg de Fez d'autre, Mouley Archy qui avoit fait venir toute son Armée, & qui la voyoit déperir tous les jours sans rien avancer; reconnoissant qu'il n'y pouvoit entrer par force, leya honteusement le Camp, pour reprendre la route de

Theza , après onze mois entiers de siege , esperant qu'un jour , par le moyen des Juifs de Theza , ils pourroient gagner ceux de leur Secte , qui demeuroient à Fez , & qu'ils luy donneroient entrée par leur quartier , qui est comme une autre petite Ville , separée simplement d'un mur , de Fez-Gedide. Et pour plus facilement venir à bout de ses desseins , il leur promit qu'il les soulageroit des grands tributs que les Rois de Barbarie leur avoient toujours fait payer. La faim qui pressoit l'une & l'autre Ville , à cause des Guerres qu'elles avoient entr'elles , fit resoudre les Juifs de Fez à ce que Mouley Archy desiroit d'eux. Ils luy marquerent le jour & l'heure qu'ils luy donneroient entrée. Mouley Archy partit avec l'élite de ses troupes pour se rendre au jour qu'ils luy avoient donné , & s'estant embusqué la nuit

*du Royaume de Maroc.* 29

dans les jardins tout proches, les Juifs reconnurent le signal dont ils estoient convenus ensemble, se rendirent les maistres de leur porte, après son ouverture, & luy donnerent entrée. Archy ayant gagné ce quartier, s'empara incontinent de la premiere porte de la Ville, & de son premier mur, y fit entrer toutes ses troupes, & avec son infanterie enfonça à coups de haches les secondes portes, & y entra victorieux. De Ringuy qui ne pensoit rien moins qu'à cela, ayant appris que Mouley Archy s'estoit emparé des portes, & que ses troupes bordoient le premier mur, prit la fuitte par la porte appelée Bebe-sebaa. Le Vainqueur qui en fut averty, envoya aussi-tost cent chevaux après luy, qui l'atteignirent sans peine, & le luy amenerent. Dés qu'il le vid, il luy demanda où estoit son argent; mais comme il faisoit le

*Surpris  
de Fet,  
Gedias,  
de redon-  
tion de  
Fet-Saba.*

sourd, il luy fit par des tourmens  
 confesser où il le tenoit caché ;  
 puis il le fit mourir sur de longues  
 pointes de fer qu'il fit faire exprés,  
 sur lesquelles il languît plusieurs  
 jours. Cide Serere, Alcayde de  
 Fez-Bellé, le vint aussi-tost recon-  
 noistre, & l'avoit même fait pro-  
 clamer Roy devant que de sortir  
 de la Ville. Mouley Archy le re-  
 ceut humainement, & luy pro-  
 mit, avec son amitié, une grande  
 recompense, demeurant Roy de  
 l'un des plus riches & opulens  
 Royaume de l'Afrique, duquel il  
 prit possession au mois de May de  
 1665. l'année 1665.

Tous les Checqs, qui sont les  
 principaux des Arabes voisins,  
 vinrent le trouver avec de riches  
 presens, & l'Alcayde de Fez-Bellé  
 vint une seconde fois vers luy,  
 pour remettre entre ses mains son  
 Gouvernement. Le Roy y consen-  
 tit : mais il luy fit une proposition

à laquelle l'Alcayde ne s'attendoit pas, parce que le Roy vit bien qu'il ne se vouloit défaire de ce Gouvernement, que pour jouir plus paisiblement des grands biens qu'il pouvoit avoir amassez en gouvernant une si grande Ville : Il luy demanda une somme considerable pour faire un payement à ses soldats : L'Alcayde fit réponse au Roy, qu'il avoit presque tout employé aux frais de la guerre, & qu'il supplioit Sa Majesté de luy laisser le peu qui luy en restoit, pour l'entretien de sa famille, qui estoit grande. Mais sa demande ne fut point écoutée. Le Roy qui sçavoit bien qu'il étoit riche, luy dît que pour conserver sa vie, il falloit qu'il luy trouvast la somme qu'il luy demandoit, & voyant qu'il ne se preparoit pas à le faire, il commanda qu'il fust tourmenté : Mais Cide Serere souffrit constamment ses cruau-

*Mort du  
Gouver-  
neur de  
Fex-Bel-  
lé.*

tez sans rien déclarer ; au contrai-  
re le Roy n'en reçût que des inju-  
res, & il l'appella Ebde, ou Noir,  
fils d'une mere esclave, luy disant  
qu'il venoit non point pour do-  
miner les peuples avec justice,  
comme il faisoit esperer à tous ;  
mais pour détruire la fleur des fa-  
milles de la Barbarie par sa tyran-  
nie ; qu'il estoit vray qu'il avoit  
de l'argent enterré, qui ne seroit  
» pas pour luy : Je sçay bien, luy  
» dit-il, que ta cruauté me fera  
» perdre la vie ; mais mon argent  
» quelque jour pourra servir à  
» quelqu'un pour t'en faire la  
» guerre, & pour détruire toute  
» ta maison. Il finit ce discours  
avec la vie, & son corps, & ceux  
de ses enfans qu'on fit aussi mou-  
rir incontinent après, furent jet-  
tez dans la campagne prochaine  
pour servir de pasture aux bestes  
feroces. Le Roy dans ce temps-là  
se maria avec la plus belle des filles

*Premieres  
noces de  
Mouley  
Archy.*

de Checq Louïety , chef d'une grande famille , ou Cásille d'Arabes , duquel nous avons parlé cy-devant. Il l'establit le dominateur de ses passions , luy ordonnant , lors qu'il seroit en colere & prest à faire des meurtres , de ne le point abandonner , & de moderer sa fureur , autant qu'il luy seroit possible , en intercedant pour ceux qu'il voudroit mettre à mort. Il le fit loger dans un des plus beaux Palais de Fez-Bellé ; luy donna quantité d'Esclaves noirs , & distribua à ceux de ses fils , qui en estoient capables , plusieurs Gouvernemens. Il fit un jour venir devant luy Abdalazize Arafé , qu'il tenoit chargé de fers , afin qu'il écrivist à son pere , qu'il eust à sortir du lieu où il s'estoit retiré ; & que s'il venoit à sa Cour , il y demeureroit en qualité de l'un de ses meilleurs amis : ce qu'Abdalazize executa en termes

si pressans , que le Roy même en fut touché , admira la gentillesse de son esprit , luy osta les fers , & l'honora de la dignité d'Alcayde de deux cens chevaux de ses Gardes. Le Vieillard qui, comme nous l'avons dit , s'estoit refugié avec le reste de sa famille au Pignon, recevant les Lettres de son fils qu'il croyoit mort , pleura de joye , les mit sur sa teste , les baïsa plusieurs fois , & y connoissant le bon traitement qu'il recevoit du Roy, luy envoya la plus belle de ses filles , accompagnée d'une grande suite d'esclaves , la luy offrant pour Espouse , & fit charger sur des chameaux plusieurs riches prezens , qu'il suivit peu de temps après. Le Roy ayant eu avis de l'arrivée de la fille de Mahamet Burhos Arafé , commanda à Abdalazize d'aller au devant de sa sœur avec sa cavalerie , afin qu'elle fust traitée & reçue en Reine

par tout où elle passeroit ; & luy-même la fut recevoir à une journée de Fez , où il demeura jusqu'à la venuë de son beau-pere , qu'il reçût avec autant de joye & de témoignage d'affection , que le meritoit sa venerable vieillesse. Il luy rendit le pouvoir qu'il avoit auparavant sur le Riffe sa Patrie , & le pria de laisser ses fils près de luy , d'autant qu'il leur vouloit donner les plus hauts emplois de son Royaume. Le Vieillard plein de joye se jetta aux pieds du Roy , & en les embrassant luy dît , que toute la gloire de sa famille consistoit à vivre à sa Cour , & que luy-même desiroit d'y passer le reste de ses jours. Ils arriverent à Fez , où le peuple les reçût avec de longs cris de joye. Les plus beaux logis de Fez-Bellé furent retenus pour loger l'Alcayde & ceux de sa suite , & le Roy solennisa ses nopces avec toute la pom-

*Secondes  
nopces  
des Roys*

pe & la magnificence que les Rois Mahometans ont accoustumé de faire paroistre dans ces occasions. Il y eut pendant sept jours plusieurs courses de lances, & de combats de lions, & le peuple cessa toutes sortes de travaux, pour témoigner la part qu'il prenoit à la felicité de son Roy, qui fit plusieurs largesses pendant ce temps, & commanda qu'on ouvrît les prisons de toutes les Villes de son Royaume; ce qui ne contribua pas peu à le mettre dans l'estime de son peuple. Il luy arriva aussi-tost des Deputez de Miquenez, qui est une petite Ville à douze lieues de Fez, pour la mettre sous son obeïssance. Il la reçût, à la charge qu'elle feroit l'apanage de son Frere à present regnant, qu'il venoit de marier avec la Princesse de Touet; ce qu'ils n'osèrent pas refuser. En suite il songea à faire des prepartifs pour se

Redu-  
ction de  
Mique-  
nez.

mettre en campagne.

Avant que de sortir de Fez il <sup>1666.</sup> manda Mouley Aran, qu'il avoit laissé à Tafilet, pour y gouverner en son absence; avec ordre d'amener les fils de Mouley Mahamet, & de Mouley Meherez ses freres, & de remettre le Gouvernement du Royaume entre les mains de Mouley Quivier leur aîné. Ceux de Mouley Mahamet s'excuserent du voyage, disans, qu'ils ne pouvoient voir celuy qui leur avoit osté leur pere, avec leurs Estats; & la crainte qu'ils eurent qu'il ne s'en ressentît, les fit retirer dans quelques montagnes. Il n'y eut que ceux de Mouley Meherez qui l'accompagnerent, qui furent receus du Roy avec toute l'amitié possible, & il voulut que Mouley Hamet Meherez, l'aîné de ses neveux l'accompagnaît, pour recevoir de luy le gouvernement des Provinces,

qu'il s'attendoit de conquérir. Il fit appeller devant que de partir les plus riches Marchands de Fez-Bellé, afin qu'ils eussent à faire bâtir chacun une maison dans Fez-Gedide, qui estoit toute démentelée des guerres dernières, pour y loger ses Noirs à son retour, ce qu'ils promirent d'exécuter. Mais ils s'y employèrent si froidement, qu'ils furent la pluspart recompensez, comme nous le dirons dans son lieu. Le Roy ayant composé son Armée de huit mil chevaux & de trente-deux mil fantassins, se mit en campagne pour aller contre Abdelcader Gayland, lequel regnoit dans les Algarbes, qui est le terroir situé depuis Toutoïan jusqu'au fleuve de Sebou, ou Mamora. Il prit la route d'Alcassar, mais Gayland, qui ne demandoit pas mieux que de signaler son courage en pareille occasion, luy vint à la rencontre avec

*Conquête  
des Al-  
garbes, &  
fuite de  
Gayland  
après la  
bataille.*

une Armée de vingt-six mil hommes. Et d'autant que ses soldats estoient bien instruits dans le métier de la guerre, pour estre accoustumés à combattre les Chrétiens, contre lesquels il faisoit souvent sur les costes des escarmouches, il esperoit un bon succès de la bataille qu'il se disposa de luy donner. Ils arriverent en peu de temps à la veüe du camp l'un de l'autre. Gayland distribua ses troupes par bataillons, selon la maniere qu'il avoit veu pratiquer aux Chrétiens, & soutint le chocq avec une vigueur incroyable, exhortant ses soldats à la deffence de leur patrie, contre l'usurpateur de l'Afrique, & les encourageant par sa parole, il chercha l'occasion de se rencontrer seul à seul avec le Roy pour le combattre; Mais ne le pouvant appercevoir, il vit que les siens commençoient à ployer. Le combat dura cinq heu-

res entieres, & la victoire fut du costé de Mouley Archy, qui poursuivit le vaincu jusques dans les portes d'Arzille, où il se renferma. Il en sortit quelque temps après pour se retirer à Alger, où il avoit auparavant fait conduire ses biens & sa famille. Les villes d'Alcassar & Toutottan se mirent aussi-tôt sous l'obeïssance du Roy; & Sallé qui estoit une Ville libre aimoit mieux implorer sa clemence & se soumettre à luy, que d'attendre qu'il l'allast visiter. Il demeura quelque temps dans ces Provinces pour y faire quelque levée d'argent, & payer ses troupes; & il envoya secrettement des presents aux principaux Checqs Barbares de Zaoüias, afin de gagner par ce moyen leur bien-veillance, & qu'ils prissent son party, lors qu'il iroit avec ses troupes contre le Benbucar leur Prince, qu'ils'atendoit de subjuguier bien-toist. Il

Reduñtio  
des villes  
de Sallé  
Alcassar  
Arzille  
& Tou-  
totan

réussit en ce qu'il s'estoit proposé, & les Checqs resolurent entr'eux de se ranger de son party, en trahissant leur Prince, qui les avoit toujourns gouvernez justement.

Cependant le Ben-bucar ayant Remon-  
trance du  
Benbucar  
aux seigns. appris que Mouley Archy avoit intention de venir contre luy, après l'expédition où il alloit s'occuper, ne sachant rien du mauvais dessein des Checqs, qui le vouloient abandonner: Il les fit tous assembler dans la ville de Zaoüias; leur remontra la paisible domination qu'il avoit exercée sur eux depuis qu'il les commandoit; & comme ils estoient obligez, par la foy qu'ils luy avoient jurée, d'employer leurs biens & leurs vies pour leur commune deffence, & pour détruire les Tyrans. Que Mouley Archy dans le commencement de ses conquestes avoit fait connoistre combien sa domi-

nation seroit cruelle , lors qu'un seroit paisible possesseur des terres qu'il pretendoit conquerir. Il les conjura de luy estre fidelles, comme ils l'avoient toujourns esté depuis quarante ans , leur promettant de leur en témoigner sa reconnoissance. Ces Barbares qui honoroient ce Vieillard qui les avoit toujourns gouvernez avec douceur, & le reveroient comme un autre Mahomet, disans, que si ce Prophete ne l'eût point devancé, Dieu ne pouvoit choisir un plus saint personnage pour leur faire entendre ses volontez, se jetterent la face en terre devant luy, comme c'est leur coustume, & luy promirent avec sermens de ne le point abandonner. Quelques-uns le disoient avec sincerité ; mais ceux que Mouley Archy avoit gagez, ne le promettoient qu'à dessein de le mieux tromper. Le Ben-bucar se voyant assuré par leurs sermens,

envoya ses fils par les montagnes pour faire prendre les armes à tous ceux qui les pourroient porter, avec ordre de se rendre auprès de leurs Checqs, & il leur commanda de demeurer dans les montagnes, & de garder avec eux une partie des troupes qu'ils auroient levées pour luy servir de recruës, au cas qu'il n'eust pas l'avantage de la bataille, dont les événemens estoient douteux. Ses fils ayans assemblé une grande armée de Barbares, & la luy ayant envoyée, il en fit la revue, & la jugea plus que suffisante pour combattre Mouley Archy. Il fit quelques largesses aux soldats, & leur commanda d'observer inviolablement tout ce que leurs Chefs leur ordonneroient. Ayant ainsi disposé ses affaires, il sortit de la Ville, avec dessein d'attendre l'arrivée du Roy: Cependant les traîtres attirerent plu-

seurs Barbares à suivre le party de Mouley Archy, leur représentant qu'il les recompenseroit de leurs services par toutes sortes de bien-faits; qu'ils n'avoient rien à attendre du Vieillard; dont les richesses leur seroient distribuées aussi-tost que Mouley Archy s'en seroit rendu maistre; qu'ils ne devoient point perdre l'occasion de devenir riches; Que si le Roy les subjugoit par force, il ne leur osteroit pas seulement leurs biens, mais détruiroit entierement leurs familles; que c'estoit un foudre, à qui rien ne pouvoit résister; & qu'ils regardassent comme Gayland, le plus valeureux des Princes d'Affrique, venoit de prendre la fuite, & abandonner ses Estats; & qu'enfin s'ils prévenoient le malheur qui les menaçoit, ils seroient heureux & leur posterité. Ils les gagnerent par ces paroles; sur quoy ces traîtres envoyèrent

un Exprès vers le Roy , pour luy donner avis comme tout réüssiroit en sa faveur, & pour le presser de faire diligence , de crainte que les Barbares ne vinssent à se repentir.

Lorsque Mouley Archy ap-  
prit ces nouvelles , il marchoit  
contre les Barbares des monta-  
gnes appellées Jebelzebibe &  
Benzeroël. Ceux de Jebelzebibe  
après plusieurs escarmouches dans  
des défilez se mirent sous son  
obeïssance , & en suite il alla con-  
tre le Cherif de Benzeroël, vieil-  
lard venerable , qui avoit esté éle-  
vé au gouvernement par les Bar-  
bares de ces montagnes , pour sa  
grande douceur & ses bonnes  
mœurs , & qui en estoit respecté  
comme le Benbucar. Mouley  
Benzeroël ( c'est le nom de ce  
Chef Barbare ) embusqua ses sol-  
dats sur les avenues de ces monta-  
gnes , pour en deffendre l'entrée

*Conquête  
des mon-  
tagnes de  
Jebelze-  
bibe &  
Benze-  
roël.*

à Mouley Archy, qui d'abord à son arrivée rangea les troupes pour luy donner le combat. Il fut trois fois vigoureuſemēt repouſſé, avec une perte conſiderable des ſiens, & ſe faſchant de voir ſes troupes plier : Je ſuis bien marry, leur dît-il, d'eſtre reputé Roy des Juifs; car quoy que vous paroſſiez Muſulmans par les veſtemens, vos courages abatus font connoiſtre que vous reſſemblez aux Hebreux d'aujourd'huy; avez-vous moins de vertu que ces Barbares? & vos peres n'ont-ils pas ſubjugué toute l'Affrique & l'Eſpagne? Quoy? vous eſtes ſi lâches maintenant, que de dégenger de la vaillance de ces anciens Arabes nos Anceſtres? Hé bien: ajouta-t'il, ſi vous ne voulez me ſuivre, je ſuis content d'aller plütoſt vivre parmy ces peuples, que d'eſtre le Chef de tant de cœurs lâches & effemi-

nez. Finissant ces paroles, il donna le premier, teste baissée, contre ses ennemis, qui redoublèrent sur luy une graille de cailloux & de flèches capable d'épouvanter tout autre que luy; mais poussant toujours sa pointe, il fut si vaillamment secondé des siens, qu'il contraignit cette fois ces Barbares de chercher leur salut dans la fuite, & demeura par ce moyen maistre de leur Camp. Il détacha quelques troupes de cavallerie, qu'il envoya par un détour de montagne, leur couper chemin, lesquels en tuerent plus de quatre mil. Mouley-Benzéroël voyant ses troupes défaites, vint trouver le Roy, qui le reçût comme s'ils n'avoient point eus de guerre ensemble, en l'appellant son oncle, & luy dit qu'à sa consideration il alloit faire cesser le carnage des siens. Après le pillage de tout ce qu'il y avoit de meilleur dans ces

montagnes , Mouley Archy demanda au Vieillard une partie de ses tresors , & sans user des cruautez qu'il avoit faits aux autres , il reçût ce qu'il luy en presenta , & l'envoya en qualité d'amy passer le reste de ses jours à Fez-Bellé ; où estant arrivé il se vestit tout de noir , & porta au lieu de turban ou de bonnet rouge , comme c'est la coustume du Pais , un chapeau comme les Chrestiens , disant qu'il faisoit cela pour donner à connoistre combien peu il estimoit d'aller vêtu comme celuy qui venoit de luy oster tous ses biens , & qu'il croyoit plutôt un monstre sorty des Enfers , que l'un des descendans de son Prophete , dont il profanoit la Loy par sa tyrannie. Les Barbares furent contraints de payer au Roy de grandes contributions , & il marcha en suite contre le Bēnbucar , qui faisoit le principal motif de son

son voyage. Il le joignit au lieu de la campagne, qui l'attendoit de pied ferme avec ses troupes ; mais lors qu'il falut combattre, les traitres le firent prisonnier d'un homme qui ne luy laissa la vie, que parce qu'il estoit réputé pour un Saint. Il fut envoyé à Fez, & delà à quelques jours il reçût ordre de se retirer à Tremesen ; mais il fut, comme l'on croit, assassiné des Noirs du Roy, qui l'accompagnoient par son ordre. Ses enfans, qui estoient pour lors aux Montagnes, apprenans le defastre de leur pere, s'enfuirent à la Mecque pour se soustraire à l'inhumanité du Vainqueur.

Le Roy demeura tout l'Hyver aux Zaouïas, & y fit de nouvelles recrues pour aller au Printemps contre Cromlehache, usurpateur du Royaume de Maroc par la mort injuste qu'il avoit donnée à Mouley-Labesse, son Roy legiti-

Conquêtes des Zaouïas & la mort du Ben-bucar.

1667.

Mort de Cromle-

C

*Bach,  
Roy de  
Maroc.*

me, dont il estoit Bacha ou General d'armée. Mais avant que de partir pour cette expedition, il apprit la mort de ce Tyran, qui arriva de cette sorte. Après le massacre qu'il avoit fait de Moulley-Labelle, il s'estoit rendu maistre de Maroc, & avoit fait enfermer dans une tour les femmes & les enfans du deffunt Roy; ensuitte dequoy il s'estoit emparé du Palais, & entre toutes les Dames qu'il y rencontra, une sœur du Roy luy plût si fort, qu'il en devint aussi-tôt amoureux. Il luy fit d'abord des protestations si pressantes, que toute autre qu'elle en eût esté vaincuë; mais cette Princesse, qui ne pouvoit aimer celuy qui avoit massacré le Roy son frere, fit dessein de se vanger de luy, & après l'avoir tenu en haleine pendant sept années, elle feignit de consentir à ce qu'il desiroit; & connoissant qu'il aimoit

*du Royaume de Maroc.* 51

le vin ( ce qui est deffendu par leur loy ) elle le conjura un jour de la venir trouver à son appartement, afin de recevoir les fruits que meritoit une si longue perseverance. Cependant elle fit preparer un flacon de vin du crû du pays, & du plus excellent, où elle avoit fait mettre quelques drogues propres à enyvrer, & le pria d'en boire pour l'amour d'elle, luy alleguant que cette liqueur ne contribueroit pas peu au plaisir de l'amour. Il n'eût pas si-tôt beu, qu'il tomba tout assoupy. La Princesse au même temps tira un poignard, qu'elle avoit préparé, dont elle luy coupa la gorge, & commanda aux Eunuques de traîner son corps hors du Palais. Elle fit ensuite advertir le fils de Cromlehache, que ce qu'elle en avoit fait, n'estoit qu'à dessein de se marier avec luy. Ce lâche fils, au lieu de tirer vengeance de la mort de

C ij

son pere, ne fut point fâché que son corps luy servit de marche-pied pour monter au trône, & pour épouser sa meurtriere; mais il jouït peu de temps de l'un & de l'autre; car Mouley Archy s'estant mis en campagne, & ayant passé la riviere des Noirs sans obstacle, poussa droit à Maroc, où le nouveau Roy, qui songeoit à prendre ses plaisirs plutôt qu'à faire des preparatifs de guerre, n'alla au devant de son ennemy, que lors qu'il estoit aux portes, & encore y fut-il avec des gens mal disciplinez & peu en ordre. Il fit quelque resistance, mais Mouley Archy donnant d'abord sur luy, ceux de Maroc, qui ne vouloient pas de bien à leur Roy, à cause que son pere les avoit fait gouverner par un Juif, ce qu'ils tenoient à grand opprobre, se rangerent du party de Mouley Archy, & le declarerent

leur Souverain. Mouley Ehecq se voyant ainsi abandonné voulut fuir aux Montagnes, pour s'y fortifier, mais il fut pris & conduit à Mouley Archy, qui le fit aussitôt traîner à la queue d'une mulle au quarantième jour de son regne. Juste châtement de Dieu, sans doute, pour n'avoir pas vengé la mort de son pere. Mouley Archy donna la paix aux habitans de cette Ville, qui luy promirent derechef de ne point reconnoître d'autre Roy que luy, & le conjurerent de faire oster le corps de Cromleha- che, qui avoit esté mis au sepulchre des anciens Roys de Maroc, à cause qu'il estoit parvenu à la Royauté par des voyes injustes. Il leur permit de le brûler conjointement avec le Juif, qui les avoit gouvernez sous luy, & toute sa famille qui estoit encore vivante, pour apprendre à ceux de cette Nation de ne plus s'entremettre

Conquer  
He de  
Maroc,  
et mort  
de Mou-  
ley Ehecq.

d'aucunes affaires d'Estat. Cela estant fait, le Roy fit appeller les enfans de Mouley Labelle, & les voyant tous dans un âge fort tendre, les envoya à Fez avec leur mere, à la reserve de la fille aînée, qu'il fit épouser solennellement à Mouley Hamet Meherez son neveu, qu'il établit ensuite pour Califfe, ou Viceroy du Royaume, avec une autorité absolue, & laissa près de luy des Capitaines experimentez, luy donnant entr'autres Abdalazize Arafé pour chef de son conseil. Après avoir pourveu ainsi aux affaires du Royaume, & reçu la visite des Checs ou Seigneurs circonvoisins, il délibéra de marcher contre le Prince du Sus, & de pousser ses Conquestes jusqu'au pays des Noirs; mais comme la saison estoit déjà fort avancée, il remit cette expedition à l'année suivante, & prit sa marche vers les Montagnes

*du Royaume de Maroc.* 55

de Guilaoa & de Zaimby , dont les habitans l'estoient venus reconnoistre. Delà il alla à celles d'Itata & d'Itatam, où on luy fit la même chose. Les Provinces de Dras , le Guerisy , Felquela , & Touiet dépendantes du Royaume de Tafilet , qui ne s'estoient point encore rangées au devoir , luy envoyèrent aussi leurs Deputez avec des presens , ensuite dequoy il tira droit à Tarudant , où en chemin faisant il vainquit quelques barbares qui s'y presenterent.

Le peuple de la Ville ayant appris sa venuë , députa le Cady , pour luy témoigner qu'il desiroit vivre sous son obeïssance , & le prier de luy laisser son Gouverneur , qui les avoit toujours regis avec toute sorte d'equité , ce qu'il accorda pour la Ville , mais il mit un autre Gouverneur au Château , avec trois cens soldats qu'il y laissa pour garnison.

*Redvo  
Bion de  
la Ville  
de Tarn-  
dant.*

C iij

Retour  
du Roy à  
Fez &  
ses mas-  
sacres.

Comme le temps des pluyes ap-  
prochoit , il reprit le chemin de  
Maroc, dans le dessein de marcher  
contre les Chavanets , mais il  
changea de resolution , & jugea  
plus à propos de retourner à Fez,  
& de charger de cette expedition  
Mouley Hamet son neveu , qu'il  
avoit étably Viceroy , comme  
nous avons dit. Il luy laissa pour  
cet effet la plus grande partie de  
ses troupes , & s'estant reposé  
quelques jours ; il prit seulement  
quatre mille chevaux pour l'accō-  
pagner à Fez , où il fut receu du  
peuple avec toute sorte de demon-  
strations de joye. Les Marchands  
de Fez-Bellé, qui s'estoient imagi-  
né que Mouley Archy ne revien-  
droit point de cette campagne,  
ou qu'il y seroit plus long-temps ,  
n'avoient point executé les com-  
mandemens que le Roy leur avoit  
faits en partant, & n'avoient pres-  
que pas encore jetté les fonde-

mens des logis qu'il leur avoit ordonné de bâtir ; ce que Mouley Archy ayant veu , il les fit appeler au nombre de deux cens , & les ayans tous fait lier à des orangers qui bordent un vivier dans la cour du Palais , le cimenterre à la main , il commença d'en faire une cruelle boucherie , coupant les testes des uns , & abattant les bras des autres , & il eût plus longtemps continué ce carnage s'il n'eût esté arresté par l'arrivée de Checq Louïety son beau-pere , auquel il avoit donné permission de s'opposer à sa colere ; mais il ne l'empescha pas de leur demander en commun trente quintaux d'argent. Les femmes de ceux qui estoient morts de sa main , croyans devoir estre exemptes de cette contribution , resisterent à cet Arrest ; il voulut les voir pour entendre leurs raisons , & après les avoir écoutées , il leur donna la gehenne

d'une maniere la plus inhumaine qui ait jamais esté imaginée. Il leur fit mettre les mammelles entre les bords d'un coffre & le dessus, y monta luy-même pour les presser plus fort, & leur fit par ce moyen donner l'argent qu'il desiroit d'elles. Après qu'il l'eût receu, pour comble de cruauté, il ordonna qu'on les allast jeter dans la riviere; ce qui auroit esté executé si le Checq Louïety ne se fut encore opposé à ce commandement plus que barbare.

*Persecution contre les Chrétiens captifs.*

La prospérité luy enfant le courage, il ne se contenta pas de persecuter ses sujets, mais il voulut encore avoir les Chrestiens que les Corsaires de Salé & de Toutouïan prenoient sur la mer, afin d'avoir la gloire de se voir servy par toutes sortes de Nations. Il donna ordre aux Gouverneurs de ses Places maritimes d'y tenir la main, & de choisir tous les Capitaines, Passe-

gers & principaux Officiers des Navires que l'on prendroit, & de les luy envoyer; il ne donna cet ordre que pour en assembler jusques au nombre de mille, & les faire travailler aux travaux cruels qu'il leur commanda, au lieu des galeres qu'il ne pouvoit avoir sur mer, ainsi que quelques Potentats; Ces travaux sont décrits dans l'histoire de mon esclavage, où je renvoye le Lecteur.

Pendant cet Hyver il donna ordre aux affaires du Royaume, & fit de nouvelles recruës; il continua les Princes ses freres dans leurs mêmes gouvernemens, & se tint prest pour aller au Printemps achever la conquête du Sus. Mouley Hamet, que le Roy avoit laissé à Maroc lorsqu'il en partit, avec ordre d'aller contre les Chavannets, estant tombé malade d'une fièvre, ne pût aller luy-même à cette expedition; il y envoya

*Mouley  
Talbe  
mis en  
déroute  
par les  
Chava-  
ness.*

Mouley Talbe son frere , accom-  
pagné des Capitaines que son On-  
cle luy avoit donnez. Mouley Tal-  
be tira vers leur contrée , où les  
Chavanets l'attendoient pour le  
combattre ; il arriva en peu de  
jours à la veüe de leur Camp, & se  
disposa de leur livrer le combat ,  
qu'ils receurent si vaillamment ,  
qu'ils le firent plier , mais se ra-  
liant une seconde fois , il les atta-  
qua encore vigoureusement , & ne  
fut pas plus heureux que la pre-  
miere fois , il falut se retirer. Mou-  
ley Hamet ayant appris que son  
frere avoit esté repoussé deux fois ,  
quoy que malade monta à che-  
val pour se rendre au Camp , où il  
rencontra ce Prince confus de sa  
défaite. Il l'en consola , & luy dit  
qu'il vouloit aussi éprouver leur  
valeur , & qu'il seroit bien-aïse de  
connoistre à son tour leur manie-  
re de combattre. Ensuite s'estant  
reposé quelques jours , il marcha

*du Royaume de Maroc.* 61

contr'eux, après les avoir sommer de reconnoître le pouvoir de Mouley Archy ; mais ils méprisèrent les sommations, disans qu'il leur parloit avec des termes trop absolus pour une personne qu'ils avoient obligez à la retraite deux fois. Sur ces entrefaites il donna dessus, & fit d'abord une terrible décharge d'armes à feu, qui loin de les faire plier, les anima de telle sorte, qu'ils le contraignirent de leur laisser le champ de bataille avec quantité de morts, & de recamper plus loin, où il rallia ses troupes, qu'il harangua, en leur remontrant l'infamie qui leur demeurerait s'ils ne surmontoient les Chavanets, & s'ils ne les assujétissoient comme ils avoient déjà fait tant d'autres peuples, sous la puissance de Mouley Archy. Au commencement du second combat, qu'il leur donna ce même jour, il prit son Turban, qu'il attachâ au bout

62

*Histoire*

d'une flèche, & le jetta luy-même au milieu des ennemis, disant à ses soldats, qu'il y alloit de leur gloire de ne le point laisser entre leurs mains; cela les anima de telle sorte, qu'ils firent merveille à cette fois, & donnerent sur les Chavanets avec tant de vigueur, qu'ils les forcerent au premier choc d'abandonner leur camp pour se mettre en fuite; il en fut fait plus de six cens prisonniers, qui furent envoyez à Maroc pour avoir les testes tranchées, lesquelles furent posées sur les murs de la Ville pour marque de cette victoire; les vaincus furent poursuivis jusques dans leurs montagnes, & tous ceux qui furent pris furent attachez & traînez à la queue des mules. Il ne fera point hors de propos de faire connoistre icy qu'elle a esté l'origine de ces Chavanets, qui ont toujours esté, & qui estoient il n'y a pas encore dix

*Les Chavanets  
détruits  
par Mou-  
ley Ha-  
met Vi-  
ceroy de  
Maroc.*

*Origine  
des Cha-  
vanets.*

*du Royaume de Maroc.* 65

ans les meilleurs foldats de cette partie d'Afrique. Les Roys de Maroc jusques à celuy-cy n'ont jamais pû les reduire par la force à leur obeïssance ; ils ont toujours esté libres & pris le party de ceux qui les payoient le mieux. Mouley Jacob Almanzor Miramominin Souverain de tous les païs qui sont depuis la Mecque jusques en Sudan, après avoir conquis l'Espagne, fit passer en Afrique soixante mille captifs, dont il laissa cinquante mille à Salé pour en bastir les murs du costé du Sud, que l'on voit encore aujourd'huy, leur promettant la liberté après qu'ils auroient achevé cet ouvrage. Il envoya le reste à Maroc pour travailler à faire venir dans la Ville l'eau d'une riviere, qui en est éloignée de cinq lieuës, avec promesse de leur donner aussi la liberté après que cela auroit esté fait. Ils y travaillerent avec tant de chaleur &

tant de succès , que tout se trouva bien-tost achevé. Le Roy estoit sur le point de leur tenir parole, comme il l'avoit tenuë à ceux qui avoient fait les murs de Salé, quand les Grands de Maroc & les Talbes , qui sont les Prestres de leur Loy, luy remontrèrent qu'il estoit à propos de ne les point laisser aller, dautant que s'ils retournoient en Espagne, ils pourroient donner connoissance de l'Afrique, & revenir dans certains temps accompagnez d'un plus grand nombre de ceux de leur país pour chasser les Maures de leurs terres, & même assieger Maroc, qui ne pourroit tenir long-temps si on luy ostoit l'eau qu'on venoit d'y conduire par le moyen de ces esclaves; que pour ne point manquer à sa parole, il pouvoit les laisser libres dans son Royaume, & leur donner des terres pour s'y habituer. Le Roy trouva bon cet

*du Royaume de Maroc.* 63

avis, & leur ayant déclaré son dessein, leur ordonna de deputer un nombre d'entr'eux pour choisir un país à leur gré dans son Royaume. Les Chavanets voyans que ce leur estoit une necessité, acceptèrent sa proposition, & choisirent de belles campagnes, qui sont tres-fertiles & tres-agreables, & environnées de montagnes d'une hauteur inaccessible. Le Roy en fit retirer les Barbares qui les habitoient, & les Chavanets s'y établirent chacun du mieux qui leur fut possible. La pluspart d'entre-eux y moururent Chrestiens; & comme ils entrerent au mois que les Maures appellent Chaben, ceux qui se firent Renegats, & se marierent avec les filles de leurs voisins, donnerent le nom aux Chavanets d'aujourd'huy.

Mouley Archy qui estoit party de Fez en diligence sur la nouvelle de la défaite de son Nèveu, ar- 1668.

Paroles  
obligeantes  
de  
Mouley  
Archy  
envers  
Mouley  
Hamet.

riva sur la fin de Mars à Maroc, où son armée devoit venir le joindre; Mouley Hamet qui apprit son arrivée, laissa Mouley Talbe au Camp, & fut rendre compte à Mouley Archy du succès de cette guerre. Le Roy le reçût favorablement, & le voyant encore peu rétably de sa maladie, il luy dit qu'il auroit mieux fait de prendre du repos, & de rétablir entièrement sa santé, qui luy estoit plus chere que la perte d'une bataille, que d'aller en personne commander son armée contre les Chavannets, qui estoient des ennemis dont il n'avoit pas lieu de rien apprehender, & qu'il pouvoit se contenter d'y avoir envoyé son frere. Les troupes auxquelles Mouley Archy avoit ordonné de le venir trouver à Maroc, s'y estant rendues, après les avoir fait rafraischir quelque temps, il partit pour aller en personne à cette guerre, &

toutes les troupes s'estans jointes ensemble , il envoya sommer les Chavanets de se rendre à luy , promettant de les traiter doucement, & de donner à ceux qui voudroient prendre party dans son armée , la même solde qu'il donnoit à ceux qui avoient toujours esté à son service. Eux gagnez par de si belles propositions, & se connoissans trop foibles pour faire teste à un Prince à qui rien ne resistoit , après avoir pris des lettres d'abolition du passé & d'une entiere assurance, ils vinrent le trouver au nombre de six mille chevaux & en bel ordre, protestans qu'ils vouloient toujours vivre sous son obeïssance ; leur Bacha ayant mis pied à terre se jetta aux pieds du Roy , & luy presenta son étendart , qui est parmy eux la marque de commandement, comme le baston est parmy nous celle de Marechal de France ; le Roy

*Reduict  
des Cha-  
vanets à  
l'obeïssance de  
M. Ar-  
chy.*

*Reduſſiõ  
de Naha.*

le luy rendit à l'inſtant , & le continuât dans ſa Charge : Enſuite voyant ſon armée accrüe d'un ſi grand nombre , picqué du deſir de poſſeder toute l'Afrique , il entra dans la Province de Haha. Tous les Checqs des Arabes qui avoient premedité de luy faire reſiſtance devant la redition des Chavanets, les voyans de ſon party , ne ſongerent plus qu'à ſe ſoumettre à luy. Ils le vinrent trouver avec pluſieurs preſens , & luy amenerent pluſieurs de leurs filles , dont ils luy offrirent la virginité , pour en obtenir une meilleure compoſition : Mouley Archy les reçût favorablement , & leur accorda tout ce qu'ils luy demanderent ; & comme il eſtimoit plus Mars que Venus , il refuſa les filles qui luy avoient eſté préſentées , & ſans les voir , les chargea de preſens ; & les remit entre les mains de leurs peres. Après les avoir congediez , il

délibéra de pouffer ensuite jusques à Sainte Croix, Ville sur la coste de Barbarie, ainsi nommée par les Portugais lorsqu'ils la conquirent, & appelée vulgairement en langue du pais Aguader Aguer. Son armée estoit pour lors de vingt-cinq mille chevaux, & de quarante-huit mille hommes d'infanterie; mais tous gens bien payez, & armez la pluspart seulement de frondes, de massuës, de cimeteres & de flèches. Avec cette nombreuse armée il partit de Haha, & s'approcha des montagnes qui separent la Principauté du Sus, du Royaume de Maroc. Les Barbares de cette contrée s'assemblerent pour luy en disputer le passage, & voulans resister davantage que ceux qui l'avoient l'année precedente laissé passer à Tarudant, ils se battirent courageusement pendant plusieurs jours; après lesquels une partie d'entre-

eux trahit l'autre , & ceux qui estoient les plus reculez & les plus éloignez du passage, & qui avoient en dépost tous les biens des plus avancez avec les leurs propres, faisant dessein de s'en emparer, en voyerent dire au Roy de donner hardiment, qu'ils le seconderoient par derriere; ainsi ceux qui avoient esté trahis estans attaquez de front & en queuë, furent entiere-ment défaits , & Mouley Archy ne pardonna à pas un de ceux qui estoient demeurez en vie après le combat : mais les traîtres furent aussi punis de leur perfidie ; car le Roy s'estant rendu maistre des montagnes, voulut avoir tous les biens des vaincus, & leur fit encore payer de grosses contributions, ce qui mit une telle épouvante dans le païs, que ceux de la ville de Sainte Croix sçachant qu'une si forte armée venoit fondre sur eux, resolurent de se ren-

dre avant que d'estre sommez, Ceu-  
luy qui commandoit au Chasteau,  
& qui n'avoit pas dequoy se dé-  
fendre, ayant eu avis de ce des-  
sein, partit de nuit pour se sauver à  
Illée, Capitale de la Principauté;  
où residoit pour lors le Prince du  
Sus, qui estoit un Morabite appel-  
le Cid Haly. Mouley Archy s'ap-  
prochant de Sainte Croix, la po-  
pulace sortit & alla au devant de  
luy, portant des enseignes blan-  
ches pour luy demander la paix,  
avec promesse de luy estre Sujets  
fidelles, il les reçût favorable-  
ment, & mit garnison dans le  
Chasteau. Plusieurs Marchands  
Chrestiens qui demeuroient dans  
la Ville le furent aussi saluer, pour  
obtenir de luy les mêmes franchi-  
ses que les anciens Princes du pais  
leur avoient toujourns accordées,  
& luy firent quantité de presens;  
il leur oëtroya leur demande par  
les Lettres Patentes qu'il leur en-

*Reduſſiõ  
de Sainte  
Croix.*

donna. Ensuite le Roy qui ne pouvoit vivre dans le repos, marcha droit à Illée; & mit à feu & à sang tous les lieux de son passage qui ne luy obeïssent pas assez promptement: avec cette barbarie il s'approcha de la Ville, où il mit le siege. La place est assez peuplée & enceinte de bons murs; mais outre qu'elle n'avoit point d'artillerie, elle se trouva bien-tost vuide de provisions de bouche, & le peuple qui n'estoit pas accoutumé à souffrir la faim, cria au Prince qui défendoit le chasteau, qu'il s'accommodast avec le Roy, duquel il pourroit obtenir bonne composition; mais n'ayant pas plus de provisions que les autres, & se voyant menacé du peuple, qui disoit hautement qu'il composerait malgré l'extreme veneration en laquelle il estoit parmy eux à cause de sa sainteté, il songea, puisqu'il ne pouvoit pas conserver son

son Estat , à mettre au moins sa  
personne & ses enfans en-seureté.  
Dans le Palais où il estoit, il y avoit  
une fausse porte murée sur les jar-  
dins par où l'on pouvoit gagner  
facilement la campagne ; il la fit  
ouvrir secretement , & sur la mi-  
nuit sortant avec toute sa famille  
& ses principaux amis, il prit la  
route du Royaume de Sudan , où  
il alla se mettre sous la protection  
du Roy de ce païs-là , avec lequel  
il avoit toujourns eu une particulie-  
re amitié , qui luy servit bien pour  
lors.

Mouley Archy cependant pres-  
sa la Ville, & les Bourgeois qui se  
vouloient rendre , demanderent à  
parler au Prince , touchant la re-  
dition de la place ; mais ayant ap-  
pris qu'il s'estoit sauvé , & qu'ainsi  
ils n'estoient plus retenus de per-  
sonne , ils envoyerent deux de  
leurs Morabites au Roy pour trai-  
ter des conditions , qui leur furent

D

Reduſſi  
d'illé &  
de conte  
La Prin-  
cipauté  
de Sus.

Arrivée  
de Mon-  
ley Ar-  
chy ſur  
les fron-  
tieres du  
Royau-  
me de Su-  
dan, où  
il borne  
ſes con-  
queſtes.

accordées, telles qu'ils les deman-  
derent. Enſuite le peuple ſortit  
au devant de luy criant *Vive*  
*Monley Archy*, & receut le Gou-  
verneur & la garniſon qu'il leur  
donna. Il reſolut après de pouſſer  
juſques ſur les frontieres de Sudan,  
dautant qu'il craignoit que l'arri-  
vée du Prince de Sus en ce pais ne  
donnât occaſion au Roy de Su-  
dan d'armer contre luy. Il fit les  
proviſions qu'il jugea neceſſaires  
pour paſſer les deſerts qui ſont en-  
tre ces deux pais. Au bruit de ſa  
venuë, une armée de cent mille  
Noirs ſe preſenta pour luy en dé-  
fendre l'entrée. Il fut étonné à ſon  
arrivée de voir tant de peuples  
ſous les armes en ſi peu de temps,  
& pour éviter la bataille, il dépeſ-  
cha quelques Alcaydes vers le  
Roy de Sudan, pour luy faire en-  
tendre qu'il n'eſtoit point venu à  
deſſein d'anticiper ſur ſes limites,  
mais ſeulement afin qu'il luy remit

entre les mains le Prince de Sus. Le Roy fit réponse que le Morabite estant venu chercher un azile dans son Royaume, il ne pouvoit, sans violer les loix de l'hospitalité, luy accorder sa demande; qu'après avoir esté dépouillé de ses Estats, il n'estoit pas juste qu'il fust encore privé de la vie, comme il avoit peut estre dessein de la luy oster; ajoutant qu'il eût à luy faire sçavoir au plûtost s'il venoit comme amy ou comme ennemy; Mouley Archy répondit que ce n'estoit que comme amy, & qu'il ne luy demandoit ce Prince qu'à dessein de n'estre point troublé dans son Estat; mais enfin il ne pût obtenir que de se retirer en paix comme il estoit venu. La rage luy rongeoit le cœur de ne se pouvoir vanger de ce refus; mais comme il n'osoit rien entreprendre, il se vit contraint de dissimuler, & de se retirer, après avoir étendu ses

conquestes depuis les frontieres de Tremesen jusques à celles de Sudan, qui font à peu près trois cent lieuës de long, & depuis les côtes de la mer jusques en Touiet & Dras, quelques trois cent cinquante lieuës de traverse, & s'en retourna à Fez où il faisoit son séjour ordinaire.

1669. Comme la paix regnoit par tous ses Estats, & qu'il avoit détruit tous ceux qui les pouvoient troubler, il voulut faire comme ont toujours fait ses predecesseurs, qui est d'amasser un grand tresor. Il envoya à cet effet par toutes ses Provinces pour tirer des contributions excessives, une Casille d'Arabes refusa de les payer, alleguans pour excuse leur pauvreté, & comme on les y vouloit contraindre, ils tuèrent quelques-uns de ceux qui les demandoient. Le Roy envoya Bousta General de ses Noirs contr'eux, avec ordre de luy en

*Erreurs  
du Roy.*

apporter les testes sans faire grace à personne ; mais comme ils eurent le vent , les plus diligens s'enfuirent aux montagnes : Il ne resta seulement que les femmes , les enfans , & quelques vieillards au nombre de six cens , que ny l'âge ny le sexe n'exempterent pas de la cruelle boucherie qui en fut faite , & leurs testes furent portées à Fez , & posées sur les murailles par les captifs , qui penserent tous mourir de l'horrible infection qu'elles rendoient ; & pour couvrir les cruautez de quelque apparence de justice , il fit une Ordonnance qu'il envoya à tous ses Gouverneurs pour la faire publier dans leurs Gouvernemens : Elle portoit , que ceux qui pilloient les voyageurs , & ceux qui les retiroient , fussent exactement recherchez , & eux & leurs familles détruites , voulant que la Province fut responsable du tort qui s'y feroit ;

qu'on châtiât exemplairement les femmes publiques & les yvrognes, & que les personnes qui seroient accusées & convaincues d'adultere fussent punies suivant les loix de l'Alcoran. Cette Ordonnance n'eût pas plutôt esté publiée, que le peuple benit le jour qu'il avoit commencé à regner, d'autant que les chemins, qui avoient toujourns esté remplis de voleurs, furent rendus libres; & par ce moyen le commerce estant assésuré, l'abondance commença à regner en tous lieux, & toutes choses devinrent à si bon marché, qu'une personne pour une monnoye de ce pais, qui valoit environ trois sols de la nostre, pouvoit vivre une journée entiere faisant fort bonne chere; mais pendant qu'il faisoit ces Ordonnances en faveur du peuple, il dépouilloit les principaux & les plus riches de leurs tresors & de leurs biens, sous

pretexte de leur offer le moyen de se soulever, & il les distribuoit à ses Capitaines & à ses premiers Officiers pour les tenir toujours plus affectionnez à son service. Il sçavoit libéralement récompenser ceux qui l'avoient bien servy ; mais aussi en revanche, ceux qui luy avoient fait quelque mauvais tour, ne pouvoient attendre de luy d'autre récompense que d'estre taillez en piéces de sa main, n'ayant point d'autre Juge ny d'autre bourreau que luy-même. Il estoit d'une telle humeur, que si on faisoit du carnage il voyoit fuir ceux qui y estoient presens par l'horreur de ses cruantez, ou quelqu'un se détourner en l'apperevant lorsqu'il se promenoit quelque part, il les faisoit prendre incontinent ; & leur demandoit s'il estoit quelque Lion qui mangeoit les gens, ajoutant que puisqu'ils fuyoié & avoient peur de luy, c'estoit une

marque qu'ils estoient coupables de quelques crimes, dont ils apprehendoient la punition, laquelle il leur faisoit souffrir sur le champ. Un jour venant de courir la lance avec les Cherifs & Alcaydes, il rencontra un homme & une femme, & les ayant fait amener devant luy, il leur demanda quel estoit le sujet de leur voyage? ils répondirent qu'ils venoient d'un Adouïar ou habitation d'Arabes voir leurs amis qui les y avoient conviez, & qu'ils estoient mariez ensemble. Vous mentez, leur dit-il, je voy bien que vous estes gens de mauvaise vie, & que vous ne vous écartez de la Ville que pour mieux prendre vos plaisirs, au même temps il commanda à ses Noirs de prendre la femme, de la lier à l'homme, & de luy emplir la nature de poudre, à quoy il fit mettre le feu, & la vit ainsi crever, puis après les fit fouler aux pieds de ses

chevaux. Si j'entreprendois icy de décrire en détail toutes les cruautés & les massacres qu'il a faits, & le sang humain qu'il a répandu pour des bagatelles, & qu'on peut dire avoir terny le plus beau de sa vie, cela seul suffiroit pour en composer un grand volume. Ce que j'en ay déjà décrit & décriray cy-après, fera assez voir le naturel des Roys de Barbarie. Il est vray que s'ils n'estoient sanguinaires, ils ne feroient point tant respectez, ny si bien obeïs qu'ils sont, dautant que les Maures méprisent leurs Roys lorsqu'ils sont debonnaires & pacifiques, disans que si les Chrestiens venoient pour leur faire la guerre, & que leurs Roys ne fussent pas ainsi cruels, ils n'auroient pas le courage de s'armer contr'eux pour les repousser. De plus ils tiennent encore à grande gloire de mourir de la main de leur Prince, sur tout s'il est Che-

rif, croyans que ce faux Prophete les placé incontinent au Ciel pour avoir esté sacrifiez par la colere de ses descendans, & ne pleurent jamais ceux qui ont eu une mort si honorable, les estimans de tout point bien-heureux. Il en est ainsi de ceux qui meurent à la guerre contre les Chrestiens, ils sont reputez martyrs, & leurs sepultures sont ornées de fleurs & de bannières.

*Monley  
Archy  
vegoir  
nouvelle  
de l'arri-  
vée d'un  
Ambassa-  
deur An-  
glois à  
Tanger.*

Le Roy d'Angleterre luy envoya un Ambassadeur le feliciter de ses conquestes avec des presens. Mylord Hovvard, ainsi s'appelloit l'Ambassadeur, accompagné d'une grande suite de Chevaliers arriva à Tanger, Place-d'armes des Anglois sur la côte, d'où il despescha des Couriers à Fez pour donner avis au Roy qu'il venoit le voir de la part de sa Majesté Britannique. Il luy envoya quelques lances d'une admirable hauteur,

que Mouley Archy receut avec grandes demonstrations de joye, & après les avoir considerées, dit : Faut-il que le Roy d'Angleterre m'envoye des presens, & que je ne trouve rien dans mes Royaumes qui soit digne de luy ? Il ne luy manque rien des choses qui sont en mon pouvoir, & il a de l'or & de l'argent en plus grande abondance que moy, ainsi ce ne font point de tels presens que je dois luy faire. Enfin estant inquiet de ne sçavoir par quel moyen reconnoistre ses honnestez, Cidan l'un de ses favoris luy dit : Mouley, si les Roys Chrétiens envoient vers toy, ce n'est point pour en retirer des bienfaits, ils ne pretendent autre chose que leurs miserables Sujets qui sont chargez de fers dans tes Estats, & la compassion qu'ils en ont, oblige apparemment leur Grandeur à te les envoyer deman-

der. S'il n'y a que cela, répondit le Roy, de bon cœur, dès le jour qu'arrivera icy l'Ambassadeur, tous les Chrestiens qui sont captifs dans mes Royaumes, pour ne paroître pas moins genereux que luy, je les fais libres. Il envoya des Couriers en diligence, avec ordre aux Gouverneurs d'Alcassar & de Toutouïan de tenir sur les chemins tout ce qui seroit nécessaire à l'Ambassadeur & à sa suite. Mylord Howvard se disposa d'entrer en Barbarie, & ses presents, qui estoient un carosse superbe, enrichy avec douze chevaux frisons très-beaux, quelques riches étoffes, & six pieces d'artillerie de bronze, furent débarquez à Salé, avec une partie de ses valets & son Secretaire. L'Ambassadeur estoit sur son départ & ses gens en bel ordre, avec six Trompettes à leur teste, quand un Courier luy arriva de la part du

*Presents  
de l'Ambassadeur  
d'Angleterre.*

*du Royaume de Maroc.* 85

Roy, qui le prioit de differer  
quelques quinze jours d'avantage,  
d'autant qu'il alloit à une expedi-  
tion qu'il ne pouvoit remettre à  
un autre temps, & qui impor-  
toit à la conservation de sa vie  
& de son Estat. Comme c'estoit  
au temps de la Semaine sainte,  
Mylord Hovvard ne fut point  
fasché de cet ordre, pour avoir  
occasion d'aller à Seville en Espa-  
gne, passer ce saint temps. La  
cause de cette expedition du  
Roy estoit, que les fils de Mouley  
Mahamet, cy-devant Roy de Ta-  
flet, lesquels s'estoient retirez  
aux montognes, comme nous  
avons dit, ne pouvant voir re-  
gner celuy qui tenoit leurs Estats,  
firent dessein avec l'Alcayde de  
Fez-Bellé, qui avoit esté autrefois  
grand amy de leur pere, de s'en-  
vanger sur la personne mesme du  
Roy; & s'estans approchez de la  
ville de Theza, & mis en embusca-

*Conspira-  
tion  
contre le  
Roy dé-  
couverte  
par un  
Renegad*

de entre quelques montagnes, ils dépêcherent un renegat Anglois à cet Alcaide, avec des lettres qui l'avertissoient qu'ils estoient en tel lieu, & qu'il ruast le porteur: Ce renegat qui sçavoit quelque peu lire en Arabe, se doutant de quelque chose, ouvrit la lettre, & y voyant sa sentence, au lieu de la porter à son adresse, il la fut porter au Roy, qui l'en récompensa largement, le faisant Directeur general de ses magasins de bleds. Le Roy aussi-tost fit monter ses Noirs & les Chavanets à cheval, & tira droit où estoient ses neveux, qui attendoient l'effet de leur lettre. Comme le Roy estoit averty qu'ils montoient des jumens d'une legereté extraordinaire, qui pouroient les faire échapper à sa vengeance, il partagea sa cavallerie en relais, la posant sur toutes les avenues des montagnes & des passages de deux en deux

*du Royaume de Maroc.* 87

lieux, & voulut attendre vers le point du jour à les investir: Mais parce qu'ils avoient une sentinelle sur le haut d'une montagne, ils découvrirent des troupes de tous costez, & se doutant de quelque trahison, crurent qu'ils ne pouvoient trouver leur salut que dans la fuite. Ils passerent donc au travers des balles & du feu, & auroient infailliblement échappé, si, comme j'ay dit cy-devant, leur fuite n'avoit esté préveuë. L'un d'eux, appelé Mouley Alarby, plus avisé que ses freres, demeura le dernier à prendre la fuite, & voyant toute la cavallerie du Roy donner sur eux, au lieu de prendre la même route qu'ils tenoient, il tira du costé de Fez, & eut si bonne fortune, qu'il ne fut point découvert; & avec la prompte diligence qu'il fit, accompagné d'un esclave noir, il entra dans Larache, place d'armes du Roy

d'Espagne, qui est sur les costes du Royaume de Fez. Il passa de là en Espagne, & s'y fit baptiser sous le nom de Dom Gaspard de Taffier. Le Duc d'Alcala fut son parrain, qui le mena à la Cour, où il fut fait Colonel de cavallerie, & envoyé depuis aux dernières guerres de Flandres. Ses trois freres furent pris & envoyez prisonniers dans le Château de Theza : après quoy le Roy retourna à Fez, où, en présence de tous les Grands de son Royaume, il ordonna à Mouley Semeïn son frere d'aller à Theza, & d'y faire mourir ses neveux. Il luy donna pour adjoint Mouley Bouferez, fils de Mouley Meherez, qui avoit esté tué par les prisonniers. Bouferez avoit prié le Roy de luy permettre d'accompagner le Prince, afin d'avoir le plaisir de pouvoir par cette commission vanger la mort de son pere. Il ne les avoit dépesché tous deux en pre-

*Cruauté  
de Mou-  
ley Ar-  
shy en-  
vers ses  
Néveux,  
des  
Grands  
de sa  
Cour,*

sente de ses Alcaydes, qu'à dessein qu'ils luy demandassent la grace de ces Princes ; mais pas un n'osa entreprendre de le faire, dont il les punit en suite de la maniere que je vais dire. Un jour il commanda qu'on cherchât Mahamet Zebedé Alcayde de Salé, & qu'on le luy amenât, pour le faire mourir comme criminel d'Etat, & au même instant il fit lier plusieurs Noirs à des orangers qui sont dans la cour de son Palais, & en se joutant il commença à coups de cimeterre à mettre les testes de plusieurs par terre. Les Grands qui croyoient qu'il les avoit ainsi fait lier pour leur faire peur, les voyant massacrer de cette sorte, se jetterent à ses pieds, pour luy demander les vies de ceux qui ressoient encore, aussi bien que celle de l'Alcayde. Le Roy les ayant regardez fixement quelque temps sans parler ; J'avoue, leur dit-il, que vous

» estes aujourd'huy beaucoup plus  
 » pitoyables que l'autre jour. Est-il  
 » bien possible , ajoûta-il , que  
 » quelques méchans Esclaves , &  
 » que j'estime si peu , vous obligent  
 » maintenant de me demander  
 » leurs vies , & que vous ayez souf-  
 » fert que j'aye fait mourir des  
 » Princes de mon sang , auxquels je  
 » voulois pardonner , si j'en avois  
 » esté prié comme je le suis pour  
 » ces misérables ? Je voy bien par là  
 » l'amitié que vous me portez , &  
 » je croirois paroistre ingrat , si je  
 » n'en avois de la reconnoissance. Ils  
 » ne s'attendoient pas à de tels pro-  
 » pos , qui furent suivis du massacre  
 » qu'il fit de plusieurs d'entr'eux ,  
 » & si Ehecq Louéty ne fust arrivé  
 » promptement ; qui embrassant le  
 » Roy , calma sa fureur , aucun n'en  
 » seroit échapé.

Ayant pacifié ses affaires de ce  
 costé-là , il envoya à Tanger pour  
 faire conduire à Fez , où il estoit ,

l'Ambassadeur d'Angleterre, qui estoit encore à Seville, d'où il arriva à Tanger à quelques jours de là, & se disposa à partir. Plusieurs Ehecqs d'Arabes des Algarbes sçachât la nombreuse suite que l'Ambassadeur devoit amener avec luy, vinrent tous épouvantez se jeter aux pieds du Roy, pour luy remontrer que les Anglois pourroient remarquer les entrées, & les passages du País, & faire en temps de guerre des forties de la ville de Tanger sur eux, & enlever leurs familles; qu'il leur sembloit plus à propos de luy donner sa route par Salé, que par Alcasar, n'y ayant par là rien à craindre. Le Roy trouva bonne leur proposition, & envoya derechef un autre Courier vers l'Ambassadeur, par lequel il luy donnoit à entendre les raisons qui l'engageoient à ce changement, ajoutant qu'il avoit donné des ordres,

desquels il seroit satisfait. Mylord Hovvard voyant la parole du Roy changée tant de fois, ne s'y voulut plus fier, & luy manda, que s'il ne luy vouloit donner la premiere routte, il le prioit de luy permettre de retirer le bagage & les gens qu'il avoit à Salé. Le Roy le luy accorda; mais se sentant offensé de cette demande, il devint plus furieux qu'il n'avoit jamais esté contre les pauvres Chrétiens: & un jour entrant dans son Escurie, il trouva de l'urine qui avoit apparence d'estre de quelque personne; & comme il ne trouva dans ce lieu qu'un jeune homme Espagnol, appellé Dom Francisque Carrion, il luy fit souffrir un supplice horrible, que j'ay rapporté dans le traité de ma Captivité, où je renvoye le Lecteur.

*Mort de Francisque Carrion par de cruels supplices.*

1670. En ce temps-là un vaisseau François estant arrivé sur les côtes du Royaume de Fez, le nommé

Frejus Provençal, qui estoit des-  
sus, envoya au Roy luy demander  
un passe-port pour aller à sa Cour,  
se disant Ambassadeur du Roy  
Tres-Chrétien. Le Roy non seu-  
lement le luy accorda aussi-tost,  
mais de plus il dépescha des or-  
dres à ses Gouverneurs, de pren-  
dre soin qu'il ne manquast d'au-  
cune chose, & luy fit donner cin-  
quante ou soixante chameaux  
pour porter son bagage : Mais  
comme il en avoit moins que de  
marchandises, il les chargea sur  
ces animaux, avec quelques ve-  
lours & autres étoffes tres-riches,  
pour faire present au Roy. Il  
avoit encore apporté à cet effet  
une paire de pistolets industrieu-  
sément travaillez, quelques fusils  
à deux canons, & autres armes à  
l'usage du Pais. Mouley Archy à  
son arrivée alla luy-même le re-  
cevoir hors la Ville, & le condui-  
sit à son Palais, où il luy donna

*Arrivé  
de Frejus,  
aux Am-  
bassa-  
des de  
France,*

audiance. Ce faux Ambassadeur luy presenta ses Lettres, qu'il disoit estre du Roy son Maistre; & quoy qu'il eût un Interprete matelot, qui avoit esté Esclave autrefois, Mouley Archy fit appeller quelques Capitaines François qu'il tenoit captifs pour les luy interpreter. Elles contenoient des civilitéz trop rempantes pour un Monarque de France, avec de tres-humbles prieres de luy accorder son amitié, & le commerce en son País. Le Roy se laissa aller à des transports de joye, qui ne se peuvent exprimer, se voyant ainsi recherché du plus grand Roy de toute la terre. Il commanda qu'on preparât des logis pour Frejus, & pour toute sa suite, qui estoit bien inferieure à celle de l'Ambassadeur d'Angleterre, dautant qu'il n'avoit au plus que douze personnes; sçavoir un Chirurgien, un Escrivain de son bord, & quelques Ma-

telots assez proprement ajustez. A la seconde Audiance qu'il eut de Mouley Archy , il luy demanda au nom du Roy son Maistre l'établissement d'une Compagnie de Marchands François à Fez , qui fourniroient generalement de toutes les marchandises qui y seroient necessaires , à condition qu'ils auroient seuls la traite des cuirs , cires , cuivres , laines , poudres d'or , & autres marchandises qui se transportent hors de son Royaume. Le Roy qui connoissoit que cela estoit préjudiciable à son Estat , à cause du commerce des Juifs , qui y trafiquent en grand nombre , & qui luy apportoit de grands revenus , refusa de luy accorder sa demande , & luy dit , qu'il consentoit volontiers à ce que luy demandoit le Roy de France par sa Lettre , & qu'il donneroit ordre à tous ses Gouverneurs qui sont sur les côtes d'em-

pescher qu'il ne fust rien fait aux vaisseaux de ses sujets, afin qu'ils y eussent la liberté entiere du commerce, & que quand il voudroit partir, il luy donneroit des Lettres qui en assereroient plus ample-ment Sa Majesté, & qui contien-droient les raisons pour lesquelles il ne pouvoit consentir à l'établif- sement d'une Compagnie: Frejus voyant son dessein manqué de ce côté, fit vendre sous main toutes ses marchandises, même celles qu'il avoit destinées pour faire des presens aux Cherifs & aux Alcay- des, afin qu'ils parlassent en sa fa- veur. Et après qu'il eût mis toutes ses affaires en état, il demanda son congé, que le Roy luy accorda, avec une lettre pour Sa Majesté Tres- Chrétienne. Cette lettre estoit enfermée dans une boëte d'argent, couverte de velours vert, & de deux placques d'or, sur chacune desquelles il y avoit un diamant,

diamant, qui servoit de cachet, avec ces paroles Arabes gravées au milieu, *Lehem Dilbika ! Mon-ley Archy Sahaby intan Sultan de Franciet*, qui veulent dire en nôtre Langue, *Graces à Dieu ! Mon-ley Archy est amy du Roy de France*. Il dit aussi à ce Marchand, que ses raisons estoient contenues dans la lettre, & que dans peu il envoyroit en France un des Grands de la Cour, pour rendre au Roy ses civilités. Avec cette dépêche Frejus s'en retourna aux Algouzemes, qui estoit le lieu où il avoit débarqué, & s'y arresta pour vendre le reste de ses marchandises. Mais comme il eut quelque différent avec le Gouverneur de la Province, il retourna à Fez en demander justice au Roy, qui fut surpris de le voir une seconde fois, d'autant qu'il le croyoit déjà en France, & reconnut que puisqu'il s'estoit mis à

E

trafiquer, il n'estoit pas envoyé de son Roy : ce qui fit qu'il luy tra les lettres qu'il luy avoit données, & il luy commanda de sortir au plûtost de ses Estats, ne laissant pas de luy rendre justice sur les choses dont il se plaignoit. Et bien luy prît de n'avoir pas porté la peine de son imposture, pour laquelle il meritoit d'estre mis au fers.

1671. Je pourois bien raporter icy la fin tragique & glorieuse de Dom Pedro Lopez, Gentilhomme Espagnol, que Mouley Archy décapita le 5. Janvier 1671. Mais comme j'en ay décrit plus au long toutes les particularitez dans l'Histoire de mon Esclavage, j'y renvoye le Lecteur.

*Mort  
glorieuse  
de Dom  
Pedro  
Lopez;*

*Arrivée  
du Comte  
d'Estree  
devant  
Salé,*

Au mois de Juillet en suivant, Monsieur le Comte d'Estree, Vice-Admiral de France, arriva devant la ville de Salé avec une Escadre de douze Navires. Il vint mouïller

Pancré à la portée du canon de terre, où il demeura environ quinze jours à y attendre les Corsaires qui pouvoient estre en mer. Mouley Archy en ayant esté averty, envoya ordre à Benyeucourt, Gouverneur du Chasteau de Salé, de ne point parlementer qu'avec la bouche de ses canons. On ne pût point sçavoir le sujet qui l'avoit amené en cette radde, dautant qu'un Jedy au soir ayant fait approcher quatre fregattes legeres le plus près de la barre qu'il fut possible, & ayant fait tirer plus de mille coups de canon contre le Chasteau & sur la Ville, sans nul aute effet, que de faire abandonner aux Maures un petit Fort sur le bord de la mer, il se retira & prît la route de France.

Mouley Archy ayant passé tout le reste de l'année precedente à exercer ses cruautez ordinaires, 1672.  
partit sur le commencement de

celle-cy pour aller dans la Provin-  
se du Riffe y prendre le diver-  
sissement de la chasse. Pendant  
qu'il y estoit occupé, il y reçût  
avis que Mouley Hamet Meheres  
son Nèveu avoit pris les armes  
contre luy au Royaume de Maroc;  
où il l'avoit laissé Viceroy. Ce  
jeune Prince, des plus belliqueux  
de toute l'Affrique, avoit des obli-  
gations infinies à Mouley Archy,  
qui l'avoit élevé à la dignité de  
Califfe de ce Royaume, après la  
mort de Mouley Ehecq, fils de  
Cromlehache : Mais voyant qu'il  
luy pouvoit ôter son Gouverne-  
ment avec la vie, il oublia ses  
bienfaits, & voulut éprouver si  
la fortune luy seroit assez favora-  
ble, pour le faire monter sur le  
Trône. Il déclara son dessein à  
quelques-uns de ses Officiers, &  
particulièrement à Abdalazize  
Arase, Chef de son Conseil, qu'il  
croyoit son amy, mais que Mouley

*Revolte  
de Mou-  
ley Ha-  
met Me-  
heres Vi-  
ce Roy de  
Maroc.*

Archy n'avoit mis près de luy que pour veiller sur ses actions. Tous consentirent à faire ce qu'il voudroit, & promirent de luy estre fidelles. Sur cette assurance il ordonna à Abdalazize de prendre avec luy cinq cens chevaux, pour s'aller rendre maistre de Saphy, place maritime, afin d'y retirer ses richesses, & de s'y mettre à couvert, en cas qu'ils ne fussent pas assez heureux pour reüssir en cette entreprise : Mais Abdalazize en usa autrement que le Prince ne l'attendoit, car il divisa ses troupes en autant de parts qu'il y avoit d'habitations d'Arabes dans la Province pour les garder, & commanda aux Chefs, sur peine de la vie, de n'en bouger jusqu'à nouvel ordre. En suite il écrivit au Gouverneur de Saphy, pour l'avertir de l'entreprise de Mouley Hamet, & qu'il eût à se tenir sur ses gardes, & alla luy

même à Azamor, pour préparer l'Alcayde à mettre en campagne sa cavalerie, afin d'empescher à Mouley Hamet l'entrée de Mafagain. De là il s'achemina à Salé, pour donner ordre qu'on luy coupât le chemin de Mamora. Ayant fait toutes ces diligences, il alla trouver le Roy, qui estoit, comme nous l'avons dit, dans la Province de Riffe, & luy donna avis de ce qui se passoit, & des précautions dont il avoit usé.

*Preparation de M. Hamet pour ses desseins.*

Mouley Hamet, qui n'avoit encore rien appris de cette trahison d'Abdalezize, sortit de nuit de Maroc, faisant à croire aux Grands de la Ville, & à celuy qu'il laissoit Gouverneur du Palais, qu'il alloit à Tafilet, aux nopces de Mouley Talbe son frere, & qu'il seroit dans peu de retour. Il fit charger toutes ses richesses, & sept ou huit Chrétiens qu'il avoit, sur plusieurs mulles, & prit la rou-

te de Taflet. Mais s'en estant détourné, il reprit le chemin de Saphy, la croyant déjà à luy, & qu'Abdatzize Arase y estoit entré. Il envoya devant quelques cavalliers l'avertir de sa venuë; mais bien loin d'y estre reçûs comme ils s'attendoient, ils furent repoussez par ceux de la garnison, qui leur firent connoistre qu'ils tenoient pour Mouley Archy. Mouley Hamet ayant appris cette trahison, fit diligence pour gagner Masagam. Le Gouverneur d'Azamor estoit déjà devant, pour luy en deffendre l'entrée, il usa même de sortilege pour empêcher ce Prince d'en trouver le chemin, & quoy qu'il n'y eust que trente lieuës de traverse, il fut plus de huit jours avant que d'y arriver, perdit tout son bagage, qui demeura égaré d'un costé & d'autre, & luy-même en perdit aussi le chemin, lors qu'il s'imagi-

*Fuite de  
Mouley  
Hamet.*

noit d'estre prest d'entrer dans la Ville. Quelques-uns de ses gens qui s'estoient écartez de luy, se trouvant à la veüe de la Place, y rencontrèrent l'Alcayde d'Azamor, qui leur en vouloit deffendre l'entrée; & comme ils la disputoient, les Portugais de Masagam se doutans que c'estoit quelqu'un qui se refugioit chez eux, firent une sortie qui la leur facilita. Ils y apprirent que leur Prince n'estoit pas encore arrivé. Mouley Hamet après plusieurs journées de chemin & de fatigues se trouva sur le fleuve de Marbea. Il y rencontra un Hermitage de Morabites, où il se retira avec deux cavaliers, qui ne l'avoient point abandonné. Mais comme il y fut averty du danger qu'il y avoit pour luy sur la route de Masagam, il traversa le Fleuve pour aller à Salé, & se rendre à Mamorra, qui n'en est distante que de cinq lieues.

Comme il s'embarquoit au passage de la riviere de Salé, on le reconnut à la marque qu'on avoit donnée de luy, qui estoit un manque de deux ou trois dents au devant de la machoire superieure. Ayant passé la riviere, au lieu de prendre le chemin de Mamorra, il prit la route de Fez; & Hamet Benyeucourt, Gouverneur du Chasteau, en ayant eu avis par ceux qui l'avoient reconnu; monta à cheval avec sa cavallerie, qu'il avoit toujours tenuë presté depuis qu'Abdalazize Arabe l'avoit averty; & comme il l'eut atteint, & que ses gens le tenoient environné de toutes parts, il vit sortir de la Forest voisine un gros de cavallerie, & par ses Estendars il reconnut que c'estoit l'armée du Roy, qui y estoit en personne. Ayant laissé le Prince en sauvegarde, il passa vers Mouley Archy, pour luy rendre compte de cette

*Prise de  
Mouley  
Hamet.*

expedition. Le Roy demanda d'a-  
 bord, & d'un visage severe, où  
 estoit son Neveu, Benyeucourt  
 luy apprit la rencontre qu'il en  
 venoit de faire. Aussi tost le Roy  
 joyeux d'une si bonne nouvelle,  
 commanda aux Alcaydes Didan  
 & Abdalâ Arafé, de s'asseurer de  
 sa personne, & de se saisir de ses  
 armes. Il faut icy remarquer,  
 qu'après que le Roy eut eu la nou-  
 velle de la revolte de ce Prince, &  
 qu'il fut de retour du Riffe, il arri-  
 va, lors qu'il alloit partir, un signe  
 qui épouvanta tous les habitans  
 de l'un & de l'autre Fez. L'on vid  
 tout à coup le temps, qui estoit  
 fort serain, se couvrir d'épais nua-  
 ges, qui ne se dissipèrent que par  
 un nombre infiny d'éclairs & de  
 tonnerres effroyables, qui sem-  
 bloient vouloir confondre le Ciel  
 avec la terre : & dans Fez-Bellé  
 plusieurs Habitans virent sur le  
 bout des branches d'un palmier

Signes  
 apparus  
 à Fez.

un phantôme qui representoit la figure d'une femme, faisant des signes avec les mains sur l'autre Fez, où plusieurs Chrestiens & Maures travailloient à la construction d'une haute tour dans le Serrail neuf, laquelle ils sentirent trois fois trembler sous eux, & l'abandonnerent en diligence, dans la crainte qu'ils eurent qu'elle ne les accablât sous ses ruines. Après que cet orage fut cessé, Mouley Archy, qui estoit tout prest de marcher avec sa cavalerie, ne declara son dessein qu'à Mouley Aran, oncle & beau-pere de Mouley Hamet. Aran dans la crainte que le Roy ne luy fist un mauvais party, le conjura de luy permettre qu'il luy fist compagnie; ce qui luy fut accordé, laissant le Gouvernement du Royaume à Mouley Semein son Frere, à present regnant, & se mirent ce même jour là en chemin. Cidan &

Abdala Arafé, de qui nous avons parlé cy-devant, s'estans approchez de Mouley Hamet, luy annoncerent l'ordre qu'ils avoient receu du Roy. Il ne voulut pas leur permettre qu'ils missent les mains sur luy ; & comme il sçavoit qu'il ne pouoit éviter de mettre bas les armes, il osta luy-mesme son cimenterre, qu'il leur mit entre les mains, disant qu'il falloit s'accommoder au temps ; mais qu'il ne perdoit pas l'esperance de regner, & que peut-estre un jour leurs enfans seroient bien-aïse de venir rechercher sa protection. Ils arriverent sur ces entre-faites à Salé, d'où Mouley Archy partit le lendemain pour aller à Maroc, craignant que la prise de Mouley Hamet n'y causast quelques remuemens : Mais il y trouva ses affaires en aussi bon ordre qu'il les pouoit desirer ; d'autant que les Officiers du Palais

*du Royaume de Maroc.* 166

& de la Ville ayans scû la fuitte de Mouley Hamet, demeurèrent en repos, & continuoïent de faire leurs Charges, comme s'ils l'eussent ignorée. Mouley Archy ne démit aucun des Officiers que Mouley Hamet avoit établis, en reconnoissance de leur fidelité. Il fit en fuitte venir ce Prince qu'il avoit amené à Maroc avec luy; luy fit quelques reproches de son infidelité; & pour excuser en quelque façon sa jeunesse, qui n'estoit que de dix-neuf ans, luy dit qu'il estoit plus propre à succer le lait de sa mere, qu'à gouverner un Empire. Il luy ordonna en suite de se retirer à Taflet, pour y mieux étudier l'Alcoran; & luy dit qu'il pensast mieux à l'avenir au succès que pourroient avoir ses desseins avant que de les entreprendre. Il donna ordre aussi-tost à un Aleayde de détacher deux cens chevaux pour le conduire au lieu de son exil.

*Exil de  
Mouley  
Hamet*

Mouley Archy ayant tout pacifié, il fit assembler à Maroc toute la Noblesse de ses Royaumes, pour y celebrer avec eux la Pasque, qu'ils appellent Leide Cubir: Elle l'accompagna ce jour là à une Gemme, ou Mosquée, qui est hors la Ville, où il sacrifia un Mouton à leur faux Prophete, en memoire de celuy qu'Abraham sacrifia à Dieu, au lieu de son fils Isaac, frere d'Ismaël, qu'ils croient estre le premier pere des Arabes Sarrasins, d'où ils tirent leur generation, après quoy ils retournerent au Palais faire festin, comme c'est la coûtume.

Le Roy, après la Feste, fit un excés de vin en particulier avec ses plus familiers amis; ce qui luy estoit un vice fort ordinaire, & dans cet estat il luy prit envie de monter à cheval, & de caracolles dans les superbes jardins du Palais. Lors qu'il fut dans les allées

du Royaume de Maroc. III

d'orangers, son cheval prenant le frin aux dents, l'emporta de telle violence, que passant sous une grosse branche d'un des orangers, elle luy fracassa tout le crâne, dont il mourut trois jours après, au quarantième an de son âge, qui fut le vingt-septième jour de Mars de l'année 1672. & de l'Egire de Mahomet au compte des Maures 1086. & au nostre 1040. après avoir regné sept ans à Fez, cinq à Maroc, & neuf à Tafilet. Sa mort ne fut pas plûtost sceuë, que ceux qui l'avoient accompagné depuis Fez, s'en retournerent incontinent, & Mouley Aran, qui s'y vouloit rendre devant tout autre, de crainte que la nouvelle de la mort du Roy ne fut portée à Mouley Semeïn; partit aussi-tost de Maroc, croyant que par ce moyen il entreroit en possession du tresor de son Frere. Mais ses diligences furent sans effet, car

*Mort de  
Mouley  
Archi*

*Élection  
de Mouley  
Semein  
pour Roy  
de Fez.*

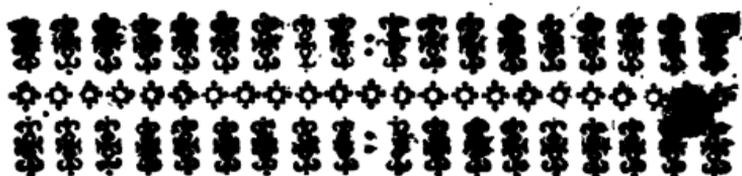
Mouley Semein qui avoit esté averty par l'arrivée d'un Dromadaire deux jours après cette mort, s'estoit déjà emparé de la Ville, & du tresor, & avec les amis qu'il y avoit, s'estoit fait reconnoître pour Roy, en attendant la venue des Grands de l'armée. Mouley Aran n'ayant pu entrer dans Fez, s'en retourna à Tafilet, pour y assister. Mouley Hamet de ses conseils, & l'aider à relever sa fortune, & se rétablir luy-même sur le trône, que peu de jours auparavant il avoit perdu. Il fut aussi reconnu du peuple de Tafilet à son arrivée, pour leur Roy : & ce fut là le commencement de la division des Royaumes de Mouley Archy, qui avoit si bien réussi à les conquérir pendant sa vie. Il s'estoit gouverné si prudemment dans ses affaires, que sans autre conseil que celui de Checq Lotiéty son beau-pere, il estoit parvenu à un si haut

*Mouley  
Aran re-  
connu  
Roy de  
Tafilet.*

*du Royaume de Maroc.* 115  
degré de gloire, que tout autre  
qui auroit eu moins de courage  
que luy, n'eût jamais osé entre-  
prendre ce qu'il executa avec tant  
de succès, veu le peu de forces  
qu'il avoit dans ses commence-  
mens.

*Fin du premier Livre.*





# HISTOIRE

## DE MAROC.

### LIVRE DEUXIÈME.



'EST une chose bien facile, & rien ne paroist plus doux que de regner ; mais c'est une chose bien difficile que de sçavoir paisiblement regner. Ceux qui ne s'attachent simplement qu'à la superficie des choses, s'imaginent que de tenir en main les resnes d'un Empire, c'est estre au suprême degré de la felicité & de la gloire, & ne considerent pas que le manient des grandes affaires ne peut que nous engager dans un labyrinthe de déplaisirs, d'où l'on ne peut que difficilement sortir.

Nous avons veu Mouley Archy affermir son trône, & en accroître puissamment les limites; mais on ne remarque point dans sa vie que ç'ait esté par la molesse, ny pendant qu'il se feroit abandonné à quelque plaisir. Le fer & le feu qu'il y employa luy-même, sont des témoignages des peines qu'il a souffertes pour s'asseurer la Couronne; & s'il n'a rencontré personne qui la luy ait disputée pendant qu'il en a esté le maistre, ce n'a point esté sans veille, ny sans un nombre infiny de précautions, & les deux Princes dont nous avons à parler dans ce Livre, & qui sont les Successeurs, ne se sont pas moins donné de peines, & s'entendent encore tous les jours pour se maintenir dans leurs Estats; encore ne peuvent-ils paisiblement regner, comme nous ferons voir dans la suite.

Après la mort de Mouley Ar. 1672.

chy, le Gouverneur du Chasteau de Maroc nommé Carra, qui estoit à la devotion de Mouley Hamet, comme sa creature, jugea qu'il estoit temps de reconnoistre ses bien-faits, & de rendre service à son Maistre par quelque action insigne. Il n'en pouvoit trouver une plus belle occasion que celle-cy, qui fut qu'après le départ de Mouley Aran, il demeura maistre absolu du Palais; il en fit fermer les portes, & proclamer Roy Mouley Hamet par la garnison, puis luy envoya des Couriers à Tafilet pour luy donner avis de la mort de son Oncle, de ce qu'il avoit fait en sa faveur, & comme les troupes de Mouley Archy s'estoient toutes dispersées après cet accident; qu'il jugeoit à propos qu'il se rendit à Maroc en diligence pour s'affeurer de la Ville, qui ne s'estoit point encore declarée, & ne sçavoit si elle le devoit reconnoistre, ou

*Mouley  
Hamet  
Meheret,  
élevé Roy  
de Ma-  
roc.*

*du Royaume de Maroc.* 117

celuy qui seroit declaré Roy de Fez. Mouley Hamet qui avoit déjà appris la mort de son Oncle par l'arrivée de Mouley Aran, n'en parut aucunement surpris. Mouley Aran se réjouit avec luy du bon succès de ses affaires, & l'assura que le Royaume de Tafilet, où il demeureroit absolu, seroit toujours de ses alliez, & qu'il l'aideroit de tout ce qu'il pourroit avoir de besoin pour l'affermissement de son Estat. Mouley Hamet ne s'arresta point à faire un plus long séjour à Tafilet, il prit Mouley Talbe pour l'accompagner dans son voyage. A son arrivée à Maroc, la Ville ne fit point de difficulté de se déclarer pour luy; il avoit épousé l'Ella Mariem, fille de Mouley Labesse, leur legitime Princesse, qui ne contribua pas peu à son élection. Les anciens serviteurs de Mouley Archy, à leur retour à Fez, allerent offrir leurs armes & leurs services à Mou-

ley Semém, qui receut favorablement leurs offres, les priant de luy estre aussi fidelles qu'ils avoient esté au Roy deffunt, & que de son costé il les traiteroit comme ses bons Sujets. Il leur declara le dessein qu'il avoit d'aller à la conquête du Royaume de Maroc, avant que son neveu eût le loisir de s'y fortifier, disant qu'il luy appartenoit comme heritier & successeur legitime de celuy qui l'avoit cy-devant conquis sur le fils de Cromleache, & qu'il le vouloit conserver pour les deux fils que Mouley Archy avoit laissez en bas âge, dont il estoit le tuteur. Il donna ordre à l'Alcayde Cidan, qu'il fit pour lors son Bacha, de tenir à cet effet ses troupes prestes pour le mois de May. L'armée estant sur le point de se mettre en campagne, il en fit la revue en personne, & marcha luy-même à la teste, accompagné des Grands

*du Royaume de Maroc.* 119  
de son Royaume. La nouvelle de  
sa marche fut bien-tost portée à  
Mouley Hamet, qui se mit en de-  
voir avec les habitans de Maroc,  
renforcez de quelques troupes  
d'Arabes, qui estoient venus se  
soumettre à luy, de luy aller au de-  
vant, & de luy fermer le passage  
de la riviere des Noirs; mais les  
habitans qui craignoient de faire  
la guerre hors leurs murailles, luy  
remontrent qu'il falloit laisser la  
peine à son ennemy de venir l'atta-  
quer, qu'ils estoient plus que suffi-  
sans pour le rompre, & que l'ayant  
vaincu, il pourroit facilement se  
faire declarer Roy de Fez. Mou-  
ley Hamet qui ne vouloit pas les  
rebuter dans ces commancemens,  
leur dit qu'il jugeoit à propos de  
camper à une lieuë seulement de  
la Ville, pour voir quel nombre  
ils pourroient estre, par la reveüe  
qu'il desiroit en faire, & y attendre  
son ennemy. Mouley Seméin arri-

va bien-tost sur cette riviere, où il croyoit rencontrer son neveu; mais la trouvant libre, il la passa sans precipitation, il traversa toute la Province de Duquella, & demeura quelques jours en Jebel el cader, pour y attendre ses espions, qui luy rapportèrent que Mouley Hamet estoit proche des murailles de Maroc, avec des forces pareilles aux siennes, attendant son arrivée. Mouley Seméin ayant appris l'estat de son ennemy, leva le camp, & s'achemina vers luy. Il ne tarda que quatre jours à s'y rendre, & campa à demie journée de la Ville. Le lendemain matin faisant déployer ses drapeaux, il laissa ses tentes & ses bagages en ce lieu, & fit marcher à la teste de ses troupes quatre pieces d'artillerie, qui estoient conduites par douze Chrestiens. Mouley Hamet de son costé se disposa à recevoir la bataille; exhorta ses soldats à se bien défendre,

défendre, leur promettant tout le pillage s'ils rompoient ses ennemis; puis il fit deux corps de son armée, qui estoit composée de vingt-cinq mille hommes, donnant la conduite de l'un à Mouley Talbe son frere, & il se mit à la teste de l'autre. Mouley Seméin connoissant les forces de son neveu, & de quelle maniere il avoit dressé son camp, donna le commandement de l'aîle gauche de ses troupes à Checq Amar son beau-frere, & la droite au Bacha Cidan, faisant un corps de bataille dont il se reserva le commandement, pour renforcer celuy qui en auroit besoin: les deux armées estant à la veuë l'une de l'autre, & les deux Roys à leurs testes, ne tarderent gueres d'en venir aux mains. Il est à remarquer que les Maures dans leurs manieres de combattre ne forment point de bataillons, & ne mettent dans une plaine que deux

F

rangs de soldats au plus, qui s'étendent en file & se courbent par les bouts en forme de croissant; l'infanterie est au milieu & la cavalerie sur les ailes: Et comme la plaine où se donnoit cette bataille, pouvoit contenir un million d'hommes, les deux armées, qui comme nous l'avons dit, estoient rangées en forme de croissans, & qui s'étendoient plus d'une grande lieue, se chocquerent plutôt sur les ailes qu'au milieu, & il s'éleva une si excessive poussiere, qu'ils furent long-temps mélez sans se reconnoître. Mouley Hamet donna sur l'aîle gauche avec ses Arabes, & la faisoit déjà plier, lorsque Mouley Seméin s'en appercevant, s'avança avec son corps de reserve pour luy donner secours. Cependant le Checq Amar ralia ses soldats, & les animant derechef, ils vinrent tres à propos rendre à leur Roy le même service qu'ils venoient d'en

recevoir. Mouley Talbe de son costé avoit tout l'avantage contre Cidan, & il l'alloit infailliblement rompre, si les habitans de Maroc, qui craignoient la poudre, ne se fussent retirez derriere leurs murailles, pour y attendre l'évenement du combat. La pluspart perirent miserablement dans les aqueducs qui sont autour de la Ville, que la grande poussiere leur empeschoit de voir. Mouley Hamet échauffé au combat, choisissoit entre tous Mouley Seméin pour se battre contre luy, afin de decider leurs differens par un combat singulier, & l'ayant apperceu luy en alloit faire le deffy, si une balle qui luy perça la cuisse droite de part en part n'eût rompu son dessein; joint à cela qu'estant averty de la trahison de ceux de Maroc, il crût qu'indubitablement il seroit fait prisonnier s'il pouvoit plus avant; c'est pour-

*Conque-  
ste du  
Roya-  
me de  
Maroc  
par M.  
Seméin  
sur M.  
Hamet.*

quoy il trouva plus à propos de se retirer avant sa défaite entière ; il fit donc avertir son frere de le joindre, & ils se retirèrent ensemble au Chasteau , le firent fermer sur eux ; & Mouley Hamet s'estant fait penser de sa blessure, les deux freres sortirent aussi-tost par les jardins, accompagnés d'un seul Cavallier, & ils firent si grande diligence, qu'ils entrèrent dans les montagnes de Guilaoa avant que le combat fut entièrement finy. Il dura plus de six heures, il y mourut de part & d'autre plus de six mille hommes, & il y en eût près de quatre mille de blesez. Mouley Seméin se voyant vainqueur, crût que Mouley Hamet s'estoit sauvé au Chasteau, mais estant averty qu'il en estoit sorty, il trancha de son cimenterre la teste à l'Alcayde Carra qui en estoit Gouverneur, lorsqu'il luy en vint presenter les clefs, pour avoir lais-

se sauver ce Prince. Il depescha aussi-tost l'Alcayde Haly Cidor avec quatre cens chevaux pour luy couper le chemin de Taflet, où il sçavoit qu'il s'alloit refugier, luy ordonnant de le luy amener chargé de fers. Haly Cidor entra par Guilaoa, où il s'informa de luy, & n'en ayant rien appris passa plus outre. Cependant Mouley Hamet incommodé de sa blessure, se croyant en seureté dans les montagnes, s'y achemina à petites journées. Il entra en Zaimby, après que Cidor y eut passé; le fils de Zaimby, qui avoit esté long-temps à sa Cour du temps qu'il estoit Viceroy de Maroc, l'ayant reconnu, le vint saluer, luy offrant le Chasteau de son pere pour s'y reposer: il luy témoigna d'abord les regrets qu'il avoit de sa disgrâce, & luy jura que quoy qu'abandonné de la fortune, il le considereroit toujours comme son Prince. Mou-

*Dé:curiö  
de M.  
Hamet  
en Zaim-  
by, ses  
fers & sa  
liberté.*

ley Hamet accepta volontiers ses offres, & en receut tout le soulagement qu'il en pouvoit esperer; & pour l'abuser davantage, son pere l'assura que si tost que Mouley Seméin feroit party de devant Maroc, il luy donneroit quinze mille hommes pour le rétablir en ses Estats. Cependant il envoya vers Cidor pour l'avertir que celuy qu'il cherchoit estoit entre ses mains. Cidor joyeux de cette nouvelle, se rendit à cinq jours delà au lieu où estoit son prisonnier. La premiere chose qu'il fit, sans le saluer, ny luy témoigner aucun respect, fut qu'il luy demanda d'abord ses armes, & l'ayant chargé de fers, son Frere, & Haly Riffy, il partit de grand matin pour les conduire en diligence à Maroc. Cidor pour accourcir son chemin voulut repasser en Guilaoa, & envoya avertir le Checq qu'il avoit pris Mouley Hamet, & qu'il devoit

se mettre sous l'obeïssance de Mouley Seméin, comme il avoit esté sous celle de Mouley Archy. Ce Checq qui estoit grand amy du Prince, & qui luy avoit de tres-grandes obligations, sçachant le danger qu'il couroit de sa vie s'il tomboit entre les mains de son vainqueur, partit à la teste de mille chevaux, & ayant atteint Cidor, le mit en pieces avec ses gens, dont il se sauva seulement six ou sept des mieux monter, qui porterent au Roy les nouvelles de cette défaite. Après cette expedition ce nouveau liberateur mit pied à terre pour sauver le Prince, luy osta ses fers, & l'ayant conduit à son Château, luy presenta l'une de ses filles, que le Prince accepta pour épouse; mais quand il fut guery de sa blessure, & qu'il vit que son séjour n'avançoit en rien ses affaires, il obtint du Checq d'aller à Tafilet voir sa mere, & il y demeura

ra jusques à ce que la revolte de Fez-Bellé luy donna occasion de remuer.

Mouley Seméin fâché au dernier point d'apprendre que son neveu luy estoit échappé, s'arresta quelque temps à Maroc pour voir s'il ne s'y passoit rien contre son service. Les Deputez de toutes les Provinces & des Villes du Royaume & de Sus luy vinrent rendre foy & hommage. Il leur donna des Gouverneurs attachez à ses interests; établit Viceroy de Maroc Mahamet Beny Mariny, qu'il estimoit l'un de ses plus fideles serviteurs, & prit la route de Fez. La crainté qu'il avoit que son ennemy ne jouït trop long-temps du plaisir d'avoir échappé de ses mains, luy fit ordonner à Cidan de tenir toujours ses troupes en estat, dans le dessein de l'aller joindre à Tafilet vers le mois de Septembre; mais les Grands qui l'avoient éle-

vé à la Couronne, & qui esperoient  
toujours les recompenses qu'il leur  
avoit promises s'il gaignoit Maroc,  
voyans qu'il vouloit entreprendre  
une nouvelle guerre sans leur don-  
ner satisfaction, ny payer leurs sol-  
dats, trouverent étrange d'estre  
obligez de faire la guerre à leurs  
dépens, & resolurent ensemble de  
le faire mourir. Pour venir à bout  
de cette entreprise, ils firent pren-  
dre un Lion vif, & convierent le  
Roy de prendre le divertissement  
de le tuer, esperant par ce moyen  
executer leur cruel dessein. Cidan  
estoit aussi de la conspiration;  
mais lorsque le Roy sortit pour  
cet effet, il le joignit, & luy dit en  
passant & en peu de mots le peril  
qu'il couroit de sa vie. Tous les  
conjurez s'apperceurent bien qu'il  
luy parla, mais ils ne s'imagi-  
nerent pas d'abord que ce fût  
pour les trahir; & voyant que le  
Roy se retiroit subitement, &

*Conspi-  
ration  
contre le  
R y dé-  
couverte.*

qu'ils l'attendoient en vain, ils se doutèrent de la trahison de Cidan, ce qui les obligea de monter à cheval pour prendre leurs seuretez, craignans que le Roy n'envoyât les Gardes de son Palais se saisir d'eux. Ils dresserent des embusches sur les avenues par où devoit passer Cidan, il ne manqua point sur le soir d'y tomber, & avec la plus part de ceux qui estoient à sa suite, il fut renversé mort sur la place.

Revolte  
de Fez-  
Bellé.

La Ville de Fez-Bellé en même temps remplie de conspirateurs qui y tenoient leurs familles, se souleva contre le Roy le 25. jour d'Aoust, & la même nuit Mouley Mousaut-Mariny monta à cheval pour au nom de tous les habitans aller vers Mouley Hamet, l'assurer de leur obeïssance, & le prier de se rendre au plûtost dans la Ville pour y commander. Abdalazize Benyeucourt Gouverneur de Thega lui mit en passant cette place entre

les mains, sur les menaces qu'il luy fit d'exterminer toute sa famille, qui estoit dans Fez-Bellé. Le lendemain, qui devoit estre le départ de l'armée du Roy Mouley Seméin pour Tafilet, fut celuy de sa déroute; car ceux de Fez-Bellé sortirent de leur Ville & pillerent tous les équipages, tentes & bagages de l'armée; ce qui surprit tellement le Roy, que ne sçachant quel remede y apporter, il envoya vers la Ville un vieillard venerable, qui estoit son Oncle, pour tascher de les remettre à leur devoir, leur promettant le pardon de leur conspiration & de la mort de Cidan, s'ils vouloient se reconnoistre; mais le vieillard ne receut autre réponse d'eux que celle de plusieurs coups de fusils qui le renverserent mort sur la place. Il fut emporté au Palais par ceux qui l'avoient accompagné; ce qui n'augmenta pas peu la douleur de

Roy, qui déchirant ses vêtements, commanda qu'on fit sortir incontinent quelques grosses pieces d'artillerie pour battre la Ville, qui firent peu d'effet. La Ville de Theza qui s'estoit aussi soulevée, fut suivie de la Province du Riffe, qui en est voisine. Le Roy dans cette conjoncture se trouva fort embarrassé ; il le fut encore davantage, lorsque que quatre mille Chavannets, restez des six mille, qui estoient venus au service de Mouléy Archy, connoissans son humeur avaricieuse, & qu'il ne parloit point de les payer, se retirerent de son service, & en plain midy plians leurs bagages, les mirent sur leurs chameaux avec leurs femmes & leurs enfans, & pillerent tout ce qu'ils purent en se retirans. Le Roy fut aussi-tost averty de leur départ, & montant à cheval avec deux mille Noirs, les suivit en queue, pour tascher par belles

*Revolte  
de Theza  
& du  
Riffe.*

*Fuite des  
Chavannets,*

promesses de les ramener ; mais ils n'en tinrent aucun compte : Et comme il les suivoit toujours, employant tout l'artifice possible pour les obliger de revenir, ils firent tout à coup volte-face, & luy dirent qu'il eût à se retirer, & qu'estant Cherif, ils ne luy vouloient point faire de mal ; ils se contenterent seulement de maltraiter quelques-uns de sa suite, qui s'estoient plus avancez que les autres : De maniere que le Roy fut contraint de s'en retourner confus, & de les laisser continuer leur route. Ils furent mettre le siege devant Maroc, après avoir ruiné tout le pais par où ils passerent.

Le Roy ne fut pas moins confesterné d'apprendre encore comme 1673.  
Mouley Hamet venoit au secours des revoltez avec deux mille cinq cens chevaux que Mouley Aran luy avoit donnez ; ce qui l'obligea d'aller dans le Riffe pour rascher

de remettre cette Province sous son obeïssance auparavant que son ennemy en eût pris possession, laissant quelques troupes à Fez pour y couper le chemin des vivres & du secours. Il passa devant Theza, où il ne s'arresta point, sçachant que le Chasteau tenoit encore pour luy; & estant dans le Riffe, après quelques petites escarmouches, il le remit au devoir, & envoya à Fez les auteurs des troubles chargés de fers. Mouley Hamet sur ces entrefaites arriva à Theza, & fit si bien envers le Gouverneur du Chasteau, qu'il l'en mit en possession; & delà il écrivit à Fez-Bellé, qu'il iroit s'y retirer si l'on luy vouloit mettre entre les mains un vieil Chasteau qui joignoit les murailles du costé de Theza, pour s'y retirer avec les troupes qu'il ameneroit; mais le peuple au contraire le fut démolir, & luy envoya offrir pour sa demeure le plus beau

*M. Se-  
méin re-  
mer le  
Riffe à  
l'obey-  
sance.*

*Arrivée  
de M.  
Hamet à  
Theza.*

Palais de la Ville. Plusieurs bien-intentionnez pour luy, depescherent secrettement des Couriers pour l'avertir de ne se point fier à ces mutins, & qu'il estoit meilleur pour luy de demeurer où il estoit. Il les crut, & envoya promptement à Fez pour demander le secours de la Ville, qui luy envoya incontinent sous la conduite de Checq Amar deux mille cinq cens chevaux & cinq mille hommes de pied. Le Roy voyant qu'il pourroit peut-estre demeurer longtemps dans cette Province, écrivit à Mouley Achem son frere, qui étoit à Tafilet, qu'il allât à Fez-Gedide pour y commander pendant son absence, à quoy Achem obeit incontinent.

Le bruit du soulèvement de Fez-bellé, de Theza, du Riffe, & la fuite des Chavanets, alla bien-tost jusques à Alger, ou Abdelcarder Gayland s'estoit retiré, pour

Retour de  
Gayland  
Prince  
des Al-  
garbes.

suivy de Mouley Archy, comme nous l'avons dit en son lieu. Il y receut des lettres des principaux des Algarbes, qui le prioient de retourner prendre possession du pais, qui avoit esté usurpé sur luy, l'asseurant qu'ils seroient pour luy, s'ils avoient les moindres forces pour en chasser les ennemis. Gayland voyant le temps propre pour recouvrer ses terres, monta au Divan des Turcs, & les supplia de l'aider de quelques vaisseaux pour le conduire en sa patrie, où il alloit se faire reconnoistre pour Souverain; ce qui ne luy fut point refusé. Ils armerent douze vaisseaux pour l'escorter jusques à Toutouïan, où le peuple à son arrivée se rendit à luy; Arzille, & Al-cassar, & tout ce qui dépend des Algarbes, firent la même chose. Mustapha Reys & quelques autres Capitaines Turcs, accompagnez de leurs troupes, ne l'abandonne-

rent point qu'ils ne l'eussent fait recevoir par tout ; après quoy il leur fit quelques presens, & ordonna au surplus que leurs vaisseaux fussent rafraîchis de toutes sortes de provisions, puis ils prirent congé de luy.

Le Roy estoit devant Theza Siege de Theza. lorsqu'il apprit cette nouvelle ; & quoy qu'elle le surprit beaucoup, elle ne le découragea point. Il envoya à Fez-Gedide chercher quelques pieces de grosse artillerie pour battre le Chasteau, avec cent Chrestiens pour y faire des mines ; mais tous les travaux furent inutils ; car ils n'avancerent en rien les affaires. Cependant ceux de Fez-Gedide & ceux de Fez-Bellé estoient tous les jours aux mains ; & quoy que les premiers fussent en plus petit nombre que les autres, néantmoins parce qu'ils avoient un brave Chef qui les commandoit, ils avoient toujours l'avan-

tage, & contraignoient les autres de se retirer dans l'enceinte de leurs murailles, avec une continuelle perte des leurs. Ceux de Fez-Bellé firent de grandes réjouissances lorsqu'ils apprirent la venue de Gayland, & au son de leurs instrumens barbares ils proclamerent Roy Mouley Hamet, proferant mille maledictions contre Mouley Seméin, qu'ils appelloient *l'Ala aycha* par derision, qui est autant que dire, *Dame abandonnée*. Ils firent plusieurs mines pour gagner un Chasteau qui les incommodoit fort, d'autant qu'il les commandoit, & tenoit à leurs murailles; mais elles furent toutes éventées, à la reserve de deux, dont l'une eût son effet par le moyen de quelques renegats, & renversa une tour, & l'autre par l'industrie d'un Romain, qui fit sauter un pan de muraille à passer vingt hommes de front. Vingt mille du party desre-

voltez appuyoient cette expedition, à dessein d'y entrer, & avoient à leur teste Mouley Drice, l'un des plus fameux de leurs Saints, & qui descendoit du Fondateur de cette Ville. Drice y commandoit pour Mouley Hamet, & quoy qu'il n'y eût pour lors dans ce Chasteau que deux cens Noirs de garnison, ils n'eurent jamais le courage d'y entrer, disputans les uns avec les autres, & marchandant à qui iroit le premier, ce qui donna le loisir à ceux de dedans à recevoir du secours, & de refermer la bresche, qui coûta la vie à plusieurs Chrestiens qui y furent employez. Les autres mines furent toutes éventées, parce que les Chrestiens qui y travailloient de part & d'autre, s'entre-donnoient des avis du lieu où elles répondoient, afin de les contre-miner, & que par ce moyen il ne leur arrivast aucun mal, ce qui leur estoit facile, veu qu'ils n'avoient

personne à les commander qui entendissent ces sortes d'ouvrages. Les courses de ceux de Gayland qui ravageoient par tout , interrompirent le commerce de Fez & de Salé , qui estoit déjà tout prest de se declarer pour luy ; mais la prudence de Lehâche-Abdelcader-Marino, qui y gouvernoit conjointement avec Lehâche-Séiverdo, empescherent ce dessein. Le Roy écrivit de son Camp de Theza à Mouley Achem, qui gouvernoit pour luy à Fez-Gedide , de faire partir incessamment l'Alcayde Cherquy-Benydrie avec deux mille chevaux & quelque infanterie pour aller contre Gayland. Cherquy obeit aussi-tost à ses ordres, & se promettoit facilement la deffaite de Gayland, qui eut avis de sa venuë, & l'alla attendre au passage du fleuve de Sebou, Cherquy nouveau Capitaine & peu expérimenté, croyant que son

*Déroute  
de l'Alcayde  
Cherquy  
par Gay-  
land.*

*du Royaume de Maroc.* 741

ennemy , qui paroissoit avec peu de gens , n'avoit pas le courage de passer le fleuve , hazarda de le passer. Gayland se retira quelque peu, feignant d'avoir peur , pour luy donner le temps de passer à moitié, & vint tout à coup fondre sur ceux qui estoient déjà passez; il tua Cherquy d'un coup de lance qui luy traversa le bas-ventre , & pas un n'échapa de tous ceux qui estoient passez ; ceux qui estoient de l'autre costé du fleuve prirent la fuite incontinent , & porterent à Fez cette nouvelle qui fut envoyée au Roy. Il témoigna beaucoup de regret de la perte de cet Alcayde qu'il aimoit , & qui avoit toujours esté l'un de ses plus fideles , & resolut d'aller luy-mesme contre Gayland.

Le Roy leva le siege de Theza Siege de Theza levé. sur les derniers jours du mois de Juin , sans y avoir rien fait de considerable , faute d'avoir des gens ex-

perimentez pour les mines & pour les assauts , donnant lieu par ce moyen à Mouley Hamet de se rendre plus fort , en luy abandonnant la campagne. Il arriva en peu de jours auprès d'Alcassar avec douze mille hommes , & surprit Gayland qui avoit envoyé une partie de ses troupes couper leurs bleds , & avec ce qui luy estoit resté de soldats , il se presenta pour recevoir la bataille que le Roy venoit luy donner. Estant donc sorty d'Alcassar , & ayant ordonné ses troupes du mieux qu'il luy fut possible , il fit tous les devoirs d'un brave soldat & d'un expérimenté Capitaine , mais les siens ne luy gardans pas la fidelité qu'ils luy avoient promise , soit qu'ils eussent esté corrompus par le Roy , soit par leur lâcheté naturelle , ils l'abandonnerent la pluspart pendant que les autres estoient aux mains. Il cherchoit par tout le Roy pour le combat.

*Bataille  
d'Alcassar  
et  
mort de  
Gayland.*

tre, mais il luy fut impossible de le trouver, & s'appercevant du desordre de ses soldats qui fuyoient presque tous, il leur cria: Lasches & perfides que vous estes! est-ce ainsi que vous abandonnez un Prince, qui persuadé de vostre fidelité & touché de vos miseres, a quitté le repos de sa maison pour vous remettre en liberté? Je seray content de mourir si le vainqueur vange sur vous vostre perfidie. Ne croyez pas qu'il triomphe de moy, ce Tyran, je combattray jusques à la mort, & personne ne pourra dire que Gayland, qui a esté en son temps l'honneur de l'Afrique, ait fuy pour la seconde fois la rencontre d'un Cherif. Achevant ces paroles, que chacun pût entendre, il se tourna vers les ennemis qui le poursuivoient, & la lance à la main s'estant meslé parmy eux, il en fit un carnage incroyable. Quatre

chevaux furent tuez sous luy, & il n'eut pas si-tost monté le cinquième, qu'une balle, qu'il receut au costé gauche, le renversa par terre. Il se releva & se défendit encore courageusement, le cimenterre à la main, lorsqu'un Noir du Roy, qui l'apperceut couvert du sang qu'il perdoit en abondance, luy trancha la teste, & l'ayant plantée au bout de sa propre lance, l'alla presenter à Mouley Seméin, qui fut fasché de sa mort si prompte, qui ne luy avoit pas donné le loisir de luy faire declarer où estoient ses richesses. Le vainqueur poursuivit les fuyards jusques à Alcaffar, en ayant laissé plus de trois mille morts sur la place & autant par les chemins. Les Talbes de la Ville sortirent aussi-tost, accompagnez des petits enfans, portans des drapeaux blancs pour implorer sa clemence au nom de tous les habitans, ce qu'il n'osa pas dans la conjoncture

joncture de ses affaires leur refuser. Il envoya à Fez la teste de Gayland pour réjoûir son frere & ses amis de cette victoire, & pour donner sujet aux revoltez de penser à eux. Mouley-Achem la fit voir par routes les ruës & places de la Ville, & puis la renvoya au Roy; qui la fit enterrer honorablement auprès de son corps, d'autant que ce Prince estoit en grande veneration dans le País, pour avoir toujourns fait la guerre aux Chrestiens, qui occupent des Places sur les frontieres, & même pour avoir donné ce fameux assaut à la ville de Larache, en l'année 1664. où il mourut près de douze mille Maures, que les Espagnols de cette Place taillerent en pieces. Pendant que le Roy fut occupé à cette dernière expedition, les revoltez sollicitèrent secrettement Mouley-Achem d'estre leur Roy; mais ce Prince n'y vou-

G

lut nullement consentir. Cette mort de Gayland les surprit beaucoup, d'autant qu'ils esperoient que pendant qu'il occuperoit le Roy, après le refus de Mouley Achem, Mouley Hamet de son costé se tiendroit plus fort, & que par ce moyen ils pouroient favoriser davantage leur rebellion. Mouley Hamet de son côté veilloit à ses affaires. Après que le Roy eut levé le siege de devant Theza, il alla dans la Province d'Alcaladie, où il gagna les Arabes, avec quelques-uns des fils de Checq-Lotiéry, & se rendit avec eux maître du Château de Dar-Michal, où il voulut demeurer, laissant le Gouvernement de Theza à Mouley Talbe son frere avec cinq cens hommes de garnison pour deffendre le Château. Mouley Seméin ayant tout pacifié, & remis les Algarbes sous son obeissance, emmena prisonniers quel-

*Reduſſio  
du Dar-  
Michal à  
l'obeif-  
ſance de  
Mouley  
Hamet.*

ques freres de Gayland chargez de chaînes à Fez, où il rentra dix mois après en estre fortý.

La premiere chose qu'il ordonna à son arrivée, ce fut qu'on ne fit aucune sortie sur les revoltez, & qu'on les laissast en repos, pour éprouver si la clemence & le pardon qu'il leur envoyeroit offrir, auroient plus de pouvoir que la terreur de ses armes: il leur écrivit plusieurs fois, pour les exhorter d'éprouver sa misericorde, & pour les asseurer qu'il leur pardonnoit tout le passé, sans les rechercher d'aucune chose; mais que s'ils continuoient de l'irriter, ils la reclameroient en vain; qu'il n'en seroit plus temps, qu'il mettroit leur Ville à feu & à sang, & qu'il feroit semer du sel sur ses ruines. A ces menaces terribles ils s'assemblerent dans leur Gemme, ou Mosquée principale, & y firent venir de certains forciers, à la teste

*Retour  
du Roy à  
Fez, où il  
offre la  
paix aux  
rebelles.*

desquels marchoit Abdelcader Festy, le plus fameux Magicien de toute la Ville, qu'ils honorent comme un Saint, afin de les aider de leurs conseils. Ils furent d'avis qu'ils devoient accepter la paix que le Roy leur offroit, s'offrans d'aller eux-mêmes vers ce Prince, pour convenir d'es articles, & pour luy en faire ratifier le traité. La partie fut remise au lendemain, & lorsqu'ils voulurent sortir, accompagnez des principaux Alcaydes revoltés, il se fit une émutte au quartier des Andalouz, qui sont les Maures autrefois chassés d'Espagne, qui crioient que le Roy ne leur offroit la paix que pour mieux les détruire. Le Conseil se rassembla de nouveau, où les principaux de ceux-cy furent appellez, & il leur fut représenté qu'ils devoient se rendre à l'opinion publique, & qu'ils ne concluroient aucun traité que Mouley Seméin ne jurast

sur le corps du Roy deffunt son frere , qu'il avoit amené de Maroc , sur la Loy & les ceremonies de l'Alcoran. Ils furent à ce coup de l'opinion commune , & les Deputez furent trouver le Roy , qui fort joyeux de rentrer dans la possession de la principale Ville de ses Estats, les alla recevoir à la premiere porte de son Palais. D'aussi loin qu'ils l'aperçurent, ils se jetterent la face en terre, & furent en suite se prosterner à ses pieds, luy demandant pardon pour eux, & pour leur Ville. Le Roy les fit relever , & après les avoir embrassez tous, les uns après les autres, il prit Abdelcader Festy par la main, & alla au tombeau de son frere, où il jura la paix de la maniere qu'ils la demanderent. Le Peuple de Fez-Bellé bien réjoyty du pardon qui venoit de luy estre accordé, vint en corps se jeter à ses pieds, & le remercier de

*Redmiffiō  
de Fez  
Bellé à  
l'obeïf-  
fance de  
M. Mouley  
Semane*

la grace qu'il leur octroyoit, & retourna dans la Ville en faire une longue réjoüissance ; & comme elle estoit generale, & que chacun chez soy ne songeoit qu'à faire bonne chere, & avoit oublié le soin de la guerre, le Roy la même nuit envoya des Officiers & des soldats, qui desarmierent avec tant d'adresse tous les habitans, que plusieurs furent longtemps sans sçavoir si leurs voisins avoient esté desarmez, tant cela se fit secretement pour ne les point effaroucher. Le Roy se donna deux mois de repos, avant que de se mettre en campagne, & dispersa quelque somme d'argent à ses troupes pour se mieux rafraichir. Ce fut dans ce temps que la garnison de Theza se declara pour Mouley Seméin, & la remit entre les mains du Gouverneur qu'il y envoya, sans toutefois avoir voulu rien faire de mal à Mouley

Redu à  
de Theza.

Talbe, que de l'obliger à se retirer vers Mouley Hamet.

Au commencement de l'année 1674. le Roy, qui ne pouvoit laisser son Neveu en repos, se mit en campagne, & s'avança jusqu'à une journée du Dar-Michal, où Mouley Hamet estoit campé avec presque d'égalles forces. Les deux armées, à cause des pluyes frequentes & de l'Hyver, furent long-temps à la veüe l'une de l'autre sans se choquer, leurs Chefs voulans temporiser, pour voir s'il ne pouroient point par quelque trahison se rendre maistre l'un de l'autre : Mouley Semém en trouva plus dans l'armée de Mouley Hamet qui estoient pour luy, que Mouley Hamet dans celle de son Ennemy ; & le Roy s'estant accordé avec eux, qu'ils le laisseroient entrer dans le Camp de son Neveu, il se prepara à l'exécution. Mais Mouley Hamet qui veilloit tou-

jours sur les actions des siens , en fut averty à l'instant que son Oncle approchoit , rompit son dessein, en faisant crier dans le Camp, que ceux qui estoient de ses amis eussent à le suivre. Les traîtres se retirèrent en diligence vers le Roy, & luy donnerent avis que Mouley Hamet estoit sous les armes, ce qui l'avoit obligé de lever le Camp. Ce Prince ne connoissant point le nombre des perfides, & parce qu'il estoit nuit, laissa le Camp planté, & gagna les montagnes voisines, où estant à couvert de son Oncle, il congedia les gens qui l'avoient suivy, & leur dit, que ceux qui auroient la volonté de l'aecompagner, il les retiendroit volontiers, & ne les abandonneroit jamais pendant sa vie; & que ceux qui n'en auroient pas l'inclination, il ne leur sçauroit pas mauvais gré de s'en retourner chez eux, puisque la fortune ne luy

*Fuite de  
Mouley  
Hamet.*

vouloit pas estre assez favorable pour leur faire le bien qu'il eût désiré. Il distribua à ceux-cy quelque argent pour vivre , en attendant que leurs amis auprès du Roy eussent obtenu leur pardon. Il prit en suite le chemin de Tafilet , accompagné de trois mille chevaux , qui ne le voulurent point abandonner ; & de là il passa dans la Province de Dras, que Mouley Aran luy donna , pour demeurer , jusqu'à ce que quelque occasion de remuer se vinst offrir. Ceux qui ne le voulurent pas suivre passerent au Royaume de Tremelen , d'où ils furent rapellez, après que Mouley Seméin se fut rendu maistre de Dar-Michal, & du reste de la Province , où il exerça de grandes cruautez sur les Arabes , qui s'étoient donnez à Mouley Hamet. Après avoir tout pacifié dans ces quartiers là , il retourna à Fez , où il demeura jusqu'au mois de May,

*Arrivée  
des Peres  
Redem-  
pteurs de  
la Mercy.*

afin d'y rafraîchir ses troupes. Le vingt-septième Avril en suivant, arriverent à Salé trois Religieux de l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy, de la Redemption des Captifs, députez de la Congregation de Paris, & de la Province de Guyenne; deux desquels, qui estoient des Convents de Bourdeaux & de Thoulouze, se logerent chez un Marchand Bayonois, & le Pere Monnel du Convent de Paris, prit le logis du Sieur Antoine Raymond, pour lors Consul de nostre Nation. Je ne m'arresteray point à d'écrire toutes leurs negociations, dans lesquelles ils eurent bien de la peine & du merite, je me contenteray de dire, qu'ils racheterent cinquante-neuf Captifs, tous François, & qu'après trois mois de sejour les RR. PP Recaudon Superieur du Convent de Bourdeaux, & Pierre Monnel, en partirent pour con-

duire leurs Captifs en France ; & le R. P. Blaise Lartigues demeura en ôtage l'espace de dix-huit mois pour retirer quelques Chrestiens, tant du Roy, que des particuliers, qu'il emmena au bout d'un si long-temps, au nombre de dix-neuf, & partit en Novembre 1678.

L'armée du Roy estant bien rafraîchie, & en estat de se mettre en campagne vers la my-May, & ayant esté délivré quelque peu d'argent aux soldats, Mouley Seméin qui la commandoit luy-même prit la route de Maroc, laissant à Mouley Achem son frere le Gouvernement du Royaume de Fez. Les Chavanets, qui depuis qu'ils estoient sortis de l'obeïssance du Roy, tenoient toujours le siege devant Maroc, soutenus de quantité d'Arabes, qu'ils avoient amenez avec eux, tenoient la Place serrée de près, & elle estoit re-

Siege de  
Maroc  
levé par  
les Cha  
waness  
qui le re  
tenoient  
assiégé.

duite à l'extrémité, faute de vivres.

Le Roy se hastant de la secourir , se trouva bien-tost de l'autre côté de la riviere des Noirs , & les assiegeans à son approche leverent le Camp pour luy aller couper le chemin , se logeans toujourns dans les lieux les plus avantageux. Ayant reconnu les forces , ils ne jugerent pas à propos de luy faire teste. Ils se contenterent de faire quelques escarmouches qui diminoient toujourns les forces du Roy , lequel voyant que leur dessein n'estoit point de luy donner un combat general , mais qu'ils ne tâchoient en le harcellant , qu'à affoiblir ses troupes , marcha vers eux pour les combattre ; & comme les lieux où ils estoient campez estoient de difficiles accès , & que leurs forces inégales ne leurs permettoient pas de l'attendre , ils firent une prompte décharge sur son armée , qui tua plusieurs de ses

soldats & Officiers, puis se retirans en bon ordre, gagnerent le passage de la riviere de Tafaut, que le Roy n'osa forcer. Il campa cette nuit là sur le bord, & dépescha cinq mille chevaux pour aller par un détour chercher un autre guay, afin de les enfermer au milieu: Mais les Chavanets qui n'estoient pas si peu experimentez en l'art de la guerre qu'ils ne se doutassent de ce dessein, abandonnerent sans bruit ce passage cette même nuit, brûlans les bleds, & les fourages par tout où ils passoient, afin que le Royne les pût long-temps suivre, & se retirerent aux montagnes avec leurs bagages, leurs femmes & leurs enfans. Mouley Seméin craignant dans les défilez de perdre trop de monde s'il les poursuivoit, s'en alla à Maroc, où il fut tres-bien receu du peuple, & des Grands qui luy firent des presens. Après avoir renforcé ses

*Arrivée  
du Roy à  
Maroc*

troupes , & s'y estre rafraichy quelque peu , il fut en Haba pour y tirer des contributions , & de là contre les Chavanets. Mais comme ils avoient tout à fait détruit la Province, le Roy n'y trouvât ny vivres ny fourages, il retourna à Maroc ; à dessein d'y passer le reste de l'Esté , établissant Eya Arase pour Vice-Roy du Royaume. Plusieurs Arabes , de ceux qui avoient suivy le party des Chavanets , luy furent amenez : Il les fit mourir dans des tourmens si cruels , qu'il est quasi impossible de les croire ; & comme il y prenoit son plus grand plaisir , l'on n'en amenoit pas assez à son gré pour assouvir son inhumanité. Cependant il reçût nouvelle que quelques Barbares des montagnes de Zaouias ne luy vouloient point payer de garrames , ou tailles , & qu'ils avoient mis à mort ceux qui y estoient allé de sa part , il par-

tit au mois de Septembre avec son armée, à deſſein d'aller les détruire ou de les mettre à la raifon: Ce qui n'eſtoit pas une facile expédition, car les Barbares, au nombre de cinq mille chevaux, & de huit mille fantaffins, s'eſtoient retranschez ſur une haute montagne, où ils avoient retiré leurs richèſſes, & en avoient fermé les paſſages avec un grand nombre d'arbres coupez. Le Roy ne les attaqua point de fois, qu'il ne fut repouſſé, & la crainte d'y perdre ſon armée, l'alloit faire retirer, lorſque Bouſta General de ſes Noirs luy ayant représenté qu'il n'eſtoit pas de ſa gloire, après avoir vaincu tant d'ennemis, de laiſſer ainſi ces Barbares ſans les détruire, luy demanda permiſſion de prendre quatre mille chevaux pour aller de l'autre coſté de la montagne, diſant que pendant qu'il les amuſeroit du coſté où il eſtoit, il pourroit

*Déſaite  
de quel-  
ques  
Barbares  
revoles.*

gagner le haut, & que par ce moyen ils les deferoient facilement. Moule Seméin approuva ce conseil, & luy donna les troupes qu'il demandoit, & les ennemis voyans qu'ils alloient estre attaquez des deux costez, prirent la fuite, laissant leurs biens, femmes & enfans à la discretion du vainqueur, qui les fit égorger au nombre de six mille, jusques aux enfans de la mamelle, & le butin, qui estoit assez considerable, fut donné aux soldats. Après cette expedition, on reprit le chemin de Fez, où le Roy ne fut pas si-tost arrivé, qu'il demanda aux Bourgeois de Fez-Bel-lé cinquante quintaux d'argent, mais il se relâcha après à trente-trois. En ce temps-là arriva à Fez Monsieur Whet Major de la Ville de Tanger avec quelques Maures de Salé, que des vaisseaux de guerre Anglois avoient pris. Il estoit accompagné d'Abdelcader

*Arrivé  
du Ma-  
jor de  
Tanger,  
pour trai-  
ter de  
paix.*

Marino Gouverneur de Salé, qui vint depuis Alcaffar, où il l'estoit allé rencontrer, pour porter le Roy à faire la paix avec ceux de Tanger, afin qu'il fut permis aux Maures d'entrer dans cette Ville, & d'en sortir avec toutes sortes de marchandises. Mouley Seméin qui avoit esté averty de la venuë de ce Major fût le recevoir hors la Ville, accompagné de toute sa Cour, & le lendemain luy ayant donné audience, après avoir premierement esté informé par Marino du sujet de son voyage, il luy promit une favorable réponse. Le Roy deux jours après partit pour aller à Mi-quenez, à dessein d'y voir une renegate Espagnolle qu'il aimoit passionnément. Il fit appeller le Major en ce lieu pour conclure le traité de paix, & lorsqu'ils estoient sur ces termes, un Moabite vint trouver le Roy, & luy dit que Mahomet s'estoit apparu à luy la

nuit, & luy avoit commandé de luy dire, que s'il vouloit vaincre tous ses ennemis, il l'aideroit; pourveu qu'il se déportast de faire alliance avec les Anglois; le Roy ajouta foy à ces contes, & baisant la teste de cet infame, remplie de vermine, l'habit duquel estoit rapiécé de plus de mille morceaux differens, il dit au Major qui estoit present, qu'il ne vouloit pas encourir la disgrâce de son Prophete, qui luy défendoit de traiter de paix avec luy. L'Anglois se retira, & le Roy envoya ordre au Gouverneur d'Alcassar de luy donner trois cens bœufs, & autant de moutons, en échange des trente Maures qu'il luy avoit presentez libres.

1675.

Le Roy resolut de faire un voyage à Sale, tant pour ne point demeurer toujours en un même lieu, que pour tenir par sa presence ce peuple en devoir, & le punir de ce

qu'il avoit pû entreprendre contre son service du vivant de Gayland, pendant qu'il y estoit, à y faire d'exemplaires justices, & y prendre aussi quelquefois le divertissement de la chasse, cependant on luy brassoit de nouvelles affaires. Mouley Hamet, qui a toujourns esté le desiré des peuples, estoit demeuré en Dras, avec ses amis, depuis sa déroute du Dar Michal. Il fut appelé de ceux de la Ville de Tarudant; il y alla, & la reçut à son obeissance. Tous les Arabes, qui luy estoient aussi affectionnez, à cause de sa douceur & de ses liberalitez, se donnerent à luy, & les Chavanets luy vinrent au même temps offrir leurs services. Hamet se voyant renforcé de ces nouvelles troupes, alla visiter son beau-pere en Guilaoa, & à son arrivée il fut fait de grandes réjouissances. Il en partit une nuit accompagné des Chavanets, &

*Tarudant  
se donna  
à Mouley  
Hamet,  
& les  
Chavanets  
vinrent à  
son service.*

s'achemina secretement en Zaimby, où ayant au point du jour entré au Chasteau de celuy qui le livra és mains d'Haly Cidor après sa déroute de Maroc, & l'ayant surpris, il n'y trouva que le vieil Checq, qu'il fit precipiter du sommet d'un rocher en bas, où il se brisa en plus de mille pieces. Ses fils estoient retirez dans d'autres Chasteaux dans les montagnes voisines, qu'il ne voulut pas attaquer pour lors, laissant cette expedition pour une autre fois, & retourna en Guilaoa, d'où il dépescha un Courier secret à Maroc, avec des lettres pour la Princesse sa femme, luy donnant avis comme la fortune recommançoit à luy estre favorable. Cette Princesse estoit souvent visitée des principales Dames de la Ville; elle se découvrit à celles qu'elle trouvoit affectionnées au party de Mouley Hamet, & fit tant par de

belles paroles , qu'elle les gagna , & leur fit promettre par serment de persuader leurs maris , de le recevoir dans la Ville , quand il se presenteroit aux portes. Elle les disposa aussi à aller elles-mêmes visiter les femmes des Talbe , des gemmes , pour obliger leurs maris à crier la nuit qu'il arriveroit , sur leurs tours , au lieu de leurs prieres ordinaires , *Vive Mouley Hamet , Roy de Maroc* ; ce qui réussit comme le desiroit la Princesse : Elle en donna avis à Mouley Hamet , ce Prince se prepara incontinent pour se trouver au pied des murailles de la Ville à l'heure assignée , où ses amis le devoient faire entrer. Le peuple qui avoit déjà appris que Mouley Hamet avoit esté appelé de ceux de Tarudant , & que les Chavanets s'estoient rendus à luy , inclinoit encore pour ce Prince , à cause des cruautez horribles dont Eya Arase leur Vice-

roy uſoit envers eux, & je penſe qu'il n'eût pas eſté beſoin de ſtragemement pour luy donner entrée dans la place; car comme l'on entendit crier de nuit, *Vive Mouley Hamet*, l'on ne douta point qu'il ne fût entré dans la Ville; & chacun ſe tint en repos; pendant quoy ſes amis eurent le temps de le faire entrer ſans empeschement. Il y fut ſuivy des Chavanets, & de quelques troupes d'Arabes, & lors que l'on ſceut pour certain qu'il eſtoit dans la Ville, chacun le ſuivit avec des acclamations de joye juſques à la Juifverie, qui eſt au pied des murs du Chateau, d'où appellant les Noirs qui gardoient une tour voiſine; il les conjura avec de belles promeſſes de le laiſſer entrer la nuit ſuivante par cette tour, ce qu'ils luy accorderent. Eya Araſe ſe voyant inveſty dans le Chateau, ſe prepara à la déſenſe. Il depeſcha auſſi-toſt un Cou-

*Mouley  
Hamet  
rentre en  
poſſeſ-  
ſion du  
Royaume  
de  
Maroc.*

*du Royaume de Maroc.* 167  
rier à Salé, pour avertir le Roy de  
cette surprise, qui n'en demeura  
pas peu étonné; mais la nuit sui-  
vante estant venuë, Mouley Ha-  
met fit planter ses échelles sur les  
maisons des Juifs, & par cette tour  
les Chavanets eurent bien-toft pris  
d'assaut ce Chasteau. Eya Arase  
fut obligé de se sauver en diligen-  
ce chez le mesme Morabite, où  
Mouley Hamet s'estoit retiré au-  
trefois proche d'Azamor. Ce Prin-  
ce recompensa ceux qui avoient  
favorisé son entrée au Chasteau,  
& donna la mort à ceux qui en  
avoient laissé échapper le Vice-  
roy. Il leva ensuite quelques trou-  
pes d'infanterie, & tous ceux des  
Arabes qui purent monter à che-  
val, le vinrent servir, & amene-  
rent avec eux toutes leurs familles  
proche de Maroc.

Mouley Seméin ayant appris  
la surprise de Maroc, despescha  
Moufaut Gerary son Bacha, avec

quatre mille chevaux, & quelque infanterie, pour aller au secours du Chasteau, qu'il croyoit tenir encore en sa faveur; & luy enjoignit de demeurer quelques jours sur la riviere des Noirs, pour y attendre ses ordres. Il envoya encore à sa fuite Abiquerim Arase avec mille cinq cens Bourgeois de Salé, qu'il avoit luy-mesme choisis entre les plus apparens de la Ville, auxquels il fit défense sur peine de la vie & de la destruction entiere de toutes leurs familles, d'abandonner leurs Chefs. Leur ordre estoit encore de passer la riviere les premiers, si Mouley Hamet n'y estoit point arrivé, ou du moins de luy empêcher le passage, s'ils ne pouvoient faire autrement. Pour luy, il demeura au Chasteau de Salé pour attendre le reste de son armée qu'il avoit laissée à Fez, & qui y arriva peu de jours après. Moutaut Gerary estant arrivé au passage

sage de la riviere; y trouva quelques troupes de Mouley Hamet, & ne les ayant pas jugées capables de le luy disputer, lors qu'Arafe fut arrivé, ils se mirent en devoir de la passer. Mouley Hamet qui s'estoit mis en embuscade derriere une coline voisine, fut averty de leur dessein par ceux qu'il avoit envoyez au passage, qui après quelques mousquetades tirées sur eux, firent semblant de fuir, & lorsque les ennemis furent presque tous passez, Mouley Hamet donna si à propos sur eux avec sa cavallerie, qu'il les défit & les mit en déroute. Mousaut Gerary, quoy que blessé d'une balle à la machoire, repassa la riviere avec Arafe, & se sauverent à Azamor. Mouley Hamet donna bon quartier aux vaincus, ceux qui le voulurent servir, en furent tres-bien receus, & il osta les armes & les chevaux à ceux qui voulurent re-

*Defaite  
du Ba-  
cha Ge-  
rary par  
Mouley  
Hamet.*

retourner à son Oncle. Plusieurs Arabes qui embrassoient son party, avoient leurs familles sous des tentes près des murs de Fez ; ils luy demanderent permission de les aller quérir, afin qu'elles ne courussent le danger où leur changement les expofoit. Ils y allerent de nuit, chargerent tout ce qui purent transporter, & brûlerent ce qu'ils furent obligez d'abandonner.

*Mouley  
Achem  
chassé de  
Fez.*

Le Roy averty de la déroute de Gerary, & de ce qui s'estoit passé à Fez, envoya ordre à Mouley Achem son frere, après l'avoir si fidelement servy, de se retirer à Tafilet, avec tous ses biens, craignant que pendant ces troubles, il ne se soulevât contre luy. C'est ainsi qu'il recompensa son frere des importants services qu'il luy avoit rendus dans les dernières guerres : Il laissa pour Viceroy du Royaume en sa place Abrahamâ

*du Royaume de Maroc.* ¶

Fidly son premier Secretaire, qu'il fit alors son Vizir, & ayant receu le reste des troupos qu'il attendoit, il partit de Salé au mois d'Avril, pour aller combattre son neveu. Lorsqu'il arriva au fleuve des Noirs, il en trouva les passages libres, d'autant que Mouley Hamet après la défaite de Gerary, au lieu de poursuivre sa route vers Salé, comme il en avoit eu le dessein, s'estoit retiré à Maroc à la persuasion de son Bacha, qui luy fit entendre que Mouley Seméin n'auroit pas le courage de le venir attaquer, & le laisseroit désormais vivre en repos. Ce Bacha qui estoit traître à son Prince, envoya secrettement un Courier à Mouley Seméin, pour luy donner avis de ce qu'il faisoit en sa faveur, & luy conseiller de s'aller camper dans les montagnes vertes, en attendant qu'il l'avertit derechef de ce qu'il y auroit à faire. Le Roy

H ij

ne trouva rien par toute la Province de Duquela pour substantier son armée, & quand il fut arrivé au lieu qui luy estoit marqué, il en partit, sur l'avis que luy donna le Bacha que les troupes de Mouley Hamet estoient plus fortes que les siennes, & qu'il pouvoit bien dissimuler ses desseins jusqu'à ce qu'il luy fit sçavoir le temps propre pour leur execution. L'armée du Roy de Fez estoit dans une grande disette de vivres, par la fuite generale de ceux qui habitoient les campagnes, & que le Roy de Maroc avoit fait retirer près de la Ville, mais par le moyen d'un chien qu'un Checq d'Arabes luy amena, lequel par un instinct extraordinaire sçavoit découvrir les magazins où estoient enterrées les provisions de ceux qui avoient fuy, il fit subsister pendant quinze mois plus de cent mille bouches. Les magazins qu'ils appel-

lent matemores, sont de grands trous profonds de six à sept brasses, dans des lieux éloignez des eaux. On les fait larges par le bas de huit ou dix brasses en rondeur, quelquefois cavées dans le roc, & le plus souvent dans de la terre blanche comme la marne en ce pais. Leur entrée, qui est faite à la mode d'un puits, est fort étroite, & un homme avec une échelle de cordes a bien de la peine à y descendre; elles se ferment avec une pierre large à proportion. Ce sont dans ces lieux que les Arabes ferrēt leurs bleds, leurs orges & leurs autres grains; leurs beures, leurs huiles, & generalement toutes leurs provisions & commoditez. Celles qui ont demeuré long-temps fermées rendent une excessive chaleur lorsqu'on les ouvre, & on les laisse éventer un demy jour avant que d'y entrer; car si on faisoit autrement l'on y mourroit soudain.

ment, comme il arriva à un Espagnol nommé Diego Luquez qui n'en estoit pas instruit, & qui descendit à Fez dans une matamore, plus de deux heures après qu'elle eût esté ouverte, où il y avoit du beurre; & plusieurs autres Chrestiens qui alloient y descendre après luy, y seroient infailliblement demeurez sans un Maure qui arriva & qui les avertit du danger où ils s'exposoit; mais comme je parle plus amplement ailleurs de ces matamores, je diray seulement que le chien fut tres-bien traité durant la campagne; le Roy le faisoit porter sur une mule; & luy faisoit donner tous les jours un quartier de mouton rôty, & bien souvent luy donnoit des mesmes viandes qu'on servoit sur sa table. J'ay veu ce chien dans Miquenez qui n'en vouloit qu'aux Chrestiens, il nous mordoit en trahison, & emportoit toujours

la piece , sans que nous oſassions luy rien faire , à cause qu'il ne s'éloignoit jamais de la porte du Palais & d'entre les Gardes ; mais en l'année 1678. lorsque le Roy fut à Tafilet, les Chrestiens qui conduisoient l'artillerie , le trouverent seul par les chemins, le tuerent à coups de leviers, & l'enterrent dans le sable ; le Roy le fit longtemps chercher , & fit crier dans le país que ceux qui le rameneroient seroient toute leur vie exempts des garrames. Le Roy ne manquant donc point de vivres par le moyen que nous avons dit, mena ses troupes de Province en Province : Le Bacha qui estoit le principal Conseiller de Mouley Hamet, & qui estoit d'intelligence avec Mouley Seméin, détournoit toujours son Maistre de se mettre en campagne, sous pretexte que l'armée de son Oncle ne pouvoit pas subsister long-

témps faute de vivres. Il luy conseilla pour mieux couvrir sa trahison, d'écrire aux Arabes, qui estoient restez aux lieux les plus éloignez, de se retirer à Jebel-el-hedit, autrement montagnes de fer, afin de s'y retrancher, dautant que Mouley Seméin ne manqueroit pas de les y aller voir, & que luy iroit aussi-tost le renfermer entre ces montagnes. Il écrivit à ces Arabes, qui obeïrent à ses ordres. Le Roy de Fez estant arrivé au Dar de mia del-bire, ou maison des cent puits, près Saphy, Checq Amar son beau-frere qui estoit l'un des principaux chefs de l'armée, enragé de ce que le Roy avoit repudié sa sœur, forma une seconde conspiration contre luy: Son pretexte fut que le Roy avoit refusé à la compagnie des Arases ses alliez, la grace qu'ils avoient demandée de quelques Barbares du Riffe, leur patrie,

*Seconde  
conspira-  
tion de  
Checq A-  
mar &  
des Ara-  
ses contre  
la person-  
ne du  
Roy, qui  
les fait  
mourir.*

Le Roy avoit envoyé vers eux pour leur faire payer quelques tailles ; ils avoient pris les armes contre ceux qui les estoient venu recevoir , & en avoient mis quelques-uns à mort ; & parce que ces Barbares avoient esté autrefois leurs sujets & qu'ils y avoient des parens , ils se crurent obligez d'interceder pour eux : Ce refus les irrita extrêmement , & encore plus les ordres qu'il envoya en leur presence à Abdrahaman Filély son Viceroy dans Fez , de lever des gens pour envoyer contr'eux , de faire mourir tout autant de ces Barbares qu'il en pourroit tomber entre ses mains , & de faire planter leurs testes sur les murailles de la Ville. Outre que le Roy se rendoit plus inhumain chaque jour , ajoutant de nouvelles cruautés à celles qu'il avoit faites pendant son sejour à Fez & à Salé. Checq Amar prit de là occasion de re-

nouvellier la conspiration qui n'a  
 voit point eu d'effet, lorsque la  
 mort de Cidan arriva. Pour mieux  
 y parvenir, il convia un soir à sou-  
 per dans sa tente, Abdala Arafé,  
 Abiquerim Arafé son fils, Maha-  
 met Arafé, Mahamet Beneya Ara-  
 sé, & Abdeltader Arafé freres  
 d'Abdala, & Abdalezize Benha-  
 met son beau-frere; quand on eût  
 soupé, Checq Amar fit retirer tous  
 ses serviteurs, à la reserve de son  
 Secrétaire, à qui il commanda de  
 demeurer un peu éloigné hors la  
 tente, pour n'en laisser approcher  
 personne, sans luy en donner avis.  
 Comme tous les autres estoient  
 aussi les principaux Officiers de  
 l'armée, voyans l'ordre que Checq  
 Amar donnoit aux siens, ils juge-  
 rent qu'il avoit quelque chose  
 d'importance à leur dire, & ils  
 congédierent aussi leurs esclaves,  
 en leur donnant ordre, que si le  
 Roy les envoyoit appeller, de

leur en donner promptement avis. Lorsqu'ils se furent tous retirés, Checq Amar prit la parole, & s'adressant aux conviez, leur representa avec beaucoup de passion le mépris que le Roy faisoit de leurs personnes, qui estoit un signe, que puisqu'il leur avoit refusé la grace qu'ils luy avoient tous demandez pour leurs compatriotes, il se ressouvenoit toujours de la mort de Cidan, où ils avoient tous eu part, & qu'il n'attendoit qu'une occasion favorable pour les faire tous perir; qu'il estoit aisé de voir par ce qu'il faisoit envers Eya Arase leur frere, qu'il tenoit affamé & réduit à l'estremité dans le Morabite où il s'estoit retiré pour ce qui s'estoit passé à Maroc, & auquel il ne vouloit point pardonner, quelques instances qu'ils luy en eussent faites, les intentions qu'il avoit pour eux-mêmes: De plus, que

ne vivans à la Cour que comme captifs, & que depuis quelque temps leurs actions estant observées par des Noirs, ils devoient reprendre leur liberté, veu l'occupation du Roy; que s'estans rendus maistres de sa vie, ils le feroient aussi de l'armée, & qu'ensuite avec les troupes qui leur seroient les plus affectionnées, ils iroient à Fez en partager le trésor, après quoy chacun se retireroit dans les Provinces où ils vivoient en Souverains avant la venue de Mouley Archy; que se joignans tous ensemble, après avoir tué le Roy, le reste de l'armée se dissiperoit, & leur laisseroit une plus grande facilité de conduire à un heureux succès leurs intentions; qu'ils devoient tous se préparer à l'exécution, & qu'il mettroit le premier la main à l'œuvre, mais qu'auparavant de rien entreprendre, ils devoient en donner

*du Royaume de Maroc.* 181

avis à Mouley Hamet , afin de faire un azile de la Cour , pour ceux qui échaperoient , au cas qu'ils ne fussent pas assez heureux d'exécuter leur dessein , & lay donner à entendre , que ce qu'ils en faisoient , n'estoit que pour luy mettre la Couronne de Fez sur la teste. Abdala Arafé & Abdalazize Benhamet approuverent cette résolution , mais les autres représenterent le peril que couroit toute leur famille , & que leur venerable pere estoit dans Fez ; que le Roy les feroit tous mourir , & aneantiroit leur race , au cas qu'ils ne fussent pas les plus heureux : A quoy les premiers répondirent & prouuerent par de si vives raisons les grands avantages de la liberté , & de vivre sans crainte , comme eux & leurs ancestres avoient déjà fait , & la honte & l'infamie qui leur resteroit de faire perpetuellement la cour à un Ty-

nan, auprès duquel leurs vies, pour leur attentat précédent, n'étoient pas en assurance ; que tost ou tard il les feroit perir, & qu'ainsi il leur seroit plus honorable de le prévenir. Que s'ils avoient le malheur de n'y pas réussir, au moins mourroient-ils en gens de cœur, travaillant pour se délivrer eux & tout le Royaume d'une si fâcheuse servitude, qu'il ne falloit rien épargner pour parvenir à la gloire de détruire les tyrans, & sur tous un monstre dont les cruautés journalières éteignoient dans le sang toutes les meilleures familles de l'Afrique ; que leur destin les y seroit appellez, & qu'ils ne feroient qu'exécuter ce qui avoit esté délibéré au Ciel avant leur conception. Ces raisons eurent tant d'effet, qu'elles les persuadèrent à faire ce que les autres desoient ; & ils promirent de tout hazarder, pour y réussir. Cheong

Amat se voyant au comble de ses desirs, fit apporter un livre de l'Alcoran, sur lequel ils jurèrent de garder le secret, & afin de rendre leur serment plus inviolable, ils égorgerent un bœuf, dans le sang duquel ils trempèrent leurs mains & se les posèrent sur l'estomach. Au même temps ils écrivirent à Mouley Hamet, & signèrent tous sur la lettre avec le sang de cet animal, puis dépêchèrent un de leurs plus fidèles esclaves, à qui ils promirent la liberté & cent ducats d'or, lorsqu'il seroit de retour, & sur la ny nuit chacun se retira à sa tente pour donner ordre à cette affaire. Ils furent depuis plus assidus auprès de la personne du Roy, qu'ils n'avoient esté auparavant. Pour se rendre moins suspects, ils parloient peu ensemble, & lorsqu'ils le faisoient, c'estoit des choses indifférentes, & en présence des autres Alcay-

des, & des Noirs les plus favoris du Roy, & bien souvent sur les moyens de surprendre Mouley Hamet. Comme il n'y avoit que cinq journées du lieu où ils estoient à Maroc, leur Courier s'y rendit bien-tost, & Mouley Hamet témoigna beaucoup de joye de leur resolution, quoy que le meurtre de son Oncle l'affligeât en quelque forte; mais comme il ne voyoit point d'autre moyen de regner en paix, & d'ajouter un autre diadème au sien, il s'en consolait. Il leur écrivit donc de sa main, d'employer les leurs à une si genereuse action & si digne d'eux, & qu'ils seroient les bien venus près de luy, au cas qu'ils eussent le malheur de ne la pouvoir executer. Mouley Hamet ne pût dissimuler la joye qu'il en ressentoit, & le Bacha en ayant appris de luy le sujet, sans connoistre les personnes, en donna avis à Mou-

Le Roy Seméin , qui de son costé le dissimula aussi pour mieux s'informer qui en pourroient estre les chefs , qu'on ne luy nommoit point ; & comme l'execution s'en devoit faire à l'heure qu'il alloit les soirs à la promenade , il commanda qu'aucun n'eût à l'y suivre , ne voulant estre accompagné que de ses Noirs les plus fideles. Or un soir que les conjurez vouloient executer leur dessein , ils sortirent du Camp pour aller joindre le Roy , qui couroit la lance avec ses esclaves ; les voyans venir à luy , il laissa ce jeu , & leur alla au devant , & demanda à Checq Amar , qui marchoit à la teste de ses conjurez , pourquoy il passoit les ordres qu'il avoit laissez au Camp ? Checq Amar ne luy répondit que d'un coup de fusil , qui le blessa legerement au dessus de l'épaule : Le Roy aussitost commanda à ses Noirs de

faire feu sur ces assassins ; mais comme dans ces occasions ordinaires & dans celle-cy, qui estoit impreveuë, leurs armes n'estoient chargées que de poudre, ils ne firent autre chose que de faire évader le Roy à la faveur de leur feu. Checq Amiar voyant son coup manqué, mit le cimeterre à la main pour achever l'exécution de son crime ; il abattoit tous les Noirs qui se presentoient devant luy, tandis que les conjurez voyant le Roy échappé, & hors de leurs mains, fuyoient les uns dans la tente de Checq Lotiety, & que les autres prenoient la route de Maroc, sans avoir fait aucune chose qui secondast la valeur de leur Chef, qu'ils laisserent environné de toutes parts. Checq Amar jugeant qu'il n'en pouvoit échapper pour estre au milieu des Noirs du Roy, à moins que de se faire un passage par la force de

Son bras, voulut tenter s'il le pourroit faire, & après en avoir mis un nombre infiny tant morts que bleffez par terre, il eut luy-même le même sort qu'il avoit donné à tant d'autres. Le Roy se voyant garanty de ce peril, ne songea plus qu'à s'en vanger. Il fit sortir les conjurez des tentes de Cheeq Lotiety, qui ne pût obtenir leur pardon; car il n'estoit pas dans la même consideration qu'il avoit esté du temps de Mouley Archy, quoy que le Roy eût encore épousé sa fille, veuve de son frere. Il leur fit declarer tout au long ce que j'ay rapporté cy-dessus, puis les fit mettre à la chaîne: parmi plusieurs reproches qu'il leur fit de leur perfidie; il leur dit, que l'ayant voulu faire mourir une autre fois, & fait rebeller toutes ses Provinces contre luy, & passé au service de son ennemy, il leur avoit pardonné sans les recher-

cher, & les avoit rétablis dans le rang qu'ils tenoient à la Cour & à l'armée avant leur trahison; puis s'adressant à Checq Lotiery & à toute sa Casille qui intercedoient » pour eux : Mon pere, luy dit-il, » & vous mes amis, vous voyez » bien si j'ay raison de traiter ces » traîtres comme je fais : Ma van- » geance ira plus loin, & je veux » qu'une race si perverse & si peu » reconnoissante des graces qu'on » luy fait, soit éteinte dans mon » Royaume. Et sur le champ il en- » voya ordre à Abdrahaman Filély de se saisir des familles des conspi- » rateurs, lesquelles estoient dans Fez, après leur avoir par les tour- » mens fait confesser où estoient leurs tresors, de les faire étran- » gler. Ce qui fut executé sur les personnes de Mahamet Burhos- » Arafé le vieil, beau-pere de Mou- » ley Archy, d'Abdalazize Arafé son fils, d'Abdelmelec Arafé fils

d'Eya Arafé, & de Mahamet & Hamet Arafé fils d'Abdala Arafé.

Ceux que le Roy fit mourir au Camp de la mesme mort, furent Abdala Arafé, Mahamet Arafé son frere, & Abdalazize Benhamet beau-frere de Checq Amar avec leurs serviteurs & amis : Et ceux qui se sauverent à Maroc estoient Abiquerim Arafé, fils d'Abdala Arafé, Mahamet Beneya Arafé, Abdelcader Arafé ses oncles, & plusieurs de leurs alliez, qui aimerent mieux suivre leur fortune en fuyant, que de retourner dans le Camp du Roy avec les autres

Ils arriverent à Maroc au commencement de l'année, Mouley 1676. Hamet ayant appris la disgrâce de leurs parens, en parut bien fâché, & les en consola par les premieres charges de ses troupes qu'il leur donna, pour avoir moyen de s'en vanger sur celles de Mouley

Senécin lorsqu'ils en trouveroient l'occasion. Il accorda de plus à Abiquerim le pardon de son oncle Eya Arafe, & luy donna deux mille chevaux pour l'aller retirer de la captivité où le tenoit le Roy de Fez, & le délivrer de la mort qui le menaçoit. Abiquerim n'eût pas plûtoſt paru, que ceux qui gardoient le Morabite ſe ſauverent en Azamor, & il mena ſon oncle à Maroc, où le Roy le reçeut avec toutes fortes de bienveillance.

*Trahiſon  
du Bacha  
de Maroc  
envers  
ſon Roy.*

Le Bacha de Maroc qui ne penſoit qu'à détruire le Roy ſon Maître, pour mettre ceſlay de Fez dans la poſſeſſion du Royaume, luy écrivit de rechef qu'il eût à ſ'en aller à Jebel-el-hedit, où il pouvoit entrer ſans crainte, ſur l'affeurance qu'il avoit, que pluſieurs des Arabes ſe donnoient à luy. Il s'y achemiſſa incontinent & y trouva les Ambaſſadeurs au milieu de ces montagnes de fer. Le Roy après

trois jours entiers de chemin, vit enfin ceux qui avoient esté attirés par les factions du Bacha, revenir sous son obeissance, & luy faciliter le chemin pour monter où les autres s'estoient retranchés. Il n'eût pas plütoſt mis le pied dans les montagnes que Mouley Hamet en receut l'avis, & sortit au secours de ces Arabes, mais comme toutes ses troupes marchoyent, une compagnie de cavallerie d'Arabes, que le Bacha avoit gagnée, se retira par son ordre dans un Morabite tout proche de la route qu'il falloit tenir; où ces Arabes ayans esté trouvez un matin, dirent qu'ils estoient de ceux qui avoient esté défaits par Mouley Seméin. Le Bacha en porta la nouvelle à Mouley Hamet, qui les fit venir devant luy, & voyant de la vray-semblance à ce qu'ils disoient, ne passa pas plus outre, & s'en retourna sur ses pas;

ainsi le Roy de Fez eût tout le temps d'achever son entreprise. Ayant gagné le haut des montagnes, les Arabes prirent la fuite, & le vainqueur les poursuivit; l'infanterie qui ne pouvoit aller si viste que la cavallerie, fut atteinte & taillée en pieces, & il ne fut pardonné ny aux femmes ny aux enfans, & le nombre des morts fut de quatorze mille; ceux des Arabes qui en échapperent, se sauverent à Maroc, & apprirent au Roy les circonstances de leur défaite. Mouley Hamet pour lors reconnut la trahison du Bacha: il le fit appeller afin de l'en punir; mais luy se voyant découvert, & sçachant que sa mort estoit certaine, tira une espee de poignard pour en frapper le Roy. Comme Mouley Hamet avoit plusieurs Noirs proche de sa personne lorsque le Bacha leva le bras pour le frapper, il se retira entre deux Noirs,

Mort du  
Bacha de  
Maroc.

Noirs, l'un desquels reçut le coup pour le Roy, qui d'un coup de pistolet renversa le Bacha sur le carreau, & commanda que son corps fut traîné par toute la Ville, puis jetté aux bestes sauvages pour leur servir de curée.

Après l'expédition des montagnes de fer, le Roy de Fez tira vers la Ville de Sainte-Croix, qui s'estoit soulevée en faveur de Mouley Hamet, lorsqu'il se rendit maistre de Maroc. Il n'osa s'en approcher que jusques au pied des montagnes qui separent la Principauté du Sus, du Royaume de Maroc, pour tenter par ses lettres s'il pourroit la reduire à son obéissance; mais comme les habitans l'avoient en horreur pour ses cruautéz, & qu'ils se sentoient assez forts pour luy resister, il ne reçut d'eux autre réponse que ses mesmes lettres qu'ils luy renvoyèrent avec des injures & des inve-

atives, par les mesmes porteurs, qu'ils avoient fait traîner par les rues, & renvoyez à demy déchirez. Mouley Seméin n'osa pour lors rien entreprendre sur cette Place, il se contenta de costoyer peu à peu les montagnes jusques à quelque nouvelle occasion d'aller surprendre son ennemy.

Retour  
de Mou-  
ley Larby  
néveu au  
Roy.

Dans ce temps-là Mouley Larby son néveu, qui sous le regne de Mouley Archy avoit fuy en Espagne, où il s'estoit fait baptiser, arriva au Camp, à son retour d'Angleterre. Le Roy, qui luy avoit envoyé des lettres d'assurance pendant qu'il demouroit à Londres, le reçût assez favorablement, & fut curieux de sçavoir de luy la façon & la maniere dont les Princes Chrestiens se comportoient dans leurs Cours, & quel traitement il en avoit receu. Après que ce Prince luy eut fait un détail de tout ce qu'il y avoit

veu de plus considerable , le Roy luy demanda si Louis le Grand nostre auguste & invincible Monarque continuoit toujours ses victoires sur l'Empereur , sur les Espagnols & sur les Hollandois. Ce Prince employa une demie journée à luy faire le recit des conquestes du Roy , de tous les sieges auxquels sa Majesté s'estoit trouvée en personne , & les batailles que ses armées avoient gagnées sur ses ennemis confederez, auxquelles il s'estoit trouvé estant alors Colonel de cavallerie dans les troupes Espagnolles ; les sages loix avec lesquelles il poliçoit & gouvernoit ses Estats ; sa pieté envers Dieu , son zele pour sa Religion , & la terreur que ses armes jettoit dans toutes les Cours des Princes de l'Europe , & particulierement chez ses voisins. Il luy raconta aussi ensuite une fable que je rapporteray ailleurs.

Mouley Hamet cependant fut averty que son Oncle estoit à huit journées de Maroc ; ce qui l'obligea de commander aux Arabes des environs de cette Ville d'aller couper leurs grains , qui estoient déjà en maturité , & il ne retint avec luy que les Chavanets. Le Roy de Fez qui entretenoit toujours des espions dans la Ville, en fut averty qu'il estoit temps qu'il s'en approchât , & qu'il surprendroit son neveu dépourveu de la plus grande partie de sa cavallerie. Sur cet avis il s'avança à grandes journées jusques à Dargedide , qui n'est qu'à une journée de Maroc : Quand Mouley Hamet le sceut si proche , il se disposa à le bien recevoir avec le peu de troupes qu'il avoit. Il manda aux Arabes les plus voisins de venir en toute diligence , & à la teste de son armée , composée de dix mille chevaux & de dix-huit

mille fantassins, il marcha droit à luy. Il envoya quelques Chavannets au Camp de Mouley Seméin, pour observer ce qui s'y passoit; ceux-cy, afin de mieux tromper le Roy, feignirent que l'armée de son neveu mouroit de faim; qu'il y avoit deux jours qu'ils n'avoient mangé chacun qu'une poignée d'orge rôtie, & que leurs compagnons n'attendoient que son arrivée pour passer dans son Camp. Mouley Seméin fit donner à ces faux transfuges de quoy manger: Voyant qu'ils devoroient ce qu'on leur avoit donné, car ils estoient venus à jeun, il ajouta facilement foy à leurs paroles, & menant à longue traite ses troupes vers Maroc, il arriva bien-tost à la vue du Camp de son ennemy; mais il n'entreprit rien de tout ce jour ny la nuit suivante; estant toujours dans l'attente de ceux qu'il croyoit devoir passer de son costé.

Le lendemain au point du jour, qui estoit le quinzième jour de Juin, les deux armées se presenterent au combat, & comme l'infanterie de Maroc estoit campée un peu derriere, Mouley Hamet se retira vers la Ville, pour la joindre au corps de son armée. Le Roy de Fez s'imagina que sa retraite venoit de la crainte qu'il avoit de combattre, ce qui l'encouragea davantage, & luy fit commancer la bataille. Le Roy de Maroc qui ne desiroit rien tant que d'en venir aux mains, se mit sur la defensive, & ses troupes animés de la presence de leur Chef, & soutenus des Chavanets ses meilleurs soldats, obligerent Mouley Seméin à se retirer, avec perte de plus de trois mille des siens, dont les testes furent incontinent portées à Maroc & plantées sur les murailles. Le combat dura quatre heures, & le champ de-

moura à Mouley Hamet, qui ne scût pas profiter de son avantage, car au lieu de poursuivre son Oncle, qui s'alla retrancher dans des moulins, il ne songea qu'à faire des réjouissances de cette victoire, donnant par ce moyen loisir à son ennemy de rallier ses troupes, & de luy livrer une seconde bataille.

Le Roy de Fez envoya d'abord Batailles de Maroc une compagnie de cent renegats, qui sont les enfans perdus, pour rappeler ses ennemis au combat, lesquels estant apperceus en si petit nombre, il ne fut détaché que cinq cens Chavanets pour les renfermer. Mouley Seméin qui tenoit ses gens serrez près de luy, voyant qu'ils en alloient venir aux mains, sortit d'entre ces moulins en bon ordre pour les secourir. Mouley Hamet dont les troupes estoient déjà dispersées, & son infanterie chargée de la dépouille

des morts, s'estoit retirée vers la Ville; croyant n'avoir plus d'ennemis à combattre. Neantmoins ce Prince sans s'étonner de cette surprise, rallia les siens du mieux qu'il luy fut possible, & recommença un nouveau combat. Il reconnut bien-tost que la pluspart de son infanterie s'enfuyoit vers la Ville à dessein d'y entrer. Il laissa ceux qui combattoient sous la conduite de Mouley Talbe, pour tâcher de ramener les fuyards, qu'il trouva aux portes, crians *Vive Mouley Semeln; Traîtres,* leur cria-t'il, est-ce ainsi que vous m'abandonnez, & que votre infidélité m'arrache une victoire qui m'étoit assurée? quelles raisons avez-vous de ne pas combattre, pour achever ce qui estoit si bien commencé? Il alloit les forcer à grands coups de cimeterre de retourner au combat, mais voyant que le reste de

ses troupes plioit , il commanda qu'on luy ouvrit la porte , & leur dit : Puisque vous n'avez pas voulu combattre pour moy , combattez maintenant pour vous , puis estant rentré , il fit fermer la porte sur eux , & plusieurs perirent miserablement.

Le Roy de Fez victorieux à son tour , poursuivit les fuyarts jusques dans leurs portés , qui leur furent enfin ouvertes pour empêcher leur entiere déroute. Le vainqueur demeuré maistre de la campagne , alla camper proche les murs du Chasteau. Mouley Hamet faisoit tous les jours des sorties sur son Camp , & si frequemment à la faveur de son artillerie , qu'il obligea Mouley Seméin de se retirer plus au large. Guilaoæ beau-pere du Roy de Maroc , ayant appris sa victoire & sa défaite en mesme temps , luy envoya souvent du secours & des vivres.

*Siege de Maroc.*

qui entroient lorsque les Chavanets faisoient des sorties: De plus ils alloient au devant des convois qui estoient envoyez du Royaume de Fez au Camp du Roy, & comme ils faisoient un Camp volant, le Roy pour ne point affoiblir son armée, qui luy estoit toute necessaire, les laissoit aller par tout où ils vouloient; ce qui donna beaucoup de secours dans la Ville, & causa une grande disette dans l'armée ennemie: de sorte que Mouley Seméin fut contraint de faire venir tous les Arabes qui s'étoient donnez à luy depuis sa victoire, afin de pouvoir mieux bloquer la Ville, & d'en empescher les sorties; mais les Chavanets qui se faisoient passage par tout, leur arrachoyent par force les vivres qu'ils apportoyent.

*Prix de  
vec les  
Anglois.*

Pendant que le Roy estoit occupé à ce siège, au mois d'Aoust le sieur Jean Albrin à son retour de

Tripoly, arriva à Salé avec un escadre de vaisseaux de la Majesté Britannique, pour y conclure la paix entr'eux & les Corsaires du Royaume de Fez, pour deux années seulement, sans traiter de la liberté de ceux de leur Nation qui y estoient captifs. Le Roy voulut quelque temps après traiter de paix avec son neveu, jusqu'à luy offrir de le laisser Viceroy perpetuel dans Maroc, s'il vouloit remettre la Place à son obeissance. Il luy fit réponse, qu'un Prince qui avoit esté reconnu Roy par trois fois, n'auroit pas de gloire de se rendre sujet que par la force des armes, & qu'il feroit tous ses efforts pour se conserver cette qualité glorieuse jusqu'au tombeau. Mouley Seméin luy écrivit qu'il desiroit s'aboucher avec luy dans un Morabitte qu'il luy indiqua hors la Ville, où ils pourroient se rendre avec chacun dix personnes

*Surprise.*

seulement. Mouley Hamet y consentit, & s'y rendit le premier. Mouley Seméin s'y rendit aussi, mais ce fut avec un dessein perfide de le surprendre, ayant pour cet effet donné ordre à quelque cavallerie de le venir trouver en ce lieu. A leur entreveüe ce ne furent que complimens que le Roy de Fez réitéra plusieurs fois avec toutes sortes de demonstrations de bienveillance & de tendresse, pour luy faire accroire qu'il n'estoit venu qu'à dessein de terminer ce jour-là tous leurs différens; & comme son intention n'estoit que de titer cette conférence en longueur, pour donner le temps aux siens de venir, un de ceux de la suite du Roy de Maroc, qui estoit resté dehors par son ordre, apercevant une poussiere épaisse, qu'il crût bien estre de quelques chevaux, il en avestit incontinent son Roy, qui monta promptement &

Cheval , appellant son Oncle un traître , & un Prince sans courage & sans honneur ; ajoutant que si le temps le luy eût pû permettre , il eût desiré pour sa trahison & sa mauvaise foy , terminer seul à seul tous leurs differens , & que désormais il ne se fieroit en luy que de la bonne sorte ; mais il n'eut autre loisir que de se retirer au plûtost. Mouley Seméin fut bien fâché qu'une si belle occasion luy fut échappée , & comme il estoit tout forcené des paroles outrageuses du Roy de Maroc , lorsqu'il fut retourné au Camp , il déchargea sa colere sur plusieurs de ses Noirs , qu'il mist en pieces de ses propres mains , sans luy en avoir donné aucun sujet ; ce qui en obligea un grand nombre à se retirer vers son ennemy.

Quelques fugitifs de Tremesen , qui servoient le Roy de Fez , soutenus des renegats , resolurent

d'escalader la Ville. Ils préparèrent leurs échelles, & les ayant plantées pendant la nuit, ils gagnèrent une partie de la muraille; & lorsqu'ils y furent montez, l'Alcayde Halef qui les commandoit; tira les échelles. Mouley Hames arriva au bruit de cet assaut comme il faisoit la ronde ordinaire autour des murailles, & parce que leur dessein n'estoit que de s'emparer d'une porte, pour donner entrée à ceux de dehors, il leur fit couper chemin & les tailler tous en pieces. Mouley Seméin au desespoir de voir toutes ses entreprises si mal reüssir, commanda que l'Alcayde Halef qui avoit fait tirer les échelles par ses ordres, & qui avoit esté cause par son obeissance de la perte des siens, fut mis aux fers, & envoyé prisonnier dans le Chasteau de Miquenez. Mouley Hames, qui apprit que c'estoient les habitans de Maroc qui avoient

*Dessein  
sans  
fruit.*

rendu la muraille , ne voulut plus se fier à eux qu'avec cette precaution ; il ordonna que dorénavant les corps de-gardes fussent composez de Chavanets , d' Arabes & d'habitans tous ensemble , afin qu'ils ne pussent pas s'accorder si facilement , en cas d'une pareille trahison. Il fit aussi défense sur peine de la vie aux habitans de s'assembler , soit aux gemmes , soit aux bains , où il posa des sentinelles , ou en quelques autres lieux que se pussent estre. Quelques Cherifs de la Ville ayans esté surpris dans le commerce qu'ils avoient avec Mouley Seméin , Mouley Hamet commanda qu'ils fussent enfermez dans leurs Palais , avec toutes leurs familles , & qu'on y mit le feu , voulant faire voir par cet exemple , puisqu'il n'épargnoit pas les Princes de la Cité , quelle grace les autres en devoient esperer ; ce qui fit que

deslors on y vit une consternation si generale, avec un silence si observé, que les Bourgeois n'osoient s'entreregarder en face, ny se donner le salut.

1677.

Il arriva à Fez au commencement de l'année 1677. quatre Peres déchauffez de l'Ordre de la tres-sainte Trinité Redemption des Captifs du Convent de Madrid, accompagnez de quatre autres Religieux du mesme Ordre, qui y venoient faire la redemption. Ils estoient envoyez de Dom Pedro d'Aragon, Grand d'Espagne, qui leur avoit donné une somme considerable d'argent pour y entretenir le Convent, & l'Hospital, pour le soulagement des Captifs de la Nation Espagnolle, à condition qu'ils payeroient au Roy, avec lequel ils avoient stipulé auparavant, la somme de douze cens écus de tribut chaque année, pour en

*Fondatiō  
des Hof-  
pitaux  
de Fez, &  
de Tou-  
souan  
par Dom  
Pedro  
d'Ara-  
gon.*

tenir un à Fez & l'autre à Tou-  
toïan. Le Roy envoya les depe-  
ches au mois de Fevrier, portant  
ordre aux Religieux Recollects de  
saint François de Seville ( qui  
avoient demeuré de tout temps  
dans la Ville de Maroc, où ils  
avoient tenu leur Convent, qu'ils  
avoient depuis transferé à Fez, à  
cause du sejour plus ordinaire que  
le Roy & les Chrestiens y fai-  
soient) de sortir de ses Estats en di-  
ligence.

Cependant tous les jours se pas-  
soient en escarmouches entre les  
deux parties, & dans une ou Mou-  
ley Hamet s'avança jusques à l'en-  
trée du Camp, Abiquerim Arase  
fut tué avec plusieurs autres bra-  
ves Alcydes de son party, en vou-  
lant forcer les barrieres. Mouley  
Hamet voyant qu'il ne pouvoit  
rien faire, & que ses ennemis le  
poursuivoient, il s'échappa de  
leurs mains, & il se retira dans Ma-

roc. Mouley Seméin y perdit aussi Moufaut Gerary son Bacha, & Bouïchiche brave Alcayde, qui avoit le commandement de ses tentes, pour s'estre trop avancez à la poursuite de Mouley Hamet, qu'ils vouloient prendre, les canons du Chasteau les mirent en pieces avec leurs compagnies. Le Roy de Fez averty que quelques Arabes du pais circonvoisin, qui vivoient sous son obeïssance, faisoient entrer de nuit des vivres dans la Ville, il y envoya quatre mille chevaux, qui défirent tous ceux qui ne purent gagner la montagne.

Un Checq des montagnes voisines de Tadelà, qu'il avoit fait Gouverneur de cette Province, & qui avoit depuis fait bâtir un Chasteau tres-fort au lieu de son Gouvernement, un peu auparavant la venue de Mouley Hamet, empescha les troupes de ce Prince de passer

la riviere des Noirs, dans le temps que le Roy estoit vers Sainte Croix. Il l'envoya appeller sous pretexte de recompenser ce service en luy donnant un Gouvernement plus considerable. Semac, c'est ainsi que s'appelloit l'Alcayde, le fut trouver: Le Roy le caressa fort, le fit manger avec luy, l'entretint long-temps, & ensuite comme il le croyoit extrêmement riche, il luy demanda une grande somme d'argent, sur ce qu'il en avoit besoin pour payer ses troupes, auxquelles il n'avoit rien donné depuis son arrivée. Semac sur l'esperance qu'il avoit conceüe de la bonne volonté du Roy, luy accorda tout ce qu'il desira de luy, & envoya prendre six cens tant Noirs que Noires de ses esclaves avec huit cens chevaux, mille chameaux, quatre cens mules, & vingt-cinq quintaux d'argent, qu'il presenta au Roy. Mouley

*Presens  
de l'Alcayde  
Semac,  
& la roy  
compense  
qu'on  
luy en  
fait.*

Seméin qui n'avoit demandé que de l'argent, fut surpris d'un present si riche, il prit deslors plus d'ombrage de luy, qu'il n'avoit eu cy-devant, & s'imaginant qu'il falloit qu'il fut beaucoup plus riche qu'il ne pensoit, & qu'avec ses moyens, lorsqu'il seroit las de vivre sous son obéissance, il pourroit bien luy faire teste : pour l'en remercier, il luy dit, qu'il avoit eu avis qu'il vouloit se soustraire du devoir d'un sujet, & quoy que Semac pût faire pour s'en justifier, il le fit mettre aux fers, & six mois après luy trancha la teste, & s'empara de tous ses biens.

*Plaisance  
de recevoir  
fait aux  
Checqs  
Barbares  
des  
Zaouïas  
à leur  
arrivée  
au camp.*

Plusieurs Checqs Barbares des montagnes de Meluya & des Zaouïas le vinrent visiter au Camp, avec plusieurs riches presents. Le Roy leur envoya tous ses instrumens & tambours de réjouissance : Ces Checqs crurent

qu'il avoit dessein de les faire mourir, & que le repas qu'il leur fit preparer avec les mesmes instrumens, n'estoit que pour se mocquer d'eux; & qu'il seroit suivy de quelque chose de sinistre. Après le disner le Roy les manda; ils l'allerent trouver, & après avoir baisé la terre par plusieurs fois, ils se jetterent à ses pieds, luy faisans mille protestations, qu'ils n'avoient jamais esté autres que ses fideles sujets, & qu'ils ne reconnoissoient point d'autre Roy que luy. Je doute, & leur dit-il, si je suis vostre Roy, estans Roys vous-mesmes. N'est-il pas vray que lorsque je vous envoie demander les garammes qui me sont deuës, vous ne m'en envoyez que ce que bon vous semble, vous tenans aussi souverains dans vos montagnes, comme je le suis dans cette armée? Monley, luy dirent-ils, si nous ne

s'accordons souvent ce que tu nous  
 demandes, c'est que nos forces ne peu-  
 vent s'étendre à davantage. Nos  
 montagnes sont pauvres, & nos gens  
 aiment peu à donner, & si nous les  
 pressons contre leurs volontez, ils se  
 revoltent contre nous, nous détrui-  
 sent & nos familles. Le Roy voyant  
 qu'ils defendoient bien leur droit;  
 les renvoya absous dans leurs  
 montagnes, avec ordre de luy te-  
 nir prest dans peu, cent quintaux  
 d'argent, dix mille moutons, six  
 cens bœufs, & mille quatre cens  
 vaches, seize cens chameaux, deux  
 mille mulets, mille chevaux, &  
 mille Noirs & Noires. Les Checqs  
 se voyans échappéz du peril qu'ils  
 avoient crû courir de leurs vies;  
 se retirerent promptement vers  
 leurs peuples, qu'ils assemblerent  
 pour leur faire entendre la volon-  
 té du Roy, & les menaces qu'il  
 avoit faites: Ce qui les fit resou-  
 dre de ne luy point refuser tout ce

qu'il avoit demandé, & commencerent deslors à faire cette levée.

Une troisieme conspiration se fit dans ce temps-là contre le Roy. Mahamet Cidan, fils du Bacha Cidan, voyant que le Roy luy avoit osté le commandement de deux mille hommes d'infanterie, & qu'il ne luy donnoit point d'autre employ, en fut si touché, qu'il chercha les moyens de s'en vanger sur sa personne. Il s'adressa à deux Checqs d'Arabes, qui avoient leurs Cafilles proche de la Ville; & comme le Roy les avoit maltraitez peu de jours auparavant, il les sollicita de conspirer avec luy, leur disant qu'ils prendroient l'occasion de tuer le Roy lorsqu'il passeroit dans leur quartier, & qu'ensuite ils entreroient dans Maroc, où Mouley Hamet leur donneroit des recompenses immenses pour le service qu'ils luy auroient rendu en le defaisant

*Conspiration de Mahamet Cidan de convertie, & sa punition.*

d'un ennemy qui ne luy vouloit donner aucun repos. Ces Arabes qui se ressentoient encore des coups que la main du Roy avoit marquez sur leurs corps, promirent tout ce que Cidan leur demanda. Les voyant bien resolu, il les convia d'aller avec luy se réjouir dans sa tente; comme il buvoit de l'eau-de-vie, (ce qui est défendu par leur loy) & qu'il en estoit déjà à demy yvre, il entretenoit ces Checqs sur leurs grandes fortunes futures, sans avoir renvoyé l'esclave qui les servoit. Après qu'ils se furent tous retirez, cet esclave alla au quartier du Roy avertir ceux de la garde de l'entreprise de son Maistre, qui n'attédoit que l'occasion de l'exécuter. Les Gardes aussi-tost en donnerent avis au Roy, qui fit arrester cet esclave dans une tente. Il envoya appeller Cidan comme s'il luy vouloit donner quelque employ;

employ ; lorsqu'il arriva devant luy, il estoit encore yvre, mais le Roy dissimulant tout ce qu'il voyoit & sçavoit, luy promit de le faire rentrer dans ses bonnes graces s'il vouloit par quelque action d'éclat luy faire connoistre sa fidelité. Cidan qui jusques alors n'avoit donné aucun sujet d'estre soupçonné, & que le Roy avoit toujours trouvé tres-fidele, ne luy ayant osté le commandement qu'il avoit, que par les plaintes de ses soldats pour sa grande severité, fut un peu surpris des paroles du Roy ; mais il se remit incontinent, & luy dit que depuis que sa Majesté luy avoit donné le gouvernement de Fez-Bellé, & le commandement dans ses troupes, il n'avoit jamais rencontré en luy qu'une prompte obeïssance à ses ordres, & une entiere fidelité à son service, & que s'il ne falloit encore qu'exposer sa vie dans ce moment,

K

il luy feroit voir combien il s'estimoit heureux de la donner en servant un si grand Prince, & qu'il estoit prest d'entrer dans Maroc, pour donner la mort à Mouley Hamet au milieu de ses Gardes.

» Non, non, luy dit le Roy; je ne  
» veux point ainsi exposer la vie de  
» mes amis, ce que je desire n'est  
» autre chose sinon que vous ayez  
» à faire vos diligences pour voir si  
» dans mon Camp il n'y a point  
» de traîtres qui veüillent entre-  
»prendre sur ma personne; & si  
» vous en découvrez quelques-  
» uns, je vous promets une telle  
» recompense, que vous & les vô-  
»tres vous ressouviendrez touïjours  
» de moy. Allez donc, & faites  
» promptement vos diligences.

Après que le Roy l'eut envoyé, il fit appeller l'esclave, & luy commanda de bien observer les actions de son Maistre, de luy en donner avis, & qu'il le feroit Alcayde,

Cidan qui au sortir de la tente du Roy s'estoit mis à dormir, ayant remis au lendemain à faire ses enquestes, se réveilla fort tard. Il commença par aller aux tentes des uns & des autres, afin de sonder leurs esprits. Il fut trois jours dans cette recherche, & voyant qu'il ne découvroit personne, il se mit en teste d'accuser ceux à qui il s'estoit déclaré. Il leur fut rendre visite à leur quartier, les convia de revenir au sien, où il les festoya tout ce jour-là & une grande partie de la nuit, & les sollicita de nouveau de pousser à bout leur entreprise; à quoy ils répondirent qu'ils estoient toujours prêts, & qu'ils n'attendoient que l'heure propre pour l'exécuter. Hé bien, leur dit Cidan, j'ay appris que le Roy demain sur les dix heures reviendra de la chasse & passera par vos Adouars, dans la compagnie de ses petits Noirs; mettez

» vos gens sous les armes comme  
» pour l'accompagner, je ne man-  
» queray pas de me rendre auprès  
» de vous, pour vous assister &  
» tremper le premier ma main  
» dans son sang. Ces Checqs em-  
brasserent Cidan, & se retirèrent  
bien joyeux de ce que le lende-  
main ils exerceroient leur van-  
geance. L'esclave, après qu'ils se  
furent retirez, & que son Maistre  
fut couché, alla informer le Roy  
de tout ce qui se passoit, & le jour  
ne parut pas plütoft que Cidan  
fut à la porte de sa tente, pour luy  
donner avis que les deux Checqs,  
qui gardoient la partie du midy de  
Maroc, le vouloient assassiner lors-  
qu'il reviendroit de la chasse;  
qu'ils l'avoient convié d'estre de  
la partie, ce qu'il leur avoit pro-  
mis, & que le mesme jour ils se  
mettroient en armes à demie lieuë  
de leurs Adouïars pour l'attendre;  
& luy oster la vie. Mouley Seméin

envoya aussi-tost mille Noirs pour prendre ces Checqs, ils les luy amenerent enchaînez avec la plus part de ceux qu'ils rencontrerent en armes au lieu designé par Cidan. Si-tost qu'il les eût apperceus venir, il sortit de sa tente, où il laissa Cidan en compagnie d'autres Cherifs & Alcaydes, & fit declarer aux Checqs pourquoy ils avoient conspiré contre sa personne. Ces Arabes se voyans découverts implorerent sa misericorde, & promirent de luy dire la verité de leur conspiration; ils avouèrent que Cidan les avoit recherchez d'amitié, & les avoit incitez à se vanger des mauvais traitemens du Roy; qu'il devoit leur prester sa main & estre le premier à la tremper dans son sang; qu'il les avoit conviez à manger dans sa tente par deux fois, où il leur avoit promis de grandes recompenses de la part de Mouley Hamet. Le Roy

qui ſçavoit déjà toute la vérité, fut étonné de l'impudence de Cidan, de ſe vouloir couvrir, en accusant ceux qu'il avoit ſubornez pour rentrer dans ſes bonnes graces. Il » l'appella hors de la tente ; Quoy » méchant, luy dit-il, c'eſt donc » toy qui a entrepris ſur ma vie, & » après avoir ſuborné ces misera- » bles, tu me les viens dénoncer ? » Dis-moy, que peux-tu me ré- » pondre ? Seigneur, luy dit-il, ces Arabes mentent devant ta Majeſté ; car jamais ils n'ont mangé dans ma compagnie. Le Roy ſurpris de ſon effronterie, fit venir ſon Noir, qui en ſa préſence déclara comme tout s'eſtoit paſſé, & confirma la déclaration des Arabes ; ſur quoy le Roy donna à Cidan quelques coups de cimeterre, puis l'envoya traîner à la queue d'une mule avec les Arabes par tous les endroits du Camp, juſques à ce qu'ils fuſſent mis en pièces.

Mouley Aran Roy de Taflet, frere du Roy de Fez, & beau-pere de celuy de Maroc, ayant eu nouvelle de la disette des vivres qui estoit dans Maroc, & ne pouvant y en envoyer, delibera de quitter ses Estats, pour se rendre Mediateur entre ces deux Princes. Ayant laisse le gouvernement de son Royaume à un de ses Alcaydes, il se chargea deux cens chameaux de Dattes, pour en presenter la moitié au Roy son frere, & l'autre moitié à Mouley Hamet, & partit de Taflet avec ses provisions, & arriva au Camp où il fut tres-bien receu. Y ayant demeuré quelques jours, il demanda permission à son frere, d'entrer dans Maroc, pour presenter à Mouley Hamet ce qu'il avoit à luy donner; lequel à son entrée dans la Ville le receut avec toutes sortes de témoignages d'affection; il ne pût pourtant s'empescher de faire

*Arrivée  
de Mou-  
ley Aran  
Roy de  
Taflet  
au Camp  
de Mar-  
roc.*

connoître qu'il estoit picqué de ce que son beau-pere avoit esté plutôt au Camp que vers luy. Mouley Aran, qui n'avoit abandonné son Royaume qu'à dessein de moyenner une bonne paix entre ces Princes, remontra à Mouley Hamet la nécessité qu'il avoit d'y entendre ; que ses magazins estans vuides, & dépourvus de vivres, si Mouley Seméin le prenoit par famine, il ne se promettoit rien moins que de luy faire arracher les yeux ; qu'il le prioit de le laisser faire, & qu'il hazarderoit tout, pour ne la conclure qu'à son avantage.

Mouley Aran retourna au Camp, & dit à son frere, que les assiegez n'estoient point en disette de vivres, comme on luy faisoit entendre ; que les Chavanets en faisoient entrer toutes les nuits, & que Mouley Hamet estoit resolu à tous les evenemens de ce siege.

Mouley Seméin qui brûloit d'envie d'estre possesseur de la Ville, pour retourner à Fez, pria son frere de le solliciter à quitter Maroc, & qu'il luy laisseroit la Province de Dras, où il seroit Souverain, sans jamais l'inquieter, & où tous ceux qui voudroient l'y suivre, auroient permission de se retirer. Mouley Aran luy répondit, qu'il ne seroit pas bien receu de luy, s'il luy faisoit une telle proposition; mais que s'il vouloit envoyer Mouley Mimon & Mouley Abiquerim ses fils, pour en traiter avec luy, il les y accompagneroit volontiers. Mouley Seméin suivit son avis, d'autant qu'il crût bien que la Ville avoit les vivres qu'il luy avoit dit, & ayant envoyé ses fils à Maroc accompagnez de son frere avec quantité de beaux presents, ils entrerent au Palais.

Mouley Hamet fut bien joyeux de voir ces jeunes Princes, & les

présens qu'ils luy offrirent de la part de leur pere , il leur en fit present ensuite , n'en ayant point de plus considerables à leur offrir ; mais ils n'osent les accepter. Ils y demurerent quatre jours , pendant lesquels ils luy firent en secret l'ouverture de paix , qu'ils avoient ordre du Roy leur pere de luy offrir. Il les renvoya sans réponse , en leur disant qu'il vouloit en traiter auparavant avec Mouley Aran en particulier , qui retourneroit au Camp , faire sçavoir à son Oncle ses resolutions. Les habitans de Maroc s'allarmèrent , lorsqu'ils apprirent qu'on traitoit de paix sans leur participation ; mais Mouley Hamet leur fit entendre que ce qu'il en faisoit n'estoit que pour amuser le Roy de Fez , & le surprendre dans son Camp. Les Articles ayans esté arrestez par Mouley Aran , il les fit voir aux deux Roys , qui les rati-

fierent; & voicy ce que ces Articles portoient.

I.

Que Mouley Hamet conserveroit le titre de Roy, & que lorsque Mouley Seméin luy écrivoit, ce titre seroit inferé dans ses lettres.

*Traité  
de Paix  
de Mar-  
roc.*

II.

Que Mouley Seméin donneroit pour otage Mouley Mimon son fils, que Mouley Hamet retiendroit auprès de luy, jusques à ce que luy, ses gens, & son bagage seroient arrivez en Guikoa.

III.

Que la Reyne, épouse de Mouley Hamet, resteroit à Maroc dans son Palais, traité aux dépens de Mouley Seméin comme Reyne.

IV.

Qu'il seroit permis à Mouley Hamet & à ses amis de sortir avec armes & bagages.

## V.

Que la Province de Dras, qui est des dépendances de Tafilet, & dont Mouley Seméin s'estoit mis en possession pendant cette guerre, ne relevera d'autre Prince que de Mouley Hamet, qui la possedera & la gouvernera en qualité de Souverain.

## VI.

Que Mouley Seméin pardonnera generalement à tous les habitans de Maroc, & à tous ceux qui y estoient du party de Mouley Hamet, sans estre aucunement recherchez pour le sujet de cette guerre.

## VII. ET DERNIER.

Et que tous ceux qui fuïroient de l'un à l'autre des deux Roys pendant trois mois, seroient reciproquement mis en pieces par les deux Princes.

Ces conditions ayans esté signées de part & d'autre, Mouley Mimon

fut envoyé secretement à Mouley Hamet, qui fit partir la même nuit son bagage pour Guilaoua, d'autant qu'il sçavoit que si la redition de Maroc venoit à la connoissance du peuple, aucun ne demeureroit dans la Ville, pour la crainte qu'on avoit des cruautéz de Mouley Seméin : & pour dissimuler mieux sa retraite, il fit assembler toute sa cavallerie, enchoisit les meilleurs chevaux, qu'il fit monter à ceux qu'il vouloit mener avec luy, & fit entendre aux autres & à ceux qu'il démontoit, que c'estoit pour une entreprise difficile qu'il executeroit sur le Camp, avant qu'il fut deux jours, & pour envoyer détruire un secours envoyé de Fez, lequel estoit au deçà de la riviere des Noirs. Sur la my-nuit accompagné de Mouley Mimon, & de ses plus fideles Alcaydes & Capitaines, de deux mille sept cens Noirs, & de deux

mille trois cens Chavanets, il se rendit en Guilaoa, où son beau-pere & son épouse le receurent avec beaucoup de satisfaction pour l'estat present de ses affaires. Mouley Mimon ne passa pas plus outre; Mouley Hamet luy donna des lettres pour le Roy son pere, par lesquelles il le conjuroit de garder les traitez qu'ils avoient accordez ensemble, & il les fit publier tout haut devant ceux qui accompagnoient ce jeune Prince.

Le lendemain le peuple fut bien étonné de la retraite de Mouley Hamet, qu'ils auroient mieux aimé suivre, que de rester au pouvoir du Roy. On fit sortir tous les Talbes & les petits enfans avec des drapeaux blancs, pour aller vers le Roy, afin d'implorer leur pardon, qu'il leur octroya en apparence. Comme il alloit pour entrer au Palais, l'Alcayde Abdallah Hispany qui avoit esté General

des Chavanets, lorsqu'ils se retirerent de l'obeissance du Roy, & qui n'avoit point voulu suivre Mouley Hamet, se vint jetter à ses pieds, & luy demanda grace pour luy & pour ceux de ses compagnons qui estoient restez dans la Ville. Le Roy l'ayant apperceu, descendit de cheval, l'embrassa, luy donna son mesme cheval & son cimenterre, & luy dit, qu'il le tiendroit dans son estime plus qu'il n'avoit jamais esté, & luy ordonna d'aller vivre avec ses gens dans la Province d'Alcaladie, aux environs de la forteresse de Menille, qui est aux Espagnols; ce qu'ils executerent le mesme jour.

Le Roy ensuite entra au Palais accompagné de Mouley Aran son frere; la premiere chose qu'il fit, fut de visiter les magazins Royaux, dans lesquels il ne trouva des vivres que pour huit jours. Il s'arracha la barbe de despit, & traitant

Detentiõ  
de Mou-  
ley Aran,  
et pour  
quoy.

plusieurs fois son frere de traître, qui l'avoit lâchement surpris, ordonna qu'il fut pris, & gardé dans le Camp, & au même temps envoya l'Alcayde Henden avec deux mille chevaux prendre possession de la Ville & du Royaume de Tafilet, avant que Mouley Hamet en eut aucune connoissance. Le Roy rétablit le gouvernement de la Ville, & ayant fait entrer ses Renegats & ses Noirs, il leur permit le pillage durant tout le jour. Ils y exercerent toutes sortes de cruautéz & d'infamies, & sa colere estant un peu appaisée, il fit cesser le pillage. Il ordonna qu'on luy amenât au Camp, où il s'estoit retiré, les Bourgeois & les Marchands les plus riches de la Ville, sur lesquels il exerça pleinement ses vangeances.

Mouley Hamet ne fut pas si-tost en Guilaoa, qu'il alla attaquer le fils de Zaimby, duquel nous avons

parlé avant cette dernière guerre : Il le força dans son Chasteau, & luy fit souffrir le mesme supplice qu'à son pere, donnant les dépouilles à ses soldats; puis ayant passé à Dras, il s'y fit reconnoître pour Souverain, & donna ordre aux affaires qui regardoient le peuple & ses gens.

Nous avons parlé dans la vie de Mouley Archy de quelle manière les fils du Ben-Bucar échappèrent du malheur de leur pere, & se sauverent par leur fuite à la Mecque. Mahamet Lehache-Ben-Abdala son petit-fils, & fils d'Abdala, qui y accompagna son pere, après qu'il y fut mort en reputation de sainteté. Il passa en revenant en Afrique par Constantinople, pour obtenir des lettres de faveur du Grand Seigneur adressées au Divan d'Alger, afin qu'il l'aidât à se rétablir dans les Estats de ses peres, que les Roys de Ta-

*Arrivé  
de Ma-  
bomet  
Lehache-  
Ben-Abdala  
aux  
Zaouïas*

filet & de Fez avoient usurpez lorsqu'il en trouveroit l'occasion favorable. A son arrivée à Alger il apprit la mort de l'Alcayde Semac, son plus grand ennemy, & celuy qui avoit esté cause de la ruine de sa maison & de son pais, & l'occupation du Roy au siege de Maroc. Il se presenta au Divan avec les lettres de sa Hauteſſe; elles furent receuës favorablement, & on l'envoya à Tremesen avec ordre au Bacha qui y commandoit, de luy donner deux cens chevaux pour l'escorter jusques aux Zaouïas; à quoy le Bacha obeït. Il ne fut pas si-toſt entré dans les premieres montagnes de Meluya, que tous les Barbares le ſaluèrent tous d'une voix comme leur Souverain par tout où il paſſoit, ils baiſoient les traces de ſes pieds, l'appellant un ſecond Mahomet, ou un autre Ben-Bucar, qui leur étoit envoyé du Ciel, pour les

délivrer de la servitude & de la domination d'un Roy tyran, avare, & inhumain. Ils l'accompagnèrent jusques au Palais de son ayeul, qu'il fit incontinent rétablir, d'autant que Mouley Archy en avoit fait mettre une bonne partie par terre, & parce qu'il menoit avec luy un grand nombre de ces Barbares, ils firent d'étranges ravages sur les Arabes, qui vivoient autour des montagnes, & les contraignirent de prendre la fuite, & de se retirer sous les murailles de Fez, de Salé, & de Mi-quenez.

Cette nouvelle fit cesser les cruautés que le Roy exerçoit sur le peuple de Maroc, & luy fit publier un pardon general pour tous ceux qui voudroient l'accompagner dans son retour à Fez. Il fit suivre ses troupes de toutes les Castilles ou peuples d'Arabes, qui vinrent se mettre sous son obéissance.

& il laissa pour Viceroy dans Maroc Mouley Mimon son fils. Avant son départ il avoit envoyé deux corps d'armée contre les Barbares, de chacun quatre mille hommes, afin de rétablir les Arabes dans leurs terres, & y couper leurs bleds. L'un de ces deux corps fut défait proche de Miquenez, où l'Alcayde Tremeseny qui le commandoit fut tué, & l'autre proche le Chasteau de Tadela, où l'Alcayde Halef, à qui le Roy avoit pardonné, pour luy en donner le commandement, fut taillé en pieces avec tous les siens, le Chasteau pris & démoly par les Barbares; ce qui obligea le Roy d'y venir luy-mesme en diligence. Il passa la riviere des Noirs à Demenet, & s'estant rendu maistre du Chasteau par composition, il en fit sortir les Barbares qui s'estoient bien défendus, sans leur vouloir donner aucun quartier, il les fit tous mou-

xi jusques aux enfans de la mammelle : Ensuite il campa en ce lieu pour y rafraîchir ses troupes.

Dom Christoval de l'Armada Gouverneur de Masagan , l'envoya complimenter au nom du Prince Regent de Portugal son Maistre , pour se conjoûir avec luy de l'heureux succès de ses affaires. Parmy les presens qu'il luy fit , il y avoit un cheval pie , couvert d'une housse de brocard à franger d'or. Le Roy fut au devant de cet Envoyé , accompagné de tous les Grands de sa suite , & d'une partie de sa cavallerie , l'amena dans le Camp , & luy donna une de ses tentes , où il fit poser par honneur vingt-cinq renegats pour le garder. Dans son audience, après avoir fait ses presens, qui estoient outre ce cheval , plusieurs belles lances garnies d'or aux deux bouts , de la hauteur d'une

*Arrioli  
au Camp  
d'un Envoyé de  
Portugal.*

coudée. Le Roy voulut d'abord  
apprendre des nouvelles des guer-  
res des Princes Chrestiens, & si  
Louis le Grand Empereur de  
France, continuoît toujours ses  
Victoires sur ses ennemis ; l'En-  
voyé du Prince de Portugal, ne  
manqua pas de luy raconter fi-  
delement ses conquestes, ajout-  
tant qu'il avoit luy seul soutenu  
une longue & heureuse guerre  
contre les trois plus puissans  
Estats de la Chrestienté. J'ay tou-  
» jours bien crû, luy dit Mouley  
» Séméin, que le Roy de France,  
» dont j'estime la valeur, ne pou-  
» voit manquer d'avoir de grands  
» avantages sur ses ennemis, par-  
» ce que mon neveu à son re-  
» tour d'Angleterre m'apprit as-  
» sez particulièrement toutes les  
» glorieuses victoires qu'il avoit  
» gagnées à la teste de ses trou-  
» pes, recevant pour y parvenir

des graces particulieres du Ciel, pour la veneration qu'il m'a seura qu'il portoit à la lettre que nostre grand Prophete écrivit à ses predecesseurs lorsqu'il vivoit sur la terre, laquelle il tient enfermée dans un petit coffre d'or, ce qui me fait prier Dieu & son Prophete qu'il favorise autant ses armes qu'elles luy ont esté glorieuses jusques à present.

*Fable des  
Mauves  
sur les  
conquêtes  
des  
Roy de  
Francé.*

Le Roy luy demanda ensuite s'il desiroit quelque chose de luy, l'Envoyé répondit, qu'il n'estoit point venu à ce dessein, mais seulement pour luy témoigner la joye de son Prince du glorieux succès de ses armes, & le prier seulement de permettre au Messager d'Azamor d'entrer & de sortir de Masagam comme il faisoit autrefois; ce que le Roy luy octroya, & le renvoya à sa tente. Le Roy ne pouvoit s'empescher de faire des massacres selon sa

coûtume ; ceux qui pouvoient fuir se refugioient à la tente de l'Envoyé, qui alloit aussi-tost luy demander leur grace ; & cette cruauté luy fit tant d'horreur, que craignant pour luy-mesme, quoy qu'il n'en eût pas de sujet, il luy demanda son audience de conge, l'asseurant qu'il seroit de retour auprès de luy dans six mois. Le Roy luy demanda s'il y avoit quelque chose dans ses Estats qu'il pût desirer de luy ; & comme le Lion est un animal que nous n'avons point en Europe, il luy en fit present de quelques-uns tous jeunes, & après son départ, il fit lever le Camp pour entrer dans les hautes montagnes de Zaouïas.

Mahamet Lehache ayant appris que le Roy venoit pour le combattre, & pour détruire son pais, rassembla tous ses Barbares. Le Roy demeura peu de temps à s'y rendre ; lorsqu'il fut arrivé au  
 pied

pied de la montagne où son ennemy estoit campé, il fit passer toute son armée devant luy, & la rangea en bataille, défendant sur peine de la vie de dresser aucunes tentes, ny de décharger aucunes bestes avant le combat. Il envoya Leudeya de l'autre costé de la montagne avec quatre mille chevaux, pour joindre le Bacha qui estoit avec les Arabes de Maroc au bord d'une riviere, afin que lorsqu'il auroit gagné le haut, les Barbares voulant fuir, ils passassent par le tranchant du cimenterre tous ceux qu'ils rencontreroient. Ce renfort ainsi envoyé ne fut point apperceu des Barbares, & le Roy qui estoit toujours à la teste de ses troupes la lance à la main, les fit monter droit aux ennemis, lesquels au nombre de soixante mille, firent une décharge de coups de fusils, de flèches & de pierres, qui dura plus d'une

*Bataille  
des  
Zionilas  
gagnée  
par Momi  
ley de  
même.*

L

heure. Le Roy après l'avoir es-  
 suyée sans tirer un seul coup, en fit  
 une autre sur eux de dix pieces  
 d'artillerie chargées de balles me-  
 nuës, qui en défirent un grand  
 nombre, après quoy il gagna le  
 haut. Les Barbares épouvantez de  
 ce bruit terrible, qui fut suivy de  
 celui des instrumens militaires de  
 l'armée du Roy, dont ils n'a-  
 voient pas l'usage, prirent tous  
 la fuite; la cavallerie se sauva, mais  
 l'infanterie demeura au milieu des  
 deux armées, & de plus de tren-  
 te-cinq mille hommes dont elle  
 estoit composée, il en échapa tres-  
 peu. Le Roy donna ordre aux  
 Arabes de Marec de tuer ceux-cy  
 pour poursuivre la cavallerie, qu'il  
 chassa trois jours & trois nuits, &  
 fit mourir tous ceux qui tombe-  
 rent entre ses mains; à son retour  
 au Camp, il fit mourir les femmes  
 & les enfans qu'on avoit épan-  
 gnez, & envoya dix mille testes à

Fez & à Maroc, qui furent plantez sur les murailles.

Il s'en alla ensuite à Miquenez établir sa Cour dans le Palais, qui luy avoit esté basty de neuf pendant ces dernières guerres, lesquelles avoient duré trois ans. Il y fut visité de tous les Grands des Provinces de ses Royaumes, qui luy firent plusieurs presens de Chrestiens, de chevaux, de Noirs, d'estoffes, de meubles & d'argent. A quelques jours delà il fit la dedicace de ce nouveau Palais, par le sacrifice d'un loup qu'il égorga à my-nuit sous la principale porte, au milieu de laquelle il fit enterrer la teste de cet animal par quelques Chrestiens, & le lendemain il en fit faire de mesme du corps par quelques Noirs hors les murailles du Chasteau. Ensuite il commanda d'examiner la conduite passée de ses Noirs, qu'il châtia des moindres fautes qu'il avoit remar-

*Dedicace  
du Palais  
de Miquenez.*

quées en eux depuis son départ de Maroc ; plusieurs jours s'employèrent dans ces punitions, où il exerça beaucoup d'inhumanitez. Un matin ayant rencontré une jeune servante du Serrail, qu'il avoit mariée depuis son retour à l'un de ses Noirs favoris ; elle eut peur de luy en l'appercevant, & se voulut retirer dans un logis en attendant qu'il fut passé : Il l'envoya prendre par quelques petits Noirs qui luy servent de Pages, & luy donna trois coups de cimeterre qui la renverserent morte sur la place. Il ne se contenta pas de massacrer ceux-cy, sa rage & sa fureur tomberent sur les Chrestiens qui servoient à son écurie ; à l'un desquels il osta la vie, parce qu'il ne voulut pas luy enseigner où estoit un autre Chrestien, à qui il avoit commandé de luy apporter un sceau d'eau, & ne l'avoit pas fait assez promptement, & blessa tous

les autres du bout de sa lance en diverses parties de leurs corps, dont ils échapperent graces à Dieu ; après avoir esté à deux doigts de la mort par la profondeur des playes qu'il leur avoit faites.

Mouley Hamet s'estant reposé en Dras quelque temps, il le composa des gens du pais un petit corps d'armée, qu'il joignit avec ceux qu'il avoit amenez de Maroc, & s'achemina vers la Principauté de Sus, & comme il y avoit un grand peuple de Barbares qui luy en empeschoient les passages, il voulut voir si par la douceur ils le laisseroient passer : Estant arrivé proche des montagnes, il y campa, & un matin il sortit du Camp avec dix Noirs seulement, pour monter à celle où demeuroit le Checq, qui commandoit cette Casille des montagnes de Sus. Il fut incontinent conduit à son

*Conquête  
de du Sus  
par M.  
Hamet.*

Chasteau, le Checq, qui estoit un venerable veillard, ne le connoissant pas, luy demanda qui il estoit, & ce qu'il desiroit de luy. Le Roy luy dit qu'il estoit ce Mouley Hamet, que la fortune avoit fait sortir de Maroc, où il avoit esté deux fois Roy, & qu'il venoit vers luy pour luy demander sa fille en mariage. Ce bon veillard, lorsqu'il apprit quel il estoit, se jetta à ses pieds : Seigneur, luy dit-il, il ne te falloit pas donner tant de peine que de venir icy, le moindre de tes esclaves qui y seroit venu de ta part, m'auroit incontinent fait partir, pour aller accepter l'honneur que tu veux faire à ma famille. Mouley Hamet le releva, & l'embrassa tendrement, & passa toute la journée avec luy dans ce Chasteau, d'où il envoya donner avis au Camp, que tout luy réussiroit. Le lendemain il y retourna, & de là à quelques jours,

le vieillard accompagné de ses fils, qui estoient Checqs d'autres montagnes voisines, & qu'il avoit mandez, luy amena une jeune fille, que Mouley Hamet accepta pour épouse, & à laquelle il donna pour dot quatre quintaux d'or, qu'il délivra au vieillard, qui luy ouvrit les passages sous la conduite de ses fils, outre deux mille chevaux & six mille hommes de pied, qu'il joignit à ses troupes; avec ces forces il conquist toute cette Principauté, où il regne encore aujourd'huy.

Dans le commencement de l'année 1678. une peste generale commença par tous ces Royaumes; elle avoit esté apportée d'Alger à Toutotian ( ou plutôt envoyée de Dieu ) d'où elle se répandit par toutes les Villes & les Provinces, & selon la supputation qui a esté faite du nombre des personnes qu'elle a enlevées, il s'en

1678.

Peste generale.

trouve plus de quatre millions.

Au mois de Mars l'Alcayde Amar Hadou-el-Hamêmin, Gouverneur d'Alcassar, ayant fait un petit corps d'armée, voulut suivre les traces de Gayland contre les Chrestiens. Il alla pour donner quelques assauts à la Ville de Tanger, mais il ne pût faire autre chose que d'enlever deux petits Forts de ceux qui sont au dehors, à la portée du canon, ayant trouvé la pluspart des Anglois qui estoient dedans yvres. Il les amena au Roy au nombre de vingt, avec une piece d'artillerie de bronze, marquée aux armes du feu Roy Dom Sebastien de Portugal. Il alla la recevoir hors son Chasteau, & baisa la terre trois fois devant cette piece, en action de graces, pour estre la premiere victoire que ses armes avoient eüs sur les Chrestiens. La recompense d'Amar-Hadou fut qu'il

*Prise de  
deux  
Forts de  
Tanger.*

l'honora de la dignité de Viceroy des Algarbes.

Comme le mal de la contagion s'augmentoit chaque jour, le Roy se prepara pour sortir de Miquenez, laissant pour Viceroy dans Fez Mouley Meherez son fils aîné. Quelques jours avant son départ, estant dans son Camp. sous les murailles de la Ville, il fit mourir un jeune renegat Anglois, qui reconnut sa faute, & luy protesta estre Chrestien; ce qui arriva de cette sorte: Le Roy ayant sceu le dessein qu'il avoit de s'enfuir, le fit d'abord mettre prisonnier; appella la Justice des Talbes, & leur remit pour en disposer suivant les loix de l'Alcoran. Le Cadly ordonna que le Roy le feroit garder trois jours, pour connoître s'il n'estoit point yvre ou fol; & ce temps passé, s'il persistoit en ce qu'il avoit dit, qu'il pouvoit luy donner telle mort que

*Mors  
d'un red  
negat quod  
reminio  
sa fautes*

L v

bon luy sembleroit. Les-trois jours estans expirez, le Roy appella ce jeune homme, & comme il estoit d'une admirable beauté, le Roy avoit peine de proceder contre luy. Il luy demanda quelle estoit sa derniere resolution, l'Anglois luy repliqua qu'il perseveroit dans la Foy de JESUS-CHRIST qu'il avoit receuë à son baptême. Le Roy luy remontra le tort qu'il se faisoit de vouloir mourir si jeune, & qu'un jour il le feroit grand Seigneur; mais voyant qu'il dedaignoit ses offres, il prit son cimetière & luy en donna plusieurs coups sur la teste, jusques à la separer de son corps. Les Maures & les Noirs qui virent cette expedition, nous rapportèrent que lorsque le Roy le frappoit, il faisoit des croix avec les doigts qu'il baisoit, ce qui fit juger à tous les Chrestiens qu'il estoit mort bon Catholique, mais sa naissance ny

son nom n'ont pû estre connus de personne, sinon que sa physionomie faisoit connoître qu'il estoit de qualité. Il revenoit de Rome, & s'estoit embarqué à Ligourne sur un vaisseau de guerre du Roy d'Angleterre qui venoit à Tanger. Il s'estoit depuis retiré chez les Maures, pour quelques paroles qu'il avoit eues avec des Officiers, dont le Gouverneur de Tanger ne luy voulut pas permettre de tirer raison.

L'armée du Roy estant en estat, il leva le camp le quatorzième de May, pour prendre la route de Tafilet, il alla camper, pour passer les chaleurs de l'Esté, entre des hautes montagnes, couvertes de neiges, qui font partie de l'Athlas, assises sur les bords du fleuve de Meluya. Y estant arrivé il envoya plusieurs Noirs demander les garammes aux Arabes des frontieres de Tremesen, & comme il

leur demandoit des sommes excessives , ils plierent bagage , & s'allèrent retirer aux environs de la Ville de Tremesen ; le Roy apprenant leur fuite , les suivit avec six mille chevaux.

Le jour qu'il partit du Camp, ayant veu un peu de farine répandue sur la terre , il poignarda une de ses femmes les plus cheries, pour avoir mis le pied dessus en passant ; & après ce coup il fit appeller Ze-Abdelmelec son Chirurgien , auquel il commanda de la penser avec grand soin , sous peine de la vie , si elle mouroit de cette blessure ; mais le coup , qui luy avoit passé entre deux costes & percé les intestins , rendit les soins du Chirurgien inutiles. Elle en mourut , & tout aimé que le Chirurgien pût estre du Roy , il le fit étrangler à son retour , & jeter dans le fleuve. Chacun s'étonna de cette cruauté du Roy en-

*Mort  
d'une  
femme  
du Roy  
& de son  
Chirurgien.*

vers celuy , qu'il avoit toujours aimé comme son frere : Si le Chirurgien n'estoit point dans sa compagnie , il n'estoit point joyeux ; il falloit qu'à sa table il fut toujours le plus proche de sa personne , & dans les promenades il marchoit à sa droite ; jamais il ne luy avoit dit une méchante parole , & l'avoit toujours honoré plus que ses propres freres. L'on tient que le Roy luy vouloit du mal de ce qu'un jour se trouvant indisposé , il luy demanda ce qu'il luy falloit faire pour recouvrer sa santé ; comme le Chirurgien avoit alors l'esprit préoccupé de certaines lettres qu'il avoit receuës de sa mere , qui luy mandoit la mort de ses femmes & de ses enfans , que la peste avoit enlevez , il ne tint compte de répondre au Roy. Lorsqu'il fut hors la tente le Roy envoya chercher un Chirurgien Anglois , qui suivoit l'ar-

mée, & l'avoit l'année précédente guery de la blessure que Checq Amar luy avoit faite à l'épaule. Il luy dit la douleur qui le tourmentoit ; l'Anglois luy répondit qu'il estoit necessaire de luy ouvrir une veine du pied ; le Roy luy commanda de nettoyer ses lancettes, afin de luy tirer du sang. Toutes choses estans prestes, & l'Anglois disposé à saigner le Roy, Ze-Abdelmelec, soit qu'il se ressouvent de ce que le Roy luy avoit demandé, ou ayant peut-estre esté adverty que le Chrestien l'alloit saigner, entra brusquement dans la tente, & cria à l'Anglois : Chien, arreste-toy, & ne sois pas si hardy que de verser le sang du Prophete. L'Anglois se retira, & aussi-tost Ze-Abdelmelec luy prît sa Lancette, & s'aprocha du Roy pour luy tirer du sang ; mais le Roy picqué jusques au vif de l'action de cet homme : Chien, luy

dit-il à luy-mesme , qui de vous deux meritera plutôt châtiment, ou de luy qui me tire du sang par mon commandement , ou de roy qui avec ses ferremens t'approches, sans t'avoir appelé ? Le Roy se mit tellement en colere , qu'il ne voulut point estre saigné ce jour-là , & luy jura qu'il s'en ressouviendrait , & delà à peu de jours il arriva ce que j'ay rapporté cy-dessus.

Comme le Roy n'avoit pû joindre les Arabes , & qu'il avoit perdu à les poursuivre mille cinq cens chevaux , qui estoient morts par par les chemins , il leur envoya offrir de la diminution , afin qu'ils retournassent dans leur pais , & eux ayant satisfait du mieux qu'il leur fut possible , leurs Checqs apporterent l'argent au Camp , & y furent receus du Roy assez favorablement. Il leur donna des habits & quelques-uns de ses che-

vaux, & les renvoya contents de la reception qu'ils avoient eue. Il passa tout l'Esté entre ces montagnes, d'où il décampa vers le mois de Septembre pour aller en Sara, & delà à Tafilet contre Mouley Aran & Mouley Hamet-Serere ses freres, qui s'y estoient revoltéz.

Mouley Aran, de qui le Roy avoit usurpé le Royaume, & qu'il avoit tenu prisonnier à sa suite, après la reddition de Maroc, s'étoit échappé de ses mains la veille qu'il rompit les Barbares de Zaoüias, & s'estoit retiré dans son Royaume. Le Roy y avoit Henden, qu'il en avoit fait Viceroy; si-tost qu'il vit Mouley Aran en fuite, il luy envoya ordre de s'asseurer de sa personne, de le charger de fers & de le luy amener à Miquenez; ce qui fut executé. Aussi-tost que le Roy le vit; il se jetta la face en terre, plûtoست pour rendre graces.

à Dieu de la prise d'Aran, que par humilité. Neantmoins il luy osta ses fers, l'amena à son Palais, où il le festoya plusieurs jours, luy presenta des Chrestiens, des chevaux, des Noirs, des étoffes, & de l'argent, & le renvoya à Tafilet, pour y gouverner sous son autorité. Mouley Aran se voyant les forces en main, ne songea plus à l'obeissance qu'il avoit promise à son frere; & accompagné de Mouley Hamet-Serere leur cadet, il voulut se faire connoistre Prince absolu, comme il l'avoit esté autrefois; mais lorsque le Roy avec sept mille chevaux & douze mille hommes de pied arriva en Tafilet, comme les Rebelles n'avoient pas des forces capables de luy resister, ils se retirerent aux montagnes voisines de Tremesen, où ils demorerent quelque temps, puis passerent chez les Arabes du Dar Michal, en attendant que le Roy sortit de leur Royaume.

Arrivée  
du Roy à  
Taslier.

Le Roy estant entré dans Taslier & dans l'ancien Palais de ses peres, il y fut visité de tous les Cherifs, Princes & Princesses de sa maison, dautant qu'il n'y avoit pas paru depuis l'âge de dix ou onze ans qu'il en estoit fortý. Il leur fit present à chacun d'une veste de beau drap, de belles cappes à l'Arabesque, des chemises fines de Bretagne & d'Hollande, pour paroistre un peu mieux qu'ils n'étoient, dautant que ces choses dans ce país-là sont tres-rares. Les plus Grands estant accoutumez à ne porter que des chemises de laines, ou de grosses toiles, à quoy le reste répond, il y maria aussi deux Princesses ses soeurs, avec deux Cherifs ses cousins, & donna mille écus de dot à chacune. Il en sortit au mois de Novembre, & y laissa l'Alcayde Mousaut pour y gouverner.

Dans ce temps-là on luy amena

trénte-cinq Espagnols , que les Chavanets avoient pris dans l'un des Forts qui sont autour de Melille , qu'ils avoient miné par l'industrie d'un renegat de la Place, & ces Espagnols s'estoient rendus de crainte d'estre volez. Le Roy qui les receut , les voulut incontinent faire passer par les armes , à cause qu'ils demeuroident sur ses terres ; mais comme ils luy presenterent qu'ils y venoient exilés , & par force , il leur pardonna , & leur dit qu'ils avoient fait leur devoir de s'estre défendus pour la fidelité qu'ils devoient à leur Roy , & à leur Religion. Il en destina une partie au service de son écurie , & l'autre à ployer & à planter ses tentes , lorsqu'il leveroit le Camp , en faisant venir un pareil nombre de Fez pour y construire un Chasteau, entre lesquels estoit un de mes cousins, qui achèvera toute cette campagne avec luy.

Pris  
d'un Fort  
de Me-  
lille

Prise de  
deux  
Forts de  
Tanger.

Au mesme temps Amar Hadou luy amena quatorze Anglois qu'il avoit pris dans deux Forts de Tanger qu'il avoit surpris une nuit, où il avoit laissé autant de morts pour s'estre vaillamment défendus.

Au sortir de Tafilet le Roy alla à Ferquela, où il passa la riviere; quelques Barbares ne le voulurent point reconnoistre, il défit ceux qui luy resisterent, & les autres se retirerent aux montagnes d'Itata. Ceux de Guerisy se mirent sous son obeissance; mais ceux de Sagarro, d'Hadet, de Toudega, de Secoura, de Mougouna, de Magaram, de Sedrat, de Tonguedout & d'Itata, se joignirent ensemble, pour ne faire qu'un corps d'armée, afin de luy mieux resister, & abandonnerent leurs Châteaux, que le Roy fit démolir en passant. A ceux de ces Barbares, qui ne se voulurent point retirer,

le Roy se contenta de leur oster leurs armes, & de leur faire donner de l'argent, & tous ceux qui luy resisterent, & dont il se pût rendre maistre, il ne donna la vie à pas un.

Après avoir amassé beaucoup d'argent, & usé de grandes cruautés, il arriva aux montagnes d'Athlas, vulgairement appelées Itata, lesquelles sont si hautes, qu'elles approchent de la moyenne region de l'air, & de si difficile accès, que pas un Roy de Barbarie n'a pû forcer ceux qui les habitent, mais ils se sont rendus quelquefois par composition, lorsqu'ils l'ont voulu. Ce ne sont presque par tout que des rochers escarpez, & comme la pierre en est assez tendre, les Barbares y ont fait de grandes cavernes, où ils retirent leurs biens & leurs familles, lorsqu'ils sont obligez d'en défendre l'entrée aux Roys, qui

*Athlas*

les vetillèrent subjuguier , & lors qu'ils se sont retirez , ces peuples descendent au pied des montagnes , & vivent sous des tentes comme les Arabes.

Le Roy en estant proche fit appeller leurs Cheqs , qui le vinrent saluer dans son Camp , sur l'assurance qu'il leur donna. Il se plaignit de ce que leurs gens tenoient les grands chemins desertez pour leurs vols & leurs brigandages , & recevoient avec eux tous ceux qui se retiroient de son obeissance ; puis il leur demanda une somme d'argent comme Roy de cette partie d'Afrique , & parce que leurs montagnes estoient au milieu de ses Estats , adjoustant qu'ils eussent à l'en mettre en possession , & à mettre bas les armes. Les Cheqs accorderent tout ce qu'il desiroit d'eux , & luy promirent que dans peu ils luy donneroient une entiere satisfaction.

Le Roy leur fit present de quelques habits , & les renvoya vers leurs peuples : Lorsqu'ils y furent arrivez , ils se preparerent à se bien défendre , plutôt qu'à exécuter ce qu'ils avoient promis , & couperent les chemins des montagnes , n'en reservans que quelques-uns qui n'estoient connus qu'à eux seuls , pour se retirer aux lieux encore plus élevez , si le Roy venoit à gagner les plus bas , où ils avoient dessein de le combattre.

Le Roy fut bien un mois à attendre leur retour , mais quand il vit qu'ils s'estoient mocquez de luy , il resolut d'y aller luy-mesme avec ses forces , & d'en faire une vengeance exemplaire. Il partit de Sagaro , où il estoit campé , & s'approcha du pied des montagnes , où plus de trente mille Barbares l'attendoient. Le Roy qui estoit à la teste de ses troupes , les

encourageoit à gravir les rochers, en faisant sonner tous ses instrumens militaires. Les Barbares, qui faisoient feu sans cesse, voyant que nonobstant la défaite de plusieurs, les troupes continuoient de monter vers eux, laisserent la premiere montagne où ils tenoient leurs bestiaux, qu'ils abandonnerent au pillage, & en gagnerent une autre plus élevée. Le Roy n'eut pas le courage d'y faire monter, & après s'estre emparé de tous leurs bestiaux & des grains qu'ils y avoient, il retourna dans le Camp.

Les Barbares voyans que le Roy s'estoit retiré avec sa cavallerie, qui emmenoit les bestiaux, & qu'il avoit laissé l'infanterie au pillage de leurs grains, ils descendirent par des chemins écartez du lieu, où ils s'estoient retranchez, & se rendirent au pied de la montagne basse, au moment qu'une partie de

*Défaite  
des trou-  
pes du  
Roy en  
Itaca.*

de l'infanterie, qui estoit demeurée la dernière au pillage, commançoit à défiler; ils en firent un si horrible carnage, que de quatre mille hommes, tous habitans de Fez, dont elle estoit composée, il n'en échapa pas un seul. Ils donnerent ensuite sur la queue de l'infanterie, qui avoit quitté le pillage la première, & qui se retiroit au Camp, ils en tuerent un grand nombre, & en blessèrent plusieurs.

Cela obligea le Roy de décamper pour se retirer plus loin, d'où il leur envoya dire qu'il ne tenoit qu'à eux qu'il leur accordât la paix; qu'il ne leur demandoit aucunes garrames ny droits; qu'il vouloit seulement qu'ils fussent ses amis, & que ses sujets eussent la liberté de passer sur leurs terres, pour aller à Maroc; & qu'ils se tinssent prests pour faire la guerre aux Chrestiens lorsqu'il les y ap-

M

pelleroit. Les Checqs, sur l'assurance d'un chameau, qu'il envoya sacrifier par un Morabite au pied de la montagne, en descendirent, & amenerent au Roy cinquante chevaux qu'ils avoient pris depuis le combat, & conclurent avec luy leur traité. Il les fit manger à sa table, où il loüa leur courage, leur donna ensuite à chacun un riche habit de pied-en-cap, & la permission de pouvoir semer, vendre & acheter dans toutes les terres de son obeïssance, en payant seulement la dixme ordinaire; eux bien satisfaits de la faveur du Roy, s'en retournerent chez eux, & il leva le camp pour poursuivre sa route vers Zaimby.

1679. Tous les peuples des montagnes voisines furent ravis de ce que ceux d'Itata avoient fait teste au Roy, qui après avoir levé le camp, s'avança du costé de Zaimby. Lorsqu'il entra dans les premières

Montagnes , il s'arresta au pied d'une , qu'on appelle *Jebel-lafera*, ou la Montagne minée , à cause du grand nombre de cavernes dont elle est remplie. Les entrées de ces cavernes répondent sur un ruisseau , & le chemin par où on y monte est si difficile , à cause des précipices qui l'environnent de toutes parts , qu'il est impossible de les aller attaquer.

Comme le bruit avoit couru au Camp que ces cavernes estoient remplies de biens , & qu'il y avoit beaucoup de gens pour les défendre. Le Roy fit faire alte en ce lieu , ne voulant pas aller plus avant , de crainte que lorsqu'il seroit passé , ceux qui seroient dans ces cavernes , ne coupassent le chemin à ceux qui porteroient des vivres à son armée. Mouley Seméin commanda à *Abdrahaman Filéty* son Vizir de monter sur la montagne , & que lorsqu'il y se-

roit arrivé, de faire sommer les Barbares, & de leur offrir la paix, s'ils se rendoient sans combattre.

Cependant le Roy ayant fait mettre ses troupes en ordre, fit apporter quantité de picqs & de houës, pour distribuer à deux cens Chrestiens qui estoient à sa suite, & qu'il menoit avec luy pour leur faire manger, à ce qu'il disoit, les Barbares qui ne se soumettoient pas assez promptement à luy: ce qui n'estoit pas impossible de leur faire accroire; car ils croyoient avant que d'avoir veu ces Chrestiens, que ce fussent des monstres qui devoient le monde, & pour marque de leur credulité, c'est qu'ils les venoient considerer depuis les pieds jusqu'à la teste, & puis se disoient les uns aux autres; ils cheminent comme nous, ils ont des yeux, une bouche, des bras, une teste & des jambes comme nous; & plusieurs de ces misera-

bles qui avoient esté mis à la chaîne , où on les laissoit mourir de faim , & à qui les Chrestiens donnoient ce qui leur estoit superflu, se disoient ensuite , que nous estions meilleurs & plus charitables que leurs freres , & que bien éloignez de les devorer comme le bruit en avoit couru , s'estoient eux qui les sustantoient.

Le Vizir estant monté sur la cime , fit crier fort haut aux Barbares qu'ils eussent à se rendre , & que le Roy leur pardonneroit. La journée se passa sans qu'il parût personne que vers le soir , que l'on vit sortir de la bouche d'une de ces cavernes , sur un petit parapet qui étoit au devant, un vieillard qui tenoit au bout d'une canne quelque chose de blanc , qui estoit un signe qu'il vouloit parlementer. Le Vizir incontinct l'assura qu'il le pouvoit faire ; le vieillard luy demanda la vie pour luy & pour ses compa-

gnons, & qu'ils abandonneroient le lieu; ce que le Vizir luy accorda. Il luy demanda ensuite, combien de mille hommes ils étoient là dedans, le vieillard répondit qu'ils n'estoient que douze personnes. Le Vizir étonné de leur audace, & d'avoir esté cause du retardement de l'armée, envoya dire au Roy de faire monter quelques Noirs dans ces cavernes, & qu'il n'y avoit personne pour faire résistance.

Le vieillard assuré sur la parole du Vizir, fut le dire à ses compagnons, qui vinrent avec luy recevoir les Noirs que le Roy envoyoit; mais lorsqu'ils y furent montez, & qu'ils se furent rendus les maistres du lieu, le Vizir leur fit signe de precipiter ces misérables sur les rochers, où ils furent mis en piéces; on y trouva quantité d'orge & de dattes, qui furent distribuées à l'armée, qui poursui-

vit dès le lendemain sa route vers Zaimby ; d'où les Barbares, quoy qu'ils eussent toujourns esté de ses allies , ne luy donnerent passage qu'à condition que ny luy ny ses soldats ne feroient aucun tort à ce qui leur appartenoit.

C'estoit au fort de l'Hyver, & il tomba pendant sept jours une si grande abondance de neiges, que les passages par où les vivres pouvoient venir au Camp furent fermez ; comme ces Barbares n'en avoient que pour eux, cela causa parmy les troupes une si grande famine, qu'une mule morte de faim estoit venduë quarante & cinquante écus, quoy que leur loy defende de manger des viandes étouffées ; & si le Roy n'eut promptement envoyé un Exprés vers le Checq de Guilaoa, beau-pere de Mouley Hamet Meherez, pour luy faire present d'un casque d'or, enrichy de pierres precieu-

*Le Roy alogé par les neiges entre les montaignes de Zaimby & Guilaoa.*

ses, & de perles, avec quelques beaux chevaux richement harnachés, & diverses piéces de toiles & de draps fins, pour l'obliger à faire retirer ses troupes qui tenoient les passages de Maroc, il n'en auroit jamais échappé, & il y feroit mort de faim avec toute son armée.

Le Checq fasché au dernier point de ce que Mouley Hamet avoit épousé la fille du Checq des montagnes de Sus sans luy en rien faire sçavoir, receut le present du Roy, & manda aux Barbares de se retirer, veu que les neiges qui avoient couverts & rendus inconnus les chemins, estoient assez suffisantes pour empescher Mouley Seméin de passer. Après que les Barbares se furent retirez, il envoya dire au Roy, qu'il eut la nuit suivante à passer au plûtost; que la Lune luy estant favorable, il pouvoit se retirer des lieux les

plus perilleux, & que s'il perdoit cette occasion, il estoit en danger de ne sortir jamais du lieu où il estoit. Le Roy profita de cet avis, & pour faire plus grande diligence, il abandonna toutes les richesses de son Camp, où il y avoit trois mille tentes de dressées, entre lesquelles il y en avoit six de brocart, & six de velours rouge & vert; tout l'or & l'argent qu'il avoit amassé durant cette campagne y fut aussi laissé, d'autant que ceux qui l'avoient en garde, ne voulans demeurer des derniers, l'abandonnerent pour sauver leurs vies, que le Roy leur ôta après, & de tout ce grand corps d'armée avec lequel il estoit entré dans le Royaume de Tafilet, il n'en sauva que cinq cens chevaux, & deux mille hommes d'infanterie, le reste périt misérablement de faim & de froid.

*Le Roy abandonne son Camp pour se sauver*

Le lendemain les Barbares ayans

M v

eu avis que le Roy s'estoit retiré, donnerent sur l'arrière-garde, qui conduisoit les poudres, que le Roy avoit ordonné de sauver. Ils s'en rendirent les maistres, après avoir tué la pluspart des soldats, & mis le reste en fuite, & ils allerent ensuite au camp partager tout ce qui y estoit demeuré. Mouley Seméin s'estant retiré de cette maniere, fut encore assez heureux de trouver dans les plaines de Maroc le Bacha Serhony qui l'y attendoit avec les forces de ce Royaume. Il s'approcha à une journée de la Ville, mais à cause des ravages que faisoit la peste en cette Province, il n'osa y demeurer long-temps. Après s'y estre reposé quelques jours, il leva le camp pour aller sur la riviere de Tafaiit se rafraîchir avec son armée. Estant dans ce lieu, il congédia toute son infanterie, permettant aux soldats d'aller chez eux prendre trois

mois de repos , & il en fit venir de nouvelles pour tenir toujours son Camp en estat de se défendre de ses ennemis.

Dans ce temps-là il courut un bruit qui fut jusques au Camp du Roy , que Louis le Grand , nostre auguste & invincible Monarque , avoit armé cinquante vaisseaux de guerre , qui en conduisoient plusieurs autres chargez de pierres & de chaux , pour venir bâtir un Chasteau à Alcaassar-Serere proche de Tanger à l'embouchure du détroit de Gibraltar , à dessein de mettre de plus grandes forces l'année suivante dans la Barbarie. Plusieurs habitans de Fez & de Miquenez prirent les armes à ce bruit , pour aller empescher leur descente , & lorsqu'ils arriverent en Alcaassar, Amar-Hadou, Viceroy des Algarbes , qui vouloit investir Tanger , & qui avoit fait courir ce

*Prise de  
deux  
Forts de  
Tanger.*

bruit à dessein de les faire venir; y alla avec eux, après avoir encore esté joint de ceux de Salé, d'Alcassar, de Toutotian & de toute la Province; mais il ne pût faire autre chose, que d'emporter de nuit deux fortins dont les soldats se defendirent courageusement, & luy tuerent quantité de monde. Il ne fit que dix-huit captifs, & emmena une piece de bronze comme la precedente.

Le Roy ayant mis son armée en bon estat ne voulut pas décamper de ce lieu, sans en emporter de l'argent. Il fit payer de grosses garammes ou tailles aux Arabes de Temesena, puis il alla camper en peu de jours au pont de Marbea proche des Zaotias, à dessein de le faire refaire de neuf. Ce pont estant refait, il y voulut construire un Chasteau, afin de le défendre. Il y occupa pendant trois mois toute son armée, avec laquelle il

travailloit comme le moindre soldat ; pendant cela Serhony son Bacha , qui avoit un Camp volant , faisoit souvent des escarmouches avec les Barbares , & tous ceux qu'il pouvoit prendre vifs , il les envoyoit au Roy , qui en faisoit faire des chastimens exemplaires , afin de maintenir dans la crainte ceux qui luy obeïssent , pour ne pas devenir rebelles.

Ce fut en ce lieu qu'il fit appeller Ze-Abdrahaman Filély son Vizir, sur plusieurs plaintes qui furent faites cõtre luy à son arrivée. Il luy donna d'abord un coup de pistolet qui luy cassa un bras , ensuite il le fit attacher à la queue d'une mule, & en cet estat le fit traîner par tout le Camp , puis le fit mettre dans un cuir de boeuf pour estre traîné par tous les chemins & les ruës de Miquenez , & des deux Villes de Fez. Cela fait , ses os fu-

*chastiment que le Roy donna au Vizir.*

rent jettez à la voirie, ce qui luy arriva principalement pour avoir voulu violer, estant yvre, une femme de l'Alcayde Chy, & Mouley Semoin fit en cela le plus grand acte de justice qu'il eut fait de tout son regne. Tous les gens de la suite du Vizir au nombre de cent, furent taillez en pieces par l'ordre du Roy, à cause qu'ils n'avoient pas empesché ses desseins, & leurs corps furent laissez en proye aux bestes sauvages.

Au mesme temps Amar Hadou Viceroy des Algarbes, voulut investir les Forts de Tanger; mais les Anglois, qui avoient receu du secours d'Angleterre, firent de nuit une sortie sur luy, & luy tuerent plus de quatre mille personnes, sans les blessez. Le Gouverneur de Tanger, pour se mocquer de luy, luy envoya par un Juif d'Alcassar un present de quelques pourceaux & de quelques boucs,

pour luy donner à entendre, que lorsqu'il retourneroit, il n'auroit pas plus de peine à détruire les siens, qu'on en a à faire mourir ces animaux, avec lesquels il comparoit Amar & les siens. Cet Alcayde leva le camp sans rien faire, & envoya son present à Mique-  
nez, pour le faire voir à son Maître lorsqu'il y seroit de retour. Le Roy après l'avoir veu, donna les pourceaux à manger aux Chrétiens; & se reserva les boucs. Après que les murs du Chasteau, qu'il faisoit faire, furent achevez, & que les renegats, qu'il y laissa en garnison, luy eurent témoigné pouvoir le bien défendre, voyant que la mort de Mahamet Leha-  
che-Ben-Abdala, que la peste avoit enlevé, le laissoit sans ennemis, il partit de son armée quelques jours après la Pasque de Lei-  
de-Cubir, accompagné des Noirs de la Garde, sans rien dire à per-

*Present  
du Com-  
mandeur  
de Tang-  
er.*

sonne, & dans peu de jours il se rendit dans son Palais de Miquenez, où tous les Grands du Royaume luy vinrent faire leurs complimens avec des presens.

1680.

*Divertis-  
semens &  
plaisirs  
du Roy.*

Après que le Roy se fut reposé quelques jours, il ordonna que tous les Chrestiens, qui estoient dispersez dans les autres Villes, luy fussent amenez à Miquenez, pour les y faire travailler au dessus des forces humaines aux ouvrages dont il fut luy-même l'Architecte.

Cependant il fit venir des montagnes quatorze Lions d'une grandeur effroyable, qu'il fit renfermer dans un Parc, & souvent il prenoit le divertissement de les voir battre avec des criminels, & autres personnes qu'il leur exposoit, en quoy il prenoit un plaisir extrême. Quand il commença à se lasser de ce divertissement, il s'adonna de nouveau à l'architecture, prenant luy-mesme des ali-

gnemens de plusieurs bâtimens, qu'il fit mettre à bas pour en edifier d'autres joignant son Palais, où il assistoit presque des jours entiers, & y travailloit avec ses Chrétiens & les autres ouvriers comme le moindre d'eux. Un jour qu'il servoit à donner du mortier & des briques à des Maisons, il en rencontra quelques-unes qui estoient fort minces, il envoya chercher le Maistre qui les avoit faites, & luy en rompit une cinquantaine sur la teste, le chargea de fers, & l'envoya en prison, pour luy faire payer une grosse amande, à laquelle il le condamna; au Maistre qui fournissoit la chaux, à cause qu'il ne la faisoit pas cuire assez, il luy donna deux cens coups de bâton de sa main, & l'envoya traîner par les ruës de la Ville.

En ce mesme temps croyant que Dieu estoit irrité contre son Royaume, à cause d'une seche-

resse generale qui avoit gâté tous les grains & les fruits, il commanda aux Talbes des gemmes de faire des Proceffions aux Mosquées de leurs Saints, qui sont hors les murailles de Miquenez, pour obtenir le secours du Ciel. Ils y furent durant plusieurs jours, mais voyant que leurs oraisons n'étoient point exaucées, il délibéra d'y aller en personne, pour éprouver si les siennes seroient plus efficaces. Le 17. Mars il se revêtit d'un vieil habit tout crasseux & d'un méchant Turban sur la teste, & les pieds nus, il sortit du Palais, accompagné de tous ceux de sa Cour, aussi pieds & testes nus, & de tout le peuple de la Ville en pareil estat; en cet équipage il visita toutes les Mosquées des Saints de sa Loy, ce qui dura depuis le matin jusques à quatre heures du soir; mais sa procession ne fut pas plus heureuse que celle des autres, &

Proceffio  
du Roy  
en temps  
de seche-  
resse.

le Soleil commença deslors à échauffer plus qu'auparavant. Il attribua cette secheresse non point à ses crimes, mais à quelques petits Oratoires que ses Captifs tenoient dans leur prison, pour y faire les soirs leurs prieres devant quelques saintes Images. Aman-Hadou son favory apporta les ordres pour les démolir, avec défenses de n'y plus avoir des Images; à quoy les Captifs obeïrent, afin que les Images ne fussent point profanées, si le Roy envoyoit ses Noirs pour les déchirer. A quelques jours de là l'Alcayde Abdala Rouffy, Gouverneur de Fez-Bellé, amena à Miquenez l'Alcayde Abiquerim Hermano, qui avoit gouverné la mesme Ville dans le temps de sa rebellion, & qui depuis avoit toujours esté caché dans une matamore ou basse-fosse qui estoit dans son logis, d'où il ne sortoit que la nuit, pour voir sa femme & ses en-

*Oratoires  
des Ca-  
tifs dé-  
molis.*

fans; mais ayāt esté deceulé par une voisine, qui l'avoit veu de dessus les toits de son logis, il fut pris & amené au Roy, qui eut d'abord intention de luy oster la vie, mais quelques Cherifs l'ayant prié de luy pardonner, il le fit en apparence, & le renvoya absous pour vivre dans sa famille, & comme il ne pardonne pas volontiers à ceux qui luy ont esté contraires, à quinze jours de là il envoya ordre à Abdala Rouffy de luy oster la vie, ce qu'il executa aussi-tost.

Un Vendredy matin le P. Jean de Jesus Maria, Religieux Espagnol de l'Ordre de la Tres-sainte Trinité, du Convent & Hospital de Fez, qui demouroit avec nous à Miquenez, fut presenter au Roy quelques confitures qu'il avoit faites, Mouley Seméin les accepta volontiers, & les envoya au Serail, qui fut une marque de l'estime qu'il en faisoit, voulant avoir

le plaisir d'en faire manger à toutes ses femmes, au lieu que celles qui luy estoient présentées par les Maures & par les Juifs, il les donnoit toutes à ses gardes. Le Roy demanda au Pere s'il vouloit entreprendre un voyage en France, pour venir demander au Roy une Lettre de Mahomet, qu'il croit qu'on conserve encore à Paris, avec plusieurs Livres Arabes que Mouley Cidan, Roy de Maroc, avoit confiez à une barque Provençale, dont ils n'avoient point eu de nouvelle, & qu'il donneroit en eschange tous les François qui estoient dans ses Estats. Le Pere s'excusa du voyage sur les guerres qu'ils avoient avec nous; ce qui fit que le Roy n'insista pas davantage. Mouley Seméin pour remercier le Pere, luy envoya un torreau & deux porcs qui estoient restez de ceux que le Gouverneur de Tanger avoit envoyez à l'Al-

cyde Amar. Et sur les trois heures de relevée du mesme jour, le Roy sortant de la Mosquée accompagné du Cadis, & de tous les Seigneurs de sa Cour, monta sur les terrasses de nostre prison, pour voir les lions qu'il tient renfermez dans un parc qui luy est voisin. Apres les avoir considerez quelque temps, il commanda à un Romain appellé Francisco, qu'il aimoit à cause qu'il sçavoit faire plusieurs curiositez qui le divertissoient, & qui est le mesme dont j'ay déjà parlé dans la rebellion de Fez, d'aller trouver le Pere qui estoit dans sa celde, & de le faire venir dans la cour de la prison où il vouloit luy parler; Apres que le Pere se fut présenté devant le Roy, & luy eut fait la reverence, le Roy prit la parole; & luy dit, qu'il vouloit disputer de la loy avec luy, & le vouloit convaincre par les raisons qu'il

luy allegueroit ; Et que si apres l'avoir fait, le Pere se vouloit faire Maure, qu'il luy donneroit les plus beaux emplois de sa Cour. Mouley Seméin luy fit plusieurs questions importantes & des plus relevées, sur lesquelles le Pere s'excusa de répondre, à cause qu'il ne sçavoit pas la langue Arabesque. Hé bien, luy dit le Roy, lors que tu le voudras faire, j'ameneray des gens qui nous feront entendre ; tu apporteras tes livres, & moy j'apporteray les miens ; je te donneray toute liberté de parler, & si tu triomphes, je t'en estimeray beaucoup. Le Roy se retira ensuite, & laissa nostre Pere tout contristé, dautant que n'estant pas bon Theologien, il n'estoit pas bien aise de se trouver dans ces sortes de conversations ; mais le Roy ny songea plus depuis.

Au commencement d'Avril le

*Siège de  
Tanger.*

Roy donna ordre à l'Alcayde Amar-Hadou d'aller achever la conquête de la Ville de Tanger. Il le fit accompagner de quelques troupes de ses Noirs, & luy donna des dépêches pour faire marcher avec luy toute la cavallerie des Arabes de son Gouvernement. Avec ces ordres l'Alcayde se rendit vers la Pasque du Moulout en Alcaffar, où il assembla son corps d'armée, avec lequel le dernier jour de cette Pasque, il alla investir le Fort Charles, & un autre petit Fort, qui estoient les seuls qui s'estoient conservez, & qu'il n'avoit encore osé attaquer. Ensuite il fit travailler de nuit à trois grandes tranchées, entre les Forts & la Ville, pour leur oster les secours qui en pourroit venir, & puis il commença de faire ouvrir une mine, pour faire enlever le grand Fort, au cas qu'il ne se voulut pas rendre à composition; mais comme

me elle se faisoit dans le rocher, & que ses mineurs n'estoient pas experimentez, lorsqu'ils crurent estre sous le Fort, ils luy dirent que leur mine estoit en estat de jouer, & qu'il estoit temps de sommer les assiegez de se rendre; Amar leur envoya un Marchand Chrestien avec ces propositions, que ceux du Fort luy livreroient douze personnes d'entr'eux à son choix, & que les autres s'en retourneroient libres à la Ville; que s'ils ne le faisoient, il feroit mettre le feu aux poudres, & les feroit tous sauter, & ne donneroit quartier à personne: Ce Marchand ajouta, qu'il avoit ordre de servir d'otage, au cas qu'ils voulussent envoyer deux hommes pour connoistre l'estat de la mine. Ceux du Fort, ayant concerté entr'eux, resolurent d'envoyer deux mineurs qui estoient avec eux, pour reconnoistre si la mine estoit en lieu

N .

d'où ils eussent sujet de craindre: Ils furent conduits dans la mine, & connurent par le chemin qu'ils avoient fait, qu'elle estoit encore éloignée du Fort de dix brasses, ce qu'ils rapportèrent à leurs gens, qui renvoyerent ce Marchand couvert d'injures, & commencerent deslors à miner leur Fort, au cas qu'il le falut abandonner. Amar Hadou voyant que les Anglois se mocquoient de luy, fit mettre le feu aux poudres, & fut bien surpris, lorsqu'il se vit frustré de ce qu'il esperoit: ce qui luy fit creuser ses tranchées plus profondes, pour y faire courir de l'eau, afin de les rendre par ce moyen plus difficiles, & de mettre hors de défense ceux qui tomberoient dedans. Cependant les Anglois du petit Fort, voyans que le Gouverneur de la Ville ne leur envoyoit aucun secours, ny faisoit aucunes sorties pour faciliter

leur retraite, contraignirent leur Commandant de les livrer captifs, plutôt que de hazarder une honorable retour; & au nombre de quarante ils se rendirent ainsi lâchement. Terkiny Gouverneur du Fort Charles fit par un signal advertir le Gouverneur de la Ville de faire une sortie le lendemain pour favoriser sa retraite; mais l'on luy répondit par un autre d'attendre au troisième jour; ce qu'il fit, & s'y prepara comme une personne qui aimoit mieux mourir dans l'occasion, que de faire une lâche action. Il fit enclotter dix-huit pieces d'artillerie, qui estoient dans le Fort, fit rompre toutes les armes qui luy estoient inutiles, chargea ses soldats de grenades, & ayant mis toutes les poudres dans la mine, au point du jour il sortit hors du Fort, & fit mettre le feu à la mine, qui eut bien-tost renversé & mis le Fort par terre.

Cela fait , il prit le chemin des tranchées ; dans la première qui estoit encore à sec , l'on jetta une si grande quantité de grenades , qu'ayant tué plusieurs Maures , les autres l'abandonnerent , mais ils y firent entrer l'eau , & comme elles estoient extrêmement larges , il n'y eut que les plus légers qui les purent franchir , & qui se sauverent vers la Ville avec un Capitaine nommé saint Jean , au nombre de trente personnes. Terliny avoit aussi passé les tranchées , mais il fut suivy de quelques cavaliers Maures qui estoient accourus du Camp au bruit de la mine. D'abord il en renversa trois morts sur la place avec les armes à feu qu'il portoit , & comme il n'avoit plus que son épée , l'un des cavaliers s'approcha pour le prendre , en luy offrant bon quartier ; mais n'y voulant point consentir , le Maure luy déchargea un coup

de cimenterre qui luy coupa la main droite, & un autre sur la teste qui luy osta la vie. Quant aux soldats tombez dans les tranchées, ils furent tous mis à mort, treize exceptez, qui estoient légerement blesez, & qui se releverent, lorsqu'on leur cria, bon quartier; ainsi de cent soixante-dix qui estoient fortis du Fort, quarante-trois seulement échaperent. Amar Hadou hors de luy-mesme de trouver l'artillerie enclouée & rendue inutile, voulut faire mourir ceux qui estoient restez; mais en ayant esté detourné par les Alcaydes qui le suivoient, il les envoya en Alcaffar avec ceux qui y estoient déjà.

Il fut ensuite visité dans son Camp par le Gouverneur de Tanger, qui avec de riches presens luy vint demander la paix pour quatre mois; elle luy fut accordée par l'Alcayde, à condition que si

dans ce temps il ne luy venoit du secours d'Angleterre capable de le faire fortir du lieu, où il laisseroit garnison, il le mettroit en possession de la Ville, & luy accorda aussi certaines limites hors les murailles pour paistre les bestiaux de la Place, lesquels les Anglois ne pourroient outrepasser sans estre faits esclaves par les soldats qu'il laissa autour de la Ville. Cela fait, Amar s'en retourna à Alcazar, où il joignit ensemble toutes les dépouilles qu'il avoit remportées, pour les amener au Roy, qui en ayant esté averty, en témoigna de grandes réjouissances, & envoya publier par toutes les rues de Miquenez, qu'Amar Hadou son esclave avoit remporté une signalée victoire sur les Anglois, en ayant tué un grand nombre, fait quantité de captifs, & pris dix-huit pieces d'artillerie; ordonnant que chacun eut à en rendre

les actions de graces qui estoient deuës à Dieu & à son Prophete ; & lors qu'Amar arriva avec ses dépouilles , le Roy l'alla recevoir comme triomphant hors les portes de son Chasteau.

Cependant la peste recommançant à faire plus de desordres que jamais dans la Ville , le Roy resolut de l'abandonner ; mais avant que de sortir du Chasteau, il donna la liberté à deux cens Espagnols pour trente mille écus, que le Pere Jean de Jesus Maria, Supérieur du Convent transferé de Fez à Miquenez, avoit esté chercher en Espagne ; puis sur la fin du mois de Juin il se mit en campagne pour aller vers les frontieres de Tremesen, contre les Arabes des Casilles de Linguet & d'Oùlets-Lehache, qui avoient pris le party de ses freres, lorsqu'il marcha contr'eux à Tafilet.

Le premier Juillet ensuivant ar-

Arrivée  
de Mon-  
sieur de  
Château-  
Regnaud  
à Salé.

riva devant Salé le Chevalier de  
Château-Regnaud, Chef d'es-  
cadre des armées navales de sa  
Majesté, avec dix vaisseaux de  
guerre. L'Alcayde Hamau Gou-  
verneur de la Place, qui avoit eu  
le vent qu'il y devoit venir, pour  
y traiter de paix, luy envoya dire  
que ce n'estoit point avec luy qu'il  
devoit negocier cette affaire, que  
le Roy son Maistre estoit en cam-  
paigne, & que l'Alcayde Amar-  
Hadou, qui gouvernoit Alcazar,  
estoit Viceroy de ces Provinces,  
ainsi qu'il allât mouiller l'ancre  
devant Taguedarte, riviere qui  
n'est qu'à demie journée d'Alca-  
zar. Le sieur de Château-Regnaud  
leva l'ancre avec trois navires &  
se vint mettre à la rade à l'embou-  
chure de cette riviere, d'où il mit  
un homme à terre, avec une lettre  
pour Amar, par laquelle il luy de-  
mandoit des ôtages. Le Viceroy  
répondit qu'il n'en donneroit

point , mais que si sur sa parole on vouloit envoyer à terre jusques à dix personnes , son passeport avec son cachet suffisoit pour leur seureté. Le sieur de Chasteau-Regnaud s'estant contenté de cela, & ayant receu ce passe-port, envoya en Alcazar un Major , un Lieutenant , & un Commissaire , & quelques volontaires au nombre de huit , qui furent d'abord assez bien receus ; & logez dans une maison preparée exprés. Après avoir fait ouverture de ce qu'ils estoient venus negocier , Amar-Hadou leur demanda , que les vaisseaux qui estoient restez devant Salé eussent à venir joindre les autres , pour en laisser le port libre , ce qu'eux ayant refusé d'accorder , il ne les voulut plus écouter ; ce qui les obligea de s'en retourner sans rien faire. De là à quelques jours , il renvoya à bord un Marchand , qui avoit ser-

N v.

vy de truchement, & qui estoit venu avec son vaisseau dans la compagnie des vaisseaux de guerre de France, pour prier le sieur de Château-Regnaud de renvoyer vers luy, & qu'on trouveroit moyen de s'accorder. Les mesmes ayans esté remis à terre avec des presens pour l'Alcayde, il écoula favorablement leurs propositions, & témoigna en apparence d'y vouloir consentir; mais comme il n'avoit autre dessein que de recevoir leurs presens & se moquer d'eux, ayant obtenu que les vaisseaux abandonnerent Salé pour donner la liberté de sortir à ses Corsaires, & les sçachans tous en mer, il ne voulut point signer le traité, qui contenoit entre autres choses trois mois de trêve, pour envoyer cependant en France un Ambassadeur, qui devoit porter des presens au Roy, pour en obtenir la ratification du traité de paix, & il leur

dit qu'il pretendoit que pendant ce temps un Corfaire qui luy appartenoit, pût continuer ses courses, & que toutes les prises qu'il feroit sur les François luy demeureroient; à quoy nos Envoyez ne voulurent consentir, & aimèrent mieux une guerre ouverte, qu'une trêve si infame; ce qui les obligea de s'en retourner comme la première fois: Et comme l'Hyver approchoit, les vaisseaux prirent la route de France avec trente-cinq Maures de Salé, qu'ils emmenèrent d'une prise qu'ils avoient faite, & qu'ils avoient voulu échanger pour des Chrestiens, à quoy le Viceroy ne voulut pas consentir.

Le Roy cependant arriva vers les frontieres de Tremesen, où les Arabes deputerent vers luy quelques-uns de leurs Morabites, pour le supplier de leur pardonner la protection qu'ils avoient donnée

*Arrivée  
du Roy  
sur les  
frontieres  
de Tremesen.*

aux Princes ses freres. Il changea en argent le chastiment qu'il en voulut faire, qu'ils accorderent, & il demeura en ce lieu jusques au mois de Septembre. Pendant ce temps, il voulut voir s'il ne pourroit rien entreprendre sur la Ville de Tremesen : Depuis long-temps les Maures, qui l'habitent, avoient reclamé son assistance ; mais les Turcs qui commandoient au Château, prirent si bien garde à eux, & firent faire si grande diligente à leurs Couriers, que le Divan d'Alger leur envoya tout le secours qu'ils demandoient, & de plus une lettre du Bacha au Roy, pour sçavoir s'il ne se contentoit pas des limites que les Roys de Fez ses predecesseurs avoient toujours eues ; qu'en ce cas, il envoyeroit une armée contre luy capable d'étendre celles du Royaume d'Alger jusques à Fez & à Sara. Le Roy ayant receu cette lettre, ne voulut plus

rien entreprendre, il se contenta de demander quelques renegats qui s'estoient refugiez dans la Ville; mais les Turcs dirent à ses Deputez, qu'on ne pouvoit plus reduire à la servitude des gens que leur protection avoit rendus libres. Ainsi sans avoir rien tenté, sur la nouvelle qu'il eut que la peste estoit du tout cessée dans Miquenez, il leva le camp pour y retourner.

A son arrivée il envoya appeler Mouley Meherez son fils aîné, qu'il reprimenda fort sur la vie licencieuse qu'il menoit dans Fez: pour l'en punir, il luy en ôta la Viceroyauté, & l'envoya à celle de Tafilet, mettant en sa place Mouley Mahamet, l'un de ses autres fils, qu'il avoit eu d'une Renegate Espagnole. Il fut ensuite visité à Miquenez de Mouley Aran, de Mouley Achem; & de Mouley Hamet-Serere ses freres, qui luy

protesterēt de vouloir vivre de force  
 mais sous son obeïssance. Après les  
 avoir bien regalez, il les renvoya  
 vivre à Tafilet, avec l'Alcaïde  
 Henden, qui alloit par son ordre  
 en Touiet recevoir les droits qui  
 luy estoient deûs. Après leur de-  
 part, il s'appliqua aux bâtimens  
 de son Palais, où il mettoit sou-  
 vent la main luy-même, afin que  
 ceux qui travailloient, animez par  
 son exemple, fissent plus de dili-  
 gence, ce qu'il a presque toujors  
 continué jusques à nostre depart  
 de ses Estats.

*Prise de  
 la Ville  
 de Taga-  
 zel par  
 Mouley  
 Hames  
 sur le Roy  
 de Sudā.*

Mouley Hamet pendant ce  
 temps-là ne demeura point oisif;  
 il avoit formé ses desseins sur le  
 Royaume de Maroc; mais ayant  
 appris des espions, qu'il y avoit  
 envoyez, la disette de vivres qui  
 estoit dans ce Royaume; & dans  
 tous les Estats de son Oncle, cau-  
 sée par la secheresse, voulut tour-  
 ner ses armes du costé de Sudan,

où il y avoit un grand peuple d'Arabes nommé Oülets de Lins dans la Province de Tagazel, sujets du Roy des Noirs. Ces Arabes l'avoient envoyé appeller, & s'estoient engagez de luy donner main-forte pour la conquête de la Ville & de toute la Province, luy faisant entendre qu'il luy seroit facile de s'en rendre maistre, à cause de l'éloignement du Roy de Sudan, qui estoit allé en personne faire la guerre à celui du Senegal.

Comme le courage de Mouley Hamet ne respiroit que la guerre, il ne voulut point perdre une occasion si favorable. Il divisa son armée en trois corps, & après l'avoir fournie de tout ce qui luy estoit nécessaire pour le passage des deserts, qui separent la Principauté du Royaume de Sudan, il se mit à la teste du dernier corps, & donna le commandement des

autres à Abdalazize Benyeucourt & à Eya Arafé ses Généraux. Il fit toutes les diligences possibles pour se rendre à la frontière, auparavant que les Noirs eussent le vent de son approche; il dépêcha un des siens sur un Dromadaire au Checq de ces Arabes, afin qu'il tint ces gens prests à son arrivée: Le Checq ayant reçu cet ordre, fit aussi-tost monter six mille hommes à cheval pour aller au devant de luy, & avec les autres qui estoient en bien plus grand nombre, il alla mettre le siege devant Tagazel.

Mouley Hamet après avoir souffert une grande disette d'eau, & perdu quinze cens hommes dans les sables mouvans, se rendit sur la frontière où ces six mille chevaux l'attendoient; & après s'y estre rafraîchy pendant huit jours, il marcha vers la Ville, que le Checq tenoit investie. L'un des

fit du Roy, qui y commandoit pour son pere, luy envoya incontinent donner avis de la revolte des Arabes, lesquels avoient appellé Mouley Hamet, qu'ils tenoient la Ville assiegée, & luy donnoient le jour & la nuit de continuel assauts. Cependant les Noirs faisoient diverses sorties sur les assiegeans; mais comme leurs armes n'estoient que des flèches & des zagayes ou demie piques, & que celles des gens de Mouley Hamet estoient la pluspart à feu, ils recevoient plus de dommage qu'ils n'en faisoient à leurs ennemis. Au huitième assaut ils gagnerent la muraille, après avoir esté repoussez trois fois, & avoir perdu un grand nombre des leurs; mais enfin le Prince de Sus promettant le pillage aux soldats s'ils s'en rendoient les maistres; ils s'y firent un passage, & ayant gagné la muraille en peu de temps, la

Ville se rendit à leur discretion, ils y passerent au tranchant du cimeterre tous ceux qu'ils trouverent les armes à la main.

Le Prince de Sudans s'estoit toujours trouvé en personne à tous les assauts, à l'un desquels il avoit esté frappé d'une balle qui l'empescha de se trouver à ce dernier, ce qui facilita la prise de la Ville, ayant esté fait prisonnier, Mouley Hamet l'envoya au Camp sous une feure garde, & ordonna à son Chirurgien d'avoir plus soin de sa personne qu'il n'en auroit de la sienne propre, & qu'il receut le mesme traitement, qu'il recevroit à la Cour du Roy son pere.

Il trouva dans la Ville de grandes richesses en poudres d'or & de marfil, dont il fit charger cent cinquante charneaux, qu'il envoya aussi-tost en Sus avec cinq mille jeunes esclaves Noirs, qu'il exigea de la Ville; Ensuite il de-

pescha sa cavallerie par toute la Province, pour y tirer des contributions ; puis il convint avec le fils du Roy de Sudan, qu'il donneroit pour sa rançon dix mille esclaves de ceux que le Roy son pere avoit pris sur celuy de Senegal.

Le Prince après avoir accepté cet accord, qui fut juré sur l'Alcoran, il envoya un Courier au Roy son pere pour luy faire sçavoir sa disgrâce, & à quoy il s'étoit obligé, & comme Mouley Hamet promettoit d'abandonner la Ville & toute la Province, après qu'il auroit satisfait de sa part. Le Roy qui se voyoit éloigné de Tagazel, & en veüe d'une puissante armée qu'il avoit à craindre, consentit à ce que son fils avoit promis, & renvoya le Courier à Mouley Hamet pour luy donner avis, qu'il avoit donné ordre à ses Gouverneurs de luy envoyer sur la

frontiere le nombre d'esclaves dont on estoit convenu.

Mouley Hamet envoya des troupes pour emmener les esclaves , & ayant remis le Prince dans son Gouvernement , lorsqu'ils se separerent , il luy fit present d'un cheval richement harnaché , d'un cimenterre , & d'un casque d'or couvert de perles. Il leva le camp , & commanda aux Arabes de plier bagage , & de se retirer dans sa compagnie. Lorsqu'il fut sur la frontiere , il les envoya joindre les troupes qui conduisoient les Noirs , & quelques jours après il les suivit. Il n'eut pas de moindres peines à repasser les deserts en s'en retournant , qu'il en avoit eues en venant ; car la disette d'eau que les premieres troupes avoient épuisée , luy fit mourir quantité de chevaux & de mules , & par consequent perdre tout le bagage qu'ils portoient. Estant arrivé à

Tarudant, il dépescha un Courier à son Oncle, qui arriva à Mique-  
nez sur la fin d'Octobre, pour luy  
donner avis de cette victoire, &  
luy presenter de sa part douze jeu-  
nes Eunuques pour la garde de son  
Serrail, luy faisant sçavoir qu'il se  
preparoit à l'aller voir l'année  
suivante.

Ce fut en ce mesme temps que  
le Gouverneur de Tanger envoya  
au Roy Mouley Seméin deux let-  
tres, dont l'une estoit pour luy, &  
l'autre pour Amar-Hadou Gou-  
verneur d'Alcassar, par lesquelles  
il apprit que le Roy d'Angleterre,  
qui le qualifioit d'Empereur, de-  
siroit luy envoyer un Ambassa-  
deur pour traiter de paix avec luy.  
Sur cela le Roy assemblea les Che-  
rifs & les Principaux Alcaydes,  
avec le Cady, & leur demanda s'il  
pouvoit, sans contrevvenir aux sta-  
tus de l'Alcoran, traiter de paix  
avec les Anglois, & leur raconta

*Le Roy  
de Fez de  
ce Maroc  
appellé  
Empereur par  
les Lettres  
du Roy  
d'Angles-  
terre,*

ce qui luy estoit arrivé en l'année 1674. lorsque le Major de Tanger vint vers luy pour le mesme sujet. Plusieurs luy remontrèrent qu'étant descendu de Mahomet, il ne pouvoit faire alliance avec les Chrestiens, qui n'avoient point voulu recevoir sa doctrine, à moins qu'il ne se vît dans quelque grande necessité, où il dût craindre la perte de ses Estats; que maintenant qu'il estoit victorieux de cette Nation, & que ses armes avoient remporté sur elle tant de glorieux avantages, ce seroit un crime de faire aucune alliance avec les Chrestiens.

Amar-Hadou les interrompit, & leur representa que le Roy son Seigneur, pour la gloire duquel il estoit plus passionné que les autres, pouvoit traiter de paix avec les Anglois sans attirer sur luy aucun courroux du Ciel, veu que ce luy estoit une assez grande gloire,

& par consequent au Prophete dont il descendoit, de se voir recherché d'amitié par un grand Roy; & de plus que la Religion Protestante que les Anglois professoient, les rendoit beaucoup approchans de la leur; qu'ils n'adoroient qu'un Dieu, & quoy qu'ils crussent au Christ comme à son Fils, que tontefois ils n'avoient dans leurs Temples ny Croix ny Images ny autres oeuvres faites de main d'homme pour les adorer, comme faisoient les autres Chrestiens. Ensuite il remontra le grand bien qui reviendroit à tout le país par cette paix, laquelle leur feroit venir d'Angleterre à un prix fort bas des armes, de la poudre, & de toutes autres choses propres à la guerre en si grande abondance, que le Roy son Seigneur en estant muni, il pourroit tenir en bride ses sujets adonnez à la rebellion, & étendre

ses conquestes outre-mer, comme avoient fait d'autres Roys ses predecesseurs, & se défendre dans leur païs, s'ils s'y voyoient attaquez par les Chrestiens, comme ils l'avoient esté autrefois, & comme leurs propheties les menaçoient qu'ils le seroient encore bien-tost, qu'il jugeoit à propos de la faire non seulement avec les Anglois, mais avec tous ceux qui la viendroient rechercher, en la faisant toujours à leur avantage. Tous ceux qui n'avoient point encore parlé se rangerent de cet avis, cōme firent aussi quelques-uns de ceux qui avoient esté au commencement d'un sentiment contraire.

Sur quoy le Roy dit au Cady de résoudre ce qu'il avoit à faire, dautant qu'il se remettoit de tout à luy comme au Juge de la Loy. Le Cady devant que de rien prononcer, dit que leur Prophete Mahomet avoit fait plusieurs cruelles guerres

guerres aux Chrestiens de son temps, pour les reduire par la force à suivre sa loy ; que ses Successeurs l'avoient imité ; qu'alors il sembloit que Dieu les favorisât par les victoires signalées qu'ils remporteroient, & par la conquête qu'ils firent de tant de Royaumes & de Provinces, où ils établirent l'Alcoran ; mais qu'à present il n'en estoit pas de mesme ; que les Musulmans de ce temps-là n'étoient plus, qu'eux-mêmes n'en estoient plus que l'ombre ; que leurs pechez s'estoient tellement accrus, qu'au lieu des glorieuses conquêtes que les Arabes leurs ancestres firent dans l'Espagne & dans d'autres terres d'outre-mer, les Chrestiens les en avoient honteusement chassés, & ne s'étoient pas seulement contentés de les en mettre dehors, mais qu'ils avoient passé jusques dans l'Afrique, où ils s'estoient mis en possession de la

O

pluspart de ses côtes, où ils venoient encore les places d'Auran & de Melille, les Algouzemes, le Pignon, la Coûta, Tanger, Larache, Mâmorea & Masagam, qu'une de leurs prophéties les menaçoit que le temps s'approchoit qu'un Roy Chrestien subjugueroit leur pais jusques aux murailles de Fez; qu'il sçavoit tres-bien que les Musulmans ne manquoient pas de courage pour se défendre, & qu'ils estoient en assez grand nombre, mais que n'ayans pas des armes suffisantes, toute leur défense leur seroit inutile, & qu'ainsi il croyoit que le Roy sans scrupule pouvoit suivre l'opinion de l'Alcayde Amar, comme la plus convenable au temps present, & la plus seure pour la conservation de ses Estats.

Le Roy qui inclinait fort à la paix, depêcha aussi-tost l'Alcayde Amar dans son Gouvernement, pour donner toutes les assurances

nécessaires à l'Ambassadeur, lorsqu'il voudroit sortir de Tanger, & entrer dans ses États. Cependant les Anglois voyans qu'ils n'avoient point de réponse du Roy, que les quatre mois de trêve estoient expirez, & que le Camp qui gardoit les canons du Fort Charles, & qui les tenoit en bride, contenoit peu de monde, firent de nuit une sortie, dans laquelle ils tuerent plus de quatre cens Maures, mirent le reste en fuite, & regagnerent leurs canons & leurs tentes, qu'ils emmenerent vers la Ville. Sur ces entrefaites l'Alcayde Amar arriva avec quelques compagnies des Noirs du Roy, pour servir d'escorte à l'Ambassadeur; mais voyant que les Anglois ne sortoient plus, il envoya parlementer, & conclud avec eux une trêve pour six mois, pendant lesquels l'Ambassadeur viendroit avec des presens vers le Roy, pour conclure le traité de paix.

Benja-  
ja Al-  
cayde  
désais  
quelques  
Barba-  
res.

Cependant l'armée que le Roy avoit envoyée sous la conduite de l'Alcayde Benjaüja, pour accompagner Mouley Meherez son fils jusques à Tafilet, passa sans peine les montagnes de Meluya, & l'Alcayde voyant que les Barbares, qui les habitoient, ne luy donnoient aucun empeschement, & qu'ils ne faisoient aucuns preparatifs pour s'opposer à son passage, marcha contr'eux, & après plusieurs escarmouches dans des défilez, où il eut toujors l'avantage, il en obtint tout ce qu'il voulut, & en mit à mort une infinité; après leur avoir fait rendre les armes.

Delà il passa par les Zaotias, où ayant surpris le Chasteau de Demenet sur la riviere des Noirs, il en fit mourir tous les Barbares, jusques aux enfans de la mamelle. Ensuite il retourna à Miquenez porter au Roy toutes les dépouilles qu'il avoit faites pendant cette

courte campagne. Le Roy pour l'en recompenser, luy fit porter au col une grosse chaîne pendant quelques jours. Ce Prince cruel continuoit toujours ses barbaries sur les peuples de Miquenez. Il condamna un jour l'Alcayde de ses muletiers à estre devoré des lions, qu'il accusoit de luy avoir dérobé une piece d'écarlate du prix de cinq cens écus. Quelques Cherifs eurent pitié de luy, & se jetterent aux pieds du Roy pour obtenir sa grace ; mais luy, qui avoit juré, s'il ne confessoit son crime, de le faire dévorer à ces animaux, la leur accorda en apparence, & deux jours après, pour ne point fausser son serment, il le fit jeter dans le parc : Voyant que les lions ne se mettoient point en devoir de luy nuire, pour avoir mangé auparavant, il les fit agacer à coups de pierres, & fit suspendre cet homme en l'air de des-

sus les murs de ce parc. Au mesme  
 temps l'un des lions s'approcha &  
 luy donna un coup de griffe qui  
 luy emporta une épaule; en cet  
 estat il le fit élever enhaut, & com-  
 manda aux Chrestiens, qui avoient  
 soin de donner à manger à ces ani-  
 maux, sur peine d'estre devorez,  
 de ne leur donner à manger que  
 lorsqu'il le commanderoit, vou-  
 lant les tenir toujourns affamez  
 pour faire devorer aussi tost ceux  
 qu'il leur exposerait. A quelques  
 deux mois de là, qui fut le 15. Fe-  
 vrier de l'année suivante, il leur  
 fit jeter un Chrestien, qui fut  
 preservé miraculeusement, com-  
 me il est plus au long déclaré au  
 traité que j'ay fait de ma capti-  
 vité.

*Passé-  
 sermos du  
 Roy &  
 ses nou-  
 velles  
 amances*

Sur la fin de l'année le Roy ache-  
 ta quelques jardins voisins de ce-  
 luy qu'il faisoit faire sur le modele  
 de celui de Maroc, pour le rendre  
 de deux lieues de circuit. Il y fit

planter quantité de belles allées d'arbres, où il employa pendant un mois non seulement le peuple de la Ville de Miquenez, les Captifs & les Noirs, mais encore les Cherifs & les Alcaydes, les faisant travailler continuellement pendant la phye qui tomboit en abondance. Les Gouverneurs de la Ville & du Chasteau alloient de tous costez pour voir s'ils ne rencontreroient point d'habitans cachez pour éviter le travail, & lorsqu'ils en trouvoient quelques-uns, ils leur donnoient une infinité de coups de bastons, puis ils les envoyoit prisonniers, & pilloient leurs maisons. Le Roy pour avancer l'ouvrage assistoit en personne au travail, faisoit porter des arbres tous entiers d'une grosseur extraordinaire qu'on avoit déracinez, & donnoit de grands coups de lance à ceux qui ne travailloient pas à son gré avec assez

d'ardeur. Il ne se passoit gueres de jours qu'il ne tuât quelqu'un ; ce qui causa une si grande consternation par la Ville , que la plupart l'abandonnerent ; le commerce cessa, & les étrangers mourroient de faim, n'y ayant personne qui osast vendre ny ouvrir sa boutique.

L'un de ces jours-là le Roy déjeûnant avec des œufs, il en trouva un qui estoit pourry , & comme c'estoient les Juifs qui les avoient envoyez au Serrail ; il fit prendre tous les principaux de cette Nation, qu'il feignit de vouloir faire devorer aux lions ; toutefois après leur en avoir fait la peur jusques au soir , il leur donna la vie , se contentant de leur faire donner à chacun une quantité de coups de bâtons , & de les faire mettre en prison, jusques à ce qu'ils eussent payé une grosse amende , à quoy il les taxa : De plus ayant un

Jour esté dérobé dans son Serrail un cimenterre qui avoit esté à Mouley Archy son frere & son predecesseur, estimé quatre mille écus pour les pierreries & les perles dont il estoit couvert, & ne pouvant découvrir l'auteur de ce larcin, persuadé qu'il n'y avoit que les Juifs qui pussent vendre ou acheter ces sortes d'ouvrages, il ordonna qu'ils fussent chassés de leurs maisons, avec défense à qui que ce fût de les loger jusques à ce qu'ils eussent payé la somme à quoy il estimoit le cimenterre, sauf à eux d'avoir leur recours contre ceux qu'ils découvriraient l'avoir volé.

Le premier jour de l'an qui estoit le lendemain de la Pasque de Leide-Cnbir ou sacrifice des moutons, le Roy fit venir devant luy tous les criminels qui estoient dās les prisons de la Ville. Il en renvoya quelques-uns absous, & les autres dans leur premiere prison

1681.

*Pitié du  
Roy en-  
vers les  
prison-  
niers.*

O v

pour en estre fait justice conformément aux statuts de l'Alcoran, mais il fit monter & assieoir tous les absous dans une grande machine faite en façon de rouë de moulin à eau, dans laquelle il faisoit jouër ses enfans pendant cette feste, & au lieu de la faire tourner à droit comme l'ordonnoit le divertissement, il la fit tourner au revers, ces pauvres gens qui ne sçavoient rien de la piece qu'il leur vouloit faire, se trouverent en un instant renversez par terre, ce qui leur fracassa tout le corps; & il dit qu'il leur faisoit souffrir cette peine pour leur penitence.

Le lendemain dans une conversation qu'il eut avec ses Alcaydes, il se ressouvint d'un homme, que lorsqu'il estoit occupé au siege de Theza, il avoit voulu faire mourir, & qui s'estoit sauvé dans une Casille d'Arabes, lesquels le protegerent contre l'Alcayde Berry

Gouverneur de Miquenez qui le vouloit aller prendre, on luy dit qu'il estoit actuellement Maître Major de tous les ouvriers qui faisoient la chaux pour les ouvrages, aussi-tost il l'envoya appeller, & après luy avoir fait quelques reprimendes sur le peu de soin qu'il avoit d'entretenir les ouvriers de chaux, sur ce faux sujet, pour lequel il l'avoit voulu faire punir autrefois, il luy donna de son poignard dans le col, l'acheva à coups de cimeterre, & envoya traîner son corps à la voirie.

Le vingt-quatre de Février ensuivant, Mylor Kirke Colonel d'un regiment de Cavallerie Angloise, & Gouverneur de Tanget

*Arrivé de l'Ambassadeur d'Angleterre.*

Ambassadeur du Roy d'Angleterre, arriva à Miquenez avec trente hommes bien equipéz. Il estoit accompagné de l'Alcayde Haly-Ben-Abdala Gouverneur de la Ville & des montagnes de Tou

totian, que l'Alcayde Amar-Hadou son beau-frere avoit laissé avec luy pour le conduire depuis Alcazar, étant party devant luy pour venir avertir le Roy de son arrivée. A son entrée l'Alcayde Amar & plusieurs autres Alcaydes le furent recevoir, & l'amenerent dans le logis qu'on luy avoit préparé. Le lendemain matin il y fut complimenté de la pluspart des Grands de la Cour. Sur les quatre heures le Roy se mit en campagne avec trois mille Noirs bien vêtus & bien équippez, puis envoya chercher ce Mylord auquel il donna audience après l'avoir fait saluer par une décharge de coups de fusils, qui dura plus d'une heure; le sieur Kirke dit au Roy, que ce n'estoit point luy qui estoit l'Ambassadeur, qu'il estoit resté à Tanger un peu indisposé, & pour attendre les presens qu'il avoit à luy faire de la part du Roy d'Angle-

terre, que dans peu il se rendroit près de luy, mais qu'il avoit besoin de cent voitures pour charger les presens.

Le Roy joyeux d'apprendre qu'on luy apportoit un present si riche, dit au sieur Kirke qu'il estoit content de faire la paix pour quatre ans avec son Roy, & donna ordre aussitost à l'Alcayde Amar d'envoyer incessamment à Tanger les cent voitures qu'on luy avoit demandées, & permit au sieur Kirke en attendant la venuë de son compagnon, de s'aller divertir à Fez, pour estre un sejour plus agreable, & où il seroit mieux logé. Kirke ayant demeuré quelques jours à Fez, il y receut nouvelle de Tanger, ce qui l'obligea de retourner à Miquenez, où il rencontra une partie des presens qui estoient arrivez, & quatre jours après sans aucune suite arriva celuy qu'il nommoit Ambassadeur, qui n'é-

toit qu'un Capitaine de la Place; Tous deux conjointement. presenterent au Roy les lettres & les presens du Roy leur Maistre, estimez trente mille écus. Le Roy fut ravy de joye de voir de si belles choses, & conclud un traité de paix pour quatre ans, qu'il signa de sa main, & fit sceler de son Sceau. Ensuite il fit present au sieur Kirke d'un Capitaine François qu'il luy demanda, & d'une piece de velours cramoisi, & voulut qu'au bas du traité il fut ajouté que pour la bonne volonté qu'il portoit au sieur Kirke, il retranchoit des articles qui avoient esté accordez, les deux cens pieces de drap qu'on luy avoit promises, ne desirant autre chose que les cent quintaux de poudre arrestez par le mesme article: Et quand il donna l'audiance de congé aux Ambassadeurs, il ordonna à l'Alcayde Amar de faire conduire à Tanger

deux cens bœufs & autant de moutons.

Deux jours après le Roy ayant appris par un Espagnol fugitif de Mamora, qui se fit renegat, que la pluspart de la garnison de cette Place estoit malade & mourroit de faim, & que s'il faisoit un peu de diligence, il pourroit s'en emparer, partit de Miquenez pour aller à Marbea joindre ses troupes qu'il y tenoit prestes dans le dessein de marcher contre Mouley Hamet qui se mettoit en campagne pour venir à Maroc, & aller ensuite vers cette Forteresse. Cependant il ordonna à Amar-Hadou d'aller investir la Place avec les habitans de Fez & de Miquenez; de joindre à eux ceux de Toutoïan, d'Alcassar & de Salé, & de couper les chemins par où on pourroit envoyer des Couriers en Espagne.

*Prise de  
Mamora  
sur les  
Espa-  
gnols:*

Amar se rendit incontinent devant la Place, & quand toutes les

troupes l'eurent joint, il força bien-tost les barrières faites de pieux, qui s'étendoient depuis les murs de la Ville jusques au bord de la riviere l'espace environ d'une grande portée de mousquet: Ensuite il fit planter de nuit quatre échelles contre deux tours qui défendoient la marine. Les soldats qui estoient dans ces tours se défendirent vaillamment, & tuèrent plus de cinquante Maures, sans les blesez qu'ils mirent hors de combat; mais comme ils n'étoient que douze qui en avoient à combattre plus de dix mille, ils furent contraints de se rendre, à condition qu'on leur donneroit la vie sauve. Amar-Hadou leur accorda non seulement leur demande, mais il les renvoya libres à la Place, avec ordre de dire au Gouverneur & à leurs compagnons, auparavant que d'y entrer, que s'ils ne la remettoient es mains du

Roy, qui arriveroit le lendemain, il les passeroit tous au fil de l'épée, & qu'il ne leur accorderoit aucune grace, s'ils tiroient un seul coup de canon; qu'il leur donnoit trêve jusques à son arrivée, & qu'ils eussent soin de consulter entr'eux sur l'estat present de leurs affaires, que luy de son costé ne leveroit jamais le siege qu'il ne s'en fut rendu le maistre, & que la Barbarie y periroit plutôt avec luy: que s'ils se rendoient, il ne leur feroit rien osté de tout ce qui leur appartenoit, & que quoy qu'ils tombassent dans les fers, ils passeroient leurs jours sans travailler jusques à la premiere redemption.

Leurs compagnons qui les croyoient morts, les voyans, demeurèrent étonnez de leurs paroles, & le Gouverneur plus que tous les autres. Les soldats commencerent à se mettre en gros & à dire à leurs Officiers qu'ils ne vouloient

plus se défendre contre une personne qui leur promettoit beaucoup de douceur s'ils se rendoient, & nul quartier s'ils se defendoient, qu'ils n'estoient que deux cens personnes portans les armes, contre une armée qui seroit le lendemain de plus de soixante mille hommes, que depuis qu'ils étoient exilés dans cette Place, ils avoient soufferts assez de maux, & n'avoient esperance d'aucun bien, qu'ils aimoient mieux passer leurs jours en captivité, que de la défendre plus long-temps. Le Gouverneur se voulut faire obeïr par menaces, mais eux luy presentans leurs armes, il n'osa plus les frapper, il y revint par la douceur, & les exhorta à la fidelité qu'ils devoient à Dieu, au Roy & à leur patrie, mais rien ne les pût toucher.

Les Religieux de l'Hôpital les supplierent à genoux & les larmes

aux yeux d'avoir plus de cœur, & leur représenterent que s'ils conservoient la Place de ce siege, ils iroient à Madrid demander leur liberté, que le Roy leur accorderoit sans balancer; qu'il ne se faloit point fier aux paroles des ennemis de Dieu, & quoy qu'ils leur promissent, qu'ils n'en verroient jamais les effets; que leur Roy ne permettroit jamais leur rachat, & qu'il leur faudroit de nécessité ou mourir dans les fers d'une cruelle captivité, comme estoit celle de Miquenez, ou de perdre leurs ames. Qu'il leur seroit bien plus glorieux de mourir en défendant leur Foy, & l'honneur de leur Dieu, qui avoit esté consacré sur les Autels dans leur Eglise, qui seroit changée en Mosquée; qu'ils perdroient pour toujours leurs amis & leur patrie; qu'au contraire s'ils combattoient generousement ils seroient loüez de tout le

monde, & que leurs ames leur devoient estre plus cheres que tous les plaisirs & que tous les biens de ce monde; qu'ils eussent compassion de cinquante pauvres filles & d'autant de femmes, qui alloient estre enchainées, & d'autant de petits enfans qu'ils verroient renier au premier jour; que tous les malheurs qui arriveroient de cette perte par leur lâcheté tomberoient sur eux, & qu'eux seuls en rendroient compte à Dieu.

Toutes ces remontrances ne les purent fléchir, ce qui obligea le Gouverneur d'assembler chez luy les Religieux & les Capitaines, où ils conclurent qu'il falloit deputer vers l'Alcayde Amar, puisqu'il estoit impossible de se défendre, pour en obtenir une composition honorable. Il fit mettre une enseigne blanche pour marque qu'il vouloit parlementer, & l'Alcayde Amar ayant envoyé sçavoir ce

Qu'ils demandoient, & ayant sceu qu'on luy vouloit parler, il leur donna toutes les assurances qu'ils demandoient. Deux des Capitaines vîrent au camp avec des presens, & ayant fait sçavoir les intentions du Gouverneur, il fut conclud par un traité, qui seroit ratifié par le Roy, que le Gouverneur, toute sa famille, l'or, l'argent, & les meubles, qui luy appartenoient dans la Place, demeureroient libres ainsi que les six Capitaines, avec leurs familles & biens, avec l'un des Religieux, & les ornemens de l'Eglise; que l'autre Religieux resteroit pour faire prendre en gré la captivité aux autres, & leur donner des consolations en faisant employer ceux de leur Ordre, qui estoient en Espagne, pour procurer leur liberté; qu'après que le Roy auroit ratifié le traité, & l'auroit envoyé au Gouverneur, il sortiroit de la Place.

pour luy en presenter les clefs, qu'ils seroient seurement conduits avec tout ce qui leur appartenoit & leurs familles jusques à Tanger. Après avoir signé de part & d'autre ils se retirerent, & Amar-Hadou envoya promptement avertir le Roy de tout ce qui s'étoit passé, afin qu'il eut à ne point manquer d'estre le lendemain devant la Place.

Le Roy bien joyeux d'une si bonne nouvelle, donna cent ducats d'or à celuy qui la luy porta, & ne prenant que sa cavallerie avec luy, il ne prit aucun repos qu'il ne fut arrivé au Camp, qui fut à la pointe du jour. Amar-Hadou luy presenta le traité qu'il avoit accordé au Gouverneur, qu'il ratifia sur le champ, & l'envoya incontinent à la Place. Le Gouverneur suivy de ses six Capitaines le fut saluer, ils luy baisèrent la botte, le Roy leur mit la main sur la teste, & leur

*du Royaume de Maroc.* 335

commanda de faire prendre à leurs soldats tout ce qui leur appartenoit, & de les faire sortir dehors; ce qui fut incontinent exécuté: après quoy le Roy en prit possession le vingt-deuxième jour d'Avril, soixante-six ans après qu'elle eut esté gagnée sur les Maures.

Il y trouva quatre-vingt-huit piéces d'artillerie de bronze, & quinze de fer jusques à quarante livres de calibre, quantité de pierrieres, des pots à feu, des poudres, des balles, des mousquets, & autres munitions de guerre, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avoit dans toute l'étendue de ses Royaumes. Ayant admiré toutes ces richesses, il descendit incontinent de cheval, & se jettant la face en terre, il en rendit graces à son Prophete; puis il envoya ordre à tous ses Gouverneurs de faire solenniser cette victoire pen-

dant huit jours. Le Gouverneur luy demanda l'execution de la capitulation, qu'il luy accorda, excepté qu'il iroit à Larache, au lieu de Tanger, afin de porter des menaces au Gouverneur de cette Ville, s'il n'en faisoit autant que luy. Il y fut à son grand regret, & il n'y eut pas si-tost mis le pied, qu'on le chargea de fers, & qu'on l'envoya à Cadiz pour y estre mis en prison, en attendant la punition qui luy seroit envoyée par le Conseil d'Espagne. J'estois à Toutouïan lorsque tout cecy arriva, d'où je partis le 13. jour de May avec soixante dix-sept autres captifs, en la compagnie des Reverends Peres Pierre Monnel, Bernard Mege & Ignace Bernede Religieux de Nostre-Dame de la Mercy, qui nous estoient venu racheter, dont j'ay décrit le voyage au traité de ma captivité.

L'on voit par tout ce que j'ay dit

dit. jusqu'icy que ce Prince a usé de quelques cruautéz envers ceux qui luy ont esté rebelles : Et comme les Maures sont naturellement libertins , & aiment le changement de maistres , il ne faut pas s'étonner s'il en a usé ainsi pour maintenir les autres dans le devoir par l'apprehension d'un semblable chastiment ; car s'il ne l'auroit pas fait , il n'auroit pas eu, depuis qu'il est Roy , six mois de repos, quoy qn'il n'en ait eu guere davantage. Ce Prince qui est infatigable à la guerre , marche toujours le premier à la teste de ses troupes ; il est vaillant autant qu'on le puisse estre , fort adroit à monter à cheval & à courir la lance ; mais il est un peu trop vindicatif dans ses victoires, ne sçachant user de clemence envers un sexe qui est épargné de toutes les autres Nations , & envers de pauvres innocens qui ont le plus sou-

**P**

vent la mathele de leurs merès dans leur bouche ; il range luy-mesme ses troupes en bataille , les paye par ses mains , & en fait la reveuë en personne : Et afin de voir si le nombre qu'il a payé à ses Alcaydes est complet , il les fait assembler sur les bords de quelque profonde riviere , dont les quays de costé & d'autre sont gardez par des compagnies de ses Noirs ; puis le premier jour il fait passer l'infanterie , le second la cavallerie des Arabes , & le troisième les troupes de sa maison , qui sont composées ordinairement de sept à huit mille Noirs des mient montez , & qui sont les meilleurs soldats de toute son armée. L'on ne l'a jamais veu s'attrister , pour quelque disgrâce qui luy soit survenus ; & quoy qu'il se soit veu bien prest de perdre la Couronne , il a toujours fait voir que son courage estoit au dessus des coups de

la fortune. Et lorsqu'on luy portoit la nouvelle de quelque mauvais succès qui estoit arrivé, il ne disoit autre chose, si Dieu m'a donné le Royaume, personne ne peut me l'oster.

Le Chevalier de Chasteau-Regnaud accompagné de Monsieur de la Barre, arriva devant Salé au commencement du mois de Juin, avec l'esquadre des vaisseaux du Roy qu'il commandoit, pour executer les ordres de sa Majesté, & faire sentir aux Maures, que si l'année précédente ils l'avoient méprisé, il les en feroit repentir. Après avoir demeuré quelques jours à la rade, & reconnu qu'on ne luy parloit de rien, il commença à donner la chasse aux Corsaires qui estoient en mer; il en prit quelques-uns qu'il envoya à Marseille, & il en obligea plusieurs autres à s'échouer sur les costes de Barbarie, où ils furent brisez & rendus inutiles.

Amar-Hadou Viceroy des Algarbes, qui faisoit travailler aux deux nouvelles Villes qu'on construisoit sur les bords du fleuve de Mamora, envoya un Courier à Miquenez donner avis au Roy Mouley Semém son Maistre du desordre que les vaisseaux François commettoient sur ses sujets, & que si l'on n'arrestoit leur fougue par une trêve, les Estats se verroient bien-tost dépourvus des Corsaires qui leur apportotent tant de richesses & tant de commoditez. Mouley Semém luy envoya incontinent ordre de négotier une trêve, & de faire ce qu'il jugeroit plus à propos. Amar ne manqua pas d'y obeïr, & envoya à bord du Chevalier Chasteau-Regnaud quelques personnes pour faire sçavoir les intentions du Roy son Maistre.

Monsieur de la Barre mit pied à terre avec quelques autres Offi-

ciers, ils furent assez bien receus; & après estre convenus des articles de la trêve, qui furent signez & ratifiez de part & d'autre, l'Alcayde Amar voulut se retracter, & coupa son cachet qu'il y avoit apposé; ce qui offensa tellement Monsieur de la Barre, qu'il envoya faire ses plaintes au Roy de Fez, qui pour reparer cette injure, disgracia l'Alcayde Amar, & envoya Lehache Toümin, Lieutenant de l'Alcayde Haly Ben-Abdala Gouverneur de Toutoüan, conjointement avec Cassom Meniny frere du Gouverneur de Salé, pour ses Ambassadeurs en France.

Ils s'embarquerent avec leur suite sur nos vaisseaux, arriverent à Brest en Bretagne sur la fin du mois d'Octobre, & à Paris le dernier jour du mois de Decembre, où ils furent receus avec les ceremonies qu'on a accoustumé de faire aux Ambassadeurs extraordi-

naires ; quelques jours après ils furent conduits à Saint Germain en Laye pour presenter leurs Lettres de creance au Roy. Lénache Toüimin complimenta sa Majesté, & luy protesta que le Roy son Matre ne souhaitoit rien au monde avec plus de passion que de luy témoigner par l'entretien d'une bonne paix, combien il desiroit que leurs Sujets vécussent en bonne intelligence, & que charmé de ses vertus, & de la gloire, que ses innombrables victoires luy avoient acquise par tout le monde, il ne vouloit pas estre le seul des Roys qui fust privé de l'honneur de son amitié, pour laquelle il conserveroit toujours une sincerité inviolable. Le Roy répondit à ses complimens avec les graces qui accompagnent sa Majesté dans toutes ses heroïques actions : Les Maures demurerent dans une telle admiration de la bonne reception qu'ils reçurent de ce Monarque, qu'ils

ne pouvoient se lasser de louer sa magnificence, & encore plus lorsqu'ils eurent esté regalez par tous les divertissemens que la saison de Carnaval fournissoit. Ils retournerent ensuite à Saint Germain pour y faire leurs presens, qui consistoient en une jeune tygresse privée, deux lions & quelques autruches; & Lebache - Toumin pour remercier sa Majesté dans l'audiance de congé qu'il luy demanda, luy fit la harangue suivante :

**EMPEREUR DE FRANCE LOUIS XIV. LE PLUS GRAND DES EMPEREURS ET ROYS CHRESTIENS; QUI ONT JAMAIS ESTE', ET QUE SERONT.**

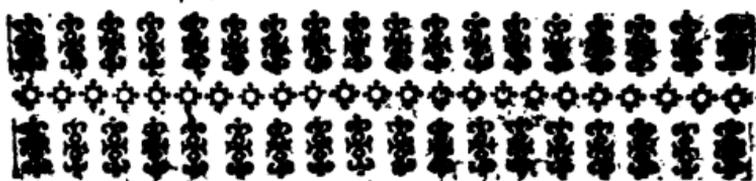
*Toutes les grandes choses que j'avois entendu dire en mon Pays de vostre Majesté, sont infiniment au dessus de ce que j'ay veu & appris; depuis que je suis en France. Et comment la renommée pourroit-elle estre*

juste en publiant vos grandeurs de si loin, puisqu'icy l'application entière d'un million de personnes pendant toute leur vie ne leur suffiroit pas pour en connoistre le mérite & le prix? Je m'en retourne après avoir obtenu une paix si souhaitée & si avantageuse à l'Empereur mon Maître; l'esprit rempli d'un nombre sans nombre de merveilles qui se confondent entr'elles. Tout ce que j'en demêle fort distinctement, c'est que tous les miracles du monde sont dans la France; aussi toutes les grandes parties qui peuvent rendre un Empereur accompli se trouvent dans Vostre Majesté. Il ne m'appartient pas d'en parler; je me contente d'admirer Vostre Majesté & de me taire, en souhaitant que le Ciel puisse donner un jour toute l'Afrique à l'Empereur mon Maître, & à Vostre Majesté toutes les autres parties du monde.

L'Ambassadeur estant retourné à Paris, le Roy qui avoit fait une

estime toute particuliere de son esprit & de son merite , dont sa Majesté avoit eu des preuves tres-convainquantes , luy envoya pour presens une tenture de tapisserie à fleurs , avec douze fauteuils de mesme , douze montres d'or , sur quatre desquelles il y a plusieurs diamans , huit pieces de brocar d'or , & une piece d'écarlatte , deux pandules , & deux lustres de crystal , une paire de pistolets , avec un fusil qui tire deux coups , & ils prirent ensuite la route de Toulon , où ils allerent s'embarquer pour retourner en leur país , où après qu'ils furent arrivez , Mouley Seméin récrivit à sa Majesté pour la remercier du bon accueil qu'elle avoit fait à son Ambassadeur.

*Fin du deuxieme Livre.*



# HISTOIRE DE MAROC.

## LIVRE TROISIEME.



**A** PRES avoir raconté dans les deux Livres precedens l'histoire de Mouley Archy & de Mouley Ismaël Seméin son frere, Roys de Fez, de Tafilet, & de Maroc, je tâcheray dans ce troisième de décrire l'estat de ces Royaumes autant que je l'ay pu connoistre par moy-mesme, & par de frequens entretiens que j'ay eus avec quelques Talbes qui sont les Docteurs & Prestres de leur Loy.

DE LA RELIGION  
DES MAURES.

L'Alcoran ordonne de croire cinq choses principales, sans lesquelles personne ne peut estre sauvé. La premiere, qu'il n'y a qu'un Dieu sans trinité de personnes, comme il dit que les Patriarches, les Prophetes & le peuple Juif l'ont crû jusques à JESUS-CHRIST, que ces Barbares appellent *Rebo alla*, qui veut dire *Ame de Dieu*, croyans qu'il a pris naissance d'une Vierge appelée Marie, & a fait une infinité de miracles. Ils disent qu'il avoit apporté au monde la véritable Religion; qu'il estoit le plus saint de tous les hommes qui ont precedé sa naissance, & que son Incarnation a esté telle que nous la croyons, & mesme aussi annoncée par l'Archange Gabriel Ambassadeur de

P vj.

Dieu ; mais qu'il n'est point mort comme nous estimons , d'autant que lorsque Judas le voulut livrer aux Juifs , Dieu l'enleva dans les Cieux , où il est en Corps & en Ame , & fit prendre sa ressemblance à l'un de ses Disciples , qui fut crucifié en sa place , & qui est celuy qu'ils croient que nous adorons.

Ils croient encore que ce mesme Messie doit revenir sur la terre vivre quarante années , pour remettre toutes les Nations sous une mesme Loy & Religion ; qu'il sera enterré au tombeau que Mahomet a fait faire au côté droit du sien ; que tous ceux qui auront suivy sa doctrine jusques à la venue de Mahomet , qu'ils appellent le grand favory de Dieu , & l'interprete de ses volontez , seront sauvez , mais que la doctrine que nous suivons aujourd'huy n'est pas celle qu'il nous a ensei-

gnée ; d'autant , disent-ils , qu'il prophétisa que Mahomet viendrait après luy , pour perfectionner ce qu'il n'avoit pas eu le temps d'achever , à cause de la persécution des Juifs.

Le second article de foy est de croire , que les livres de Moysé , les Pseaumes de David , les saints Evangiles qu'ils tiennent traduits & interprétez par Sergius en leur faveur & à leur mode , & l'Alcoran sont écritures saintes & apportées en terre par les Anges ; qu'elles sont les regles certaines de verité , pour conduire les hommes à l'éternité bien-heureuse ; que quiconque ne les croit & ne les observe pas est un-infidele.

Le troisiéme est la resurrection des morts au jour du jugement , où Dieu doit juger & rendre à un chacun selon ses œuvres , qu'il y a un enfer pour les reprouvez où ils brûleront pendant toute l'éternité.

ré, & un Paradis, où ceux qui auront esté fideles observateurs des Commandemens de Dieu & de la Loy, seront eternellement recompensez dans la vision beatifique de Dieu, de ses Anges & de Mahomet, & dans la joutissance de soixante & dix Vierges, avec lesquelles ils prendront incessamment leurs plaisirs sans qu'elles perdent pour cela leur virginité; qu'ils auront à souhait toutes sortes de mets delicieux, des rivieres de lait, de miel & d'eau-roses, afin de les laver, lorsqu'ils auront eus à faire avec ces pucelles; & que les excrémens du corps s'évaporeront en de tres-agreables sueurs, & enfin qu'ils habiteront dans des maisons de delices, construites de pierres precieuses & de perles.

La quatrième est de croire, que ceux qui ne seront point de la Loy Mahometane souffriront les peines eternelles.

Et la cinquième & dernière est qu'il faut observer les trente jours de leur Ramadan ou Carême, où ils ne mangent point depuis deux heures avant le jour jusques à ce qu'ils voyent les étoiles au Ciel, ce qu'ils observent si régulièrement, que j'en ay veu tomber morts dans les rues pour ne point violer leur jeûne.

Ces articles sont les fondemens de cette Loy, d'où dérivent toutes les autres ceremonies qu'ils pratiquent, comme la circoncision des enfans en âge non limité, leurs prieres & oraisons de jour & de nuit à certaines heures ordinaires, les lavemens continuels de leurs corps dont ils purifient leurs pechez, d'autant qu'un homme toutes les fois qu'il a connu sa femme ou fait quelque crime, ne peut entrer dans la Gême ou Mosquée, qu'il ne se soit ainsi purifié au bain, & lavé toutes les parties du corps

sans rien réserver. Ils se nettoient de cette manière pourveu qu'ils prononcent ces paroles essentielles de la Loy, *La ilha illenta Mahamet Dara soulla*, qui veulent dire, *il n'y a qu'un Dieu & Mahamet son Envoyé.*

Ils sanctifient le Vendredy, qui leur est comme nostre Dimanche: Ils vont ce jour-là à deux heures après midy aux Gemmes ou Mosquées principales faire *la Sala*, qui veut dire *Oraison*; y estans appellez par les Talbes, qui sont leurs Prestres, lesquels heurlent de dessus le sommet des tours, qu'ils ont pour cet effet. Ces Talbes sont mariez, & entretenus des revenus des Gemmes, qui sont tres-riches des dons qui leur sont faits par les plus devots en mourant; lesquels fondent aussi de quoy entretenir de petits Hospitiaux pour les étrangers infirmes, & pour faire ensevelir & enterrer

ceux qui sont pauvres. Ils ne peuvent entrer dans ces Mosquées, qu'ils n'ôtent auparavant leurs souliers & leurs calçons, s'ils les ont portez plus d'un jour; ils n'y peuvent tenir, non plus que dans leurs maisons, aucunes images ny figures.

Ils ont trois Pasques qui se doivent sanctifier sept jours durant, pendant lesquels ils vendent & achètent comme les autres jours, aussi bien que les Vendredis; la première est le premier jour de la Lune d'après le Ramadan; la seconde est de deux Lunes & dix jours après celle du Ramadan, pendant laquelle ils font sacrifice à Mahomet, d'autant de moutons qu'il y a d'enfans mâles dans chaque famille, en memoire du sacrifice d'Abraham, pere d'Ismaël, premier pere des Arabes Sarazins, d'où ils croyent que descend la mere de Mahomet. Et la troisième

*Leides  
Sereros*

*Leides  
Cubirs*

Le Mois.  
Mou.

me est de trois Lunes & deux jours après la seconde, qu'ils celebrent en l'honneur de la naissance de leur faux Prophete, & pendant le premier jour de laquelle ils mangent de la boulie en memoire de ce que Mahomet en mangea. Ils mettent dans leurs Mosquées la nuit qui la precede, quantité de lampes & de cierges allumez, & sous leurs Talbes chantent ses loüanges sans cesser jusques au point du jour.

Toutes ces festes, de mesme que le Ramadan, arrivent tantost dans une saison, & tantost dans une autre, d'autant que leur année n'est composée que de douze Lunes. Ils ont encore une autre feste, dans laquelle ils sont obligez de donner au Prince la quarantième partie de leur argent. Ils ne la solemnisent qu'une journée, pendant toute la matinée ils se jettent quantité d'eau les uns aux autres.

Lachera:

Le vingt-quatre Juin , suivant le compte de l'ancien Calendrier , ils font la feste de saint Jean-Baptiste , allans dans leurs jardins faire des feux de joye , & de grandes réjouissances , brûlans la nuit qui la precede quantité d'encens à l'entour des arbres fruitiers , afin d'obtenir le barqua , qui est la benediction de Dieu.

*Lauscrph*

Tous ceux qui seront tombez dans quelques pechez lesquels auront merité l'enfer , pourveu qu'ils reclament l'assistance de Mahomet , ils le verront sortir du Ciel pour descendre aux enfers en forme d'un agneau , & ces ames souffrantes se changeront en puces pour se cacher dans sa laine , après quoy il remontera au Ciel , où Dieu luy demandera , d'où il vient , ( comme s'il ne le sçavoit pas ) & il répondra qu'il vient des enfers retirer quelques ames qui avoient imploré sa protection , & qu'elles

*Descente  
de Ma-  
hommet en  
enfer.*

se sont cachées dans sa laine , & cause que les Anges , qui gardent les portes du Ciel , ne les auroient pas voulu laisser passer : Ensuite dequoy il demandera à sa divine Majesté misericorde pour elles , & pour lors Dieu à sa consideration leur pardonnera.

Ils croyent encore que tous les enfans qui meurent avant l'âge de quinze ans , soit de peres Chrétiens , Juifs , ou Idolatres , vont au Ciel , daurant qu'ils sont encore innocens , & n'ont point eu la connoissance du bien & du mal , & par consequent sont exempts des peines éternelles ; mais que tout aussitost qu'ils passent cet âge sans reconnoistre Mahomet pour le favori de Dieu , ils sont perdus éternellement : toutefois que les filles non Mahometanes , qui sont mortes vierges , sont réservées pour accomplir le nombre des soixante & dix vierges que chacun d'eux doi-

vent connoître dans le Ciel, ne s'en pouvant pas trotter un assez grand nombre de celles qui ont fait profession de la loy de Mahomet.

L'Alcoran ordonne qu'on le fasse recevoir par force, si l'on ne le veut recevoir de volonté, & qu'on fasse la guerre aux Chrétiens, à cause qu'ils adorent JESUS-CHRIST pour Fils de Dieu, n'estant que Prophete, & qu'ils ne veulent reconnoître Mahomet; & il porte que tous ceux qui meurent en les combattant vont incontinent au Ciel; & que s'ils en ont tué quelques uns, ils meritent des recompenses infinies, & que les chevaux qui y meurent les accompagnent dans le Ciel.

Il permet la pluralité des femmes; ils en peuvent épouser quatre, auxquelles ils donnent dot, sans les concubines; dont ils en peuvent avoir autant qu'ils en peuvent nourrir, legitimant les en-

fans qui naissent des unes & des autres. Ils peuvent les répudier lorsqu'ils les trouvent en faute, ou lorsqu'elles sont si bigearres qu'elles ne se peuvent accorder avec eux; celles qu'ils ont épousées, en leur payant leur dot, & les concubines qui sont leurs esclaves, en les revendant à d'autres, & gardans leurs enfans.

De la  
venera-  
tion des  
Sains.

L'Alcoran commande encore de tenir pour saints tous les innocens & pauvres d'esprit; ce qu'on observe fort exactement & on les canonise dès leur vivant, aussi bien que ceux qui savent faire quelque sorcellerie, qu'ils disent avoir l'esprit de leur Prophete, & ils bâtissent à ceux-cy, après leur mort, de petites Chapelles, qu'ils appellent Ronda, où ils vont en pelerinage, & leurs tombeaux exemptent de mort toutes sortes de criminels, & les personnes qui fuyant la colere du Roy, s'y réfugient, le pouvoir des Roys ne s'étendant

pas à les en faire sortir par violence, mais seulement d'empêcher de leur porter de la nourriture.

Ces sortes de saints forciers sont assez connus en ce pais-là, de mesme que les Morabites, & j'en pourrois rapporter plusieurs exemples, & des choses surprenantes qu'ils ont faites par art diabolique, que j'obmetts icy d'autant qu'elles passeroient pour des fables. Les premiers vivent la plupart au milieu des peuples & dans les Villes, où ils sont fort reverez, & les derniers vivent où bon leur semble, mais le plus souvent retirez dans des forests, ou sur des hautes montagnes, où ils menent une vie d'Hermite. Ils vont vêtus d'habillemens racoutrez d'une infinité de pieces de routes couleurs, portans des bourdons & de certains grands chapelets qu'ils mettent au col.

L'Alcoran fait aussi défense de

jouer à toutes sortes de jeux de hazard pour de l'argent, & s'il y en a qui jouent, il faut que ce soit dans des lieux peu frequentez ou de nuit, d'autant que si la justice en estoit informée, ils seroient menez prisonniers, battus de coups de bâtons & payeroient une grosse amande; & si celuy qui a perdu son argent vouloit s'aller plaindre, il luy seroit rendu, & le gagnant subiroit la peine ordonnée par la Loy: qui commande aussi d'honorer ceux qui ont fait le voyage de la Meque, lesquels pour estre distinguez & se faire reconnoistre, portent pendant quelque temps des Turbans verds, qui est la livrée de Mahomet.

Les Chrestiens & les Juifs, qui entrent dans les Mosquées, ou qui sont trouvez avec des Mahometanes, & qui parlent mal de leur Prophete, doivent estre brûlez s'ils ne se font renegats.

DES

DES ROYS.

**L**Es Royaumes de Fez & de Maroc ne sont point hereditaires, les peuples ont droit d'élever sur le trône celui qu'ils estiment le plus vertueux, & le plus digne de leur commander, & c'est le plus souvent quelque Morabite, neantmoins il arrive quelque fois que des ambitieux s'en emparent par la trahison ou par la force, & comme il n'y a point de perfidie qu'ils ayent craint de commettre pour regner, & qu'ils n'ont respecté pour cela ny le devoir ny la nature, ils en trouvent ensuite d'autres, qui ne leur sont pas plus fideles, & qui n'ont pas plus de respect pour eux. Le fils n'épargne point le pere, ny l'oncle le neveu, ny le frere le frere, les testes de leurs plus proches leur servent indifferemment de marche-pied

Q

& de degrez pour monter sur le trône.

Les Roys qui se font par élection ne peuvent lever aucuns subsides ny contributions, que ce qui est porté par les loix du pais, qui leur donnent seulement la dixme des bleds & des grains, des bestiaux, des beurres, du miel & des huiles, avec une certaine somme d'argent qui est fixé; & ceux qui se font violemment emparez de la Couronne, se font payer outre ces droits, de grosses garranimes ou tailles que leurs Gouverneurs reçoivent, & contrainnent ceux qui n'ont pas de quoy payer, à travailler un certain temps aux ateliers du Roy. Lorsque les Roys par élection vont à la guerre, ils ne sont obligez de donner que la nourriture à leurs soldats, qui doivent se ranger sous leurs enseignes, & les suivre au premier son de trompette, mais il faut avouer

qu'ils en font bien mal servis, & comme les usurpateurs les sou-  
doient & qu'ils gagnent davanta-  
ge avec eux, dès qu'il s'en élève  
quelqu'un, ils abandonnent lâ-  
chement leur Prince pour se ran-  
ger de son party.

Lorsqu'il faut combattre, ils  
rangent leurs armées en cet ordre,  
ils divisent leur cavallerie en deux,  
& la mettent sur les ailes; l'infan-  
terie occupe le milieu, & prend  
la forme d'un croissant. Ils ne met-  
tent que deux rangs de soldats  
lorsqu'ils combattent dans des  
plaines; mais lorsque c'est entre  
quelques montagnes ils en met-  
tent davantage, pour n'avoir lieu  
de s'étendre. Ils font d'abord un  
grand cry qui est suivy de quel-  
ques courtes prieres, pour deman-  
der la victoire. Les armes de la ca-  
vallerie, qui est toujours proche de  
la personne du Roy, sont des fusils  
& des cimeterres. Elle est ordi-

Qij

nairement composée d'esclaves noirs ; les autres cavalliers ne portent que des lances : quant à l'infanterie, une partie est armée de fusils, & les autres d'arbalestes, de frondes, de massues, de demie piques ou zagayes, & de cimenterres. Le Roy de Fez peut mettre sur pied dix mille chevaux & vingt mille hommes de pied, pour faire la guerre à un autre Roy Maure, comme à celui de Tafilet ou de Maroc, qui en peuvent presque mettre autant ; mais si c'estoit pour faire la guerre contre les Chrestiens, chacun fait gloire d'y aller gagner des indulgences pour satisfaire à leurs pechez, & dans ce temps leurs armées sont sans nombre. Tous les Arabes ou les Barbares par où l'armée doit passer, sont obligez de tenir sur les lieux où elle doit camper, des provisions de bleds, d'orges, de farines, de beurre, d'huiles & de

bestiaux pour la substanter, & s'ils ne le font pas, ils courent risque de voir tout ce qu'ils ont, estre mis au pillage, & d'estre eux-mesmes taillez en pieces.

Les Roys sont souverains Seigneurs sur le spirituel & sur le temporel. Leur Clergé est autant obligé de suivre toutes leurs loix comme le reste du peuple. Ils font eux-mesmes les Cadiz, deux desquels l'un à Fez & l'autre à Maroc president sur tous les autres Cadiz & Talbes des Gemmes ou Mosquées de ces Royaumes, & ces deux-là jugent & dispensent de toutes les choses qui concernent la Loy de l'Alcoran. Lorsque les Roys font quelques loix, les Gouverneurs les font publier à cry public par tous les lieux où se tiennent les marchez dans leurs Gouvernemens, afin qu'elles ne soient pas ignorées.

*De leur autorité.*

Quant à la police du Royaume,

Q iij

les Gouverneurs en sont les Juges en dernier ressort, & ils ont bien-tost terminé les procès, car après avoir entendu les parties & leurs témoins, ils prononcent la sentence sur le champ, excepté celle de mort. Les larrons pour les deux premiers vols, s'ils sont considérables, ont les mains coupées, & dans troisième ils sont décapitez ou traînez vifs. Si c'est de peu de chose, qu'ils paient quatre à cinq cents coups de bâton sur leurs fesses. Pour les Marchands qui vendent à faux poids ou à fausse mesure, on leur prend tout quelque espace de leur marchandise, & les réprouvés nés, ils vont publiant par la Ville la faute qu'ils ont faite, on leur marche derrière, avec un bâton d'une main, & une corde à l'autre, qui leur en donne des coups de temps en temps, puis ayant achevé la promenade, on confisque la marchandise, &

en constituë l'homme prisonnier, pour luy faire encore payer l'amende. Les femmes publiques & les yvrognes, lorsqu'ils sont trouvez dans leurs delits, sont punis de bastonnades, & menez en prison pour payer l'amande. Les adulteres par ordre du Cady, auquel ils se renvoyent, sont rigoureusement punis de mort. Les criminels de leze-majesté sont jettez sur des grands cros de fer, décapitez ou traînez à la queue de quelque mule. Il n'y a que l'abominable peché qui caua l'embrasement de ces deux Villes Sodome & Gommorre, qui se commet presque publiquement & avec impunité. La justice criminelle ne peut faire mourir personne, que le Roy ne l'ordonne, & que le Viceroy, qui en est le chef n'en ait un commandement exprés.

Les Roys ne se contentent pas d'avoir autant de femmes qu'il

leur plaisir, ils font encore gloire d'estre les premiers à s'adonner à ce<sup>l</sup> abominable peché. Lorsqu'ils vont en campagne, les Checs des Arabes ou Barbares tiennent à grand honneur de leur faire present de la virginité de leurs filles, & les leur mènent sur des chameaux lorsqu'ils passent par leurs quartiers, pour obtenir par ce moyen quelques grâces.

Ils mènent encore à leur suite leurs femmes les plus riches qu'ils font accompagner d'une quantité d'Esclaves qui marchent devant & derrière, & qui envoient devant & derrière sur les chemins pour en faire retirer tous les hommes, qui s'y peuvent rencontrer. Elles vont montées sur des mules, sur lesquelles on pose une manière de cabestan couvert d'un linge blanc, pour les garantir des ardeurs du Soleil, & des injures du temps. Lorsqu'elles devoient

grosses, ils les renvoyent au Serrail, d'où elles sont parties, pour en faire revenir d'autres: Elles ont un camp séparé de celui des hommes, où personne n'entre que le Roy & les Eunuques, & sont sujettes à supporter toutes les disgrâces & les fatigues d'un pénible voyage; & à ce propos, il me souvient que dans un endroit de la vie de Mouley Semân, lorsqu'il fut assiégé des neiges entre les montagnes de Zâmbin & de Gâdâ, & qu'il se larva à la gorge de la nuit, plusieurs de ses femmes furent contraintes de cheminer à pied, ainsi que quelques enfans du Roy, l'une desquelles s'estant lassée de tomber en montant, se perdit au milieu des neiges, dont on ne pût avoir aucune connoissance.

Les Roys sont chargés d'avoir *Leurs exercices.* quantité de beaux chevaux, qui portent le nom de leurs peres, comme dans les familles, & tels y

Qv

e qui sont si reverez, pour avoir  
 fait un voyage à la Moque, qu'ils  
 servent de protecteurs à ceux qui  
 se peuvent approcher d'eux, com-  
 me seroit na Morabite. Lorsqu'il  
 leur en meurt quelqu'un, ils le  
 font ensevelir & enterrer comme  
 eux-mêmes, & n'ont point de  
 plus grand plaisir que celuy de les  
 considerer & de les voir manger.  
 Leurs exercices ordinaires sont  
 d'aller les matins & les soirs à la  
 chasse, ou de courir la lance avec  
 leurs Princes & les Seigneurs; qui  
 les accompagnent à leur retour  
 jusques au Palais, où ils vont pren-  
 dre leur repas.

Leur  
 maniere  
 de man-  
 ger.

Voici la maniere dont ils man-  
 gent: Leurs tables sont de peaux  
 peintes ou dorées, finies en rond,  
 qu'on étend contre terre sur quel-  
 ques nattes de joncs, bien travail-  
 lées, où ils s'assoient avec leurs  
 plus familiers, lorsqu'ils les y ap-  
 pellent. Ils ontent premierement

leurs foyers, & s'affigent en tailleur, autour de la table; les Officiers qui les servent font leurs Alcaydes noirs. Ils leur apportent un bassin de cuir jaune, où la compagnie lave la main droite. Le premier de tous les mets qu'on leur donne, & qui sert de potage, est un plat de noucouffou, qui est de fine fleur de farine semblable à de l'avis un peu couvert, sur lequel sont quelques poules bouillies, des pigeonneaux ou du mouton; & sans aucune cérémonie, ils disent seulement ces paroles *Aléfi sine alla*, qui veulent dire, au nom de Dieu, puis ils enfoncent leurs mains dans le plat jusques au poignet.

Ces plats ne sont que de fayance fort larges par le haut, & beaucoup étroits par le fond. Ils mangent à poignées, & font même de petites pelottes de ce noucouffou, qu'ils lancent dans leurs bouches con-

ma s'ils jalloient gu troumada-  
 me. Comme ils ne mettoit que  
 la main droite au plat, lorsqu'ils  
 rompent la viande, chacun tire  
 son morceau, comme font des  
 chiens, qui sont acharnez autour  
 d'une carcasse, sans dire une  
 seule parole pendant le repas. En-  
 suite on leur sert dans un grand  
 bassin de cuivre quelques couelles  
 de porcelaine ou de terre vernie,  
 (car ils ne peuvent manger dans  
 de la vaisselle d'or ou d'argent) les  
 unes remplies de viandes fricaf-  
 sées avec du miel & des amandes,  
 d'autres de tiens frits dans de  
 l'huile, & quelques confitures à  
 leur mode, les uns & les autres de  
 dessert.

Ayant achevé le repas, ils s'es-  
 fuyent les doigts sur les bords du  
 plat, & avec la langue ils se lavent  
 la main une seconde fois, en di-  
 sant, *Lehem dililla*, qui est autant  
 comme *gracei à Dieu*. Ils ne boi-

vent que de l'eau en public, qu'on leur sert dans une bourse de cuir, pour estre plus fraiche ; & lorsqu'ils boivent du vin ou d'autres liqueurs, c'est au dedans du Serail. Ils n'ont point de lieu ordinaire pour manger ; la pluspart du temps c'est entre leurs chevaux, & ils n'ont autre plaisir après le repas, que de les visiter, ou leurs femmes, envers lesquelles ils n'ont ny de civilité ny de cette douceur qu'on observe en Europe avec ces bestes. Le Roy Mouley-Ismaël Semdin qui regne à present, n'est âgé que de trente-six à trente-sept ans ; & cependant il y a deux ans passés qu'il a eu plus de soixante enfans tant garçons que filles, sans compter ceux qui sont morts.

La civilité que les Grands rendent à leurs Roys, c'est d'ôter leurs souliers lorsqu'ils s'approchent d'eux, pour leur parler, &

*La civilité qu'on leur rend.*

de leur faire de profondes révérences. S'ils viennent de voyage, d'aussi loin qu'ils les voyent, ils se déchauffent, baïsent la terre plusieurs fois, avant que d'arriver à eux, & ensuite ils se jettent à à leurs pieds pour les baiser, & se relevent pour faire leurs complimens, qui sont agreables à entendre.

Les Roys de Fez, de Maroc & de Taflet n'ont aucun domaine, tous leurs biens sont les diouanes, leurs garammes ou tailles extraordinaires qu'ils font payer à leurs sujets: Et afin de laisser leurs enfans riches après leur mort ( je parle des tyrans qui s'élevont par force ) ils tyrannisent beaucoup leurs peuples. S'ils connoissent quelques familles puissantes & riches, ils en font appeller les chefs, qu'ils obligent de leur donner de grandes sommes, & s'ils veulent s'en excuser, il leur font imposer

quelque crime pour colorer leur tyrannie & les ruiner. Quand les Royaumes demeurent sans Roys, comme avant les usurpations de Mouley Archy, chaque Ville & chaque Province a son Alcayde, ou quelque Morabite, qui les gouverne souverainement, & c'est pour lors que la Barbarie est riche & abondante de toutes choses. Ceux qui sont opulens ne cachent point leurs richesses, ils se font les compagnons de leurs Gouverneurs, avec lesquels ils vont du pair, mais si tost que quelque soulevé est reconnu pour Roy, chacun se fait pauvre, va mal vêtu, & cache son argent sous terre, de peur que cette sang-suë ne leur este leur bien.

## DU PEUPLE.

**C**omme la Barbarie est un pays sujet à d'étranges changemens, la tyrannie des Roys fait que chacun est où paroist pauvre. Les habitans des Villes, pour riches qu'ils soient, font toujours apprendre à leurs enfans quelque vacation honorable, pour s'en servir au besoin, & eux-mêmes trafiquent la plupart en Levant. Les plus pauvres s'adonnent à l'agriculture des Jardins, qui sont en grand nombre autour des Villes, qui sont remplis de poiriers, pommiers, pruniers, abricotiers, orangers, citronniers, amandiers, grenadiers & coignaciers; Ils y sement des laitues, des choux, des raves, des navets, des melons, des citrouilles, des concombres, du persil, du ferfeuil, du pourpier, du tabac, & des oignons; quant aux

laituës & aux concombres que nous mangeons en salades ; ils les mangent avec du pain & du sel ; en sortant du jardin , en lavant les unes dans de l'eau , & pelant seulement les autres. Quant aux autres fruits , ils se mangent dans leurs saisons entre les repas , ne se pouvant conserver ; excepté les oranges & les citrons , à cause des excessives chaleurs qui les font pourrir deux & trois jours après qu'ils ont esté cueillis.

Les gens de campagne , qui sont les Arabes & les Barbares , ne sont propres qu'au labourage , & n'ont aucuns autres métiers ny vacations pour gagner leurs vies ; ce qui les fait vivre misérablement.

Les Arabes demeurent sous de méchantes tentes dans les plaines , où sont les meilleures terres à cultiver , en ayant chassé les Barbares quelque temps après qu'ils y furent amenez par Mouley Al-

manzor. Ceux qui ne veulent point obeïr au Roy, lors qu'ils sçavent qu'il s'approche de leurs quartiers, chargent tout ce qu'ils ont sur leurs bœufs, & sur leurs chameaux, & se retirent dans des montagnes de difficile accès; où ils se retranchent, jusques à ce qu'il s'en soit retourné, laissant leurs biens dans des cavernes ou matambres qu'ils font sous terre, sur lesquelles ils labourent & sement, afin qu'on ne les trouve point; mais quelquefois il se rencontre des chiens, qui en grattant dessus les découvrent.

Les Barbares, qui sont les restes des Carthaginois, des Romains, & des Vandales, anciens Conquerans de l'Afrique, se sont retirez aux Montagnes qui estoient auparavant inhabitées, où ils ont bany des Villages, des Maisons & des Châteaux, y ont planté des vignes, des amandiers, des noyers,

Et des oliviers, & une infinité d'autres arbres fruitiers, y nourriſſent quantité de beſtiaux qu'ils viennent vendre aux Villes, & en achèptent des grains des Arabes, qui n'ont nul autre commerce: Outre la langue Arabefque, qui eſt commune à tous ces Païs, ils ſe ſervent en particulier de la leur, qu'ils appellent *chibba*.

Les Arabes, quoy que les plus nobles, ſont les plus miſérables; ils ſont plus ſoulez de tailles que les Barbares, & ſont obligéz de faire accompagner le Roy à la guerre, par leur Cavallerie: Lors qu'il craint qu'ils ne luy ſoient pas fidelles dans une Province, il les envoie vivre dans d'autres, comme a fait Mouley Seméin, à preſent regnant, aux Chavanets, & aux autres peuples de Maroc depuis la priſe de cette Ville.

Les Barbares ne vont point à la guerre, ſi non volontairement, à

cause des garammes qu'ils payent pour cet effet : Aussi ne valent-ils rien lors qu'ils sont hors leurs montagnes, n'estans propres à se battre que lors qu'ils sont à couvert de quelques rochers : ce sont eux qui la pluspart du temps tiennent les grands chemins & volent les voyageurs : Car comme il y a plusieurs Cafilles ou peuples d'entr'eux, qui ne reconnoissent point le Roy, ils descendent sur les Arabes, qu'ils prennent au dépourveu, & leur enlevent tout ce qu'ils ont, avant qu'ils se puissent préparer à se défendre, & quoy qu'ils suivent l'Alcoran, ils vivent comme des Sauvages, sans en avoir que fort peu de connoissance. Ils disent qu'il leur suffit de sçavoir pour aller au Ciel, que leur Prophete Mahomet est amy de Dieu. Ils ne se peuvent accorder avec les Arabes, que lors qu'il faut combattre les Chrestiens, qu'ils

croient devoir bien-tost aller dans leur païs, ainsi que les Turcs. Mais ils aimeroient mieux y voir les Chrestiens que les Turcs, qu'ils estiment plus cruels.

Les grands Seigneurs sont vestus à peu près de la maniere des Turcs, de mesme que les bourgeois des Villes; lesquels portent de grands capots comme ceux de Bearn. Et le peuple de la campagne ne porte qu'une chemise de laine sans calçons, avec une ceinture de cuir, & par dessus un haïque qu'ils tortillent, comme on voit dans nos tableaux que sont dépeints les Israélites en sortant du Desert.

Ils croyent tous que les François doivent aller jusques à Fez, & y mettre le siege; mais qu'ayant assemblé leurs forces, ils nous le feront lever, comme il est écrit dans leurs Propheties, & qu'ensuite ils passeront à la conqueste d'Espagne, & du reste de la Chrestienté. Que

La ville de Salé doit estre la premiere conqueste du Roy, qui entrera dans leur pais ; Dieu fasse que ce soit nostre invincible Monarque. Cette entreprise seroit digne de luy, & il a assez de force & de puissance pour faire de grands progrès dans la Barbarie. Les François sous un si grand Roy sont aujourd'huy capables de tout entreprendre. Cette guerre ne seroit pas moins profitable que glorieuse, & ce seroit beaucoup faire, quand on ne seroit seulement que détruire les Corsaires qui prennent tant de Vaisseaux Chrestiens, dont ils vendent les hommes dans leurs pais, & les marchandises aux Chrestiens mesmes, qui sont assez lâches pour les acheter, & leur porter en contr'échange des armes & d'autres marchandises de contrebande, dont ils se servent ensuite contre nous : Certainement les Prin-

ces Chrestiens feroient un grand acte de justice en remediand à ce desordre , faisans punir ceux de leurs sujets qui font un commerce si honteux. Autrefois que ce trafic n'estoit point pratiqué , les Barbares ne sçavoient à qui vendre leurs prises , & voyans leurs magasins pleins de choses , qui n'estoient point à leur usage , qu'ils ne pouvoient s'en débarrasser , & qu'elles ne leur apportent nul profit , la plupart cessoient d'aller en course & quittoient le métier de Corsaires , qui s'estoit presque aboly ; mais depuis quinze années les Marchands de Bourdeaux , de Bayonne , de Marseille , de Londres , de Lisbonne , de Cadix & d'Amsterdam se sont empressez d'acheter les dépouilles de leur freres , & ont fait refleurir la piraterie.

## DES FEMMES.

**L**Es Mauresques & Arabesques principalement celles qui habitent les Villes sont tres-belles, blanches, & fort propres dans leurs habits. Les plus estimées sont celles qui sont plus grosses & plus grasses, & afin de devenir ainsi, elles n'ont jamais d'habits qui les serrent. Elles portent toutes des écharpes dont elles se ceignent le ventre. Lorsqu'elles sortent par la Ville, elles se couvrent d'un grand voile blanc, qu'elles appellent haïques, fort délié, & se bandent le milieu du visage, afin de n'estre point veües par les rues, laissant seulement les yeux découverts pour voir à se conduire. Elles ne parlent jamais aux hommes dans leur chemin, non pas mêmes à leurs maris, qui ne les peuvent pas reconnoistre lorsqu'ils

lorsqu'ils se rencontrent, d'autant qu'elles sont toutes vêtues de mesme sorte.

Elles se tiennent le corps fort propre, & vont souvent aux bains se laver. Quoy que la pluspart n'ayēt qu'un mary à plusieurs, elles ne sont point jaloufes les unes des autres, encore qu'elles vivent la pluspart ensemble. Ceux qui sont les plus riches leur donnent à chacune leur appartement ou leur logis & leurs domestiques à part, demeurans un jour avec une, & un jour avec une autre.

Les Princes & les grands Seigneurs qui n'ont point tant de bonne foy, les tiennent toutes enfermées dans leurs Palais ou leurs Hostels, sous la garde d'un Eunuque, n'ayans point la facilité d'en avoir plusieurs qui les puissent garder separément; car venans de Guinée en present au Roy, ils n'en peuyent avoir que de luy, qui leur

R

en donne quelquefois.

Quoy qu'il soit impossible aux femmes dans leurs logis d'y voir d'autres hommes, elles ne manquent pas d'industrie pour trouver des galands, ayans des esclaves noires à leur disposition, qui les servent fidelement en ces occasions; Elles prennent le pretexte d'aller aux bains, ou de rendre visite à quelque parente, chez lesquelles elles demeureront un moment, & au sortir de là elles trouvent leurs favoris, qui attendent qu'elles les suivent en des lieux qu'ils disposent à cet effet. Ce qui leur est d'autant plus facile, que jamais on ne s'étonne de voir un homme attendre de pied ferme contre une porte dans la rue, on ne demande point ce qu'il y fait, y eût-il passé un jour entier; ce qui seroit fort suspect en Europe.

Aueun homme ne les voit dans leur logis; si-tost que quelqu'un

entre elles s'enferment, le mary  
luy-mesme se mettant au devant  
d'elles pour les garder : Et lors  
qu'il veut faire regal à ses amis, la  
femme monte sur le toit fait en  
terrasse, ou dans quelque cham-  
bre haute, attendant qu'ils sor-  
tent; ce qui fait que leurs repas  
sont courts, ne s'arrestans point  
à discourir ou à se divertir comme  
on fait en France. Lorsqu'elles se  
regalent pareillement avec leurs  
amies, leurs maris se tiennent en-  
tre deux portes; & y couchent  
aussi, d'autant que les femmes ne  
se regalent pas simplement d'un  
repas, mais une journée ou deux,  
& couchent toujours où elles sou-  
pent; ce qui contribue encore  
beaucoup à l'abus des pauvres ma-  
ris, qui n'osent pas mettre le pied  
où elles sont pendant ce temps-là.  
Celles qui sont de qualité ne peu-  
vent si facilement les tromper, car  
elles sont gardées par des Eunu-

ques qui n'y laissent entrer personne, ny elles sortir dehors, cela leur estant défendu sur peine de leurs testes : Ils ne laissent pas cependant d'estre corrompus d'elles, lorsque leurs maris vont à la guerre.

Elles aiment particulièrement les Chrestiens, à cause qu'ils ne sont point circoncis, & elles employent toutes sortes de stratagemes pour gagner ceux qui sont esclaves chez elles, & qui ont permission d'entrer dans leurs logis.

Elles vont testes nuës, n'ayans dessus qu'un simple voile de soye rouge, jaune, ou bleu; & les cheveux tressez avec des flocons de laine noire, & elles attachent ensemble les deux tresses pendantes derrière. Elles ne souffrent sur leurs corps autres poils que les cheveux & les sourcils. Elle se jaunissent ou noircissent les pieds & le dedans des mains, & se rougis-

sent les ongles. Elles se mettent du vermillon aux jolies, & se peignent les sourcils avec de la fumée de noix de galle. Elles portent des colliers de perles, des agrafes d'or ou d'argent à leurs voiles. Elles ne vont point aux Mosquées publiques (estant reputées incapables d'entrer en Paradis, à cause que leurs maris disent qu'elles n'ont esté créées que pour servir à la generation) mais elles font leurs prieres au logis, & les Vendredis elles vont pleurer sur les tombeaux de leurs parens defunts, pendant que les hommes sont aux Mosquées.

## DES ENFANS.

**L**orsque leurs enfans viennent au monde, les parentes & amis de l'accouchée demeurent plusieurs jours dans le logis à faire bonne chere, sans en partir. Ils

R. iij

prisent la chambre de beaux es-  
pis, qu'ils se presentent les uns aux  
autres, & font de grands cris de  
joye, au dedans & à la porte. Le  
septième jour, avec les mesmes ré-  
jouissances, ils leur donnent le  
nom, sans les circoncir toutefois,  
& les élevent à la mamelle com-  
me nous, excepté que lorsque leurs  
meses marchent par la Ville, elles  
les portent sur leurs dos emmail-  
lottez, & les y laissent dormir la  
plupart du temps.

La premiere chose qu'ils leur  
font apprendre dès l'âge de qua-  
tre à cinq ans, c'est de se donner  
des maledictions les uns aux au-  
tres; leurs parens se faisans un  
plaisir de les y voir forts experi-  
mentez. A l'âge de six à sept ans  
ils les font circoncir, au moins la  
plupart; car il y en a qui atten-  
dent plus tard, & qui ne les font  
quelquefois circoncir qu'à qua-  
torze ans; les envoyant ensuite

aux écoles pour y apprendre la loy, à lire & à écrire.

Dés le premier jour qu'ils y entrent sans connoître les lettres, ils leur mettent une plume de roseau à la main, les font écrire sur une planche fort unie de bois de noyer couverte de crayon blanc, & tous les jours ils y effacent ce qu'ils y ont écrit. Les gens du pais ont seuls l'adresse de se servir de plumes de roseau, qu'ils taillent selon les divers caracteres dont ils veulent écrire sur le papier, qui est rare, n'y étant porté que des pais étrangers, & les Européens s'y servent de plumes de cigognes, qu'on ne peut avoir que quand ces oiseaux muent; car il est défendu par toute l'Afrique, où elles viennent en grand nombre vers le 8. de Fevrier, & s'en retournent au mois d'Aoust, d'en tuer, ces peuples croyant que Dieu, à la priere de Mahomet, a transformé

en ces oriseaux une troupe d'Arabes qui voloient les Pelerins de la Meque, & il me souvient à ce propos que dans la premiere redemption du R. P. Monnet, quelques Captifs rachetez en tuerent quelques-unes, & qu'en ayant esté accusez devant le Gouverneur de Salé, ils ne purent se garantir de la bastonnade, de la prison ou des fers, où on vouloit les remettre, que par la somme de trois cens écus que les Religieux donnerent pour eux.

Les enfans continuent d'aller à l'école jusques à ce qu'ils sçachent la Loy par cœur: Ensuite si leurs parens sont riches, ils les font promener à cheval bien vêtus, assistez de leurs compagnons d'école, dont une partie aussi à cheval marchent derriere, & une autre partie à pied marchent devant luy, & encensent à chaque pas une planche où sont écrits les

principaux articles de la Loy, que l'écolier porte dans les mains; ils les font dans cet estat aller dans toutes les rues de la Ville, afin de donner envie aux autres d'apprendre promptement pour estre promenez de mesme; & au retour au logis, ceux qui les ont accompagnés sont regalez des parens.

Si leurs enfans sont mis chez des artisans pour apprendre quelques métiers, dès le premier jour les maistres leur payent leurs journées sans les nourrir, & ne prennent rien pour leur apprendre. Ils ne s'assujettissent dans une boutique qu'autant que bon leur semble, ce qui fait qu'il y a peu de bons maistres. Ils les font aller nuës testes jusques à l'âge de quinze ans, qu'ils leur donnent des bonnets rouges, ne les marians jamais avant ce temps-là. Ils ne portent qu'un petit toupet de

cheveux sur le sommet de la teste, qu'ils tressent lorsqu'ils sont grands, & ils ne prennent le Turban que lorsqu'ils sont mariez.

## DE LEURS MARIAGES.

**L**A crainte qu'ils ont sous d'épouser des femmes qui ne soient pas vierges, leur fait user des précautions qu'ils croient nécessaires pour l'éviter. Aucun ne prend de femme, qu'elle ne lui soit donnée de ses parens. Lorsqu'ils sont en âge de se marier, le chef de la famille consulte avec ses amis sur la famille avec laquelle il veut s'allier, en cas qu'il ne se trouve des filles dans leur lignée au deuxième ou au troisième degré, qui leur soient propres.

La fille étant choisie & demandée à ses parens, la mère ou la sœur de l'époux vont la complimenter pour joy, & viennent joy

rendre compte de toutes les beautez & perfections de celle qu'on luy destine , à laquelle on le fait voir sans qu'elle en soit veüe, après quoy s'ils se trouvent contents , les parens de l'un & de l'autre s'assemblent avec un Notaire public, & viennent à la porte du logis de la fille y conclure le contrat de mariage, avec la dot qu'elle doit avoir, & l'époux s'oblige de ne point contrevenir aux conditions qui sont accordés, en cas qu'il trouve celle qu'on luy donne telle que la loy l'ordonne, c'est à dire vierge, & en cas qu'elle ne le soit pas, il est porté qu'il luy sera permis de luy ôter tout ce qu'il luy aura donné en faveur de leur mariage, & de la remettre entre les mains de ses parens, pour en faire telle justice que bon leur semblera.

Les accords estans ainsi faits, il luy envoie des habits selon sa qualité, qu'il luy fait porter au son

des tambours & des hauts-bois. Le jour des nopces estant arrivé, le marié traite à son logis tous les amis de l'une & de l'autre famille, & la mariée à celuy de son pere, celles qui luy sont proches, & les alliées de son époux; & sur les quatre heures du soir tous les conviez & voisins du marié vont trouver la mariée à son logis, d'où on la fait sortir dans un brancast fait en maniere de tabernacle, couvert d'une étoffe de soye ou de brocart, que huit ou dix hommes portent sur leurs épaulés par les rués de la Ville, au son des tambours, clairons, haut-bois, & autres instrumens, que tous les conviez accompagnent; le marié marchant devant, avec ses plus proches parens, on la porte de cette maniere au logis de l'époux, où toutes les femmes conviées l'attendent, renfermées dans quelque chambre, pour n'estre point

veuës du marié lorsqu'il entre avec son épouse.

Ils trouvent leur chambre préparée, & l'époux après une collation d'un quart-d'heure prend congé des conviez, qui se retirent aussi-tost, excepté les femmes qui ne sortent point du lieu où elles sont retirées, quoy que la mariée leur fasse peu de compagnie, parce qu'elle entre aussi-tost dans la chambre de son époux, toujours couverte. Il n'est point permis au marié de luy découvrir le visage ny de la voir en aucune partie du corps qu'il ne l'ait reconnuë pucelle, & tiré du sang; ce qui estant fait, il luy oste son bandeau, & défait son calçon teint du combat, qu'il jette dans la cour, & que les autres femmes ramassent en chantans & dansans, en signe de joye de ce qu'elle est acceptée pour épouse. Que s'il ne la trouve pas vierge, il luy oste ses

habits, qu'il luy fait dépotuiller à part, sans la voir, la fait sortir de sa chambre, & la rend à ses parentes, qui la reconduisent au logis de son pere, auquel il est permis par la loy de l'etrangler, s'il en veut faire justice.

Lorsque les mariages se font entre parens, cette rigueur se pratique rarement. Afin de ne point deshonorer la famille, le mary tient quelque pigeonneau préparé, auquel il coupe la gorge sur le calçon, qu'il jette dehors afin de garder les formalitez, & il se contentera de faite des reprimendes à sa femme, & de la menacer de la repudier au premier jour, s'il la trouve en la moindre faute contre son honneur. Il y a des precautions dont la pluspart usent pour n'estre pas ainsi deshonorees, que je ne rapporteray point. Celles qui ont esté mariées une fois sont exemptes de telles cer-

monies ; c'est assez qu'elles ayent une bonne renommée , & que le premier mary ne les ait point trouvées en faute.

Les gens de la campagne , Arabes & Barbares , agissent peu de cette maniere , & ne cherchent point de telles précautions , si ce n'est leurs Checs & les plus riches d'entr'eux ; encore passent-ils sur ces considerations , lorsque la fille n'a esté connue que du Roy , auquel le pere en avoit fait present , pour en obtenir quelque faveur , passant sur les terres de son Gouvernement ; les lettres qu'elle en montre , suffisent pour estre reconnue vierge , disans que si elle n'avoit pas esté aimable , le Roy n'auroit pas voulu l'approcher ; ils les estiment mesme davantage , les croyans cherries & femmes de Roy.

*Des devoirs qu'ils rendent aux  
Mourans & aux Morts.*

**L**orsque ceux de cette Religion sont aux derniers abois de la vie, ils leur tournent la teste vers le Soleil levant, estimans que la Meque, où est le tombeau de Mahomet, est en cette partie du monde. Ils leur font repeter le Symbole de la Loy, dont j'ay parlé cy-devant, & comme le malade, à cause de sa foiblesse n'a pu se laver de ses pechez & s'en purifier avec de l'eau, si-tost qu'il est mort, ceux du mesme sexe l'étendent sur une table faite exprés, luy lavent tout le corps avec de l'eau chaude, ensuite avec de l'eau froide, puis ils l'ensevelissent dans un suaire de toile de coton. Ses amis le viennent prendre à sa porte pour l'enterrer, ils le conduisent au cimetiere, en chantant *la illa*

*iltenla*, &c. qu'ils repètent toujours jusques à ce qu'il soit dans la fosse.

Ils mettent sur le corps quelques planches ou de grandes pierres plattes sur la fosse, à cause qu'ils n'usent point de bierres ny de cercueils. Si c'est une personne qui ait dequoy, l'on orne sa sepulture de fleurs & de balustres, & l'on met dessus dequoy substancer les pauvres, qui y viennent prier pour eux. Après que les hommes se sont retirez, les femmes parentes, voisines & amies du deffunt ou de la deffunte viennent pleurer au logis. Elles se mettent tout en rond comme pour danser un branle, & font des cris effroyables, s'arrachans la peau des jouës à force de les gratter de leurs ongles. Les femmes du deffunt & ses filles emplissent leurs habits de bouë ou de suye, sans changer d'habits ny de linge pendant un mois entier : En-

suite les pleureuses avant que de se retirer font un bon repas, des mets que les amis du deffunt ou de la deffunte y ont envoyez, d'autant qu'ils sont plusieurs jours sans faire aucun feu au logis.

Ceux qui meurent de la peste ne sont point privez de pareilles ceremonies, on les assiste jusques à la mort, comme s'ils n'avoient point ce mal. Ils vêtent leurs habillemens sans les purifier, dorment sur leurs mesmes lits, & ne font aucun scrupule de ce mal contagieux, aimans mieux se mettre au hazard de perdre la vie, que de brûler ce qui n'est souvent que de vil prix. Il est vray que ce qui les rend si hardis est qu'ils croyent à la predestination, & disent que ce mal qu'ils appellent *Amanalla* ou *Lomba*, qui est peste envoyée de Dieu, est destinée à ceux qu'il doit tuer; & qu'ainsi s'ils sont predestinez d'en mourir, quelque

part qu'ils aillent, quand ils se mettroient mesme sous les eaux de la mer, il les iroit trouver.

Neantmoins quoy qu'ils ayent cette croyance, plusieurs qui n'y ajoutent pas de foy, se sont retirez aux froides montagnes les années 1678. 1679. & 1680. & le Roy le premier afin de l'éviter. Le nombre des morts pendant ces années-là dans les Villes paroist presque incroyable, & j'ay crû devoir le marquer icy pour faire connoistre combien elles sont peuplées d'habitans. On fait compte qu'à Toutouan, où ce mal a duré deux ans, il mourut 25000. personnes, à Aleassar & Arzille 32000. à Miquenez en trois ans 32000. à Fez-Bellé en pareil temps 70000. à Fez-Gedide 15000. à Salé en deux ans 18000. à Azamor 8000. à Maroc en deux ans 40000. à Tarudant 25000. Saphy, Valadil, & Theza sont pres-

que demeurées desertes, & à Tafilet dans la Ville & dans les Châteaux 70000. Ces nombres furent envoyez au Roy, certifiez des Cadiz des Villes, l'année dernière, pour obtenir de la diminution des garrames, qu'il leur demandoit comme à l'ordinaire: A quoy il eût quelque égard; mais il y a bien de l'apparence que les habitans des Villes avoient grossi le nombre pour obliger plutôt le Roy à leur accorder ce qu'ils luy demandoient. Je ne compte point tous ceux qui sont morts dans les campagnes, lesquelles en sont demeurées depeuplées, tant ce mal a esté épouvantable, & montre visiblement avoir esté un triste chastiment des crimes abominables qu'ils commettent.

DES RENEGATS.

**L**orsqu'un Chrestien a témoigné vouloir renoncer à la divine Loy du Christianisme, pour embrasser celle de l'Alcoran, ils le font entrer d'abord dans une Mosquée, d'où il ne peut sortir sans renier, ou sans perdre la vie; ce qu'ils font, afin que le remords qu'il pourroit avoir, y estant entré soit sans ressource: Ensuite il se presente à son Patron, devant lequel il prononce à haute voix ces paroles, *la illa illenla Mahamet Dara soulla*, sans autres ceremonies, dautant que s'il desire apprendre la Loy, il le pourra faire dans la suite, par la frequentation des autres Mahometans.

La pluspart n'en viennent à cette effroyable extremité que pour se délivrer des travaux excessifs, & des mauvais traitemens qu'ils

reçoivent de leurs maistres , qui les persécutent à cause qu'ils sont Chrestiens , & je sçay à la verité que plusieurs ne se rendent que lorsqu'ils n'ont plus d'esperance de leurs rachapts , croyans par ce moyen avoir plus belle occasion de fuir en quelque terre Chrétienne ; mais s'ils sont repris en fuyant, ils sont condamnez d'estre brûlez irrémisiblement.

Les esclaves du Roy & des Grands du Royaume ; qui apostasient & qui renient la foy , sont promenez à cheval comme en triomphe au son des tambours & des trompettes par la Ville, portans dans leur main droite une petite baguette , le bout vers le Ciel ; pour signifier qu'ils ne controisissent & n'adorent qu'un seul Dieu sans trinité de personnes. Delà à quelques jours ils sont circoncis sans aucune ceremonie.

Les uns & les autres ne demèn-

sent pas moins esclaves qu'ils estoient auparavant ; mais il est vray qu'ils ne sont pas sujets à tant de travaux corporels. Le Roy en fait ses Gardes des portes de son Palais, lorsqu'il y séjourne ; & lorsqu'il est à la guerre, ce sont eux qui marchent toujours à la teste des troupes , & il les met en pieces s'ils témoignent avoir la moindre volonté de reculer , la moindre faute leur estant aussi chèrement vendue qu'aux Maures naturels.

## D. E. S. N O I R S .

**Q**Uoy que les Noirs soient ceux qui sont les plus proches de la personne Royale , & qu'ils luy servent de Gardes , ils n'en sont que plus misérables , & bien qu'ils aillent vêtus de fines étoffes & de draps de soye , pour la moindre faute qu'ils commettent , le Roy les met en pieces.

Les travaux & les ateliers en sont remplis, & on les y voit chargez de fers & de blessures. Il les tient si bas que lorsqu'il les veut frapper du cimenterre, il ne se donne pas la peine d'aller vers eux ; il ne fait que les appeller, & ils viennent devant luy presenter le col pour recevoir les coups, & la mort mesme, telle qu'il voudra leur donner.

La garde ordinaire du Roy & qui va toujours à sa suite, est de petits Noirs de douze à quinze ans, dont les meres servent dans le Serrail, & qui montent à cheval toutes les fois qu'il va à la promenade, ne voulant pas confier la garde de sa personne à de plus âgez, de crainte qu'ils ne luy jouassent quelque mauvais tour, pour les chastimens dont il use envers ceux-là : il se sert seulement de leurs Officiers pour le servir à table, & executer ses ordres, croyant

ces

ces jeunes enfans incapables d'entreprendre rien contre la personne, quoy qu'il ne les traite pas mieux que les autres. Ceux qui fervent de garnison dans les Châteaux sont un peu mieux, à cause qu'ils sont hors la veüe de leur maistre; & comme ils sont esclaves du Roy, il ne leur donne que la nourriture & les vêtemens.

Il en a toujourns dans son armée, tant de pied que de cheval, environ huit mille, qui sont ses meilleurs soldats, & qui combattent toujourns proche de la personne avec des armes à feu; ceux qui rendent de meilleurs combats obtiennent les principales charges de l'armée, ou le gouvernement de quelque place. Ces Noirs sont si superbes, à cause de la confiance que le Roy a en leurs personnes, que tous les Maures tremblent devant eux, & les respectent comme des Seigneurs.

S

## DES JUIFS.

**L**Es Juifs sont en grand nombre dans la Barbarie, & n'y sont pas plus estimez qu'ailleurs, au contraire s'il y a quelques immondices à jetter dehors, ils y sont les premiers employez. Ils sont obligez de travailler de leurs métiers pour le Roy, lorsqu'ils y sont appellez, pour leur nourriture seulement, & sujets à souffrir les coups & les injures de tout le monde, sans oser dire une parole à un enfant de six ans, qui leur jettera quelques pierres. S'ils passent devant une Mosquée en quelque temps & saison que ce soit, il leur faut oster leurs souliers, n'osans mesmes dans les Villes Royales comme dans Fez & dans Maroc, en porter sur peine de cinq cens coups de baston, & d'estre mis en prison, d'où ils ne sortent qu'en

payant une grosse amande.

Ils vont vêtus à la mode Arabesque , mais leurs manteaux & bonnets sont noirs , pour estre distinguez. Dans Fez & dans Maroc ils sont separez des habitans, ayans leurs quartiers à part, ceints de murs, dont les portes sont gardées par des gens établis par le Roy , afin qu'ils puissent faire leur commerce en paix , & sanctifier leur Sabat , & leurs autres festes. Dans les autres Villes ils sont mélez avec les Maures. Ils ne font autre trafic que la marchandise , & leurs métiers. Il y en a plusieurs fort riches , qui ne le portent pas plus haut que les moindres. Ils ont correspondance en Europe avec les Juifs qui y habitent , & qui leur envoient par le consentement des Consuls des armes & des munitions.

Ils ont dans chacune des Villes un Checq & principal qu'ils éli-

sent, où que le Roy leur donne  
d'entr'eux; ce Checq est celuy qui  
leve les garrames sur chacune  
maison, pour les payer au Roy. Ils  
vont rarement leurs en campa-  
gne, parce que les Arabes & les  
Barbares les égorgeent la pluspart.

Il n'y a presque jamais de justice  
pour eux dans ces pais-là. S'ils  
parlent trop devant un Gouver-  
neur pour défendre leurs droits,  
(car en Barbarie on ne se sert ny  
d'Avocats ny de Procureurs, cha-  
cun y plaide sa cause) il leur fait  
donner des soufflets par ses Gar-  
des. S'ils entendent quelques-uns  
des leurs, les enfans les accablent  
de coups, leurs crachent au visage,  
& leurs disent mille maledictions.  
Au reste ils ont une admirable  
charité envers leurs pauvres pour  
ne les point laisser mander, leur  
Checq les taxant chacun suivant  
leurs moyens pour subvenir à leurs  
nécessités. Voilà en peu de mots

les miseres que souffre ce peuple, autrefois si chery de Dieu, & qui est aujourd'huy le jouet & le rebut de toutes les Nations, suivant les paroles du 26. chapitre du Levitique.

## DESCRIPTION DU ROYAUME DE FEZ.

**C**E Royaume estoit anciennement connu sous le nom de Mauritanie, ce qui fait que ses habitans, quoy que de diverses Nations, sont encore aujourd'huy appelez Maures. C'est un pais assez temperé, excepté dans les mois de Juin, de Juillet & d'Aoust, que les chaleurs y sont excessives. Il est fertile & abondant en toutes sortes de grains & d'herbages, ce qui est cause qu'on y nourrit quantité de bestiaux domestiques. Ses plaines, qui s'étendent le long de la mer, depuis Taguedart jusques

à Azamor, ne sont habitées que d'Arabes, qui vivent sous des tentes. Ils demeurent en Esté sur le bord des rivières & dans les lieux marécageux; & dans le temps des pluyes, qui tombent en Hyver avec abondance, ils se retirent aux lieux les plus élevez, pour n'estre point incommodéz des eaux, d'où vient que ceux qui voyagent sont obligez le plus souvent de coucher à la belle étoile & à l'injure du temps, pour ne pouvoir rencontrer de giste, & de porter avec eux des vivres, autrement il s'en faudroit passer, à moins qu'on ne voulut se détourner de deux ou trois lieues du chemin pour trouver quelque Adouïar, où a grande peine en pourroit-on avoir.

Ces miserables, qui ne cultivent simplement la terre que pour ce qu'il leur en faut pour vivre, & pour payer les droits du Roy, se passent d'un peu de farine bouillie

dans de l'eau, & du lait, ou d'un peu d'orge rostie dans une poisse, ou bien de quelque galette qu'ils font cuire dans une terrine avec de la fiante de vache seche, dequoy ils se servent au feu au lieu de bois, qui est rare en beaucoup d'endroits.

Lorsqu'ils se regalent, ils mangent du couscoussou, dont j'ay parlé au manger du Roy, où ils mettent des chardons boüillis dans du lait, des mauves, du fenouil sauvage, avec quelque petit morceau de viande sechée au Soleil, & cela à leurs Pasques, ou lorsqu'ils font des nopces. Il y en a qui sement le bled avant que de labourer la terre & la fumer, pour n'avoir point tant de travail, & neantmoins il y vient en quantité; car comme ils sement toujours sur des terres nouvelles, la bonté du terroir, & la quantité d'eau qui tombe l'Hyver & le Printemps, le

fait venir malgré qu'il en ait.

Ils n'habitent pas toujours dans un mesme endroit ; lorsqu'ils sont las de demeurer dans un lieu, ils vont dans un autre, où ils trouvent toujours du terrain dequoy semer leurs grains ; car la terre ne travaille pas la dixième partie de ce qu'elle fait en Europe.

Il y a aussi des païs montagneux qui s'étendent depuis la riviere de Taguedart, qui est entre Arzille & le Cap Spartel, jusques aux frontieres de Tremesen. Ces montagnes sont habitées d'Arabes depuis Taguedart jusques à Jebel Zebibe, & Benzeroël, & Toutouïan, & depuis Toutouïan tirant droit à Fez & à Meluya ; & de Meluya jusques à Melille, ce sont des Barbares qui y ont fait des villages, & construit des Chasteaux pour se défendre des injures du temps & de leurs ennemis.

Outre des fruits, ils ont quanti-

ré de ruches à miel, qui leur donnent beaucoup de eire, qu'ils vendent aux Chrestiens sur les ports de mer.

Il ya quelques mines de fer, mais ils ne le sçavent pas raffiner, & ils ne s'en servent que pour faire des clous & autres ferremens grossiers. Leur langage est tout different de celuy des Arabes, comme j'ay déjà dit cy-devant. Les Provinces de ce Royaume sont huit, à sçavoir Alcalaya ou Alcaladia, Riffe, Jebel-Zebibe, Benzeroët, & Chechoïan, Algarbes, montagnes de Serhon, de Zaouias, de Melaya, Alciz & Temesena.

## PROVINCE D'ALCALADIA:

**D**ans la Province d'Alcaladia est la Ville de Quiviane, & le Chasteau du Dar-Michal, avec la forteresse de Melille, située sur l'embouchure du fleuve de Me-

luya. Elle est defenduë par les Espagnols ; elle a quantité de hautes montagnes, mais aussi ses plaines sont bien fertiles en toutes sortes de grains. Cette Province est celle qui est la plus voisine du Royaume de Tremesen, & qui en est separée par le fleuve de Meluya.

## PROVINCE DU RIFFE.

**R**iffe est une Province toute montagneuse, il y a quantité de Chasteaux, les principaux desquels sont Neucour, Boutoya, Tafsaris & Bellez, avec la Ville & Chasteau de Theza. Les Fortereses des Algouzemes & du Pignon sur la coste sont tenuës par les Espagnols. Cette Province est abondante en fruits, & sur tout en olives & en cire.

## PROVINCE D'ALGARBE.

**A**lgarbo est une belle & grande Province, bien fertile en grains & en bestiaux, pour y avoir tres-peu de montagnes, & pour estre arrosée de quantité de rivières & de ruisseaux, ses Villes sont Alcazar, Arzille Toutouïan & Salé.

La Ville d'Alcazar est bastie sur la riviere de Loucous au Nord-est d'icelle. Il y a quantité de jardins sur les bords de cette riviere, qui les submerge tous, de mesme que la Ville, lorsqu'elle deborde au temps des pluyes. Cette place n'a que de vieux murs sans aucune forteresse, & n'est qu'à cinq lieuës de la mer.

Toutouïan est bastie sur la pente d'une montagne en forme d'une croix de saint André, & sur des rochers avec un petit Chasteau au

S vj

dessus du costé du Nord-ouïest. Elle est éloignée de la mer de deux petites lieuës ; il y a une moyenne riviere qui passe au dessous, où ses habitans arment quelques brigantins & galiottes, avec lesquels ils vont en course sur les Chrestiens. Cette riviere passe au milieu d'une belle plaine, qui peut avoir quatre ou cinq lieuës de circuit, & est environnée de hautes montagnes. Il y a en cette plaine quantité de vignes & de jardins, & des terres ensemencées.

La Ville d'Arzille est sur le bord de la mer : Cette Ville est peu de chose, elle a appartenu longtemps aux Portugais, mais les Espagnols l'abandonnerent au temps qu'ils estoient maîtres du Portugal, il n'y a qu'un petit port pour retirer les barques des pêcheurs.

S A L É.

**L**A Ville de Salé ou Sôla est bastie sur la riviere de Guerrou, qui desceend des montagnes des Zaouïas, & passe au milieu des deux Villes. Celle qui est du costé du Sud a deux Chasteaux presque sur le bord de la mer, au haut d'une petite montagne. Le vieil est directement sur le bord de la riviere, & le neuf, qui fut basty par Mouley Archy, en est fort peu éloigné, & ils ont communication par une grande muraille qui est entre-deux. Il peut y avoir dans les deux trente pieces d'artillerie assez mal en ordre. Il y a un fortin au dessous du vieil Chasteau sur l'embouchure de la riviere, il est garny de cinq pieces de canon (trois de fer & deux de bronze de douze & quinze livres de balle) pour faciliter la retraite des Corsaires, lors.

qu'ils sont poursuivis des Chrétiens.

Les murs de cette Ville, qu'on appelle Raval de Salé, sont de grande étendue & fort anciens, bastis de chaux & de sable rouge à la mode du país; il y en a quelques cent toises de tombez vers la marine, & l'on pourroit semer dans leur enceinte de quoy nourrir deux mille personnes.

Elle a au Sud-est une belle & haute tour, semblable à celle de la Cathedrale de Seville en Espagne, & de la grande Gemme de Maroc, on l'appelle Hazans: C'est au pied de cette tour qu'ils fabriquent leurs vaisseaux, & les font hyverner. La mesme tour sert aussi de phar pour donner connoissance de la terre à ceux qui navigent; on court sur le haut à cheval aussi aisément que si c'étoit sur une montagne. Il y a autour de cette Ville quantité de vi-

gnes & de jardins, & c'est la principale retraite des Corsaires de ce Royaume.

Il y a aussi sur les costes de cette Province quatre Forteresses, trois desquelles sont encore aujourd'hui possédées par les Chrétiens; la première est Ceüta, qui n'est qu'à sept lieuës de Toutouïan, à l'embouchure du détroit de Gibraltar, & est gardée par les Espagnols; la seconde Tanger, qui est aux Anglois, n'en est qu'à quatorze; & la troisième Larache, qui est bastie sur l'embouchure de la riviere de Loucous, à cinq lieuës d'Alcassar, dans laquelle descend au Nord-est celle de Melay, où le Roy Dom Sebastien de Portugal fut mis en déroute. Il y a une belle forest proche de cette Place, qui est aussi défenduë par les Espagnols. La riviere de Taguedart où se retirerent les Corsaires d'Alcassar, est

entre Arzille & Tanger. Mamora est aussi sur l'embouchure du fleuve de Sebou, elle a esté tenuë par les Espagnols l'espace de soixante & six ans, mais ils l'ont renduë cette année pour ne l'avoir pas voulu défendre. Ce fleuve est le plus beau de tous ceux de ces Royaumes, il a sur les bords au dessous de la Place, une grande forêt qui peut fournir aux Maures dequoy faire autant de vaisseaux qu'ils desireront. Toutes les Places possédées par les Chrestiens sur les côtes d'Afrique, fournissent plus de Captifs & de renegats au Roy de Fez, que ne font les Corsaires, à cause des mauvais traitemens que les Gouverneurs font aux soldats qui y viennent exilz, & du peu de nourriture qu'il leur donnent.

## A M F A.

**L**A ville d'Amfa ou d'Anafé, est située dans la Province de Temesena, sur le bord de la mer, & est devenuë deserte pour la grande quantité de fourmis qui en ont chassé les habitans. Ses murs & ses maisons sont encore en bon estat, mais ils ne servent que de repaire aux lions & aux autres bestes feroces, qui sont en quantité dans la forest de Bouger, laquelle n'en est guere éloignée. Cette Province est aussi fertile & peuplée d'Arabes comme les Algarbes.

## PROVINCE DE SERHON.

**S**erhon est une Province toute de montagnes fertiles en bleds & en huiles, & en toutes sortes de fruits. Il n'y a aucune

Ville, mais seulement des villages de costé & d'autre, de mesme que dans les Provinces de Jebel-Zebibe, de Benzéroël & de Chechoïan. Elle n'a rien de considerable, outre les choses cy-dessus, que plusieurs grandes montagnes de rochers de sel. Elles se couvrent de neige en Hyver sur les sommets les plus élevez. Quand cette neige se fond en Esté sur les rochers, elle se congele au pied, & se transforme en sel blanc, & chacun en va prendre, sans qu'il luy en coûte rien.

## LA PROVINCE D'ASCIZ.

**A** Sciz est une belle Province' ceinte des montagnes de Serhon au Nord & Nord-ouïest; à l'Est de celles de Theza & du Riffe; au Sud-est & au Sud de celles de Meluya & des Zaouïas. Elle est tres-fertile en toutes choses, & a

quantité de rivières qui la baignent, & qui passent près des deux villes de Fez & de Miquenez.

## DESCRIPTION DE LA VILLE DE FEZ-BELLE.

**F**Ez vieille, vulgairement appelée Fez-Belé, est la Ville capitale du Royaume, & fut fondée par Mouley Dricé, le premier Roy Arabe, qui commanda dans le pays. Il y est réputé pour Saint, pour avoir forcé plusieurs Juifs, dont il la peupla dans sa naissance, d'embrasser l'Alcoran : Ses descendants y demeurent toujours, & dans leur rue aucun Chrestien ny Juif n'a pouvoir d'y passer. Son tombeau est dans les montagnes de Serhon, où se réfugient toutes sortes de personnes qui fuyent la colere du Roy, & les poursuites de la Justice : Sa maison a aussi le même privilege.

Ce Mouley Drice bâtit cette Ville sur la pente de deux montagnes, à cause d'une riviere qui passoit entre-deux : Elle est raisonnablement grande. Son plan n'est ny rond, ny quarré, d'autant qu'au Nord-ouïest & au Sud-est, ses murs s'estendent un peu en long ; mais au Nord-est & Sud-ouïest, ils sont en forme quarrés. Elle n'a point de faux-bourgs, ny n'en a jamais eu, comme quelques-uns le veulent faire croire, elle n'a jamais esté plus riche ny plus magnifique que je la décris, je parle des choses que j'ay veües, comme elles sont, & non par rapport, comme ont fait ces Messieurs.

Cette Ville est grandement riche, d'autant que c'est où se fait tout le trafic du pays, & c'est elle qui fournit Tafilet, & les autres Provinces éloignées, de tout ce qu'elles ont de besoin. Son circuit

fera de quatre lieues ou environ; mais il y a quantité de jardins dans l'enceinte de ses murs : Elle a de tres-belles maisons élevées, couvertes en terrasses; & quoy qu'elles ne paroissent rien par le dehors, elles sont fort propres au dedans. Les rues y sont fort étroites, & ont quantité de portes avec lesquelles elles se ferment de nuit, afin que personne ne puisse aller d'un quartier à l'autre. Les jardins s'estendent au dehors plus d'une grande lieue; ils donnent en abondance des fruits & des légumes.

Elle est gardée par deux Châteaux, qui sont sans artillerie. L'un est fort ancien, & ses murs du côté du Sud-ouest sont la plus part démolis; & l'autre neuf, est au Ouest Nord-ouest de la Ville, & fut construit par Mouley Archy pour y loger ses Alcaydes, à qui Mouley Seméin l'ôta du com.

mancement de son regne , pour y mettre une garnison de Noirs.

Il y a aussi deux bastions aux deux costez de la Ville , où la muraille s'avance en long. Ils sont un peu élevez sur des colines , & bâtis en pointe de diamans. Il y a deux canons de fer dans chacun.

Une riviere qui descend de Fez-Gedide , passe au milieu de la Ville , où elle se divise en six branches , & si à propos , qu'elle fournit de l'eau dans toutes les maisons de la Ville , chacune ayant trois à quatre fontaines. Cette riviere ainsi divisée fait moudre trois cens soixante & six moulins , & donne de l'eau à autant de bains.

Il y a aussi trois cens soixante & six fours , pour la commodité des bourgeois ; Et comme ils cuisent leur pain tous les jours , les fours sont toujours occupez jusques à quatre heures du soir & plus.

Il y a quatre Gemmes ou Mosquées principales, & plus de cinq cens autres inferieures. La premiere appellée Carouÿn, est où reside le Cady, Pontife de leur loy. Elle est de grand circuit, & contient trois cens soixante & six piliers de brique bâtis en arcades de la hauteur de dix à douze pieds. Une grande court est au milieu, où sont douze grandes coquilles de jaspe qui jettēt de l'eau pour laver & pour purifier tous ceux qui y vont faire la *Sala*. Le pavé est de quarreaux de toutes sortes de couleurs industrieusement travaillez. Il y a des fontaines au dehors pour donner à boire à ceux qui passent par les ruës; & une infinité de lampes au dedans, qu'on allume la nuit, à l'heure des prieres qui s'y font d'ordinaire: Tous les piliers à la hauteur d'un homme sont entourez de nattes de jongs, peintes de toutes sortes de cou-

leurs, qui divertissent agreablement la veüe ; & sur les quarreaux ils en mettent de plus grossieres, sur lesquelles ils s'ayoyent.

*Colleges  
Arabs a  
Fes, &  
leur usage.*

Cette Mosquée se ferme avec trente grandes portes couvertes de lames de cuivre, & auprès sont quelques Colleges où vont étudier ceux qui desirent d'estre Talbes dans les autres Villes & Provinces du Royaume. Le plus magnifique de tous, est celuy que Mouley Archy a bâty de son temps. Dans ces Colleges on n'étudie que la langue Arabesque la plus pure, c'est à dire, celle en laquelle l'Alcoran a esté écrit, qui differe en beaucoup de choses de celle que parle le vulgaire ; & il n'y a que les Talbes, & ceux qui l'ont étudiée, qui la peuvent expliquer. On n'y apprend pas le Latin, ny la Philosophie, comme quelques Autheurs ont voulu faire acroire dans leurs écrits.

Il y a aussi quelques petits Hôpitaux pour les malades étrangers & pour les incurables, lesquels sont entretenus des charitez des plus devots, qui leur font des legs en mourant. On y reçoit les incurables, & les étrangers infirmes, & l'on y donne ce qu'il faut pour enterrer ceux qui n'ont pas de quoy. Les Mosquées ont de grands revenus, car toutes les boutiques leur appartiennent, ainsi que plusieurs jardins. Les Notaires publics tiennent leurs études devant les portes de cette Gemme, qui est placée au cœur de la Ville pour la commodité des Marchands & des artisans, lesquels tiennent presque tous leurs boutiques en ce quartier là, & non aux lieux où ils demeurent, comme en Europe,

Cette Ville a sept portes principales, & le fleuve de Sebou qui passe au Nord-est descend des

T

montagnes de Theza , & reçoit dans son lit , au dessous de la Ville, la riviere d'Oüarga , qui vient de Fazeze , & celle d'Enques qui sort de Serhon. Elle a du costé du Nord une montagne extrêmement longue & haute , au pied de laquelle il y a quantité d'oliviers , de mesme que du costé du Sud-est ; ce qui y rend l'huile à fort bas prix.

Ses habitans sont sujets à la rebellion , & ont souvent résisté aux Roys , & de trente-quatre contre qui ils avoient pris les armes, Mouley Seméin a esté le seul qui les ait tout à fait mis à la raison dans le temps que j'y estois.

## LA VILLE DE FEZ-GEDIDE.

**L**A ville de Fez-Gedide , qui est directement au dessus de Fez-Bellé , luy sert de Citadelle. Elle fut bâtie par Ben-y-mariny il y a environ cinq cens ans, au temps

*du Royaume de Maroc.*

Il tenoit le siege devant l'autre  
ez. Elle est encinte d'un double  
mur de dix emfans de large, flan-  
ué de bonnes tours, de bastions  
& de demies lunes en plusieurs en-  
droits au dehors. Mouley Archy  
fit bâtir un Palais & un Serrail,  
& redifia les anciens qui comman-  
oient à tomber en ruine: Ce Pa-  
ais est au milieu de la Ville, de-  
vant la principale entrée duquel  
ly a une grande place, où l'on  
range les chevaux des Seigneurs  
qui viennent à la Cour. Trois cens  
Noirs de Guinée gardent cette  
Place, dont le Capitaine a le soin  
de fermer & d'ouvrir les portes du  
Palais & de la Ville, & d'y remplir  
les Corps de garde. A main droite  
est la grande Mosquée dans la-  
quelle on entre par une grande  
porte qui est au plus haut bout; &  
droit à la face l'on voit deux au-  
tres portes, dont l'une est fort an-  
cienne, & l'autre toute neuve,

par l'ancienne on entre au Palais & par la neuve au Château & aux écuries que Mouley Seméin a fait faire.

A cette première porte on passe sous une chaîne de fer, pour entrer dans une petite rue assez étroite, qui conduit dans la première court. Là se tiennent les valets & les esclaves des Seigneurs qui sont dans la seconde, aux deux bouts de laquelle il y a deux grandes salles de soixante pieds de long, & de trente de large, couvertes de thuilles vernies : les lambris industrieusement travaillés d'ouvrages de menuiserie à la Mosaique, faits en forme de voûtes, sont peints & dorez ; au dessous desquels de la hauteur de deux pieds on void des ouvrages de plâtre en sculpture qui représentent toutes sortes de fleurs qui sont délicatement travaillés. Elles sont pavées de petits quarraux de toute

couleurs , & même autour des murailles il y en a jusques à la hauteur d'un homme d'un travail extraordinaire & beau , pour estre tout de petites pieces rapportées & taillées au marteau , qui representent toutes sortes de roses & de fleurs. A droit & à gauche sont des galeries couvertes en plafonds , dont les poutres & soliveaux peints & dorez sont soutenus de hauts pilliers. Elles sont pavées & travaillées en sculpture de même que les salles , avec quantité de balustres , & deux coquilles de jaspe , & un grand bassin quarre de marbre au milieu , qui fournit de l'eau en abondance , quatre orangers sont aux quatre coins. A gauche de cette court est une petite Mosquée où le Roy va faire ses prières de nuit , & quand bon luy semble.

L'on passe après sous une grande allée fort obscure & d'autant que

les Maures ont pour coutume de ne faire aucunes fenestres à leurs logis) recevant le jour par la porte qu'ils tiennent à cet effet fort large, & fort haute. Puis l'on entre dans le dernier Palais, où l'on rencontre un long Vivier avec quantité d'orangers sur les bords d'un costé & d'autre; aux deux bouts il y a deux salles, l'une desquelles est faite en carré. Ses lambris sont soutenus de douze colomnes de marbre blanc. Au milieu est une coquille aussi de marbre qui jette quantité d'eau. Ces salles sont peintes, dorées, & d'ouvrages de sculpture comme les précédentes. Elles ont en face des galeries, dont les poutres & les soliveaux ornés aussi de divers ouvrages de sculpture peints & dorés, sont portés par douze autres colomnes de marbre, sur lesquelles posent six arcades de bois aussi industrieusement assemblées

& travaillez, que dans tous les lieux cy-devant declarez. C'est en ce lieu que le Roy prenoit ordinairement son repas; qu'il donnoit audience à ceux qui avoient à parler à luy, & qu'il faisoit ses massacres lors qu'il demouroit à Fez.

A droit & à gauche du Vivier sont les Ecuries du Roy, & les magazins d'armes & de meubles, & l'entrée du Serrail est à main droite, qui n'est qu'une allée couverte de soliveaux peints.

Le Serrail n'est composé que de deux grandes salles peintes, & pavées, comme les précédentes, avec quantité de colonnes de marbre blanc de diverses grosseurs, qui soutiennent aussi des arcades, lesquelles font le tour de la court, comme celles qui sont au Palais. Au milieu boüillonne une fontaine de marbre à quatre degrez, travaillez en forme d'étoile. Au bout en entrant à main gau-

che est une tour d'une admirable hauteur ; couverte de thuille vernies comme toutes les falles , sur laquelle sont trois pommes de cuivre doré d'une grosseur extraordinaire ; c'est cette tour qui trembla avant la mort de Mouley Archy ; au bas sont les beins & les lieux communs du Serrail. Il y a au dehors un parterre de fleurs & de fruits , ou ceux de dedans ne peuvent avoir de communication. Avant que d'entrer dans ce Serrail , on trouve un appartement haut élevé. Les murailles & les lambris de ses quatre chambres ne sont couvertes que de lames & de feuilles d'or ; il fut fait avec tant de diligence , qu'il s'acheva en un mois : Ce qui fit que Mouley Archy recompensa largement les Maistres qui y travaillerent. Il logea une renegate Espagnole qu'il aimoit sur toutes les femmes.

Le Jardin du Roy est entre les murailles où sont les fruits & les legumes pour l'entretien du Serail, au milieu duquel s'estend un long berceau fait d'ouvrage de charpenterie, couvert de treille, qui rapporte des raisins noirs, dont les grains sont gros comme des prunes, & d'une saveur tres-exquise.

Hors la Ville, dans un lieu appellé le Commice, est un Château que Mouley Archy avoit commandé, & qui est demeuré imparfait, pour le prejudice qu'il apporteroit, si ceux qui auroient esté dedans s'y fussent soulevez, à cause qu'il est sur un lieu eminent & commande à la Ville, qui est dans une plaine. Il y a une longue & haute muraille qui tire droit depuis la porte appellée des Lyons, jusques près de ce Château qui sert de lieu patibulaire, où l'on empale & expose les corps de

ceux que le Roy & la Justice condamnent à la mort.

## M I Q U E N E Z S E J O U R D U R O Y.

**L**A ville de Miquenez est à l'Oüest de Fez-Gedide, dans la même plaine, distante de douze lieues, & de trois des hautes montagnes de Serhon. Son terroir est fertile en bleds, en bestiaux, en oliviers, & en jardinages. L'air y est fort tempéré & beaucoup plus sain qu'à Fez, ce qui a porté Mouley Semeïn, qui regne aujourd'huy, à y faire construire un Château au Sud-est de la Ville, dont j'ay aidé à parachever les murs, ainsi que le Palais & trois Serrails, où il entretient la plus part de ses femmes, tant Reynes que concubines.

Quoy qu'ils soient de la même fabrique que ceux de Fez, les ou

vraies en sont bien plus beaux & plus délicats. Ils paroissent de loing à la campagne quelque chose de galand, pour la quantité de tours couvertes de thuyilles vernies, qui en rendent la veüe agréable. La riviere de Bouïamaire y passe au Nord-est au pied des murailles, & se va perdre dans un lac hors les montagnes de Serhon. Les murs du Château du côté de la riviere ont trente empanns de large.

Il y a trois murailles de ce côté, la premiere est de six empanns. Elle a des creneaux, & est flanqué de tours; la seconde à trente empanns de fondement, & quinze depuis rez de chaussée jusqu'au milieu, d'où en montant en forme de talus il va toujours en diminuant jusque à ce qu'il ne reste plus que de dix. Sur les bords des deux côtez sont deux petits murs chacun de trois empanns de large, & a plus de la

hauteur d'un homme , entre lesquels , sans estre vûs d'un costé ny d'autre , se promènent tout autour , ceux de la garnison qui ont leurs familles dans les tours qui y tiennent , ils ont aussi des creneaux. Les premières murailles des Serrails sont fort élevées de ce côté-là par dessus les autres. Elles sont épaisses de huit emfans jusques en haut , sur lesquelles il y a aussi des creneaux & des meurtrieres où les Eunuques font la sentinelle la nuit , de crainte de quelque surprise. Quant aux trois autres quartiers de muraille , ils ne sont que de dix emfans , & sont toutes faites de terre , de sable rouge , & de chaux pilées à leur mode , par un travail extraordinairemēt rude pour les Chrétiens qui y sont employez depuis l'année 1674. qu'il a esté commencé.

Ce Château , qui est plus long que large , & plus étroit d'un bout

que de l'autre, a trois portes, l'une du côté de la riviere, une autre du côté de la Ville, qui est au Nord-ouïest, & la principale de toutes est au Sud-est, laquelle a deux tours quarrées qui luy servēt d'embellissement. Devant cette porte est un cimetiēre entouré de mur pour empescher les bestiaux d'y entrer, ce que ne font point les autres. Au bout de ce cimetiēre, long de la portée d'un canon, parce qu'on n'y enterre jamais deux personnes dans une mesme fosse, est un moindre Château qui a esté fait pour servir de citadelle à celui-cy, & pour le deffendre en cas d'attaque. Ses murs ne sont que de cinq emfans, & peuvent estre facilement minez comme tous les autres. La riviere de Beth, qui est entre Salé & Miquenez, n'en est qu'à six petites lieuës, & va mêler ses eauës avec celles de Bouïamaire, dans un même lac.

## MONTAGNES DE MELUYA.

**M**eluya sont de hautes montagnes, qui sont partie de l'Atlas, en prenant leur nom du fleuve qui tire son origine du milieu de ces montagnes, & se rend dans la mer Méditerranée au pied de la Ville de Melille. Il y a quantité de pins & de sapins, que les Barbares transportent aux Villes, pour servir à l'édifice des maisons, & c'est là leur principal revenu. Il faut nécessairement passer par ces montagnes pour aller de Fez à Taflet, & l'on compte cent lieues de traverse. Il y a quantité de lions, de tygres, de sangliers & des loups dans les forêts d'Azerot, Safaron & Benyazega. Lorsqu'on veut prendre des lions & des tygres, on fait aux descentes des montagnes, ou aux sorties des forêts où ils se retirent;

une fosse ronde & étroite par le haut & allant toujours en s'élargissant par le fonds, & une autre fosse en longueur aussi profonde que l'autre, & ayant au fond un trou qui fait la communication des deux fosses. Sur le trou de la fosse ronde l'on met une trape sur laquelle on laisse un mouton mort, & dans la fosse longue on descend un coffre fort épais remply de cloux au dessus, & dans le fond duquel il y a un quartier de mouton, & on tient levé une porte qui répond au trou qui est entre les deux fosses; le lion qui ne sort ordinairement que la nuit pour chercher sa proye, court à la chauffe trape pour y devorer le mouton qu'il a senty, & comme il s'y jette avec impetuosité, il tombe avec luy dans la fosse, où quelque temps après qu'il a mangé le mouton, la faim l'ayant repris, il entre dans la fosse longue pour y manger le quartier de

mouton , lequel y est attaché à une machine à peu près comme est celle d'une ratiere , le lion tirant la chair en la mangeant remuë la machine , & fait choir derrière luy la porte qui l'enferme dans le coffre , qui estant fort étroit , luy oste la liberté de s'y remuer ; les Barbares qui le trouvent pris le matin , l'élevent avec quatre cordes liées à quatre anneaux de fer qui sont aux quatre coings du coffre , le mettent sur un cheval & l'emmenent chez eux. Quelquesfois ces Barbares reconnoissent le Roy de Fez , & d'autres fois non.

## MONTAGNES DES ZAOÛIAS.

**Z**Aoüias sont d'autres montagnes qui tiennent directement à celles d'Itata , au pied desquelles est située la Ville du mes-

me nom , par où passe la riviere de Sero , qui se rend dans le fleuve de Marbea , & tire son origine des mesmes montagnes. Dans ce fleuve qui entre dans la mer à Azamor , se rendent aussi les rivieres d'Oumana , Derna , Lotiet de Leibit , & les fleuves de Tadelà & de Tafaut. Celuy-cy depuis Lotiet de Leibit, ou riviere des Noirs, qui est aussi rapide que le Rhosne , fait la separation du Royaume de Maroc d'avec celuy de Fez. Sur ce fleuve il y a un pont entre Derna & Oumana , avec un Chasteau que Mouley Seméin y a fait faire pour la conservation de ce pont ; dautant que les Barbares dans leurs revoltes avoient coûtume de le mettre à bas. Ce país est le plus miserable de tout le Royaume.

## ROYAUME DE MAROC:

LE Royaume de Maroc a esté nommé Empire par plusieurs Autheurs, & son Roy est encore aujourd'huy traité d'Empereur par quelques Princes Chrestiens, qui luy ont écrit des Lettres, & envoyé des Ambassadeurs avec des riches presens pour faire la paix avec luy. Je croy bien que **Monkey Jacob Almanzor Mira-** **mominia**, qui avoit conquis tous les Royaumes depuis la Perse jusques en Guinée, & ajouté une partie de l'Espagne à ses glorieuses conquestes, & qui fut Fondateur de la Ville de Maroc il y a plus de neuf cens ans, meritoit ce titre, tant pour les vertus heroïques qui éclatoient en luy, que pour la quantité de Royaumes & de Provinces qui estoient sous sa domination, mais à present il est gou-

*du Royaume de Maroc.* 49

verné par un autre qui n'a pas la centième partie des terres que ce-luy-là possédoit.

Ce païs est beaucoup plus chaud que celuy de Fez, à cause qu'il est plus proche du Midy. Il est encore plus fertile en grains & en bestiaux, parce que les terres y sont moins sablonneuses. Il y a peu de montagnes, & son étendue est plus petite; la Province de Sus qui en dépendoit s'en estant séparée, depuis que les armes à feu s'y sont introduites, & que les montagnes d'Issa, de Zaimby, de Guilaoa, & d'Origue, qui sont parties de l'Achlas, ont secoué le joug.

Il n'a que cinq Provinces, qui sont Maroc, Tadola, Duquella, Haha, & quelques montagnes proche de Guilaoa, & celles où demouroient les Chavanats, lesquelles sont maintenant habitées par des Arabes. Les Villes sont Magec, Azamor, Saphie & Vala.

die, qui sont ports de mer, où il ne peut entrer que des barques, & qui n'ont que des vieux Châteaux pour toute défense, excepté Maroc qui est à trente lieues de la mer. Il y a quantité de Châteaux dans ce Royaume, où les Arabes se retirent en commun, comme font ailleurs les Barbares. Le fleuve de Goudet est le seul dans tout le país qui se rend à la mer; les rivières de Rascleyne, de Louydin, qui passe au Nord-est de la Ville, & celles de Mephis, de Mel, de Laquera & de Mesenes méient leurs eaux avec la sienne; Fiftella & Tasaüt qui sont en Tadola, entrent dans le fleuve de Marbea.

La Ville de Maroc est beaucoup plus grande que celle de Fez; elle est située dans une belle plaine, qui est toute couverte de hauts palmiers, lesquels rapportent des dattes fort grosses & tres-douces. Son Chateau, son Palais, les Ser-

rails & les jardins, sur le rapport de ceux qui les ont veus, sont autrement magnifiques que ceux de Fez & de Miquenez. Aussi l'on tient que Mouley Hamet Deibit, qui les embellit, y employa cinq cens quintaux d'or, sans l'argent qu'il possedoit, pour mettre ces ouvrages dans leur derniere perfection; & comme il n'avoit pas d'assez excellens maistres dans son pais, il en fit venir d'Espagne & de Portugal, à qui il donnoit une pistole tous les jours, & leur entretien.

Toutes les murailles des salles & des chambres sont couvertes de feuilles d'or; de mesme que les lambris & les portes dont les cloux, les gonds, les pentures, les verrouils & les serrures sont toutes de vermeil doré. Sur la haute tour de la grande Gemme, il y a trois boules d'or extrêmement grosses, qui sont percées en beaucoup

d'endroits des balles qu'on leur a tirées. Les ouvrages de petits quarrceaux & de plastre y sont si delicats, que l'art ne pouvoit rien inventer de plus beau.

Il y a des salles extrêmement longues & larges, dans lesquelles il y a de grands bassins d'eau fort claire, où sont plusieurs poissons que l'on voit se promener au haut du plancher par la reverberation de l'eau qui donne dans de grands miroirs, lesquels sont directement au dessus; & il y a une salle entre autres où tous les signes du Ciel sont representez avec tant d'artifice, que lorsqu'on les regarde l'on croit voir le firmament mesme; d'où vient que les Maures tiennent, que pour ce seul ouvrage, Mouley Hamet dès son vivant fut cōdamné de demeurer jusques à la fin du monde dans les enfers, ayant voulu imiter Dieu dans le plus bel ouvrage de la creation.

Les jardins qui ont deux lieues de circuit, y sont entretenus avec une symetrie admirable. Il y a quantité d'allées de quatre & de six rangées d'orangers entremêlez de jasmins, de lauriers, de rosiers, & de cyprès: Au milieu dequelles, car elles sont extrêmement larges, il y a de longs viviers remplis de poissons. Dans ces viviers sont plusieurs grottes dans lesquelles les Roys prennent leurs divertissemens; & comme je n'ay jamais esté sur les lieux, je ne puis en faire une plus ample description.

Les Portugais ont une forteresse appelée Masagam sur les costes de ce Royaume, laquelle n'est qu'à deux lieues d'Azamor. Les Arabes & les Barbares des pais circonvoisins y vont en grandes trouppes effacer leurs crimes en combattant contre-eux, & croient y gagner le Ciel s'ils y meurent, &

meriter beaucoup, s'ils tuent ou blessent quelques Chrestiens; mais les Portugais, qui connoissent leur maniere de combattre, ne font jamais de sortie sur eux, qu'ils n'en tuent plusieurs, ou qu'ils n'en emmenent quelques-uns esclaves, pour leur donner le temps de se purger par une longue penitence. Les Portugais entrent souvent dans leurs pais, où ils envoient premierement des espions ou écoutes, qui vont de nuit reconnoître où sont campez leurs Adouïars, & le nombre des personnes qu'il y peut avoir, & sur cela ils prennent leurs mesures. Ils marchent toute une nuit, & les surprennent à la pointe du jour, se rendent maistres de leurs biens & de leurs personnes, qu'ils emmenent avec eux pour le secours de la Place.

Ils sont beaucoup plus redoutez dans ce pais-là que ne sont les Espagnols

Espagnols & les Anglois, dans ce-  
luy de Fez. Aussi les Rois de Por-  
tugal honorent ceux qui deffen-  
dent cette Ville, des titres d'illu-  
stres Fidalgues, de deffenseurs de  
la Foy, & d'un habit de l'Ordre de  
Christ, en reconnoissance des ser-  
vices qu'ils rendent à la Religion  
& à leur patrie. Ils sont bien entre-  
tenus de tout ce qui leur est neces-  
saire : il y a ordinairement trois  
cens cavaliers, enfans de la Ville,  
tous mariez, & qui y ont famille ;  
ce qui les oblige d'estre extreme-  
ment vigilans pour s'y maintenir.  
Et lors qu'ils se voyent en peril  
d'estre tuez ou pris, ils choisissent  
plûtost le premier party que le  
dernier. L'infanterie qui sert pour  
défendre les murailles de la Ville,  
se change avec les Gouverneurs,  
qui ont tous soin d'en amener de  
nouvelle ; & ainsi on ne voit point  
de deserteurs de cette Nation,  
comme des Espagnols & des An-

glois qui font la plupart criminels, ou gens mis par force, qui n'ont nulle esperance d'en sortir jamais.

## ROYAUME DE TAFILET.

**T**afilet est un grand Royaume en Afrique au delà du mont Atlas, éloigné de six ou sept vingts lieues de la mer, au Sud est de la ville de Fez, & qui estoit anciennement connu sous le nom de Numidie; c'est un pais extrêmement sablonneux & steril presque par tous, à cause des chaleurs excessives qui y regnent pendant toute l'année. Il ne peut produire de bled, & l'orge qu'on y sème en petite quantité le long des rivières, & au temps des pluyes qui sont rares, ny croist aussi qu'avec beaucoup de paine. Les Cherifs & les Alcaydes seuls, qui sont les nobles du pais, en peuvent acheter;

à cause qu'elle est trop chere pour le peuple, qui est extrêmement pauvre & miserable, & qui ne vit que de dattes & de chair de chameau.

L'eau est fort rare aux lieux éloignez des rivieres, & il n'y en a point d'autre que celle de pluye, qui tombe quelquefois en de certains Hyvers avec abondance, & qu'on conserve dans des citernes; si bien que les hommes & les animaux domestiques ne boivent la plupart du temps que du lait de chameau, qui est un animal qui sert à defalterer les autres, & qui se peut passer deux jours sans boire.

Les Provinces qui dépendent de ce Royaume sont celle de Totiet, qui est du costé du Levant, celle de Dras qui est au midy, & les deserts de Sara, qui contiennent les peuples de Ferquela, de Toudega, de Leguetily, de Tougedout, de Sedrat, de Mou-

gouna, de Secoura, & de Hadet, lesquels habitent chacun près des rivières de ce nom, & tirent leur origine des montagnes de l'Atlas, Zaimby & Guilaoa.

Il n'y a que la seule ville de Tafilet dans ce Royaume. Elle est assise sur la rivière qui luy donne son nom, & à tout le reste du pais. Les peuples de cet état sont de trois sortes, & sont composez de Cherifs, d'Arabes & de Barbares. Les premiers sont descendus de l'impositeur Mahomet, & demeurent dans des Châteaux. Les Arabes ont esté amenez dans le pais avec ceux-cy; & Mouley Moberzi, qui estoit leur Prince par Mouley Almanzor, comme nous l'avons déjà dit, & les Barbares sont des anciens habitans, ce sont des gens secs, hauts, & basané, qui demeurent dans des villages entre les montagnes, & qui nourrissent quelques bestiaux, qu'ils échangent avec

les Arabes pour des dattes.

Il y a quantité d'Autruches ; qui sont grandes comme des genisses de six mois , & fort grasses : on les prend à la course , & elles ont fort bonnes à manger.

Ce pais abonde en dromadaires , qu'ils nomment Mebery , & qui ressemblent presque en tout aux chameaux, hormis qu'ils ont le corps & les jambes plus deliez , & deux bosses , l'une moindre que l'autre. Ils sont si legers & vont avec tant de vitesse , qu'ils font quelquesfois en un jour & une nuit le chemin qu'un bon cheval ne pouroit faire qu'en sept ou huit jours. Lors qu'ils paissent ils demeurent plusieurs jours sans remuer , & comme endormis. Pour compter les jours qu'ils font en cet estat , les Barbares leur attachent au col une bourse de cuir , où ils mettent chaque jour une petite pierre , & ils assurent , pour

l'avoir expérimenté, qu'ils pour-  
 ront faire en vingt-quatre heures  
 autant de chemin, qu'un cheval  
 est capable d'en faire pendant  
 autant de jours qu'ils ont esté sans  
 sortir de leur assoupissement. Plus-  
 sieurs Chrestiens dignes de foy ont  
 veu un homme à Fez, qui estant  
 party de Maroc au lever du So-  
 leil, avoit esté à Tafilet, où il avoit  
 porté quelques dépêches, & le  
 lendemain à cinq heures du soir  
 il estoit arrivé à Fez, ayant fait  
 pour le moins deux cens lieues en  
 deux jours, & n'ayant changé que  
 de deux animaux. Le mesme hom-  
 me ne faisant que d'arriver leur  
 dit, qu'il iroit encore, si ils le  
 vouloient à Tanger porter leurs  
 lettres, & qu'il leur en rapporte-  
 roit des réponses le lendemain à  
 l'ouverture des portes de la Ville,  
 quoy que Tanger soit éloigné de  
 Fez de soixante lieues.

PRINCIPAUTE DE SUS.

**L**A principauté de Sus, du temps qu'Agader Aguer, ou Sainte Croix estoit aux Portugais, faisoit partie du Royaume de Maroc. Mais depuis que les Espagnols se furent rendus maistres du Portugal, ils abandonnerent cette Place, ainsi que celles de Saphye & d'Arzille. Les Barbares du Pais s'y habituerent, & donnerent le commerce libre à tous les Chrestiens, qui vouloit venir trafiquer avec eux, & leur promirent qu'ils leur payeroient au double les armes & les munitions de guerre qu'ils apporteroient à Fez, à Maroc, & ailleurs.

Comme ils ont quantité de mines d'or & de cuivre entre leurs montagnes, & qu'ils en avoient de tout prest & abondamment, en peu de temps ils se fortifierent

d'armes & de munitions, & refuserent l'obéissance qu'ils rendoient au Roy de Maroc, voulans estre gouvernez par un Prince choisi d'entre eux, qui resideroit à Illec, capitale du País. Depuis ce temps-là ils se gouvernerent ainsi jusqu'à l'arrivée de Mouley Archy, qui à cause des nombreuses troupes qu'il menoit, & de la trahison de ceux qui défendoient les passages, les Abjigua, & la pluspart furent delàinez. Ils luy obeirēt pendant tout son regne, & les deux premières années de celuy de Mouley Semein. Mais lors qu'ils reconnurent le naturel avare de celuy-cy, & qu'il exigeoit trop souvent d'eux des sommes immenses, ils tuerent ses Gouverneurs, & se donnerent à Mouley Hamet Meherez, auquel ils obeirēt jusqu'à sa dernière sortie de Maroc.

Ils furent ensuite quelque temps sans le reconnoître, mais

les ayans ramenez au devoir, il regne aussi absolument dans ses Estats, que son Onle à Fez & à Maroc. Il n'a que deux Provinces, l'une est Sus, où sont les villes de Tarudant & d'Agader Aguer; & l'autre est Sehel où est la ville d'Illec, qui est grande, riche & bien peuplée d'habitans, lesquels trafiquent ordinairement au país des Noirs, d'où ils apportent quantité d'or & de Marfil. Ces Provinces sont separées du Royaume de Maroc par des montagnes tres-hautes, & presque inaccessibles; & de la Province de Dras, quelles ont au Sud-est, par d'autres montagnes qui ne sont pas moindres. Il n'y a que deux rivieres, dont l'une s'appelle Sus, & l'autre Mafa. Sainte Croix & Aguilou sont les lieux où les vaisseaux viennent négocier. De vastes deserts sont entre ce país-là & le Royaume de Sudan, qui est au sud, & la mer qui

le borne au ouest & au sud-ouest. Ce terroir est beaucoup monta-  
gneux, & tres-fertile en mines, en  
grains, & en fruits. Il y a quantité  
de Châteaux & de Villages où les  
Barbares sont fortifiez. Ils y ont  
chacun deux ou trois armes, pour  
changer, en quoy ils fondent leurs  
richesses. Les Susis sont plus  
adroits aux armes, & plus guer-  
riers que tous les autres Barbares.  
Ils ont tout ce qui leur est neces-  
saire pour vivre, excepté la laine  
qui leur est apportée de beaucoup  
d'endroits par les Chrestiens, les-  
quels trafiquent avec eux.

J'aurois enrichy cette Histoire  
de celle des persecutions que les  
Esclaves Chrestiens ont souffertes  
depuis vingt ans dans ces Royau-  
mes, avec plusieurs particularitez  
fort curieuses. La maniere dont les  
Captifs sont vendus, & les travaux  
ordinaires auxquels on les occupe :  
& plusieurs aventures arrivez à

quelques-uns d'entr'eux: Et particulièrement la conservation miraculeuse de Bernard Bauffet, qui pour n'avoir pas voulu renier la Foy Chrestienne, fut exposé à 14. lions affamez pour estre devoré. J'aurois adjouté aussi un petit traité du Commerce, & de la maniere qu'il se fait avec ces peuples dans les principales Villes de la Barbarie, à quoy j'aurois joint les termes principaux de la langue Arabe, que dont on se sert communement en ces quartiers-là: Mais comme la matiere s'est insensiblement grossie, & que cela passeroit les bornes d'un juste Volume, j'en feray la seconde partie de cette Histoire, dans un Tome separé qu'on va imprimer au premier jour.

Voilà ce que j'ay remarqué parmi ces Barbares durant le temps que j'ay esté Captif. Les rudes exercices où j'estois employé tous

les jours, ne m'ont pas empesché durant la nuit de retrancher quelques heures de mon repos, pour décrire les choses dont je traite dans cette Histoire. Je sçay qu'il y en a d'autres qui ont écrit sur le mesme sujet; mais je puis assurer avec verité, qu'ils en ont plus dit qu'ils n'en ont appris, n'ayans pas gardé la sincerité à laquelle ils estoient obligez pour meriter la croyance qu'ils desiroient que receussent leurs écrits.

Je ne dis pas les choses avec autant de politesse & d'eloquence que pouroit faire une autre personne, je l'avouë; mais il faut avoüer aussi qu'il est assez rare qu'un homme qui a esté Captif pendant onze ans, ayant esté pris à l'âge de dix-neuf, & qui pendant un si long-temps est demeuré sans lecture d'aucun livre François; toujours embarassé & occupé à de cruels travaux, capables de

faire oublier jusqu'à sa langue naturelle, s'en soit souvenu assez pour se faire entendre ; & qu'au lieu de s'abandonner comme les autres à plaindre son infortune, il ait cherché dans cette occupation l'art de surmonter avec constance les malheurs que la captivité traîne après elle. C'est ainsi que je l'ay toujours supportée avec une entière resignation aux volontez de Dieu, qui m'en a délivré dans un temps où j'avois perdu toute esperance de recouvrer ma liberté.

F I N.

# T A B L E



# T A B L E

## DES PRINCIPALES Matières par Alphabet.

### A

<b>A</b> rrivée de Monsieur le Comte d'Estrée devant Salé.	page 98
Arrivée de Frejus faux Ambassadeur de France vers Mouley Archy.	93
Arrivée de Mouley Hamet Meherez à Theza.	134
Arrivée des PP. de la Mercy à Salé.	154
Arrivée de Mouley Seméin à Maroc.	157
Arrivée du Major de Tanger à Fez.	160
Arrivée de Mouley Aran Roy de Tafilet au Camp de Maroc, & pourquoy.	223
Sa detention, & pourquoy.	232
Arrivée de Mahamet Lehache au Zaouias.	233
Arrivée d'un Envoyé de Portugal.	237
Arrivée de Mouley Seméin à Tafilet.	258
premiere Arrivée de Monsieur de Cha- teau Regnaud devant Salé.	296
Arrivée de Mouley Seméin sur les fron- tieres de Tremesen.	299

## DES MATIERES.

Arrivée de l'Ambassadeur d'Angleterre à Miquenez.	322
Seconde Arrivée de Monsieur de Châ- teau Regnaud devant Salé.	339
Arrivée de l'Ambassadeur de Maroc à la Cour de France.	341
Ses Harangues au Roy & son retour.	342. & 343

### B

<b>B</b> ataille gagnée par Mouley Archy contre Haly Soliman.	16
Sa mort.	18
Bataille de Maroc gagnée par Mouley Seméin, d'où s'ensuit la conquête de ce Royaume.	123 & 124
Bataille d'Alcassar & la mort du Prince Gayland.	142
Bataille de Maroc gagnée par Mouley Hamet.	198
autre gagnée par Mouley Seméin.	200
Bataille des Zaoüias.	243

### C

<b>C</b> onquête du Riffé.	25
Conquête des Algarbes.	38
Conquête de Jebel-zebibe & Benz- roel.	45
Conquête des Zaoüias.	49
Conquête de Maroc, & la mort de son Roy.	55

## T A B L E

Cruautez de Mouley Archy.	76
Conspiration contre Mouley Archy découverte.	85
Cruauté de Mouley Archy envers ses Neveux ; & la fuite de Mouley Larby en Esgagne, où il se fait baptiser.	88
premiere Conspiration contre Mouley Seméin découverte.	129
seconde Conspiration contre luy découverte.	176
troisième Conspiration contre luy découverte.	223
Conquête de Sus par M. Hamet.	245
Conseil tenu sur la paix avec les Anglois.	312
Chien & son instinct à découvrir la matremores.	172

### D.

<b>D</b> étention de Mouley Hamet en Zaimby, ses fers & sa liberté.	126
Déroute de l'Alcayde Cherquy par Gayland.	140
Déroute du Bacha Gerary.	169
Dedicasse du Palais de Miquenez.	243
Défaite du Roy. à Itata.	264
Défaite des Barbares par l'Alcayde Benjauja.	316
De la Religion des Maures.	347
Des Rois de Fez & de Maroc, & leurs	

# DES MATIERES.

plaisirs & richesses.	361
Du peuple.	376
De leurs femmes.	384
Des enfans.	389
Des mariages.	394
Des morts.	400
Des Renegats.	405
Des Noirs.	407
Des Juifs.	410
Description du Royaume de Fez depuis 413. jusqu'à 450.	450
Description du Royaume de Maroc, 451. jusqu'à 458	
Description du Royaume de Taflet. <i>id.</i>	
Description de Sus.	463

## E

<b>E</b> xil de Mouley Hamet.	109
Election ds Mouley Seméin pour Roy de Fez, & de Mouley Aran pour Roy de Taflet.	112
Election de Mouley Hamet pour Roy de Maroc.	116

## F

<b>F</b> uite de l'Alcayde Mahamet Bur- hos-Arafé, dans le Pignon de Ve- lez.	26
premiere Fuite de Mouley Hamet Me- herez.	103
Sa prise.	101

# T A B L E.

Fuite de quatre mille Chavanets.	133
seconde Fuite de Mouley Hamet.	152
Fondation des Hospitiaux de Fez.	208
Fables des Maures sur les conquestes de Loüis le Grand.	239

## H

<b>H</b> arangue de Mouley Archy.	21
-----------------------------------	----

## L

<b>L</b> iberté d'Abdalarize Arase.	34
-------------------------------------	----

## M

<b>M</b> ouley Mahamet Roy de Tafilet est mis en déroute par Mouley Archy.	19. & 23
Mouley Aran Vice-Roy de Tafilet.	25
Mort d'Abdala de Ringuy Prince de Fez Gedide.	30
Mort de Cid Serere Gouverneur de Fez Bellé.	32
Mort de Crom-Lehache Roy de Ma- roc, & pourquoy.	50
Mouley Hamet Meheréz Vice-Roy de Maroc.	54
Mouly Talbe frere de Mouley Hamet est mis en déroute par les Chavanets;	60
Mouley Hamet les met à la raison.	62

## DES MATIÈRES.

Mort de Dom Francisco Carrion.	92
Mort glorieuse de Dom Pedro Lopez Gentilhomme Espagnol.	98
Mort de Mouley Archy.	111
Mouley Seméin marche contre Mouley Hamet son neveu Roy de Maroc.	118
Mort du Bacha Cidan.	130
Mouley Achem frere du Roy, chassé de Fez où il l'avoit estably Vice-Roy.	170
Mort d'un renegat qui reconnut sa faute.	249
Mort d'une femme du Roy & de son Chirurgien, & pourquoy.	252
Mouley Seméin assiegé par les Nèges entre Zaimby & Guilaoa, où il perd son armée.	270
Mort d'Abdrahaman Filely Visir, & pourquoy.	277

### N

pre- miere	N	Opces de Mouley Archy.	33
	N	secondes Opces avec la Princesse de Riffe.	35
		Nouvelle de l'arrivée d'un Ambassa- deur d'Angleterre à Tanger, & ses presens,	84

### O

O	Rrorigine des Roys de Fez & de Ma- roc.	9
---	--	---

# T A B L E

Origine des Chavaquets. • 61

## P

**P** Rison d'Abdalazize Arafé. 26

Persecution contre les Chrétiens. 58

Préparation de M. Hamet pour ses des-  
seins. 102

Paix de Fez-Bellé. 149

Paix avec les Anglois. 203

Présent de l'Alcayde Semac, & sa mort.  
211

Paix de Maroc. 227

Peste generale. 247

Présent magnifique du Gouverneur de  
Tanger. 279

Plaisirs du Roy. 280

Procession du Roy en temps de seche-  
resse. 282

Présens du P. Jean de J. Maria. 285

Prise de la Ville de Tagazel. 302

Passé-temps du Roy. 319

Sa piété envers les Prisonniers. 324

Son éloge particulière. 327

Prise de Mamora sur les Espagnols. 327

## R

**R** Evolte de Mouley Archy contre  
Mouley Mahamet son frere Roy  
de Tafiler. 4

Ses prisons. 5

Sa liberté & tué son Libérateur. 6

# DES MATIERES.

Sa retraite aux Zaouïas, d'où il s'enfuit à Quiviane, où il est fait Ministre d'Etat.	7. & 8
Il surprend le Dar Michal, où il est déclaré Roy.	10
sa harangue au peuple,	11
Reduction de Miquenez.	36
Reduction des villes de Salé, d'Alcasfar, d'Arzille & de Toutouïan.	40
Remontrance du Prince Ben-bucar à ses Chefs.	41
Reduction de Tarudant,	55
Retour de Mouley Archy à Fez, où il fait quantité de massacres.	56
Reduction des Chavanets.	67
Reduction de Haha.	68
Reduction de Sainte Croix & d'Illec.	71. & 74
Revolte de Mouley Hamet Vice-roy de Maroc.	100
Revolte de Fez-Bellé,	130
Revolte de Theza & du Riffe.	132
Reduction du Riffe.	134
Retour de Gayland dans les Algarbes.	136
Reduction du Dar Michal à l'obeïssance de M. Hamet à sa sortie de Theza.	146.
Reduction de Theza à l'obeïssance de	

# T A B L E

M. Seméin.	158
Retour de M. Larby néveu du Roy.	
194	

## S

<b>S</b> iege de Fez-Gedide.	27
Surprise de cette Ville, & la réduction de Fez-Bellé.	29
Soûmission des Barbares des montagnes de Guilaoa & de Zaimby, & des Provinces de Dras & Touiet.	55
Signes apparus dans Fez-Bellé au dernier départ de M. Archy pour Maroc.	106
Siege de Theza par M. Seméin.	137
Et levé.	141
Siege de Maroc levé par les Chavanets pour venir au devant de M. Seméin.	156
Siege de Maroc par M. Seméin.	201
Surprise.	204
Siege de Tanger & prise du Fort Charles avec dix-huit pieces de canon.	288
Tarudant se donne à M. Hamet, où les Chavanets luy viennent offrir leurs services.	163
Trahison du Bacha de Maroc envers M. Hamet, qui le fait mourir.	290
Titre éminent que le Roy d'Angleterre	

# DES MATIERES.

donne au Roy de Maroc par ses lettres,  
309

*Fin de la Table.*

Ensuivent les noms des Familles illustres, & les plus considerables des Provinces.

---

## FAMILLES ILLUSTRÉS.

**C**elle des Cherifs de Taflet d'où descendent les Roys dont j'ay décrit l'Histoire, porte les noms Debeusenin & de Meherez.

Celle des Drices descend du Fondateur de Fez vieille, & demeurent dans cette Ville.

Celle des Merinys descend des anciens Roys de Fez, qui fonderent Fez la neuve, & qui perdirent le Royaume à l'arrivée des Cherifs.

Celle des Arafes anciens Princes du Riffe; dont Mouley Seméin a détruit les principaux Chefs, & ceux qui en sont restez sont avec Mouley Hamet.

Les Ben. yeucourts alliez des Arafes; Seigneurs de Neucour dans le Riffe,

## FAMILLES ILLUSTRÉS.

sont aussi avec Mouley Hamet.

Les Anacaciz parens du Prince Gayland, se retirèrent après sa mort dans la ville de Ceoûta, où ils vivent sous la protection du Roy d'Espagne.

Les Hamemins sont l'Alcayde Amar-Hadou Vice-Roy des Algarbes, & l'Alcayde Haly Ben-Abdala Gouverneur de Toutoüan.

Filély, qui fut Vizir.

Zelquetin, grand Tresorier.

Mensano, Maistre d'Hostel ou des Serrails de Fez.

Gerary, qui fut Bacha ou General d'Armée.

Bortema, grand Alcayde, Gouverneur de Mouley Meherez fils aîné du Roy.

Boisa, grand Escuyer.

Bouchiche, qui fut Alcayde des tentes de l'armée du Roy.

Roussi, Gouverneur de Fez vieille.

Marino, qui le fut de Salé, & Vice-roy des Algarbes.

Squerdo, qui fut Gouverneur de Salé.

Pantouja, *Ibidem.*

Berry, Gouverneur de Miquenez.

Bousta, General des Noirs du Roy;

&

## FAMILLES ILLUSTRES.

& Gouverneur d'Arzille.

Marfauc, Gouverneur de Fez neuve.

Hispany, General des Chavanets.

Abdrahaman Laiche, Intendant de la Marine de Toutoüan, Renegat Marfeillois, & fils d'un Consul.

Santiago, qui fut Gouverneur de la mesme Ville.

Lehache Tolimin, qui fut Ambassadeur à la Cour.

Serhony, Bacha.

Louëty, beau-pere de Mouley Archy & de Mouley Seméin.

Ben-jauja, Mestre de Camp.

Treme-serry, *Idem.*

Meniny, Gouverneur de Salé.

Henden, Vice-roy de Tafilet & de Touët.

Zamon, Intendant des bâtimens du Roy à Miquenez.

Mejudoub, Protecteur de Miquenez, où on luy a edifié une Chapelle.

Zebedé, Protecteur de Maroc, *Idem.*

Bona-fat, Protecteur de Fez neuve, où on luy a bâti aussi une Chapelle devant la Juifverie, les descendans de ces 3. derniers sont reputez pour Saints.

Mimaran, grand Checq des Juifs de tout le Royaume, & favory du Roy.

X

# FAMILLES ILLUSTRES.

*Celles des Provinces qu'on appelle  
Caselles.*

**L** Inguet & Oülets de Lehache, sont dans la Province d'Alcaladia.

Loüety, dans la mesme Province.

Ben-yazega, est entre Fez & Theza.

Ben-ymelec, demeure dans la Province des Algarbes.

Ben-zeroël, dans les montagnes qui portent ce nom, & dans celles de Jebel-zebibe & de Chechoüan.

Serhony, dans les montagnes de Serhon.

Azerot & Safaro, dans les montagnes de Meluya, au deçà du fleuve.

Leguerizy, Sagaro, Hadet, Toudega, Secoura, Mougouna, Magaram, Sedrat, Touguedout, Itata & Zaimby, dans l'Atlas, de l'autre costé du fleuve, vers Tafilet & Sara.

Guilaoa, dans les montagnes qui sont au Sud de Maroc.

Ben-Bucar, dans celles de Zaoüias.

Urica, dans celles de Sus.

Line, en Sus.

Chavanets, partie sont avec Mouley Hamet, & l'autre partie dans l'Als

# FAMILLES ILLUSTRÉS.

caladia, proche de Melille.

Chy, dans la Province d'Asciz.

Sebahay, entre Salé & la Mamora.

Chaoïia, dans la Province de Temesena.

Geraras, dans celle de Haha.

Oülets Amar, dans celle de Tadela.

Mentays, dans celle de Duquella.

Ludeya, proche de Miquenez.

Et celles del Hamemin & d'Arasc, sont dans le Riffé.

## *Dignitez & Charges principales, avec quelques termes Arabes.*

Empereur,	<i>Emir.</i>
Roy,	<i>Sultan.</i>
Prince,	<i>Cherif.</i>
Vice-roy,	<i>Califa.</i>
General d'armée,	<i>Bacha.</i>
Ministre d'Etat,	<i>Vizir.</i>
Secretaire d'Etat,	<i>Quetip.</i>
Tresorier,	<i>Mouley le Mel.</i>
Gouverneur de Villes, Provinces & Capitaines aux armées,	<i>Alcaydes.</i>
Gouverneur des Montagnes, ou des Cailles des Arabes & Barbares,	<i>Checq.</i>
Lieutenant,	<i>Bachonda.</i>
Enseigne,	<i>Leleb.</i>

# T E R M E S.

Capitaine Corsaire,	<i>Rays.</i>
Lieutenant Cor- saire,	<i>Soute-Rays.</i>
Canonnier,	<i>Tapgi.</i>
Juge de Police,	<i>Le Haquem.</i>
Archers,	<i>Le Cadem.</i>

## *Termes.*

Dieu,	<i>Alla, Arby.</i>
Jesus-Christ,	<i>Cid-na-ayfa.</i>
La Vierge Marie,	<i>Lazeba-Mariem.</i>
Temple,	<i>Gema.</i>
Priere,	<i>Salla.</i>
Loy,	<i>Din.</i>
Prophete,	<i>Eneby.</i>
Juge souverain d'i- celle,	<i>Le Cady.</i>
Prestre,	<i>Talbe.</i>
Religieux,	<i>Naquociz.</i>
Hermite,	<i>Morabite.</i>
Saint,	<i>Ciid.</i>
Martyr,	<i>Jeed.</i>
Sage,	<i>Foquen.</i>
Chrestien,	<i>Menserany.</i>
Maure,	<i>Musulmin.</i>
Turc,	<i>Turqui.</i>
Juif,	<i>Libondy.</i>
Payen,	<i>Quaifer.</i>

# T E R M E S.

Paradis,	<i>Gena.</i>
Enfer,	<i>Genema.</i>
Le Ciel,	<i>Cema.</i>
La terre,	<i>Lart.</i>
Palais,	<i>Mechoïar.</i>
La mer,	<i>Lebahar.</i>
Le Soleil,	<i>Chimche.</i>
La Lune,	<i>Gamera.</i>
Les Estoiles,	<i>Injom.</i>
Monnoye,	<i>Drahami.</i>
Or,	<i>Deeb.</i>
Argent,	<i>Mecora.</i>
Perles,	<i>Jora.</i>
Diamant,	<i>Liacot.</i>
Pain,	<i>Lecobus.</i>
Vin,	<i>Leinsib.</i>
Eau,	<i>Elma.</i>
Chair,	<i>Lehem.</i>
Vestemens,	<i>Lehaoiche.</i>
C'est assez,	<i>Alla herba.</i>

*J'en diray davantage en Traité de la  
Captivité.*

*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Privilege du Roy donné à Chaville le 27. Aoust 1682. Il est permis à EDMOND COUTAROT Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre intitulé *Histoire de Mouley Archy, connu sous le nom de Taflet, & de Mouley Ismaël son frere & son Successeur à present regnant, Roys de Fez, de Maroc, de Taflet & de Suez, &c.* composée par le SIEUR MOÛETTE, en tels caractères & volumes que bon luy semblera, pendant vingt années, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la première fois: Et defences sont faites à tous autres Libraires-Imprimeurs de l'imprimer, d'en vendre ny debiter de contrefaits, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, d'amende arbitraire, dépens, dommages & interets, aux charges & conditions portées par ledit Privilege, & aux peines y contenues. Signé, Par le Roy en son Conseil, DEONO. Et scellé.

*Enregistré sur le Livre de la Communauté des Libraires-Imprimeurs de Paris le 19. Octobre 1682.*

*Signé C. ANGOT, Syndic.*

Achévé d'imprimer pour la première fois le 26. Janvier 1682.

## Errata.

**P** Age 4. ligne 13. des Alceydes, *lisez* des trois Alceydes.

P. 5. l. 7. il commança, *L.* il recommença.

Ibidem l. 12. de ne le luy. *L.* de ne luy.

P. 8. l. 15. dans, *L.* sous.

Ibidem 18. *L.* une embuscade.

P. 16. l. 25. tournerent, *L.* se tournant.

P. 17. l. 7. *lisez* & luy dit que si.

P. 37. l. 10. Quivier. *L.* Quivir.

P. 51. l. 1. Ehecq. *L.* Checq.

P. 55. l. 6. Felquela. *L.* Ferquela.

P. 90. l. 29. Ehecq. *L.* Checq.

P. 97. l. 3. *Dillikz.* lisez *Dillilla.*

P. 100. l. 24. Ehecq. *L.* Checq.

P. 45. l. 24. Cahem. *L.* Achem.

P. 154. l. 24. Pierre *L.* Bernard.

P. 163. l. 6. *est* cependant.

P. 245. l. 9. *est* le,

P. 323. l. 1. *est* pour lequel il l'avoit voulu faire punir autrefois,

P. 336. l. 19. Pierre. *L.* Bernard.

P. 350. l. 22 la. *L.* le.

P. 351. l. 1. la *L.* & Je cinquième & dernier.

P. 402. l. 25. Valadil *L.* Valadie.

P. 423. l. 29. melay, *L.* magazin.













